Université Ibn Tofaïl
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Langue et de littérature françaises
Laboratoire Langage et Société
UFR : Langage et société
Kénitra - Maroc

Thèse de Doctorat national en Sciences du langage
(Sociolinguistique)

Langue française et contact de langues au Maroc. Le cas des romans de Tahar Ben Jelloun

Sous la Direction du Professeur :
Mme Leila MESSAOUDI

Présentée par :
Samia BELHAJ

Année universitaire : 2014/2015

Université Ibn Tofaïl
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Langue et de littérature françaises
Laboratoire Langage et Société
UFR : Langage et société
Kénitra - Maroc

Thèse de Doctorat national en Sciences du langage
(Sociolinguistique)

Langue française et contact de langues au Maroc. Le cas des romans de Tahar Ben Jelloun

Sous la Direction du Professeur :
Mme Leila MESSAOUDI

Présentée par :
Samia BELHAJ

Année universitaire : 2014/2015

À mes parents,
à l'âme de ma grand-mère
et à tous ceux qui me sont chers.

REMERCIMENTS

Soyons reconnaissants aux personnes
qui nous donnent du bonheur …
Marcel Proust

Mes vifs remerciements vont, en premier, à Mme le Professeur **Leila MESSAOUDI**, qui a été pour moi une directrice de thèse toujours disponible et à l'écoute. J'aimerais lui exprimer combien je suis ravie et honorée d'avoir mené ce travail sous sa direction. Ses précieux conseils et clairvoyantes remarques m'ont permis d'apprendre en quoi consiste exactement la recherche en sciences humaines et sociales. C'est grâce au soutien moral de Mme Messaoudi, à sa rigueur scientifique et à ses incessants encouragements que j'ai pu progresser et réaliser ce travail. Qu'elle trouve ici l'expression de ma grande gratitude et de mon profond respect.

Je voudrais remercier tout particulièrement M. Azzeddine EL KETTANI qui m'a donné la chance de rencontrer Mme Messaoudi et m'a soutenue dans des moments d'indécision. Ses conseils et recommandations ont répondu à plusieurs de mes préoccupations relevant du domaine de la recherche académique.

Je tiens à remercier les professeurs du laboratoire ***Langage et Société***, particulièrement Mme Hafida EL AMRANI, Mme Soraya SBIHI et M. Lotfi BENABBOU qui m'ont fait part de leurs constructives remarques et suggestions lors des journées des Doctorants organisées, annuellement, par le laboratoire. Je remercie aussi tous les doctorants et les Masters du laboratoire ***Langage et Société*** et des autres laboratoires du département français, avec qui j'ai partagé de bons moments lors des rencontres scientifiques et des formations, comme celle de *Langue et Communication*, organisée au sein du *Centre de langues*.

Il me serait évidemment difficile de remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée tout au long des années de recherche doctorale, mes collègues dont le soutien moral m'a été d'un grand support, mes amis Ahed WARDEH et Adnane BENHAMMOU et qui ont partagé avec moi les moments forts de l'avancement de ce travail.

Un remerciement spécial à ma chère amie Ahed WARDEH qui n'a pas hésité un moment pour lire le manuscrit et me faire part de ses remarques et propositions. Je la remercie pour les discussions intéressantes que nous avons pu avoir au fil des jours.

Je serai aussi redevable à ma famille pour le climat favorable qu'elle a réussi à m'offrir pour me permettre de réaliser mon objectif, qui est la concrétisation de cette thèse. Mes remerciements vont à mon père, mon initiateur pour la recherche et le premier lecteur de cette thèse, à ma mère pour son soutien quotidien indéfectible et pour avoir su m'insuffler l'énergie nécessaire, à ma sœur Madiha qui a été tout le temps à mes côtés pour m'encourager et à mon frère Mohammed Kamal avec qui m'a soutenue jusqu'au bout.

Je remercie énormément les membres du jury qui ont accepté d'examiner et d'évaluer mon travail de thèse. Je remercie le corps administratif de l'Université Ibn Tofaïl pour la sympathie et la coopération dont il a fait preuve.

SOMMAIRE

- DÉDICACE
- REMERCIEMENTS
- SOMMAIRE
- PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION
- ABRÉVIATIONS
- SIGNES

INTRODUCTION GÉNÉRALE 11

PREMIÈRE PARTIE : Cadre général et notions théoriques 21

Introduction 22

CHAPITRE 1 : Problématique générale : choix du sujet, questionnements et cadrage théorique 25

CHAPITRE 2 : Contexte et domaine d'investigation 46

CHAPITRE 3 : Notions théoriques et contact de langues..... 101

Conclusion 138

SECONDE PARTIE : Effets du contact de langues, analyse et interprétation 140

Introduction 141

CHAPITRE 1 : L'adaptation de l'emprunt : nécessité et/ou créativité pour quelle appropriation ? 143

CHAPITRE 2 : Le calque et les faits d'appropriation culturelle..... 181

CHAPITRE 3 : Quelle alternance codique dans les romans de Tahar Ben Jelloun ? 208

CHAPITRE 4 : L'interférence linguistique dans les romans de Tahar Ben Jelloun, quelle(s) typologie(s) ? 248

Conclusion 263

CONCLUSION GÉNÉRALE 265

BIBLOGRAPHIE GÉNÉRALE 271

1- Bibliographie des œuvres littéraires 272

2- Bibliographie scientifique..... 273

SITOGRAPHIE GÉNÉRALE 292

TABLE DES ANNEXES 295

Annexe 1 : L'inventaire des emprunts 296

Annexe 2 : L'inventaire des calques 338

Annexe 3 : L'inventaire des alternances codiques 365

Annexe 4 : Le canevas de description des interactants 379

Annexe 5: Le témoignage de Tahar Ben Jelloun 415

INDEX DES AUTEURS 422

INDEX DES NOTIONS 428

TABLE DES ILLUSTRATIONS..... 442

1- Liste des tableaux 443

2- Liste des figures 444

3- Liste des graphiques 444

TABLE MATIÈRES..... 445

PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION

Nous donnons, dans le tableau présenté ci-dessous, les symboles de l'alphabet phonétique international (API) et aussi des notations en signes diacritiques pour rendre des consonnes spécifiques à l'arabe et à l'hébreu.

ء	'
ا	a
ب	b
ت	t
ث	t̲
ج	ʒ
ح	ħ
خ	x
د	d
ذ	d̲
ر	r
ز	z
س	s
ش	ʃ
ص	ṣ
ض	ḍ
ط	ṭ
ظ	d̲
ع	ɛ
غ	ġ
ف	f
ق	q
ك	k
گ	g
ل	l
م	m
ن	n
و	w
ه	h
ي	y

Toute consonne géminée est représentée par un **dédoublement** ; l'emphase consonantique est rendu par un **point souscrit** ; le chva est transcrit **[ə]**. Pour un emprunt intégré, le *r* grasseyé du français est transcrit [R].

Voyelles brèves [a] [e] [i] [o]

Voyelles longues [ā] [ē] [ī] [ū]

ABRÉVIATIONS

ar.	= arabe
ar. mar.	= arabe marocain
ar. magh.	= arabe maghrébin
adj.	= adjectif
cf.	= conférer, comparer
dér.	= dérivé
esp.	= espagnol
Ex.	= extrait
Exp.	= exemple
ext.	= extension
f. ou fém.	= féminin
fam.	= familier
interj.	= interjection
loc.	= locution
n.	= nom
nom.	= nominal
m. ou masc.	= masculin
mil.	= milieu
onomat.	= onomatopée
pers.	= persan
pl.	= pluriel
port.	= portugal
sg.	= singulier
subst.	= substantif
suff.	= suffixe
V.	= voir
Vol.	= volume

SIGNES

*	= après un mot : indique que celui-ci fait l'objet d'une entrée dans l'inventaire
( )	= origine linguistique du mot dans l'inventaire
[ ]	= transcription phonétique
[…]	= coupure dans une citation
« »	= citation d'un auteur ou traduction
Italique (**gras**)	= citation, exemple (exemple cité de l'annexe)
" "	= un mot employé dans un sens spécial

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le langage fut longtemps et demeure encore un moyen qui joue un rôle primordial dans la gestion des relations humaines. Que celles-ci soient paisibles ou conflictuelles, qu'elles relèvent de la vie ordinaire ou de la culture savante, elles font appel à la médiation du langage. Dans des situations de discorde, le langage permet d'agir sur autrui et de forger des rapports de force, alors que par le truchement des échanges pacifiques (diplomatiques, commerciaux, matrimoniaux, etc.), il sert à véhiculer des pensées, des traditions, des coutumes et des croyances parmi d'autres composantes immatérielles d'ordre culturel[1] mises en œuvre dans les sociétés humaines.

Étant le corps de toute société, le langage, comme le disait Benveniste (1966) « *se réalise toujours dans une langue, dans une structure linguistique définie et particulière, inséparable d'une société définie et particulière. Langue et société ne se conçoivent pas l'une sans l'autre* »[2]. Ainsi, chaque langue, en tant que structuration d'un ensemble d'éléments et de règles, est spécifique à l'image de chaque société dans la mesure où elle se façonne pour refléter les mutations et les mouvances de cette dernière et permet par ailleurs d'assimiler et de véhiculer la culture qui lui est inhérente.

Outre sa fonction véhiculaire de la culture, la langue en serait le vecteur de perpétuation et d'enrichissement. Un bon exemple, celui du rôle assuré par la langue arabe tout au long de siècles successifs (du VIIème au XVème siècle) dans l'expansion et la propagation de la culture arabo-musulmane dans plusieurs contrées

---

[1] Les notions de "culturel" et bien entendu de "culture" ci-après sont employées, ici, dans le sens d'un tout complexe représentant les acquis de l'individu par la société et incluant les us, les arts, les connaissances, les croyances, les lois, la morale, les langues, les littératures, etc. (v. MALINOWSKI, B.*,* (1944)*, Une théorie scientifique de la culture et autres essais*, traduction française, 1968. Paris : François Maspero, Collection : Les Textes à l'appui).

[2] BENVENISTE, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, tome 1, p.29.

du monde. Les interactions culturelles établies autour de cette langue, grâce à l'intérêt porté aux divers domaines de la science et du savoir tels que la médecine, la philosophie, la logique, la littérature, etc., font que l'arabe n'a pas été uniquement la langue liturgique réservée au domaine religieux, mais aussi le moyen de transmission des sciences et des connaissances, reliant ainsi l'Orient à l'Occident, à l'Andalousie et au Maghreb dont fait partie le Maroc[3].

À l'heure de la mondialisation, les langues se trouvent de plus en plus en contact et les cultures qui les véhiculent se croisent davantage. Ce qui contribue à créer un environnement général favorisant la pluralité linguistique et la diversité culturelle comme des garants susceptibles de faire comprendre l'étendue de la complexité[4] du monde actuel en reliant les boucles de la vie humaine telles qu'elles se présentent à travers les pays du Globe.

Au Maroc, le contexte linguistique est autant complexe que singulier. À l'image de son histoire millénaire nourrie aux grandeurs des différentes civilisations qui l'ont parcouru : phénicienne, romaine, vandale, byzantine, amazighe, arabe et autres, le Maroc connaît la présence de plusieurs langues et variétés linguistiques,

---

[3] Nous soulignons que selon Kably (2011), l'actuel Maroc a pris le nom d'*al Maghrib al aqsa* (Maghreb extrême) pour la première fois avec les Almoravides en tant que terme géographique au lieu de celui d'*al Maghreb* (v. KABLY, M., (2011), *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse*, (dir.), Rabat : Publication de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, p. 163).

[4] Nous nous référons à Morin (2005) pour qui la notion de "complexité" renvoie d'abord au sens de son étymologie « *complexus* » qui signifie « *ce qui est tissé ensemble* », c'est-à-dire « *un tissu de constituants hétérogènes inséparablement associés* » et aussi « *le tissu d'événements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas qui constituent notre monde phénoménal* » (v. MORIN, E., (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Seuil, p. 21). L'auteur insiste également sur le fait que pour comprendre la complexité du monde, il faut nécessairement se passer du principe de simplification qui, « *soit sépare ce qui est lié (disjonction), soit unifie ce qui est divers (réduction) »* (*id.*, p.79). En prenant pour exemple l'homme, l'auteur affirme qu'il est *« un être évidemment biologique. C'est en même temps un être évidemment culturel, méta-biologique et qui vit dans un univers de langage, d'idées et de conscience »,* c'est pourquoi il faut étudier l'être humain dans la complexité des univers (biologique et culturel) auxquels il appartient sans oublier que « *l'un n'existe pas sans l'autre* ; *plus même, que l'un est l'autre en même temps, bien qu'ils soit traités par des termes et des concepts différents* » *(id.*, pp.79-80).

actuellement, en contact permanent et en coexistence mutuelle reflétant ainsi la diversité de ses cultures. Parmi ces langues, le français revêt un caractère particulier : langue étrangère et vecteur de l'ouverture et de la modernité, il s'impose dans plusieurs secteurs relevant aussi bien des usages oraux et courants (échanges interpersonnels informels, réseaux sociaux, publicité, etc.) que des domaines savants et écrits (presse, administration, enseignement supérieur, recherche scientifique, secteur économique, littérature, etc.).

En littérature, la présence du français est marquée par l'abondance de ses écrits et la pluralité de ses genres. Diverses productions littéraires marocaines d'expression française (roman, poésie, théâtre, etc.) qui, à l'instar de la société qu'elles décrivent et la réalité qu'elles recouvrent, offrent des voies pour la recherche et l'exploration. Ainsi, il serait intéressant d'aborder la question de la langue française dans le contexte littéraire vu le rôle qu'elle assure dans la diffusion des richesses linguistiques et culturelles ; des richesses qu'elle ne cesse d'embrasser en s'imprégnant du référentiel local, de ses facettes les plus authentiques à celles des plus modernes.

Par ailleurs, partant du constat de Khatibi (1985) qui faisait remarquer que « *la langue française n'est pas la langue française : elle est plus ou moins toutes les langues internes et externes qui la défont* »[5], l'on pourrait se demander comment se réalise cette langue dans le contexte littéraire marocain et quel est le mode de son fonctionnement pour rendre compte de la pluralité linguistique et de la diversité culturelle du paysage local.

De ce fait, aborder la langue française pour étudier la situation du contact de langues dans le contexte littéraire et dégager les pratiques plurilingues qui lui sont propres dans la perspective des dynamiques sociolinguistiques marocaines ne manquerait pas d'intérêt.

---

5 KHATIBI, A., (1983), « Bilinguisme et littérature », *in Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, p.188.

Ainsi, dans le cadre du présent travail qui s'inscrit dans la problématique du contact de langues et les dynamiques langagières qu'il génère, nous nous intéressons particulièrement au roman pour contribuer à l'étude des pratiques langagières dans le domaine littéraire. Nous avons choisi le roman parce qu' « *il est le genre dominant en littérature marocaine d'expression française* »[6]. Il permet, en effet, d'offrir un espace de diversité linguistique, notamment dans les œuvres qui semblent bien ancrées dans la société et la culture marocaines. Outre Driss Chraïbi, Abdelkébir Khatibi, Mohammed Khaïr-Eddine et autres dont les romans ont contribué à l'essor de l'écriture littéraire marocaine et maghrébine d'expression française, Tahar Ben Jelloun est l'un des écrivains marocains qui ont marqué le champ littéraire tant au niveau national qu'international. Dès la parution de *La nuit sacrée* (1987) qui lui a valu le Prix Goncourt, Tahar Ben Jelloun est devenu un point de repère de la littérature marocaine et maghrébine d'expression française. Il est doté, dès lors, d'une notoriété internationale des plus rares, d'où l'intérêt porté à ses écrits (tous genres confondus) dans plusieurs travaux[7] relevant du domaine littéraire.

En plus d'avoir reflété les différentes réalités et mouvances de la société marocaine tout au long d'une quarantaine d'années, les romans de Tahar Ben Jelloun présentent des usages linguistiques émanant de plusieurs langues et permettant de rendre compte de la diversité linguistique et culturelle de tel ou tel paysage local. Ils occupent, par conséquent, une place considérable dans la question de la pluralité des langues en contact au Maroc et offrent, par ailleurs, une situation où les interactions entre la langue française et les autres langues du contexte littéraire seraient fructueuses et enrichissantes.

---

[6] MDARHRI ALAOUI, A., (2006), *Aspects du roman marocain (1950-2003), Approche historique, thématique et esthétique*, Rabat : Zaouia, p.8.

[7] Nous renvoyons le lecteur à un ouvrage réalisé par la Coordination internationale des Chercheurs sur les littératures maghrébines, intitulé : *Bibliographie de la critique sur les littératures maghrébines*, (1996), (dir.) Bonn. Ch., Paris : L'Harmattan, et aussi au site des **Li**ttératures **Mag**hrébines (**LIMAG**) : www.limag.com (consulté le 06 septembre 2014, à 18h00).

À notre connaissance[8], d'un point de vue linguistique, rares sont les études qui ont porté sur l'œuvre de Tahar Ben Jelloun. Ainsi, il nous a paru, à la fois, pertinent et original d'approcher un domaine presque inexploré d'un point de vue linguistique et d'étudier des romans de cet écrivain pour rendre compte des différentes modalités d'apparition des pratiques plurilingues à travers un texte d'expression française, un texte où l'influence de la pluralité de langues et de cultures locales se manifeste à plus d'un niveau. Nous avons opté pour 18 romans, des romans qui marquent l'évolution littéraire de l'écrivain et représentent, le mieux, les procédés adoptés dans son écriture dès ses textes les plus subversifs jusqu'à ses productions de narration romanesque.

Ainsi, la question principale que nous nous sommes posée est de savoir comment se réalisent les pratiques langagières plurilingues à travers les romans de Tahar Ben Jelloun en focalisant l'intérêt sur ce qui pourrait expliquer le recours à l'emprunt, au calque, à l'alternance codique et à l'interférence dans une telle situation de pluralité linguistique qui présupposent des interactions forcément culturelles.

La particularité de notre recherche est qu'elle porte sur des phénomènes linguistiques découlant d'une situation de contact de langues, qui nous semble loin d'être ordinaire : il ne s'agit pas des pratiques langagières relevant du domaine de la vie quotidienne (interactions verbales, messages publicitaires, échanges à travers les réseaux sociaux, etc.), mais plutôt d'une situation où la langue relève du domaine de la création littéraire dont l'effet de la créativité et du travail artistique se dévoile sans cesse et où, l'écrivain serait amené, par l'intermédiaire des métissages linguistiques et culturelles, à reposer les jalons de l'identité marocaine en visant les deux directions nationale et internationale.

---

8 Nous référons le lecteur au travail de Bourkhis (1995) dont l'objet d'étude est de saisir le langage connotatif chez Tahar Ben Jelloun (v. *id.*, *Tahar Ben Jelloun : La poussière d'or et la face masquée* : *Approche linguistique*, Paris : L'Harmattan) et aussi à une publication de Baida (2006) sur le rapport langue/culture via la langue française (v. *id.* « Langues et cultures dans les textes francophones », in *Francophonie, enseignement et culture*, Abdellah BAIDA (éd.), Actes de l'Université d'été de l'Association Marocaine des Enseignants de Français, Rabat : Publications de l'AMEF, pp.11-18).

Le travail que nous comptons présenter, ici, vise, d'une part, à décrire et à comprendre le mode de fonctionnement de l'emprunt, du calque, de l'alternance codique et de l'interférence et, d'autre part, à scruter la dynamique de telles pratiques langagières dans le domaine littéraire à travers des romans de Tahar Ben Jelloun. Nous allons, de ce fait, répertorier les différents types de ces phénomènes et relever leurs particularités afin d'établir des typologies.

Dans cette étude, en plus de rendre compte des phénomènes linguistiques issus du contact du français avec les autres langues dans le contexte littéraire, nous tenterons d'analyser et d'interpréter les différents modes de fonctionnement de ce contact dans le cadre de la dynamique des pratiques langagières littéraires. Dans une optique sociolinguistique globale, plusieurs travaux ont orienté et nourri principalement notre réflexion, dont Weinreich (1953), Deroy (1956), Gumperz (1972, 1989), Guilbert (1975), Mackey (1976), Poplack (1980, 1981,1988), Myers-Scotton (1993 [1997]) et Hamers (1997). Pour ce qui est du paysage sociolinguistique marocain, nous nous référerons aux travaux de Youssi (1989, 1992, 2013), de Boukous (1995, 1999, 2012), de Benzakour (2000, 2001, 2002), de Messaoudi (2002, 2003, 2010, 2013, 2014) et de De Ruiter (2006), entre autres. En vue de constituer le background du roman marocain d'expression française et de l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun, nous nous sommes inspirée de plusieurs travaux de référence dont nous citons Khatibi (1968, 1983), Jay (2005), Mdarhri Alaoui (2006) et Douider (2007). Par ailleurs, nous aurons recours aux travaux de Queffélec (1998, 2000) et de Rey (2000) pour approfondir davantage quelques points de l'analyse du corpus.

Nous avons choisi de structurer notre travail en deux grandes parties distinctes et complémentaires : une partie descriptive et une autre interprétative. La première partie descriptive sera consacrée au cadre général de la recherche et aux notions théoriques. Dans le premier chapitre, nous définirons la problématique générale en présentant la genèse, l'objet et les objectifs de la recherche et en précisant son intérêt, les questions de recherche et les hypothèses formulées dans ce sens. Le cadre théorique dans lequel s'inscrit la recherche et la méthodologie adoptée pour aboutir aux résultats escomptés font aussi le corps du premier chapitre.

Dans le deuxième chapitre, nous décrirons le paysage sociolinguistique marocain en soulignant les nouveautés qui en découlent suite à la conjoncture actuelle due aux multiples réformes que le Maroc a réalisées sur le plan linguistique et sociétal dès le début du 3ème millénaire. Les influences de ces nouveautés sur l'écriture littéraire se sont traduites par des évolutions au niveau de la forme et du contenu. C'est ainsi qu'il nous a paru nécessaire de donner un aperçu de l'histoire du roman marocain d'expression française au Maroc, pour mettre l'accent sur les principales phases qui ont marqué son évolution et ainsi situer l'œuvre proposée à l'analyse.

Dans le troisième chapitre, nous aborderons les notions théoriques relatives aux phénomènes linguistiques identifiés à travers la situation de contact linguistique étudiée et ce, afin de saisir leurs caractéristiques générales et leurs modes de fonctionnement. Pour ce faire, nous avons procédé à une revue de littérature touchant de près ou de loin l'étude des effets linguistiques du contact de langues. Ensuite, nous présenterons pour chaque phénomène étudié les types relevés dans le corpus.

Le dernier chapitre de cette première partie sera réservé au corpus. Nous retracerons les différentes étapes de sa constitution et sa répartition en trois inventaires : le premier concerne les emprunts, le deuxième traite des calques alors que le dernier expose les alternances codiques. Chaque inventaire sera présenté conformément à des critères précis, dictés par la nature de chaque phénomène linguistique. Le point commun entre les trois inventaires est que les occurrences répertoriées pour servir à l'analyse ont fait l'objet d'une double opération, celle d'une translitération et/ou d'une transcription phonétique accompagnée(s) d'une traduction en français. Nous présenterons, également, les grands axes du canevas de description que nous avons élaboré pour dresser le profil sociolinguistique des personnages ayant produit les interactions contenant des alternances codiques.

Après la présentation du cadre général et des notions théoriques de cette étude, la seconde partie sera réservée à l'analyse et à l'interprétation des phénomènes linguistiques répertoriés à travers la situation du contact linguistique

et culturel qui ne cesse de profiler ses contours via la production romanesque de Tahar Ben Jelloun. Ainsi, nous opterons pour une répartition en quatre chapitres afin de cerner l'étude de chaque phénomène à part.

Dans le premier chapitre où il s'agit d'étudier les emprunts tels qu'ils se réalisent à travers les textes de Tahar Ben Jelloun, nous nous pencherons sur l'analyse et l'interprétation de leurs emplois et les domaines d'usage auxquels ils appartiennent. Nous allons examiner, par ailleurs, la nature de leur adaptation dans la langue preneuse afin de dresser une typologie qui retrace les contours de ce phénomène dans l'écriture littéraire concernée par notre recherche.

Dans le deuxième chapitre, il sera question d'approcher le calque en tant que procédé caractérisant l'écriture littéraire. Ainsi, nous identifierons ses différentes manifestations afin de relever ses caractéristiques et d'en dresser une typologie. Par ailleurs, nous tenterons d'examiner le rapport entre le calque et l'interférence culturelle, notamment quand il s'agit des expressions calquées sur des proverbes ou des expressions idiomatiques de l'arabe.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude des alternances codiques répertoriées à travers les séquences conversationnelles qui parcourent les romans soumis à l'analyse. Pour cette fin, nous analyserons les modalités d'apparition de l'alternance codique de deux couples de langues (français / arabe et français / espagnol) en nous interrogeant sur les conditions de leur réalisation et les motivations de leurs emplois en fonction du profil sociolinguistique des interactants. Il y aura lieu, aussi, d'examiner les rôles et les fonctions de ce procédé dans un tel contexte écrit.

Dans le quatrième chapitre, il sera question d'aborder le phénomène de l'interférence tel que nous proposons de le concevoir dans le contexte littéraire. Ainsi, il y aura lieu de considérer les phénomènes de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique, comme des sous-catégories faisant partie d'une grande catégorie, celle de l'interférence. Bien que les phénomènes étudiés disposent de critères définitoires distincts, il semble qu'ils pourraient se produire en faisant

apparaître des caractéristiques convergentes liées à celles de l'interférence dont les principes majeurs sont, à l'origine, inspirés de la physique. Pour illustrer cette conception, nous allons proposer un schéma où nous présenterons les différentes relations de convergence entre les phénomènes étudiés et l'interférence linguistique.

Tels sont les grands axes retenus pour étudier les pratiques langagières plurilingues à travers des romans de Tahar Ben Jelloun et rendre compte des effets du contact de la langue française avec les autres langues du contexte littéraire écrit.

PREMIÈRE PARTIE

Cadre général et notions théoriques

Introduction

Le contact de langues est un fait universel qui engendre des métissages linguistiques et langagiers. Il suscite, depuis la nuit des temps, l'intérêt des spécialistes de plusieurs disciplines, notamment la linguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique et même l'histoire. Il en ressort que les langues cohabitent et entrent en interaction les unes avec les autres, puis s'interpénètrent et s'influencent mutuellement au point de générer des situations linguistiques complexes offrant de multiples pistes d'exploration et de recherche.

Au Maroc, le sujet du contact de langues relève d'une problématique qui soulève, depuis le Protectorat jusqu'à nos jours, un grand débat transversal qui se ramifie sans cesse. L'aborder suppose la mise en exergue des interactions que les langues en présence peuvent entretenir les unes avec les autres à des niveaux variés de l'échelle linguistique et socioculturelle.

Ce sujet, qui a fait l'objet de plusieurs études sociolinguistiques, nous l'aborderons en nous référant aux travaux effectués dans ce domaine, en particulier ceux de Boukous (1977, 1995, 1996, 1999, 2012), de Youssi, (1989, 1992, 2013), d'El Gherbi (1993), de Benzakour (2000, 2001, 2002) et de Messaoudi (2002, 2003, 2008, 2010, 2013, 2014).

Nous présenterons le cadre général de la recherche et les notions théoriques relatives à la question du contact de langues au Maroc, particulièrement celles liées à la situation d'interaction linguistique. Ainsi, quatre principaux volets seront prévus pour préciser les axes des chapitres de cette partie. Il sera question de définir la problématique générale de la recherche, puis de présenter le contexte et le domaine d'investigation en évoquant les caractéristiques de la situation linguistique au Maroc

aussi bien que les traits définitoires de l'œuvre romanesque[1] de Tahar Ben Jelloun. Il y aura lieu, ensuite, de donner un aperçu théorique des phénomènes linguistiques du contact de langues et enfin de présenter le corpus qui servira de matériau au présent travail.

Le premier chapitre sera consacré à la problématique générale de l'étude qui se réfère à la question du contact de langues dans le contexte littéraire sur lequel porte notre travail. Dans ce sens, il y aura, d'abord, lieu de présenter le contexte pour définir l'objet et l'objectif de la recherche tout en exposant les questions majeures qui se rapportent à la situation proposée à l'analyse et les hypothèses qui les sous-tendent. Puis, nous présenterons le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche et ce, en nous référant à des approches fondatrices susceptibles de préciser le *modus operandi* le plus adapté à l'étude des pratiques langagières littéraires.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons le contexte et le domaine d'investigation en abordant quatre points différents mais complémentaires. Le premier concerne les langues en usage au Maroc et se décline en deux points : il s'agit, d'une part, de donner un aperçu de l'histoire de présence des langues sur l'échiquier linguistique marocain et d'autre part, d'évoquer la situation linguistique actuelle. Cette présentation nous permettra de dégager les différents domaines d'usage où les langues - notamment l'arabe et le français - sont le plus souvent en interaction, et d'aborder, dans le deuxième point de ce chapitre, les faits du multilinguisme comme caractéristique majeure du paysage linguistique marocain. Le troisième point de ce chapitre expose brièvement l'histoire de la littérature marocaine d'expression française en mettant en lumière les conditions de l'apparition

[1] Pour éviter toute probable confusion, nous précisons que le terme de "romanesque" dont l'emploi sera récurrent dans la présente étude renvoie au genre littéraire du roman et particulièrement à l'ensemble des romans soumis à l'étude et non à ce qui relève, par exemple, d'un trait de comportement humain ou d'un mode de vie caractérisé par la sentimentalité et l'idéalisme. Autrement dit, c'est dans le sens où « *les termes de "roman" et de "romanesque" désignent des récits propres à déformer, à idéaliser, à masquer la vie sociale réelle* » (v. ALBIN, M., (1997), *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris : Encyclopaedia Universalis, p. 628).

du roman et les différentes mouvances qui l'ont marqué. L'intérêt de ce rappel est d'essayer de situer l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun dans le contexte général de la littérature marocaine d'expression française. Dans le quatrième point, il s'agit de présenter la biographie de l'écrivain et de dégager quelques traits définitoires de son œuvre, notamment ceux des romans proposés à l'analyse, que nous illustrerons, dans le quatrième point, par une lecture thématique et des commentaires afin de mettre l'accent sur les champs sémantiques les plus récurrents.

Dans le troisième chapitre, nous aborderons les notions théoriques relatives à la situation d'interaction linguistique retenue dans le domaine d'investigation de l'étude. Nous présenterons les notions de l'interférence, de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique et ce, en nous appuyant sur les travaux des chercheurs qui se sont intéressés à la problématique du contact de langues, en l'occurrence Weinreich (1953), Deroy (1956), Guilbert (1975), Mackey (1976), Gumperz (1979), Poplack (1980, 1988) et Myers-Scotton (1993[1997]). Passer en revue les définitions générales de chacun des phénomènes, nous permettrait de saisir leurs caractéristiques générales et leurs modes de fonctionnement et de mieux servir l'analyse et l'interprétation de tels phénomènes dans le contexte littéraire écrit.

Le dernier chapitre de cette première partie sera réservé au corpus, l'un des composants essentiels de toute étude relevant de la problématique du contact de langues. En fait, nous allons présenter les différentes phases de la constitution du corpus et de sa classification selon des critères de sélection prédéfinis. Sous forme d'inventaires, ce corpus, sera réparti, en trois sections, consacrées, chacune, à l'un des phénomènes étudiés. Nous avons prévu cette répartition pour délimiter, autant que possible, les frontières de chacun des phénomènes mentionnés afin d'éviter le risque de les confondre les uns avec les autres surtout quand il s'agit des emprunts et des alternances codiques.

CHAPITRE 1

Problématique générale :

choix du sujet, questionnements

et cadrage théorique

1- 0- Introduction

.

« Loin d'être des forteresses isolées, les langues au contraire ne connaissent pas de frontières et c'est en douceur que les mots passent d'une langue à l'autre. Dans l'histoire des langues, le métissage est une donnée naturelle et constitue un premier pas vers la compréhension entre les peuples ».

Henriette WALTER [2]

Dans le Maroc actuel, les langues sont de plus en plus en contact. L'alphabétisation menée depuis plus d'une décennie et la scolarisation obligatoire et généralisée font que les langues se côtoient davantage et se croisent au quotidien. La croissance de la mobilité humaine et le flux des moyens de communication font, de leur part, accroître les interactions linguistiques et favorisent leur interpénétration mutuelle. Dans ce paysage linguistique à couleurs distinctes où des langues multiples et variées (l'arabe, l'amazighe, le français, l'espagnol, l'anglais, etc.) coexistent et interagissent, plusieurs rapports de contact linguistique s'affichent dont particulièrement le rapport français/arabe.

Ces deux langues en contact entretiennent à des degrés divers des relations d'échange et de partage : le français à statut particulier[3] : première langue étrangère et vecteur de la modernité, est en interaction directe et quotidienne avec l'arabe, langue officielle et véhicule de la culture arabo-musulmane. En pratique, l'arabe

[2] WALTER, H. (2005), « L'intégration des mots venus d'ailleurs », in *Alsic* [En ligne], Vol. 8, n° 1 | 2005, document alsic_v08_03-rec3, mis en ligne le 15 novembre 2005 : URL : http://alsic.revues.org/324 (consulté le 26 février 2014, à 12h00).

[3] Parmi les chercheurs qui considèrent que la langue française au Maroc bénéficie d'un statut particulier, nous citons BENZAKOUR, F. et al. (2000a), *Le français au Maroc : Lexique et contact des langues*, Bruxelles : Duculot, p. 70 et BAIDA, A., (2006), « Langues et cultures dans les textes francophones », in *Francophonie, enseignement et culture*, Abdellah BAIDA (éd.), Actes de l'Université d'été de l'Association Marocaine des Enseignants de Français, Rabat : Publications de l'AMEF, pp.11-18.

s'imprègne du français, d'où la naissance de l'arabe moderne[4] ; le français, de sa part, maintient sa présence après plus de cinq décennies de l'indépendance politique en s'adaptant à l'environnement sociolinguistique et culturel actuel, à l'oral comme à l'écrit, dans des situations formelles et non formelles.

En outre, le français, au Maroc, est marqué non seulement par des influences provenant de l'arabe, mais aussi par les empreintes des autres langues en présence. Ceci fait surgir des pratiques[5] et des usages langagiers, certes, inhabituels dans le français standard, mais indicateurs de l'appropriation d'une langue considérée tantôt comme étrangère, tantôt comme langue du progrès et de la modernité. Si l'on souhaite aborder la question du français à travers ses différents usages au Maroc, l'on serait quotidiennement à sa rencontre, grâce à l'évolution des techniques de communication et d'information (TIC) qui ont contribué, dans une certaine mesure, à développer des secteurs administratifs et domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique ou encore de la littérature marocaine d'expression française, entre autres.

---

4 Youssi (1992) souligne que la modernisation de la langue arabe dans le monde arabophone coïncide généralement avec la période de la « *la pénétration et la contigüité d'éléments de la culture occidentale* [et] *se caractérise, en plus du bilinguisme à certains niveaux et pour certaines fonctions, par un foisonnement d'emprunts aux langues européennes en contact. […] La tolérance des emprunts est plus marquée dans les dialectes* » (v. YOUSSI. A., (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca : Wallada, p. 311). Dans le même sens, l'auteur précise que l'arabe marocain « *n'a jamais été réellement hermétique à l'emprunt de civilisation, même durant les périodes de forte tendance à l'isolationnisme et à l'autarcie, il a eu un comportement fort intéressant pendant et après son contact avec le français »* (*id.,* p.313).

5 Messaoudi (2013a) avance à ce propos qu' : « *au vu du contexte marocain, l'appropriation du français semble passer, au niveau des pratiques, par des emplois finalisés et caractéristiques de domaines définis* », qu'elle illustre par deux types de productions langagières ; d'une part, les productions en provenance des domaines spécialisés, appelées "technolectes" et d'autre part, celles à caractère identitaire émaillant le roman marocain d'expression française (v. MESSAOUDI. L., (2013a), « Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité », in *Le(s) français dans la mondialisation*, CASTELLOTI, V. (dir.), Bruxelles, EME Éditions, p. 112).

1- 1- Genèse du travail

Notre recherche est née d'une interrogation sur les phénomènes linguistiques issus du contact de langues dans des situations qui permettent de les identifier, les répertorier, les différencier et essayer de comprendre leurs modes de fonctionnement. Le contact du français avec les autres langues en présence avait déjà attiré notre attention et avait suscité notre intérêt lors de la réalisation de notre recherche dans le cadre du DESA (Diplôme d'Études Supérieures Approfondies) qui avait porté sur le français en usage au Maroc, dont une section avait été réservée aux résultats du recensement des " Particularités lexicales du français au Maroc "[6]. Le dépouillement a été réalisé à partir de plusieurs sources orales et écrites du français dans ses différents usages au Maroc (presse écrite et orale, émissions audiovisuelles, écrits littéraires et conversations privées, etc.). Il a révélé un ensemble riche et diversifié de particularismes, en majorité, des écarts lexicaux et syntactico-sémantiques. Ce qui nous a le plus marqué face à la diversité des particularismes répertoriés, ce sont surtout des spécificités apparentes qui caractérisent le français quand il côtoie le domaine littéraire : le symbolisme exprimé dans les œuvres littéraires marocaines d'expression française reflète une image assez particulière de cette langue française qui ne cesse de se nourrir du vécu de ceux qui l'écrivent et l'enrichissent en lui apportant les marques des langues et des cultures locales. C'était dans ce contexte que les pratiques langagières qui émergent et évoluent dans un environnement littéraire avaient suscité notre intérêt. Ce questionnement, resté latent depuis, a été ressorti de son état de veille, puis réorienté et réorganisé dans le cadre de notre projet d'études doctorales,

---

[6] Le recensement des *particularités lexicales du français au Maroc* que nous avons établi en 2003 a été réalisé conformément aux normes prescrites par l'équipe interuniversitaire de recherches sur le français au Maghreb. Cette action de recherches visant la réalisation de l'Inventaire des particularités lexicales du français au Maghreb, coordonnée par Ambroise Queffélec s'inscrit dans le cadre du réseau « Étude du français en francophonie » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF). Notre apport était de contribuer à la réactualisation de la BDLP du Maroc : Banque de données lexicographiques pan francophones, au cours du stage scientifique que nous avons effectué au CIRAL : Centre interdisciplinaire des recherches sur les activités langagières, à l'Université Laval, à Québec au Canada, (août 2003).

et particulièrement grâce aux conseils et remarques de notre directrice de thèse le professeur Leila MESSAOUDI, lors de nos premières rencontres au sein du laboratoire *Langage et Société*. Il convient de signaler que ces rencontres ont été décisives quant à la délimitation de l'objet de recherche et au choix de Tahar Ben Jelloun comme écrivain marocain d'expression française dont l'œuvre romanesque pourrait fournir le fonds du présent travail.

Dans ce sens, en dépassant la question qui ne cesse de nous interpeller, concernant le choix de l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun, sachant que la littérature marocaine d'expression française abonde en écrivains de renom et en textes littéraires célèbres, il est à souligner que ce choix part de considérations objectives que nous détaillerons, ultérieurement[7], en plus des motivations subjectives liées à une fascination personnelle étant une lectrice assidue de Tahar Ben Jelloun depuis plus d'une dizaine d'années.

1- 2- Objet et objectifs de la recherche

L'objet premier de cette recherche est l'étude de la situation du contact de langues à travers l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun, considéré comme l'un des écrivains marocains d'expression française qui ont marqué la production littéraire et culturelle contemporaine marocaine et internationale[8]. Cette situation présente des points de rencontres linguistiques qui présupposent des rapports forcément culturels,

---

[7] Pour expliquer pourquoi nous avons opté pour l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun, nous allons réserver, dans le deuxième chapitre de cette première partie, une section à la présentation de quelques traits définitoires de l'œuvre en focalisant sur les caractéristiques de la langue de l'écrivain qui reflète non seulement son expérience dans le domaine de la psychothérapie et de sa formation en psychologie sociale, mais aussi l'originalité de son écriture qui réside dans les outils linguistiques et langagiers dont il se sert pour rendre compte de la diversité linguistique et culturelle au Maroc et des différentes interactions qui en découlent (*cf.* Le présent travail, pp.85-86).

[8] Outre les marques de distinction internationale que l'écrivain a obtenues pour l'originalité de sa production littéraire, comme le Prix Goncourt pour *La nuit sacrée* (1987) et le Prix International IMPAC obtenu en 2005 pour *Cette aveuglante absence de lumière* (2001), plusieurs de ses romans ont été traduits dans différentes langues, dont *L'enfant de sable* et *La nuit sacrée* dans 43 langues.

faits de mélange, de variation et d'hétérogénéité ; d'un côté, des rapports, particulièrement, entre deux langues et d'un autre côté, ceux entre les cultures qui les véhiculent. Les langues impliquées dans cette étude sont essentiellement le français et l'arabe, qui diffèrent de par leur histoire au Maroc, leurs statuts et leurs fonctions, mais ne cessent d'entretenir des rapports d'échange et de partage. Les autres langues comme l'amazighe, l'espagnol et l'hébreu sont aussi présentes dans cette étude, mais à moindre degré et ce, en raison de la rareté des contextes de leurs usages.

Ainsi, nous voudrions, nous intéresser essentiellement à l'étude des phénomènes tels que l'interférence, l'emprunt, le calque et l'alternance codique en tant que pratiques langagières issues de la situation du contact de langues proposée à l'analyse. L'objectif visé est de décrire et de comprendre le(s) mode(s) de fonctionnement de ces phénomènes quand ils apparaissent dans le contexte littéraire. Loin d'être des comportements langagiers plus ou moins spontanés - comme ceux des interactions verbales de la vie quotidienne - relevant de différentes situations où les langues peuvent être en contact, les phénomènes en question seraient plutôt le fruit d'un travail de création où les effets, nous semble-t-il, sont voulus par l'écrivain. Il s'agit, ainsi, de répertorier les différents types, de relever leurs particularités et d'établir une typologie qui contribuerait à scruter le fonctionnement et la dynamique des pratiques langagières du français dans le domaine du roman marocain d'expression française selon la forme et le niveau d'incidence.

1- 3- Intérêt de la recherche

L'œuvre de Tahar Ben Jelloun a fait l'objet de beaucoup de recherches qui s'inscrivent dans le champ des études littéraires ; il s'agit des travaux de chercheurs de plusieurs contrées du monde, dont nous citons quelques-uns, du Maroc : Baida (1994), Saigh-Bousta (1999), Kamal-Trense (2000) et Raqbi (2011), de la Tunisie : M'henni (1993), de l'Algérie : Griche (2007), de La France :

Bitsa (2003), de La France et de La Roumanie : Gageatu-Ionicescu (2009), de l'Égypte : Farouk (2008) et du Canada : Ben Abdallah (2009).

Aborder cette œuvre, dans une optique linguistique, serait un fait rarissime. À notre connaissance[9], une seule étude, actuellement disponible, a été consacrée à l'œuvre de Tahar Ben Jelloun dans une perspective linguistique. Nous entendons de citer Bourkhis (1995) dont le travail avait pour objet d'étude principal le langage de la connotation sous ses différentes facettes afin de saisir ce que Roland Barthes nomme "*la poussière d'or* " qui ne réside pas dans les sens concrets et immédiats des mots de l'écrivain, mais dans « *leurs périphéries, leurs auréoles, leurs résonnances, leurs splendides ricochets* »[10]. En s'appuyant sur de différents textes de Tahar Ben Jelloun (romans et poèmes confondus), Bourkhis conclut que le langage connotatif chez l'écrivain supplante les signes dénotatifs pour créer son propre langage, un langage inédit et original traduisant le mieux son rapport au monde.

Or, en ce qui concerne la présente recherche, l'intérêt d'étudier la situation du contact de langues à travers les romans de Tahar Ben Jelloun serait, d'abord, de rendre compte de l'interaction du français avec les autres langues du contexte étudié, plus particulièrement avec l'arabe et ce, à partir d'un corpus constitué d'éléments qui ne figurent pas dans le français standard et puis d'examiner comment se réalisent les pratiques langagières dans le domaine littéraire.

---

[9] Lors de la recherche bibliographique que nous avons menée pour répertorier les travaux qui se sont intéressés à l'œuvre de Tahar Ben Jelloun, nous avons pu noter le titre d'une autre référence dont l'intitulé annonce sa vocation linguistique ; il s'agit du travail suivant : MASMOUDI, Ikram (1999), *De "L'enfant de sable" maudit à la statue de chair sanctifiée de "La nuit sacrée" : approche syntaxique, sémantique et pragmatique de deux œuvres de Tahar Ben Jelloun*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. En poussant davantage la recherche, (librairies, bibliothèques et sites d'internet, etc.), nous n'avons pas pu avoir accès au corps du texte de cette référence. Ainsi, par souci de déontologie méthodologique, nous ne l'avons pas citée ni dans le texte du présent travail ni dans la bibliographie.

[10] BOURKHIS, R. (1995), *Tahar Ben Jelloun : La poussière d'or et la face masquée. Approche linguistique,* Paris : L'Harmattan, p. 15.

Nous rappelons, par ailleurs, que la plupart des travaux sociolinguistiques, qui se sont intéressés à l'étude des différentes situations de contact de langues au Maroc, se sont appuyés, généralement, sur les données des travaux du terrain, impliquant des enquêtes quantitatives et / ou qualitatives pour la concrétisation de leur objet d'étude. Nous citons, à titre d'exemple, les travaux de Messaoudi (2003) portant sur la région de Jbala et sur la ville de Rabat, de Bennis (2005) ayant interrogé le contact de langues et de populations sur la plaine de Tadla et de Ziamari (2008) ayant eu pour matériau de travail des conversations enregistrées auprès d'étudiants scientifiques marocains.

Dans ce sens, dès que l'on aborde, dans une optique sociolinguistique, l'analyse du fonctionnement des phénomènes résultant des situations des langues en contact, l'on pense à s'inscrire dans une approche de terrain. Ce qui implique de se déplacer sur le lieu de l'objet de l'enquête (quantitative, qualitatives, etc.) pour la collecte des données ; le corpus constitué, à partir de ces méthodes, est assez souvent oral, pris sur le vif et habituellement spontané. Ceci n'est pas le cas du corpus sur lequel portera notre étude qui présenterait une particularité dans la mesure où elle s'attacherait à rendre compte de la diversité langagière à partir d'un corpus écrit, résultat d'un travail de création, où les effets seraient motivés par l'écrivain : nous présumons qu'il ne s'agit pas de productions effectuées d'une manière spontanée d'une langue à une autre, comme le sont, par exemple, les interactions verbales, mais plutôt de comportements langagiers où les marques des métissages linguistiques et culturels sont très apparentes.

1- 4- Questions de recherche

Partant de la problématique de recherche, nous nous sommes posée une question générale que nous avons précisée en élaborant un ensemble de questions spécifiques. La question générale qui consiste à savoir comment se réalisent les pratiques langagières qui pourraient caractériser le contexte littéraire nous a amenée à nous interroger sur les différents emplois d'emprunts, de calques, d'alternances codiques et d'interférences à travers les romans soumis à l'analyse. En effet, nous

étudierons les pratiques des langues en contact en soulevant un ensemble d'interrogations se rapportant aux phénomènes linguistiques, d'où les quatre catégories de questionnements que nous présenterons dans ce qui suit.

1- 4- 1- Questions sur l'emprunt

Dans l'étude que nous allons consacrer aux emprunts, il nous semble opportun de nous interroger sur le statut de ces " *mots venus d'ailleurs* "[11] pour s'installer et s'implanter dans le français du roman marocain d'expression française. Ainsi, nous allons nous poser un certain nombre de questions qui se rapportent à l'adaptation des emprunts dans la langue d'accueil afin de déterminer leurs différents types, d'étudier leur répartition sémantique et de comprendre leur(s) mode(s) de fonctionnement. Nous essayerons, donc, d'apporter quelques éléments de réponse aux questions suivantes :

(i) Quels sont les niveaux d'adaptation des emprunts répertoriés à travers les romans proposés à l'analyse ? Quels sont les problèmes (d'ordre phonétique / phonologique, syntaxique, morphologique, etc.) qui apparaissent dans le passage d'une langue à une autre ?

(ii) Quels sont les champs sémantiques évoqués par l'emploi de ces emprunts ?

(iii) Dans quels cas, l'adaptation sémantique se traduit-elle par des changements de sens : (restriction, extension, etc.).

(iv) Quels types d'emprunt peut-on répertorier à partir du contexte littéraire étudié ?

---

[11] Nous empruntons l'expression "*mots venus d'ailleurs*" à Henriette Walter en nous référant à son ouvrage intitulé : *L'aventure des mots français venus d'ailleurs.* Dans cet ouvrage, l'auteure relate l'histoire de la langue française dont le fond lexical est constitué par des mots latins et enrichi par d'autres mots venus des quatre coins du monde : du grec, du celtique, de l'Italien, de l'anglais, de l'arabe, etc. grâce aux processus de l'emprunt (v. WALTER, H., (1997), *L'aventure des mots français venus d'ailleurs,* Paris : Robert Laffont).

1- 4- 2- Questions sur le calque

En rappelant le fait que « *les calques ont généralement un caractère savant ou littéraire* »[12], nous nous posons un ensemble de questions afin d'identifier les différents types de calques en relevant leur(s) particularité(s) dans le texte littéraire étudié, tout en essayant de comprendre les motivations de leurs emplois. Ces questions sont les suivantes :

(i) Quelles sont les origines linguistiques des différents emplois du calque qui apparaissent à travers les romans proposés à l'analyse ?

(ii) Quels types de calque peut-on relever à partir de ce contexte ?

(iii) Comment justifie-t-on l'emploi de certaines structures importées de l'arabe, (proverbes, expressions figées, etc.) et traduites littéralement en français ?

(iv) Y a-t-il un rapport entre calque et interférence culturelle ?

1- 4- 3- Questions sur l'alternance codique

Nous nous pencherons sur l'analyse des pratiques de l'alternance codique, en répondant aux questions suivantes :

(i) Quelles sont les modalités d'apparition de l'alternance codique à travers les romans de Tahar Ben Jelloun ?

(ii) Quelles sont les motivations de son emploi en fonction du profil sociolinguistique des interactants ?

(iii) Quelles sont les fonctions de l'alternance codique dans le contexte étudié ?

(iv) Dans un tel contexte littéraire, peut-on relever une ou (des) particularité(s) caractérisant l'emploi de ce procédé ?

---

[12] DEROY, L., (1956), *L'Emprunt linguistique*, Paris : Les Belles Lettres, p.216.

1- 1- 4- Questions sur l'interférence

Pour mettre en évidence les différents modes de réalisation de l'interférence linguistique dans le contexte littéraire, nous avons formulé les questions suivantes :

(i) Comment se réalise l'interférence dans les romans de Tahar Ben Jelloun ?

(ii) Quels sont les types d'interférence identifiés dans ce contexte littéraire ?

(iii) Quelle occurrence interférentielle se réfère-t-elle à quelle réalité culturelle marocaine ?

1- 5- Hypothèses de travail

Pour mener à bien notre travail et mieux analyser et interpréter le(s) mode(s) de fonctionnement des phénomènes linguistiques concernés par cette étude, nous avons formulé les hypothèses de travail suivantes :

1- Le recours à l'emploi des phénomènes linguistiques constitue l'une des formes d'appropriation de la langue française par un écrivain doté d'une compétence bilingue et d'une originalité[13] stylistique qui marquerait un certain dynamisme du français standard ;

---

[13] Par rapport à l'originalité stylistique chez un écrivain, nous citons un extrait de la lettre de Marcel Proust à Madame Straus ; cette lettre du 3 février 1908 où il disait : « *Cette idée qu'il y a une langue française, existant en dehors des écrivains, et qu'on protège, est inouïe. Chaque écrivain est obligé de faire sa langue comme chaque violoniste est obligé de faire son "son" […]. Mais (les écrivains) ne commencent à écrire bien qu'à condition d'être originaux, de faire eux-mêmes leur langue. La correction, la perfection du style, existe mais au-delà de l'originalité, après avoir traversé les fautes, non en deçà […] car on ne fait bonne figure auprès des écrivains d'autrefois qu'à condition d'avoir cherché à écrire tout autrement. Et quand on veut défendre la langue française, en réalité on écrit tout le contraire du français classique* » (v. PASCAL. A. I., (1996), *Céline et Proust : correspondances proustiennes dans l'œuvre de L.-F. Céline*, Summa Publications, p.43).

2- Les phénomènes soumis à l'analyse sont un moyen de transfert culturel dans la mesure où ils permettent de mettre en exergue des référentiels propres au contexte marocain local par le truchement de la langue française, et par conséquent de faire connaître la culture marocaine et ses spécificités au monde francophone ;

3- Ces phénomènes, s'ils émanent d'un choix réfléchi pour concrétiser les préoccupations de l'écrivain à la recherche d'un outil de communication efficace, sauraient entretenir les uns avec les autres des liens de complémentarité et des rapports de convergence pour révéler des marques identitaires locales ;

4- L'étude des phénomènes linguistiques permet de mettre en lumière l'une des situations où les langues en présence au Maroc sauront coexister d'une manière pacifique dans une mutuelle interdépendance et complémentarité, abstraction faite de la complexité qui semble caractériser la diversité du paysage linguistique marocain et les rapports de force dictés par les «*différents champs sociopolitiques et ethno-linguistiques à l'œuvre dans la société marocaine* »[14].

1- 6- Cadrage théorique et méthodologie

Toute étude menée dans un cadre académique aspirant à se hisser à un niveau scientifique doit s'inscrire dans un cadre théorique déterminé en fonction de son objet et de ses objectifs. Dans ce sens, le cadrage théorique permet de situer l'étude par rapport aux travaux précédents qui s'inscrivent plus ou moins dans la même lignée de recherche. Il permet, également, de présenter les différents courants disciplinaires qui se trouvent liés à la problématique générale et les notions théoriques auxquelles fera appel la méthodologie. Il assure, par ailleurs, une cohérence du texte tout en faisant concorder entre ses différents composants.

[14] IBN EL FAROUK, A., (2002), « Questions de sociolinguistique marocaine », in *L'avenir des langues au Maroc,* IBN EL FAROUK, A., (cord.), Mohammedia : Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, série colloques n°14, p.12.

Ainsi, nous comptons, ici, présenter le cadre théorique dans lequel nous inscrivons notre étude en soulignant comment nous avons été amenée à établir une combinaison entre les différentes approches qui se rapportent à la problématique du contact de langues concernée par cette étude.

Par ailleurs, il importe de signaler que la présentation des caractéristiques définitoires de l'interférence, de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique fera le corps d'un chapitre consacré aux notions théoriques et leurs approches appropriées. Certains éléments théoriques seront précisés dans la deuxième partie et ce, suite aux caractéristiques qui ressortent de l'analyse du corpus.

1- 6- 1- Le cadrage théorique

Au cours du traitement de la problématique du présent travail, nous nous sommes retrouvée devant un foisonnement de champs disciplinaires en relation avec notre objet d'étude, d'où la difficulté ressentie, tout au début, de cerner le cadre théorique susceptible de rendre compte de la diversité des phénomènes linguistiques étudiés et de la complexité du contexte où ils sont mis en pratique.

Ainsi, il nous a paru nécessaire de faire appel à plusieurs approches qui se trouvent liées de près ou de loin à la problématique sociolinguistique des langues en contact, qui « *constitue désormais un champ disciplinaire à part entière ouvert aux aspects sociaux, psychologiques et linguistiques des situations de contact* »[15].

Dans ce sens, l'étude de la situation de contact - sur laquelle porte le présent travail - et des phénomènes linguistiques qui en résultent nécessite une approche multidisciplinaire qui tient compte de plusieurs dimensions, en particulier les dimensions sociolinguistiques, linguistiques et interactionnelles. Ainsi, dictée par la nature de l'objet premier de cette recherche, notre étude se place principalement

[15] *Cf.* Le descriptif de l'ouvrage de SIMONIN, J., et al. (2013), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, (dir.), Lyon : École normale supérieure de Lyon, coll. « Langages », 2013 : http://catalogue-editions.ens-lyon.fr/fr/livre/?GCOI=29021100573150 (consulté le 26 avril 2014, à 22h00).

dans une optique sociolinguistique et reste pour autant ouverte sur des entrées historiques, didactiques et même parfois psycholinguistiques.

De surcroît, nous pouvons prétendre que cette recherche peut s'inscrire, aussi, dans le cadre d'*une théorie sociolinguistique globale de la pluralité des pratiques linguistiques*[16]*,* qui s'intéresse, entre autres, aux pratiques ordinaires, aux situations didactiques ou encore aux expressions littéraires. Nous empruntons à cette approche quelques principes qui semblent être en adéquation avec notre objet de recherche. Ces principes sont les suivants :

- Décrire les pratiques langagières […] littéraires […] en mettant en évidence les expressions francophones dans leurs contacts avec les autres pôles linguistiques ;
- Comparer ces pratiques afin d'évaluer les continuités et / ou ruptures dans les diverses situations sociolinguistiques ;
- Dégager les particularités de l'expression francophone dans l'espace sociolinguistique et socioculturel étudié et son implication dans les constructions identitaires locales.

1- 6- 2- La méthodologie

La démarche méthodologique qui va être adoptée tient compte de la nature de la problématique générale de cette étude afin de construire un corpus approprié. Pour qu'elle soit pertinente, nous avons essayé de l'ajuster aux questionnements posés et aux objectifs recherchés. Ainsi, l'activité du terrain se trouve quasiment exclue au début. En revanche, une recherche documentaire a constitué la première étape du recueil des données. Nous avons procédé à une revue de littérature du contexte littéraire étudié[17] pour pouvoir orienter le choix du corpus.

---

[16] BLANCHET, Ph. et TALEB-IBRAHIMI, Kh., (2008 [2009]), *Plurilinguismes et expressions francophones au Maghreb,* (dir.), Cahiers de Linguistique, numéro 34/1, (éd.), EME Editions, pp. 3-7.

[17] Dans le deuxième chapitre, nous allons présenter le contexte littéraire étudié à savoir l'œuvre de Tahar Ben Jelloun.

En effet, le corpus sur lequel portera ce travail fait partie de ce qui est appelé, dans le domaine des sciences humaines et sociales, le corpus préexistant[18] à la recherche, dont fait partie le corpus littéraire. Il y a lieu de signaler, ici, que l'intérêt que nous portons au corpus de littérature marocaine d'expression française ne date pas d'hier. Cela remonte à l'année 1999/2000 où il nous a été programmé dans le cadre du cursus universitaire d'étudier le roman de Tahar Ben Jelloun : *Moha le fou Moha le sage*. C'était la période où nous avons lu pour la première fois un roman marocain produit en français, mais, à la différence des romans de littérature française que nous avons pris l'habitude d'étudier - comme ceux d'Émile Zola, d'Honoré de Balzac, de l'Abbé-Prévôt, etc. - ce roman présente une thématique assez particulière avec un style qui nous paraissait à l'époque, tantôt bizarre et opaque, tantôt ludique et surprenant. Des mots de l'arabe introduits dans le texte français et des structures langagières importées de la culture populaire orale et transposées sans le moindre souci de choquer le lecteur non averti, comme nous l'étions au début avant d'en comprendre la finalité littéraire. Notre intérêt pour ce type de texte littéraire s'est accru à partir de l'année 2002 lorsque nous avons entamé un projet de recherche portant sur le français en usage au Maroc, dont une partie a été consacrée à la constitution d'un inventaire des particularités lexicales du français écrit et parlé au Maroc[19]. Depuis, nous avons retenu que la littérature sert non seulement à illustrer les articles d'un inventaire lexical mais aussi à refléter la complexité des pratiques langagières à travers l'emploi de locutions et d'expressions spécifiques aux réalités culturelles de la société que la dite littérature cherche à décrire. Ce constat a été enrichi et reformulé d'une manière académique pendant les discussions menées lors des séances de travail avec notre directrice de thèse. C'est ainsi que nous avons été amenée à nous interroger sur les différents modes de réalisation de la langue française dans le contexte littéraire marocain d'expression

---

18 Dans une définition transdisciplinaire relevant du domaine des sciences humaines et sociales, le corpus est conçu comme « *un ensemble d'éléments issus du réel, appelés « observables », enregistrés, médiatisés ou préexistant* (*corpus littéraire, documents vidéos…) qui sont recueillis puis sélectionnés et organisés pour constituer la base d'une analyse scientifique »* (v. PATRASCU, M. et al. (2011), *Corpus et méthodes : Épistémologies critiques et appropriations multidisciplinaires,* (dir.), Paris : L'Harmattan, coll., Espaces discursifs, pp. 35- 36).

19 *Cf.* note**6**, p. 28.

française et le rôle qu'elle assure dans la favorisation des constructions identitaires locales.

Notre choix de l'œuvre de Tahar Ben Jelloun répond à des considérations objectives diverses. En plus d'être un écrivain marocain d'expression française qui sait décrire son milieu d'origine en relatant les faits réels de la société marocaine dans ses contradictions et ses concordances, Tahar Ben Jelloun est doté d'une notoriété internationale, notamment depuis la parution de son roman *La nuit sacrée* (1987) qui lui a valu le Prix Goncourt. Traduite dans plusieurs langues, l'ensemble de son œuvre romanesque rejoint des lecteurs à travers le monde tout en marquant de son empreinte les autres langues, cultures et civilisations.

Ainsi, il nous a paru pertinent de nous intéresser à l'œuvre romanesque de cet écrivain, surtout qu'elle a rarement fait l'objet d'étude des travaux qui s'inscrivent dans une optique linguistique. S'ajoute à ceci, la place qu'occupe cette œuvre par rapport au questionnement de la présente recherche ainsi que l'originalité dont fait preuve Tahar Ben Jelloun en exploitant les formes langagières de son pays d'origine. Toutefois, une motivation personnelle y prend part également.

Nous avons axé notre intérêt sur le roman[20] parce qu'il est le genre littéraire où se traduit le plus nettement la structure d'une société et où l'écrivain recopie les rapports sociaux de son temps. Il est, aussi, le genre qui se prête le plus à rendre compte de la diversité du réel en intégrant les "*faits et les effets des langues*" pour refléter le plurilinguisme du monde, comme cela a été évoqué par Gauvin (1999) : « *avec le foisonnement du roman, le plurilinguisme commence à se faire remarquer dans la littérature au point où, comme l'affirme Bakhtine, le plurilinguisme devient*

[20] Nous appuyons notre choix du roman au détriment des autres genres littéraires (poésie, théâtre, essai, etc.) par le fait qu'il est le genre qui « *peut aussi bien traduire la réalité que la trahir. […] il est le mode d'expression artistique dont les relations avec cette réalité sont les plus amples et les plus précises : […] les œuvres de Balzac, de Proust ou Joyce, auront retranscrit, chacun en son temps, une somme de rapports sociaux, et surtout le clavier des langages d'une zone sociale »* (v. ALBIN. M., *op.cit.*, p. 627).

un des traits définissant le roman »[21]. Il importe de signaler, dans ce sens, que nous nous sommes intéressée aussi à quelques types de récits considérés le plus souvent comme romans "vu leur aspect fictionnel et leur caractère narratif.

Par ailleurs, les romans de Tahar Ben Jelloun, en plus de relater des faits réels de la société en s'inspirant d'expériences vécues, se font une place considérable dans le questionnement qui nous préoccupe et se prêtent mieux aux contacts langagiers pour reproduire les spécificités de la pluralité linguistique et culturelle au Maroc.

Ainsi, le corpus[22] est constitué d'un ensemble hétéroclite de mots, de locutions et d'expressions relevés à partir de dix-huit œuvres romanesques : *Harrouda* (1973), *La réclusion solitaire* (1976), *La plus haute des solitudes* (1977), *Moha le fou, Moha le sage* (1978), *La prière de l'absent* (1981), *L'écrivain public* (1983), *L'enfant de sable* (1985), *La nuit sacrée* (1987), *Jour de silence à Tanger* (1990), *Les yeux baissés* (1991), *La soudure fraternelle* (1994), *L'homme rompu* (1994), *Les raisins de la galère* (1996), *La nuit de l'erreur* (1997), *Cette aveuglante absence de lumière* (2001), *Partir* (2006), *Sur ma mère* (2008) et *Au Pays* (2009).

Les données recueillies, à travers ces romans, révèlent une diversité considérable qui reflète la variation des pratiques langagières dans le contexte littéraire étudié. Ces données ont fait l'objet de plusieurs opérations : tri, sélection, répartition, transcription, traduction, etc., parmi d'autres procédures envisagées pour la constitution d'un corpus approprié. Dans le quatrième chapitre de cette partie, nous décrirons les différentes étapes suivies pour constituer le corpus sur lequel nous allons appuyer notre analyse.

---

[21] GAUVIN, L. (1999), *Les langues du roman : du plurilinguisme comme stratégie textuelle*, (dir.), Montréal : Les Presses universitaires de Montréal, col. Espaces littéraires, p.130.

[22] Vu la particularité du corpus sur lequel porte le présent travail, due à la diversité de ses composantes (emprunt, calque, alternance codique), nous avons estimé nécessaire de consacrer un chapitre entier à la présentation du corpus et à la description des procédures adoptées pour sa constitution impliquant les phases de la sélection, de l'organisation et du classement, entre autres (*cf.* Chapitre 4 de la première partie, pp. 125-137).

1- 6- 3- L'interview semi-directive avec l'écrivain

Pour enrichir le questionnement qui nous occupe par rapport à la problématique de cette étude, il nous a paru nécessaire de partir à la quête de plus d'éclairage auprès de l'écrivain lui-même. Nous avons opté pour une méthode qualitative[23] pour approfondir l'analyse des données déjà recueillies. Ainsi, vu la nature de l'objet d'étude, nous avons déterminé le type de la méthode appropriée : comme technique d'enquête, l'entretien semi-directif serait le mieux adapté au contexte d'étude afin d'apporter des précisions au sujet de la recherche.

Pour ce faire, deux étapes ont été prévues : la préparation et la réalisation. Dans une première étape, nous avons élaboré un guide d'entretien pour une interview semi-directive afin de pouvoir gérer le déroulement de la discussion au cas où la personne enquêtée anticiperait sur une question ou dépasserait une autre. Il s'agit d'un guide qui définit préalablement les thématiques à aborder et contient des questions qui portent sur les points dont nous voudrions approfondir l'analyse. Ces questions sont ouvertes, en majorité, et s'articulent, particulièrement, autour de l'emploi des emprunts et des calques comme étant les manifestations les plus apparentes du contact de langues à travers les romans soumis à l'étude.

La deuxième étape consiste en la réalisation de l'interview. Étant informée que Tahar Ben Jelloun allait intervenir dans des conférences programmées au Salon International de l'Édition et du Livre à Casablanca (2014), nous avons essayé de le contacter via Facebook afin d'introduire le contexte de l'interview et lui demander un rendez-vous. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de présenter le cadre dans

---

23 Pour appuyer le recours à une méthode qualitative, nous nous référons à El Harras (2002) pour qui « *l'analyse du qualitatif permet de mieux comprendre les phénomènes étudiés, contribue à mieux élucider les motivations, perceptions et attitudes* […], *et ouvre la voie à l'analyse du sens et de la signification des choses* ». L'auteur précise, par ailleurs, l'utilité des ces méthodes en soulignant que « *leur utilisation est souhaitable lorsqu'il s'agit de susciter un témoignage sur une séquence de la vie sociale ou une période de l'histoire, et lorsqu'il s'agit de connaître le « vécu » des individus, des familles et des groupes, ou de connaître ce que Stendhal avait appelé les « petits faits vrais* » (v. EL HARRAS, M. (2002), *Les méthodes qualitatives en sciences sociales*, (cord.), Rabat : Publications de la Faculté des Lettres - Rabat, pp.9-10).

lequel s'inscrit notre travail et la problématique abordée pour motiver l'écrivain à accepter notre demande d'interview[24]. Ayant eu son consentement, nous nous sommes rendue au Salon International de l'Édition et du Livre à Casablanca, le 18 février 2014 pour réaliser l'interview. L'entretien s'est bien déroulé, malgré quelques perturbations dues aux interventions incessantes de certains journalistes pour s'accaparer l'attention de l'écrivain.

Or, lors d'une séance de travail avec notre directrice de thèse, en discutant un certain nombre de points à propos de l'avancement de notre recherche y compris le sujet de l'interview, le professeur Leila Messaoudi nous a fait comprendre qu'il serait plus judicieux d'avoir l'authentification de l'écrivain sur ses propos pour pouvoir le citer, comme le recommandent d'ailleurs les normes des enquêtes en sciences humaines et sociales. Suite à cette recommandation, nous avons essayé plusieurs moyens pour entrer en contact avec Tahar Ben Jelloun (e-mail, Facebook, téléphone, etc.), mais nous n'avons pas réussi à le joindre.

Par ailleurs, ayant appris qu'il a monté sa première exposition picturale au Maroc et ce, du 26 avril au 26 mai 2014, à la galerie Tindouf à Marrakech[25], nous avons décidé d'y aller pour le rencontrer. Mais, nous l'avons pas trouvé vu son hâtif déplacement à l'étranger.

Par contre, nous avons profité de notre présence à la galerie Tindouf pour discuter avec Mme Hadia Temli, la directrice[26] de cette galerie, de l'objet de notre

---

[24] Par souci de précision et de pertinence, nous avons tenu à présenter le guide d'entretien contenant les questions que nous avons posées à Tahar Ben Jelloun dans ce même chapitre, au lieu de le placer en annexe (*cf.* p. 44).

[25] Nous tenons à remercier Mme Ilham Bouhadane et son mari M. Mohammed Zhar, Secrétaire Général de la province de Kalaat Sraghna pour les efforts qu'ils ont déployés à avoir des informations à propos du séjour de l'écrivain à Marrakech auprès de la délégation du Ministère de la culture de la même ville.

[26] Un grand merci à M. Anass Basguerss de nous avoir facilité le contact avec Mme Hadia Temli qui nous a informée que Tahar Ben Jelloun s'est envolé au Pérou et nous a aidée à avoir l'authentification de l'écrivain. Nous allons joindre, en annexe, le message électronique de Tahar Ben Jelloun contenant ses réponses sur les questions de l'interview (*cf.* annexes, pp.415- 421).

visite et de la finalité de notre travail de recherche. Ainsi Mme Temli a proposé de nous servir d'intermédiaire avec l'écrivain afin d'avoir son authentification en procédant pat mail : comme elle peut le joindre au téléphone, elle l'a mis au courant de notre visite et lui a soumis les questions de l'interview par e-mail en lui demandant d'y répondre. En recevant les réponses sur sa boîte électronique, Mme Hadia nous les a transférées, elle aussi, par e-mail le 10 juin 2014.

Guide d'entretien pour une interview avec l'écrivain

1- **Dans vos romans, vous employez, régulièrement, des mots de l'arabe et occasionnellement d'autres de l'amazighe, de l'espagnol ou de l'hébreu, comment vous expliquez cet emploi ?**

2- **Comment vous justifiez l'emploi d'un mot de l'arabe dont l'équivalent est disponible au français ?**

3- **Des structures importées de l'arabe comme les proverbes, par exemple, apparaissent dans vos romans sans annotation éclairant leur sens dans la langue d'origine, quelle est l'intention derrière ce type d'emploi ?**

4- **Face à ces emplois, peut-on évoquer des enjeux identitaires ?**

5- **S'agit-il d'une intention de marquer un effet de style ou d'une recherche esthétique?**

1- 7- Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté la problématique générale de la recherche à partir des points différents et complémentaires. Nous avons délimité l'objet de travail en fonction des objectifs escomptés et ce, conformément à la nature de la recherche et de son contexte et domaine d'investigation.

Ainsi, nous avons essayé de mettre en valeur l'intérêt d'aborder la question du contact de langues à partir d'un corpus littéraire écrit. Les questions de recherche divisées en quatre catégories d'interrogations portent sur les différents emplois des phénomènes proposés à l'analyse dans le contexte littéraire. D'où les hypothèses émises pour répondre à ces questions et le cadrage théorique délimité pour inscrire la recherche dans l'approche sociolinguistique et dans des approches plus ou moins apparentées à l'objet de travail. Des éléments méthodologiques ont été, en outre, adoptés pour la constitution d'un corpus approprié.

Cela dit, nous aurons, à présent, la possibilité de présenter le contexte et le domaine d'investigation où il sera question d'apporter des éclairages sur la situation linguistique au Maroc en mettant en valeur et à l'unisson des éléments de l'histoire, de la linguistique et de la littérature. Un creuset prometteur quoique nourri d'éléments hétéroclites !

CHAPITRE 2

Contexte et domaine d'investigation

2- 0- Introduction

« L'histoire […] consiste à méditer, à s'efforcer d'accéder à la vérité, à expliquer avec finesse les causes et les origines des faits, à connaître à fond le pourquoi et le comment des événements ».

IBN KHALDOUND[27]

À l'image des pays du bassin méditerranéen, le Maroc est un véritable creuset de cultures, de langues et de littératures. Il est un univers chargé d'une histoire millénaire qui ne cesse de se dessiner sous nos yeux jusqu'à nos jours. Cette histoire qui est à l'origine de la diversité linguistique actuelle est une source de richesse et non un danger pour l'unité nationale d'un pays comme le Maroc, comme le pense, d'ailleurs, Quitout[28]. Elle permet de cerner les événements, de saisir les

---

[27] IBN KHALDOUN, cité par GOUMEZIANE, S. (2006), *Ibn Khaldoun. Un génie maghrébin 1332-1406*, Casablanca : Eddif, p.39.

[28] En entreprenant d'étudier le paysage linguistique au Maghreb, Quitout (2007) évoque l'histoire de ses langues depuis les origines jusqu'à nos jours et avance que « *Depuis le moyen Âge, le Maghreb connaît un lent processus d'arabisation linguistique qui s'est accélérée au lendemain des indépendances. Les États naissants se sont définis et se définissent toujours constitutionnellement comme arabes et musulmans. Du coup, jusqu'à très récemment, la langue berbère n'avait aucune place ni dans le discours politique officiel, ni dans la pratique institutionnelle. La diversité linguistique était dès lors considérée comme un* ***danger pour l'unité nationale et un germe de division*** *».* (*id., Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours : l'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie*, Paris : L'Harmattan, pp.13-15). Cette position nous rappelle en partie et en somme le texte du « *dahir berbère* » du 16 mai 1930, établi sous le régime du protectorat français au Maroc, instaurant une division ethnique entre les Arabes et les Berbères pour renforcer la position de la politique coloniale. (*Cf. Bulletin officiel de l'Empire chérifien - Protectorat de la République française au Maroc,* n° 918, 30 mai 1930, p. 652 : http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/Bo/bulletin/Fr/1930/BO_918_Fr.pdf (consulté le 11 janvier 2014, à 10h00)). Ainsi, nous nous demandons en quoi la diversité linguistique serait une source de dissidence dans un pays comme le Maroc, qui, tout en ayant été le berceau de plusieurs civilisations (phénicienne, romaine, vandale, byzantine, arabe, amazigne, etc.) a vécu la coexistence de plusieurs populations et la succession de diverses dynasties (Idrissides, Almoravides, Almohades, Mérinides, Wattasides, Saâdiens et Alaouites) et de leurs langues et cultures respectives. En remontant à plus

détails de chaque fait et, en effet, de mieux comprendre les différentes situations linguistiques au Maroc, dans leurs rapports avec d'autres composantes culturelles comme la littérature.

Ainsi, pour présenter le contexte et le domaine d'investigation du présent travail, nous allons aborder des éléments historiques qui nous permettraient de comprendre le pourquoi et le comment de la présence de chaque langue en soulignant les nouveautés qui pourraient marquer l'avenir des langues au Maroc. Cette ouverture sur l'histoire nous offrirait, en outre, l'opportunité de donner un aperçu de la littérature marocaine d'expression française en saisissant les circonstances de sa genèse et les mouvances qui l'ont caractérisée. Par ailleurs, nous allons nous arrêter sur les traits définitoires de l'œuvre de Tahar Ben Jelloun pour comprendre son écriture littéraire en ce qui concerne le choix de la langue utilisée et les thématiques abordées.

2- 1- Les langues en présence au Maroc

Une présentation succincte de la situation linguistique au Maroc serait nécessaire pour la thématique de notre recherche. Nous allons rappeler les

---

de quatorze siècles auparavant, nous rappelons que le soutien des tribus amazighes, les Awraba, accordé à Idriss bnou Abdellah, rescapé de la bataille de Fakh, ayant eu lieu au Hidjaz en 785 de l'ère chrétienne (169 de l'Hégire) est un bon exemple de la cohabitation des populations amazighes et arabes au Maroc qui ne date pas d'hier. Après, ce sont les autres tribus amazighes du Maghreb extrême *(Al-Maghrib al-Aqsā*, le Maroc actuellement) : les *Ṣanhāja Branès*, les *Meknassa*, les *Zouāgha Grāwa*, etc., qui ont consolidé la fondation de l'émirat idrisside et ont prêté allégeance à Idriss Ier en faisant de lui l'imam, le commandeur de la direction du culte, de la guerre et des affaires de justice (v. KABLY. M., (2011), *Histoire du Maroc. Réactualisation et synthèse*, (dir.), Rabat : Publication de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, pp.157-161). L'histoire enregistre d'autres exemples de cohésion des différentes composantes du peuple marocain et de la cohabitation de ses langues et ses cultures. Aussi nous permettons-nous de dire qu'une telle division, celle dont parle Quitout, si division il y a, ne trouverait pas lieu d'exister grâce à la démocratisation des droits et la répartition des richesses que le Maroc entreprend de réaliser.

principaux critères qui caractérisent le paysage linguistique marocain afin de nous aider à comprendre les différentes situations de pluralité linguistique, notamment celles relatives à la place conférée à la langue française.

Ainsi, nous pouvons nous référer à plusieurs travaux puisque la littérature de ce sujet abonde en études et monographies, en particulier celles qui s'inscrivent dans une optique sociolinguistique. L'on peut citer, donc, Zafrani (1967, 1998), Youssi (1989, 1992, 2013), Boukous (1995, 1996, 1999, 2012), Lévy (1996, 2013), Benzakour (2000a) et Messaoudi (2002, 2003, 2010, 2013, 2014).

Le Maroc[29] est un paysage où les langues cohabitent, coexistent et interagissent dans une mutuelle complémentarité. Il est à distinguer deux grandes catégories de langues : d'une part, les langues nationales comprenant l'arabe et l'amazighe[30] et d'autre part, les langues étrangères, à savoir le français et l'espagnol, auxquelles s'ajoute l'anglais dont les conditions de présence diffèrent des deux précédentes.

2- 1- 1- Un aperçu historique

Vu le caractère interdisciplinaire de la réflexion qui sous-tend cette recherche, il ne serait pas sans intérêt de faire une présentation à caractère historique des langues au Maroc. La prise en compte d'une perspective historique nous permettrait de mieux comprendre la complexité du champ du contact de langues et de rendre plus intelligibles l'explication et l'interprétation des pratiques langagières répertoriées

[29] À la différence des autres pays de l'Afrique du Nord, le Maroc (*Al maghrib al aqsa*) n'a jamais connu une occupation étrangère avant 1912 (Protectorat français). En revanche, grâce à la succession de plusieurs dynasties arabes et amazighes (*cf.* note *supra*), l'on pourrait avancer que les langues au Maroc ont connu une histoire de présence assez particulière.

[30] L'Amazighe est une dénomination récente de ce que l'on appelait traditionnellement le *berbère* dans la dialectologie occidentale ; cette appellation est attestée par l'IRCAM "Institut Royal de la Culture Amazighe" fondé en 2001 conformément au Dahir chérifien n° 1-01-299 : http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=ircam&rd=18 (consulté le 14 mars 2012, à 23h00).

pour notre étude. Ainsi, nous allons donner un aperçu de la genèse des langues au Maroc en les présentant par leur ordre historique d'apparition.

2- 1- 1- 1- L'amazighe

L'amazighe, appelé, traditionnellement le *berbère* (groupe libyco-berbère, dit aussi afro-asiatique) serait une langue hamitique[31] qui appartient au groupe des langues chamito-sémitiques[32]. Il est considéré comme « *la langue la plus anciennement attestée dans le pays et au Maghreb en général* »[33] et, en effet, comme la langue des autochtones, celle des premières populations qui se sont installées, d'après les protohistoriens, en Afrique du Nord dès l'époque néolithique sur une aire géographique s'étendant de la Méditerranée jusqu'au Niger et le Mali et de l'Océan Atlantique à la frontière égypto-libyenne.

Pour ce qui est de l'histoire écrite de cette langue, des documents archéologiques de l'Égypte ancienne affirment l'existence des traces scripturales amazighes qui remontent à plus de 5000 ans. Retrouvées dans des inscriptions libyques, ces traces se rapprochent - selon ces documents - du *tifinagh*, alphabet des Touareg du Sahara. Toutefois, il s'est avéré que des textes amazighes ont été aussi transcrits avec « *les caractères des langues dominantes, alphabet latin ou caractères arabes*. *Mais dans les deux cas, il a été nécessaire de recourir à des*

---

[31] Hamitique ou hamite réfère, généralement, à *Ham* - fils de Noé - dont les descendants constitue une lignée parallèle avec les sémites, les descendants de Sem (v. Chrétien., J.P., et Kabanda., M. (2013), Paris : Editions Belin, par RIGAUD Christophe : http://afrikarabia.com/wordpress/rwanda-racisme-et-genocide-lideologie-hamitique/, consulté, le 11 décembre 2013, à 20h00).

[32] Par Chamito-sémitique, on désigne une importante famille de langues d'Asie et d'Afrique qui renvoie dans la Genèse (premier livre de la Bible) à la postérité des fils de Noé *Ham* et *Sem*. Selon la documentation remontant au IVème millénaire, le chamito-sémitique est la famille de langues la plus anciennement attestée, qui recouvre un domaine géographique inchangé au cours de l'histoire : nord de l'Afrique avec l'Égypte, le Proche-Orient avec la presqu'île arabique et d'autres (v. COHEN, D., « chamito-sémitique (langues) » dans *Encyclopædia Universalis*, 2008, vol. 5, pp. 495-496).

[33] BOUKOUS, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques,* Rabat : Publications de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines, p.17.

signes supplémentaires car le berbère comporte des phonèmes qui n'existent ni dans les langues romanes ni en arabe »[34].

L'amazighe se manifeste principalement via trois variétés régionales couvrant Des aires dialectales dont les limites frontalières ne sont pas toujours certaines. Il s'agit des variétés suivantes :

- Le *tarifit* ou rifain, parlé dans la région du nord-est, en particulier dans la chaîne du Rif, « *auquel il doit d'ailleurs son nom. […]* [et] *couvre donc un aire montagneuse qui s'étend au nord et au sud du couloir de Taza* »[35]. Les principales tribus qui utilisent ce parler sont les *Temsamane,* les *Ayt Touzine*, les Ayt Ouaryaghel, etc. Parmi les villes où cette variété est parlée, nous citons Nador et Hoceima et les deux présides Ceuta et Melillia ;

- Le *tamazight*, parlé dans le Moyen Atlas, dans la partie septentrionale du Haut Atlas et dans la région du sud-est. Il relève du domaine de plusieurs tribus dont principalement *Ayt Ourayne*, *Ayt Seghrouchen*, *Ayt Youssi*, *Ayt Atta*, *Zayyane*, etc. Nous citons comme villes où cette variété est employée : Meknès, Azrou et Khénifra

- Le *tachelhit*, parlé dans la partie méridionale du Haut Atlas et la région du sud-ouest. Les communautés utilisant cette variété sont nombreuses : Ihahane, Ida Outanane, Ayt Baâmrane, Idemsiren, Isoukan, etc. Les principaux centres urbains où ce parler est utilisé sont Agadir, Tiznit et Taroudant.

2- 1- 1- 2- L'hébreu

L'hébreu est une langue qui appartient à la grande famille des langues sémitiques[36], plus particulièrement à sa branche du nord-ouest. Il est apparenté

[34] BENZAKOUR, F. et al., *op. cit.,* p. 64.

[35] *Ibid.*, p.64.

[36] *Cf. Encyclopædia Universalis*, 2008, vol.11, p. 578.

au phénicien avec lequel il constitue le rameau cananéen. L'histoire de présence de cette langue au Maroc est liée à celle de la communauté juive qui remonte à deux millénaires[37] auparavant. Cette communauté, renforcée par l'arrivée des migrants juifs d'Espagne, y est restée présente jusqu'au VIIème siècle. Avec l'avènement de l'Islam, la communauté juive obtient le statut des *dhimmis*[38] et vit sous la protection des musulmans. Elle connaît, depuis, des variations démographiques et politiques jusqu'au XVème siècle où elle a été consolidée par l'arrivée des migrants juifs au terme de la *Reconquista* espagnole.

Selon Zafrani (1967), la population juive au Maroc peut se répartir en trois familles linguistiques[39] : les arabophones, les amazighophones (autrefois berbères) et les hispanophones. À l'intérieur de chaque famille linguistique, il est à distinguer les parlers vivants de la communication quotidienne des parlers traditionnels dont l'usage est réservé aux domaines de la liturgie, de l'enseignement et de la littérature rabbinique. Ainsi, l'hébreu se manifeste à travers les trois parlers suivants :

- Le judéo-marocain (ou judéo-arabe) : parlé par les communautés juives arabophones, est un dialecte citadin dans des villes comme Fès, Salé, Rabat, Essaouira, etc. ;

- Le judéo-berbère : parlé par les communautés juives du Sous (Tiznit, Taroudant, etc.) et de l'Atlas (Tinghir, Demnat, etc.) dont la majorité était bilingue (berbéro-arabophones).

- Le judéo-espagnol : parlé par une catégorie des juifs considérés comme les descendants des anciens expulsés d'Espagne établis au nord du Maroc.

---

[37] ZAFRANI, H., (1998), *Deux mille ans de vie juive au Maroc* : *Histoire et culture, religion et magie,* Paris : Maisonneuve et Larose.

[38] Dans le droit musulman (la charia), le *dhimmi* est un non musulman, juif ou chrétien (des gens du Livre), qui conclut avec les musulmans un pacte selon lequel il vit en paix sous leur protection en contrepartie d'un impôt appelé " *jizyia* " (v. ALBIN. M., (1997), *Dictionnaire de l'islam : Religion et civilisation*, Paris : Encyclopaedia Universalis).

[39] ZAFRANI, H., (1967), « Les langues juives du Maroc », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 4, n°4, 1967, pp. 175-176.

2- 1- 1- 3- L'arabe

La présence de la langue arabe au Maroc a passé par des phases successives[40] dont la première remonte au VIIème siècle de l'ère chrétienne. Elle est introduite avec l'arrivée des troupes de ɛOqba Ibnou Nafiɛ, à la tête de la première conquête musulmane, et peu après, avec celle de Moussa Ibn Noussayr. Pendant cette période, seul le nord-ouest du Maroc était concerné par l'implantation de cette langue. Au IXème siècle, la présence de l'arabe est devenue plus manifeste dès l'édification de la ville de Fès en l'an 808 sous les Idrissides[41] et la construction des centres d'enseignement dont le plus célèbre est la Mosquée Al Quraouiyine bâtie en 859 (245 de l'Hégire) par Fatima Al-Fihria. Bien après, au XIIème siècle, l'introduction des tribus hilaliennes, pendant le règne de Yaɛqoub Al-Mansour[42], et d'autres maɛqiliennes, au XIIIème siècle, sous les Mérinides, a renfoncé davantage la présence de cette langue. Laquelle présence a été consolidée au XVème siècle, avec à la chute de Grenade en 1492 et l'expulsion massive des Andalous vers le Maroc, dans des centres urbains comme Tétouan, Salé, Rabat, Fès, etc.

Ces différentes phases ont favorisé l'émergence de plusieurs variétés de l'arabe au Maroc. Nous essayerons d'en établir une classification[43] en nous référant aux travaux de dialectologie arabe, notamment ceux de Youssi (1989), de Boukous (1995) et de Messaoudi (2003, 2014), entre autres.

---

[40] Cf. MARÇAIS. G. (1946) et TERRASSE. H. (1949), cités par BOUKOUS.A., *op.cit*, p.20.

[41] La dynastie idrisside régnant au Maroc (*A Maghreb al Aqsa*) entre 789 et 985 après J.-C., doit son nom à son fondateur Idriss 1er suite à l'accord qu'il a conclu avec Ishaq b-Muhammad, chef des Awraba (v. KABLY, M., *op.cit*, pp.157-158).

[42] Troisième calife de la dynastie des Almohades, régnant de 1184 jusqu'à sa mort en 1199. Il était connu par ses victoires dont principalement la victoire d'*Al Arak*, d'où son surnom Al Mansour (le Victorieux) et sa passion pour le savoir d'où la construction de plusieurs mosquées, sous son règne, comme La Koutoubia à Marrakech et la Grande mosquée à Salé ; de telles bâtisses ont joué des rôles importants dans la consolidation de la religion musulmane et la propagation de la langue arabe (*ibid.*, pp.170-171).

[43] Cette classification reste discutable parce que fondée sur des considérations ethniques empiriques et non, entièrement, appuyées sur des données intrinsèques.

Tableau 1 : Variétés de l'arabe au Maroc

Variétés de l'arabe	Emplois
Arabe standard	**Liturgique** (enseignement religieux : médersas, zaouïas, écoles de l'enseignement traditionnel ; exercice des rites religieux)
	Littéraire (poésie, roman, etc.)
	Administratif (écrits makhzéniens : lettres d'hommage, de félicitation, de condoléance, etc.)
Arabe marocain	Parler **citadin** des villes traditionnelles à dominante andalouse (Tétouan, Salé, Rabat, Fès, etc.)
	Parler **urbain**[44] en émergence dans des villes comme Rabat et Casablanca
	Parler **montagnard** des Jbalas[45] dans la zone du nord-ouest
	Parler **bédouins** d'origine hilalienne ou maᶜqilienne, comme celui des Zaers[46] dans les environs de Rabat
	Parler **hassani** (réfère à Beni Hassan de la tribu maᶜqilienne) dans le sud (Guelmim, Assa, etc.), dans la plaine de Draâ, jusqu' Oued Eddahab et Saqia Hamra, etc.

2- 1- 1- 4- L'espagnol

L'espagnol a été introduit au Maroc avec la chute de Grenade en 1492, et particulièrement depuis l'installation des Mauresques et des juifs chassés d'Espagne dans des villes comme Fès, Salé, Rabat et Tétouan. Cette présence s'est

[44] Comme traits de distinction entre un parler arabe citadin et un autre urbain, Messaoudi (2014) étudie les parlers de la ville de Rabat et conclut que « *le parler ancien de Rabat comporte des traits andalous dominants, tandis que le nouveau parler urbain de Rabat se caractérise par la dominance des traits ruraux des tribus avoisinantes, en particulier ceux des Zaers* » (v. MESSAOUDI, L., (2014), « Aspects de la sociolinguistique urbaine au Maghreb. De quelques questionnements », in *Langue et territoire. Études en sociolinguistique urbaine*, Boissonneault, Julie et Ali Reguigui (dir.), Sudbury : Université Laurentienne, Série monographique en sciences humaines, vol. 15, 2014, p. 9).

[45] MESSAOUDI, L., (2003), *Études sociolinguistiques*, Rabat : Okad, pp.52-53.

[46] AGUADE, J., (1998), « un dialecte maçqlien : le parler des Zçir au Maroc », cité par MESSAOUDI, L., *op.cit.* p. 46.

renforcée à la fin du XIXème siècle à partir de 1880[47] dans les zones méridionales et septentrionales du pays. Au XXème siècle, le Traité franco-espagnol de Madrid du 27 novembre 1912, instaurant le Protectorat espagnol a favorisé le renforcement de la langue espagnole dans les provinces du Nord et du Sud. Ainsi, l'espagnol est devenu la langue officielle des institutions protectorales et « *fonctionnait comme langue véhiculaire entre les communautés présentes de religion ou de nationalités différentes* » [48].

Après l'Indépendance du Maroc en 1956 et la récupération des provinces du Sud, (Sidi Ifni en 1958 et Sakia El Hamra et Oued Eddahab en 1975), l'espagnol commence à perdre de sa vitalité pour ne garder qu'une présence assez limitée dans les villes frontalières du Nord (Tanger, Tétouan, Nador, etc.) et quelques régions du sud. Il reste, cependant, dominant dans les deux présides de Ceuta et Mélillia encore sous occupation espagnole.

2- 1- 1- 5- Le français

Le français n'a été, institutionnellement, introduit au Maroc qu'avec la signature du Traité de Fès du 30 mars 1912 instaurant le régime du Protectorat. Il est, dès lors, proclamé langue officielle des institutions protectorales et langue d'enseignement dans les établissements français. Après l'Indépendance, les cadres formés dans le système français[49], peu nombreux, par rapport à une population de huit millions environ, ont contribué à maintenir la langue française et la culture qu'elle véhicule. Par ailleurs, bénéficiant d'un statut de fait, le français reste fortement présent dans la vie des Marocains comme une langue d'ouverture et de modernité

[47] L'année 1880 coïncide avec la Conférence de Madrid, ouverte le 19 mai de la même année. Cette conférence a abouti à des accords signés par le Maroc, assurant aux pays européens la liberté de posséder des terres et des biens marocains (v. DE PERETTI, A., (2007), *Deux tiers de siècles de relations franco-marocaines de 1880 à 1946,* Rabat : le Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, pp. 27- 32).

[48] BENZAKOUR, F. et al., *op.cit*. p. 71.

[49] Boukous (1995), en se référant à Brignon et al. (1967), disait que les écoles du système français « *ont formé un certain nombre de cadres marocains dont 3669 titulaires du C.E.P., 519 titulaires du Brevet et 269 bacheliers* » (v. BOUKOUS, A., *op.cit*. p. 23).

qui donne accès aux connaissances technologiques et aux différents domaines de la recherche scientifique et technique.

2- 1- 2- La situation linguistique actuelle

Le Maroc s'est engagé depuis plus d'une décennie dans une panoplie de réformes concernant plusieurs secteurs de développement humain à laquelle prend part la question linguistique sous ses multiples facettes : politique, sociale et éducative. En 1999, la charte nationale d'éducation et de formation a été promulguée pour entreprendre la réforme du secteur éducatif. Parmi ses recommandations majeures, nous citons le renforcement et l'amélioration de l'enseignement de la langue arabe et l'ouverture sur les langues étrangères en tant que complément pour la formation dans les domaines scientifique et technique. L'usage de l'amazighe et de tout autre dialecte local est conseillé pour faciliter l'apprentissage de l'arabe au préscolaire et au primaire. Par ailleurs, il n'est pas à omettre les évolutions que connaît l'arabe marocain suite à la révolution des domaines de l'information et de la communication (internet, audiovisuel, réseaux sociaux, etc.) ; des évolutions qui n'ont amené aucune reconnaissance institutionnelle, mais créent une situation linguistique de plus en plus complexe qui prête à diverses réflexions.

Nous notons, aussi, les changements graduels de la question de l'amazighe suite à sa reconnaissance en tant que langue nationale et puis comme langue officielle. Les retombées de ces changements sur les domaines de l'enseignement, des multimédias et de la vie des Marocains ont abouti à des résultats concrets.

Ainsi, nous allons examiner les nouvelles fonctions que les langues en présence pourraient remplir dans cet espace linguistique pluriel en nous limitant à souligner les nouveautés les plus apparentes à ce propos. Pour ce faire, nous nous proposons de suivre l'ordre d'apparition des langues dans la Constitution 2011, en ce qui concerne les langues officielles (l'arabe et l'amazigne). Pour ce qui est des autres langues, nous allons commencer par le français vu son statut particulier et puis l'espagnol avant d'aborder les autres langues étrangères et l'hébreu.

2- 1- 2- 1- L'arabe

Depuis l'Indépendance en 1956, l'arabe était la seule langue officielle au Maroc. Actuellement, il maintient ce statut et « *demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation* »[50]. Mais, il n'est plus la seule langue bénéficiant d'un statut de droit au Maroc, vu l'institutionnalisation de l'amazighe que nous allons développer *infra*.

Par ailleurs, comme elle est commune à tous les pays arabes, la langue arabe connaît, au Maroc comme pour ces pays, des variétés diverses qui peuvent se décliner, grosso modo, en deux grandes catégories ; l'une comprenant l'arabe standard et ses différents registres d'usage, et l'autre contenant l'arabe marocain avec ses variétés régionales.

2- 1- 2- 1- 1- L'arabe standard

L'arabe standard[51] peut se répartir selon ses différents registres d'usage en un arabe dit classique et un autre dit moderne. L'arabe classique, littéral ou littéraire, doit ces dénominations au fait qu'il obéit aux normes de la langue arabe ancienne, celle de la révélation du Coran et de la propagation de la religion musulmane. C'est un « *système codifié, renforcé par des siècles de tradition écrite : poésie anté-islamique, ouvrages de grammaire, lexiques* »[52]. Cette langue de référence liturgique, qui assure la pérennité de la tradition religieuse et de la culture arabo-musulmane, est utilisée à l'écrit essentiellement dans les domaines de la *charia*, des contrats adoulaires et des recherches académiques à vocation religieuse. À l'oral, elle est utilisée dans les prêches du vendredi et dans l'enseignement

[50] *Constitution Marocaine*, *op.cit.*

[51] Nous devons la classification de l'arabe standard en arabe classique et arabe moderne d'abord à El Gherbi (1993) (v. *id.*, *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc*, Meknès : imprimerie la voix de Meknès, pp.19-25). Cette classification a été reprise, après, par Boukous (1995) et Benzakour et al. (2000a).

[52] BOUKOUS, A., (1979), cité par BENZAKOUR, F., et al., *op.cit.*, p. 67.

religieux, comme les chaires scientifiques des oulémas organisées dans les mosquées. La chaîne Mohammed VI du Saint Coran et la Radio Assadissa, assurent, depuis leur création en 2004, des programmes en arabe classique, comme ceux du chant[53] religieux, de l'orientation et de la prédication religieuse. Du reste, à l'oral ou à l'écrit, aborder l'arabe classique, comme le résume Youssi (2013) est « *une question où l'aspect idéologique (symbolique de « Unité arabe », sacralité de la langue du religieux […] voire la « supériorité » de cette langue classique par l'expression de l'intellection et de la finesse de la pensée scientifique, etc.) a, jusqu'ici, primé sur toute autre considération* » [54].

L'arabe moderne, tel que préfèrent l'appeler plusieurs chercheurs occidentaux dont Monteil (1960)[55], est, comme l'indique son nom, une variante moderne de l'arabe standard qui a dû se moderniser suite à plusieurs processus parmi lesquels nous mentionnons celui de l'arabisation. L'un des moyens logistiques qui a été mis en œuvre pour la concrétisation de ce processus, était la création de l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation[56] (I.E.R.A) en 1960. D'où le recours à créer, par analogie, des mots nouveaux pour décrire des concepts modernes et accompagner le développement des moyens d'information et de communication. Rappelons que la modernisation de la langue arabe n'est pas une affaire récente ou exclusive au Maroc ; elle remonte au début du XIXème siècle avec le mouvement de la renaissance

---

[53] Au Maroc, il y a plusieurs types de chants religieux dont les plus connus sont le *madih (chants élogieux en l'honneur du Prophète Mohammed)* et le *sama^{c}(musique sacrée faite d'invocations entrecoupées de litanies chantées en chœur et accompagnées de musique)* (v. BELHAJ. S. et al., (2014), *Guide des termes techniques des habous et des affaires islamiques*, Rabat : publications du Ministère des habous et des affaires islamiques, pp. 33-48).

[54] YOUSSI, A., (2013), « Impératifs linguistiques, inerties socioculturelles », in *Langage et société,* n°143, 2013/1, pp. 27-28.

[55] BENZAKOUR. F. et al., *op.cit.* p.67.

[56] La politique de l'arabisation adoptée au Maroc au lendemain de l'Indépendance avait pour objectif, selon un document publié par L'I.E.R.A « *de rendre à la langue arabe la place qu'elle avait perdue durant la période coloniale, c'est-à-dire de remplir pleinement son rôle de langue nationale en se réappropriant les fonctions de communication, de formation et de gestion à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie collective* » (v. ABOU ABDOU (1984), cité par BENITEZ FERNANDEZ, M., (2006), « Approcher la politique linguistique au Maroc depuis l'indépendance », in *Estudios de dialectogia norteafrica y andalusí*, EDNA, 10/2006, p.110).

qu'a connu le monde arabe, mené par des intellectuels syriens, libanais, égyptiens et palestiniens pour alléger la structure syntaxique de l'arabe classique et introduire de mots nouveaux pour répondre à des besoins communicationnels contemporains.

Actuellement, cette variété est utilisée à l'écrit dans les secteurs du monde séculier : (presse, littérature, administration, enseignement et recherche scientifique (branches littéraires et juridiques), etc.) et à l'oral dans certaines situations formelles : (discours politiques, débats, journaux télévisés, etc.). Elle est aussi utilisée en diplomatie, comme langue officielle à l'ONU (Organisation des Nations Unies) et comme langue de communication entre les différents pays arabes.

2- 1- 2- 1- 2- L'arabe marocain

Considéré en tant que variété locale de l'arabe, l'arabe marocain, dit *darija*, est la langue qui est utilisée à l'oral et la plus parlée et comprise au Maroc. Bénéficiant d'un statut de fait, l'arabe marocain remplit une fonction véhiculaire et sert de moyen de communication entre Arabophones d'un côté, et entre Amazighophones et Arabophones d'un autre côté. Cette variété non codifiée, plus ou moins spontanée, qui connaît des variations régionales, ne cesse de subir des influences dues aux différentes interactions linguistiques (celles de l'arabe moderne et du français), devenues de plus en plus manifestes grâce aux T.I.C. Outre l'arabe *médian* qui « *emprunte grosso modo sa base phonologique et morphologique à l'arabe dialectal citadin et son lexique à l'arabe standard* »[57], on assiste, comme le fait remarquer Messaoudi (2013c), à l'émergence d'une *koinè* [58] « […] *qui sert à la communication à l'échelle du pays et qui a une visibilité de plus de plus grande dans le paysage urbain (à travers les planches publicitaires) et médiatique - notamment dans la création artistique chez les jeunes (chants, théâtre…*)»[59]. Bien plus, l'usage de l'arabe marocain dépasse les domaines qui relèvent de l'oralité

[57] YOUSSI. A., (1989) cité par BOUKOUS. A., *Société, langues…,* p. 35.

[58] *« On donne le nom de koinè à toute langue commune se superposant à un ensemble de dialectes ou de parlers sur une aire géographique donnée* » (v. DUBOIS.J., et al. (2012), *Le Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage,* Paris : Larousse p. 262).

[59] MESSAOUDI. L., (2013c), « Présentation » in *Langage et société,* n°143, 2013/1, p.7.

et de la culture populaire pour intégrer le processus du développement humain dont l'enseignement est l'un des facteurs majeurs. C'est dans ce sens que la *darija* a pris place au cœur d'un colloque international organisé les 4 et 5 octobre 2013 par la fondation Zakoura-éducation pour aborder la question de la crise de l'enseignement au Maroc. L'une des recommandations formulées au terme de ce colloque est l'adoption de l'arabe marocain (*darija*) à l'enseignement fondamental au lieu de l'arabe standard. Le débat suscité autour de cette question a déclenché une polémique qui a pris une ampleur on ne peut plus importante. D'une part, les partisans expriment la volonté de diminuer le taux élevé de déperdition scolaire, dû, à leur avis, aux difficultés d'acquérir les enseignements via l'arabe standard qui n'est pas une langue maternelle ; d'autre part, les détracteurs avancent des arguments liés à la légitimité historique et religieuse de la langue arabe et condamnent la dite recommandation qui vise à affaiblir l'arabe standard et le caractère arabe du pays. Au parlement, la dite recommandation a été réfutée à l'unanimité : majorité et opposition ont exprimé leur rejet de la proposition d'assurer un enseignement en *darija* au lieu de l'arabe standard. À cette date, aucune mesure institutionnelle n'a été prise à ce propos.

2- 1- 2- 2- L'amazighe

Depuis le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, prononcé le 17 octobre 2001 à Ajdir (Khénifra), nous assistons à une reconnaissance effective de la langue amazighe dans la perspective de la sauvegarder et de la promouvoir dans ses différentes formes et expressions. Ce discours annonce la création et l'organisation de L'IRCAM « Institut Royal de la Culture Amazighe» dont la tâche ultime est « *de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que dans la gestion des affaires locales et régionales*…»[60]. Cette reconnaissance s'est traduite par l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif national (durant l'année scolaire 2003/2004, l'amazighe a été enseigné dans 300 écoles primaires) et aussi par sa propagation dans des domaines socioculturels et médiatiques. L'alphabet tifinaghe, ancien

[60] *Cf.* Dahir chérifien portant création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe : http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=ircam&rd=18 (consulté le 01 mai 2012, à 23h00).

alphabet des Touareg, a été adopté et standardisé par L'IRCAM pour transcrire l'amazighe, mettant ainsi un terme aux divergences de choix entre trois graphies différentes pour l'utilisation de cette langue, à savoir les trois alphabets : arabe, latin et tifinaghe. Ce choix a été dicté par plusieurs critères dont principalement la valeur symbolique de cet alphabet, témoin d'une civilisation écrite depuis le néolithique : c'est en cette graphie que se sont rédigées les inscriptions anciennes dites « libyco-berbères »[61]. Selon De Ruiter (2006), le choix du tifinaghe est neutre d'autant plus qu'il concorde avec la volonté de consolider le caractère indépendant de la langue amazighe : « *Le tifinaghe n'est pas chargé historiquement comme le sont l'arabe (relation étroite de celui-ci avec l'islam et le passé « arabe »), et l'alphabet latin (relation avec l'Europe et le monde occidental en général)*» [62]. Par ailleurs, la standardisation de la graphie tifinaghe a passé au niveau du codage par deux étapes : un codage spécifié par l'ANSI et un codage propre dans le standard Unicode. Ainsi, un logiciel, téléchargeable sur le site de l'IRCAM, a été développé pour cette fin.

Ce n'est qu'en juillet 2011 que la reconsidération de l'amazighe est officiellement attestée dans la Nouvelle Constitution[63] : « *L'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception* »[64]. L'amazighe bénéficie, dorénavant, d'un statut officiel dont la mise en place est sujette à un processus de mise en œuvre pour définir « *les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique, et ce afin de lui permettre de remplir à terme sa fonction de langue*

---

[61] Les inscriptions anciennes dites libyco-berbères sont relevées partout en Afrique du Nord et au Sahel, de la Méditerranée au sud du Niger et des Iles Canaries à la frontière ouest de l'Egypte (*cf.* Encyclopædia Universalis, 2008, Vol 5, pp. 495-497).

[62] DE RUITER, J. J., (2006), *Les jeunes Marocains et leurs langues*, Paris : L'Harmattan, p. 25.

[63] Dans le discours Royal du 9 mars 2011, le Roi Mohammed VI annonce une réforme globale de la Constitution en soulignant, dit Sa Majesté, son « *engagement ferme à donner une forte impulsion à la dynamique réformatrice profonde* ». Le premier juillet 2011, le projet de la nouvelle Constitution a été soumis à un référendum qui a approuvé son adoption par 98,5% des votés.

[64] *La Constitution Marocaine*, 2011, article 5 (*cf.* Le texte intégral est à l'adresse suivante : http://www.bladi.net/IMG/pdf/Constitution-maroc-2011.pdf (consulté le 02 mai 2012, à 01h00 et revu le 14 mars 2014, à 20h00).

officielle »[65]. En vertu du contexte sociopolitique actuel qui est favorable à la revitalisation[66] de la langue amazighe, Boukous (2012) insiste sur l'aménagement du statut et du corpus de cette langue afin d'évaluer ses forces et ses faiblisses dans le but d'adopter des stratégies adéquates pour sa promotion.

Cela dit, l'institutionnalisation de la langue amazighe vient corroborer la pluralité de l'identité marocaine, ancrée dans le vécu des Marocains qu'ils soient arabophones ou amazighophones. Elle favorise leur cohabitation mutuelle les uns avec les autres en permanente interactivité avec les langues en présence sur l'échiquier linguistique marocain.

2- 1- 2- 3- Le français

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance politique, la langue française, bien qu'elle ne soit pas constitutionalisée, est toujours présente sur l'échiquier linguistique du Maroc et continue à être utilisée dans la vie des Marocains. Langue à destin confus, elle bénéficie toutefois, selon Messaoudi (2013b), d'un statut de fait « *de par les différents instruments d'institutionnalisation auxquels elle est soumise, notamment dans le domaine éducatif* »[67]. Des chercheurs sociolinguistes marocains s'accordent à la considérer comme étant la première langue étrangère, langue d'ouverture et de modernité, comme le note d'ailleurs Baida (2006) en affirmant que « *la langue française a un statut un peu particulier dans le paysage linguistique marocain* : *dans les textes officiels, elle est une langue étrangère ; dans le quotidien, elle est visible (lisible) partout […] Entre ces deux positions contradictoires, l'Éducation nationale, tentant de cacher ce fossé, a eu recours à une belle*

[65] *Loc.cit.*

[66] BOUKOUS, A. (2012), *Revitalisation de la langue amazighe*. *Défis, enjeux et stratégies*, Rabat : IRCAM, Série : Études n°12, pp.123- 148.

[67] MESSAOUDI, L. (2013b), « Contexte sociolinguistique du Maroc » in *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologie,* BLANCHET, PH. et MESSAOUDI. L. (dir.), Col. Proximités - Sciences du Langage.

expression "langue étrangère privilégiée" »[68]. Omniprésente dans l'environnement marocain, la langue française investit des champs de la pratique sociale quotidienne des Marocains. Par exemple, elle est utilisée pour indiquer les noms de cafés, d'enseignes, de magasins, etc., parfois avec leurs équivalents en langue arabe. Dans le domaine professionnel, sa présence est beaucoup plus visible, particulièrement, dans les secteurs de l'économie, de la littérature (roman, poésie, etc.) et de l'enseignement supérieur (surtout scientifique et technique).

Cette langue à diverses fonctions qui vacillent, comme l'a constaté Messaoudi (2010)[69] entre l'élitaire et l'utilitaire permet l'accès au savoir scientifique et technique et se présente de plus en plus dans d'autres secteurs de la vie sociale des Marocains, tels que les médias et les domaines de l'économie moderne. Elle demeure prisée par une catégorie d'intellectuels comme les écrivains qui s'en servent dans leurs productions littéraires. Or, peut-elle continuer d'avoir le même statut et remplir grosso-modo les mêmes rôles, sachant qu'elle n'a pas été expressément mentionnée dans la nouvelle Constitution ? De plus, l'émergence d'un groupement d'établissements scolaires anglophones destinés aux élites sociales risquerait-il de supplanter la langue de Molière ?

2- 1- 2- 4- L'espagnol

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'espagnol a été la langue officielle des institutions du Protectorat espagnol. Il a perdu de sa vitalité[70] depuis

---

[68] BAIDA. A. (2006), cité par MESSAOUDI, L., (2010), « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », in *Pratiques innovantes du plurilinguisme émergence et prise en compte en situations francophones*, BLANCHET, PH. et MARTINEZ, P., (dir.), Paris, Éditions des archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie, p. 62.

[69] Messaoudi (2010) affirme que « *malgré la volonté grandissante des pouvoirs publics de faire de cette langue un médium utilitaire, confiné à l'enseignement scientifique et technique dans le supérieur*, *la langue française continue d'assurer plutôt une fonction élitaire et constitue encore un capital de prestige* » (v. MESSAOUDI*, ibid.,* p. 52).

[70] La vitalité d'une langue est l'un des attributs, à côté de la standardisation, de l'autonomie et de l'historicité que la littérature sociolinguistique a fourni pour dresser une typologie des langues coexistant au sein d'une même communauté linguistique (v. BOUKOUS, A., *op.cit*, pp. 25- 29).

l'Indépendance. Actuellement, il est enseigné au secondaire en tant que matière d'option et à l'université comme langue de spécialité dans certaines facultés des lettres et des sciences humaines. Cette langue, dont l'histoire de présence est liée à celle du Maroc reste présente, à moindre mesure, dans quelques régions du nord comme une langue relevant des domaines de la vie quotidienne. Il connaît, toutefois, un retour à travers les différents instituts *Cervantès*, établis dans plusieurs villes marocaines (Tétouan, Tanger, Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech, Agadir, etc.).

2- 1- 2- 5- L'anglais et les autres langues étrangères

La présence de l'anglais sur l'échiquier linguistique marocain diffère de celle de toutes les autres langues. Elle n'est liée à aucune histoire d'occupation. À la veille de la deuxième guerre mondiale, le Maroc a connu l'implantation des bases militaires américaines dans quelques villes de la côte atlantique du pays, d'où ce premier contact avec l'anglais. Actuellement, cette langue s'impose dans des secteurs de la vie professionnelle, notamment ceux de la formation et de l'information, de l'économie et de la technologie. Dans le domaine de l'enseignement, elle peut figurer au programme de certains instituts privés dès le préscolaire ou le primaire, et ne l'est à l'enseignement public qu'à partir du collège. Au supérieur, elle est une langue de spécialité dans le département de langue et de littérature anglaises et une langue d'enseignement dans des établissements privés comme l'Université Al-Akhawayne à Ifrane et l'I.H.E.M, (Institut des Hautes Études en Management) à Rabat. L'anglais existe également comme langue de travail dans des multinationales notamment dans la ville de Casablanca. Il importe de signaler également la présence d'autres langues étrangères comme l'italien, l'allemand et récemment le portugais[71] à l'enseignement supérieur pour des études de licence, de Master et de doctorat (par exemple, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à l'Université Mohammed V-Agdal à Rabat). Ces langues sont aussi enseignées dans des instituts culturels comme l'institut culturel italien : "*Instituto*

[71] L'enseignement du portugais en tant que langue de spécialité date d'une période assez récente avec la création et le lancement de la filière des études portugaises à l'Université Mohammed V-Agdal à Rabat dès l'année universitaire 2009/2010, qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie menée par l'État portugais pour la promotion de la langue et la culture portugaises au Maroc.

Iitalino di Cultura " et l'institut de la langue allemande : "*Goethe Institut* ". La langue chinoise est aussi présente grâce à la coopération bilatérale entre le Maroc et la Chine, notamment à travers les échanges commerciaux qui ont connu un grand essor depuis les années 2000. Cette présence serait renforcée également par l'ouverture de l'institut public chinois «*Confucius* », en 2009 au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Rabat. Cet institut, le premier du genre au Maroc, est créé en vertu d'un partenariat entre l'Université Mohammed V-Agdal et l'Université de Pékin pour les études internationales afin de promouvoir la présence de la langue et de la culture chinoises et de consolider les liens de coopération entre Le Maroc et la Chine. En 2012, un autre institut « *Confucius* » a été inauguré à l'Université Hassan II à Casablanca.

2- 1- 2- 6- L'hébreu

Si l'émigration des communautés juives[72], démarrée en 1948 et accélérée tout au long des années 1960, a fait disparaître quelques uns des parlers juifs au Maroc, il n'est pas sans intérêt de souligner que l'hébreu est resté présent, quoique à moindre degré, à travers la communauté juive encore installée dans quelques villes traditionnelles (Rabat, Essaouira, Safi etc.) et momentanément à travers « *les descendants des anciens mégôrâchîm (ou expulsés)*»[73] qui se retrouvent chaque année autour des tombeaux des saints juifs situés à Ouezzane, à Safi, à Essaouira, à Taroudant et à Benhmad pour fêter la *hailoula* (*moussem* annuel dans une version juive) et renouveler leur attachement à la terre des ancêtres. Mais, ce que l'on oublie, comme le fait remarquer Lévy (2013) « *c'est que l'hébreu n'est pas une langue parlée pour les juifs Marocains : le statut de l'hébreu était, naguère, celui d'une langue de culture savante*, *celle de l'étude, de l'école élémentaire* (*ṣla*), *de la yeshiva, la langue des textes, de la prière* » [74]. Toutefois, l'hébreu n'est pas absent de l'enseignement supérieur. Il est enseigné comme langue complémentaire dans quelques facultés des lettres et des sciences humaines, comme celle de Rabat.

---

[72] LÉVY, S., (2013), « Les parlers arabes des Juifs du Maroc », in *Langage et société*, n°143, 2013/1, pp.41-51.

[73] ZAFRANI, H., (1967), *op.*cit., p.178.

[74] LÉVY, *op.cit.*, pp.50-51.

2- 2- Le Maroc : un paysage multilingue, effets et représentations

Nous l'avons constaté, le paysage linguistique marocain est un espace multilingue[75] qui se traduit par la cohabitation de plusieurs langues dont l'existence est essentiellement liée à l'histoire du pays. Ce multilinguisme n'est pas un fait récent : l'amazighe et l'hébreu remontent à un temps immémorial ; l'arabe date de plus de quatorze siècles et voilà maintenant un siècle pour ce qui est du français et de l'espagnol.

Dans cette optique, le Conseil national des langues et de la culture marocaine a été créé par la Constitution de 2011 (article 5) pour le développement des langues arabe et amazighe et la préservation des diverses expressions culturelles marocaines. Il reste à voir comment cette institution va pouvoir mettre en pratique sa mission pour la gestion du multilinguisme et la préservation du patrimoine culturel.

Dans les faits, les langues qui couvrent l'espace linguistique marocain, bien que différentes les unes des autres, de par leurs statuts, leurs fonctions et leurs domaines d'usage entretiennent, dans la plupart des cas, des relations de complémentarité et d'interdépendance. Qu'en est t-il des locuteurs ?

2- 2- 1- Quel plurilinguisme dans un espace multilingue ?

Les locuteurs marocains sont rarement unilingues car exposés à des situations linguistiques qui exigent, au moins, l'usage de deux langues ou de deux variétés linguistiques. Les langues qui se trouvent le plus en contact sur l'échiquier

[75] Nous précisons avoir pris en compte une différenciation de sens relevée entre les deux notions de "multilinguisme" et "plurilinguisme". Notons à ce propos que jusqu'à 1976, "multilinguisme" et " plurilinguisme " avaient un sens identique, mais qui a été différencié depuis. Dés lors, on pourrait distinguer " multilinguisme " qui réfère à un espace, à un territoire où plusieurs langues sont présentes du " plurilinguisme " qui « *désigne la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques* » (v. CUQ, J.- P. (2003), cité par VERDELHAN-BOURGADE, M., (2007), « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralités des approches » in *Plurilinguisme et enseignement,* n°28/2007, pp. 5-16. Sur ce, nous employons, dorénavant, "multilinguisme" pour parler de l'espace linguistique et "plurilinguisme" pour parler des locuteurs de l'espace étudié.

linguistique marocain sont l'arabe marocain, l'arabe standard, l'amazighe et le français, auxquelles s'ajoute l'anglais à moindre degré. Il émane, en fait, de cette situation de plurilinguisme qui caractérise les individus, des comportements linguistiques divers que l'on classifie *infra* en nous inspirant de Boukous(1979)[76]. Nous allons apporter une réactualisation concernant l'usage de l'anglais qui est de plus en plus prisé non seulement chez la classe intellectuelle, mais aussi chez les jeunes. Cette classification, nous la présentons ainsi :

- Le **monolinguisme** : arabe marocain ou amazighe ;
- Le **bilinguisme**[77] : arabe marocain / amazighe ; arabe marocain / arabe standard ; arabe marocain / français ; amazighe / arabe standard ;
- Le **trilinguisme** : arabe marocain / amazighe / français ; arabe marocain / arabe standard / français ; amazighe / arabe standard / français ;
- Le **quadrilinguisme** : arabe marocain / amazighe / arabe standard / français ; arabe marocain / français / espagnol / anglais.
- **Le quinqua-linguisme** : arabe marocain / amazighe / arabe standard / français / anglais.

Or, même chez l'élite intellectuelle, il n'est pas toujours aisé de réaliser un bilinguisme ou un plurilinguisme parfait du fait que les compétences communicatives[78] et linguistiques sont acquises à des degrés inégaux suite aux divergences des domaines d'usage de chaque langue ; des domaines qui,

---

[76] BOUKOUS, A. (1979), cité par BENZAKOUR, F.et al., *op.cit.*, p.75.

[77] D'un point de vue linguistique, la notion de "bilinguisme" abordée ici et, bien entendu, ci-après s'attache aux faits de contact de langues pour renvoyer aux phénomènes d'interférences linguistiques entre deux systèmes ou plus. Cette notion réfère, en général, à « *la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes* » (v. DUBOIS et al., *op.cit.* p.66).

[78] Pour la notion de " compétence communicative ", nous nous référons à Hymes (1972) dont les travaux ayant bâti les jalons de l'ethnographie de la communication en proposant d'étudier la parole comme un acte culturel et social, ont fait apparaître cette notion qui correspond à « *ce dont un locuteur a besoin de savoir pour communiquer de manière effective dans des contextes culturellement significatifs* » (v. HYMES, D., (1984), *Vers la compétence de communication*, (trad.), Hatier, Paris, 1984, p. 36).

se présentent au Maroc, sous forme d'un ensemble hétéroclite[79] de situations d'emploi où chaque langue remplit des fonctions appropriées. Ainsi, il convient de rappeler que les fonctions que remplissent les langues au Maroc ont été déjà étudiées par Boukous (1995)[80]. Leur répartition selon les domaines d'usage et les situations de communication ont fait l'objet d'un classement établi par Youssi (1991)[81] pour présenter les différents modes d'interventions des langues au Maroc. C'est pourquoi, nous ne nous arrêterons pas ici. Nous aborderons, en revanche, la question des attitudes et des représentations associées aux langues au Maroc, étant convaincue que les locuteurs contribuent à l'évaluation et à l'évolution des langues qu'ils mettent en pratique à partir de l'image qu'ils construisent sur chaque langue à partir de ses différents domaines d'usage.

2- 2- 2- Des attitudes et des représentations

Interroger les attitudes et les représentations des locuteurs marocains vis-à-vis des langues au Maroc est un sujet de débat actuel surtout en ce qui concerne les langues maternelles. Cette question continue d'inspirer plusieurs recherches sociolinguistiques qui s'intéressent au paysage linguistique marocain. Toutefois, une vision rétrospective nous permettrait de mieux appréhender cette question et de suivre les éventuelles évolutions dans ce sens.

2- 2- 2- 1- Les langues maternelles

Plusieurs recherches sociolinguistiques ont été effectuées au Maroc. Les résultats des enquêtes réalisées dans ce sens[82] dans les années 1980 et 1990 diffèrent en partie de celles accomplis au début du XXIème siècle. À tire indicatif,

---

[79] BELHAJ. S., (2003), *Le Français en usage au Maroc. Faits et réalités*, mémoire de DESA, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V, Rabat.

[80] BOUKOUS, A., *Société, langues*,… pp. 36-40.

[81] La distribution des langues au Maroc selon les situations de communication a été étudiée par YOUSSI, A. (1991), « Langues et parlers : un trilinguisme complexe », in *Languages and dialects* : *Complex trilinguisme*, LACOSTE, C., LACOSTE, Y. éd, *L'État du Maghreb*, Paris, La Découverte, pp. 272-277.

[82] EL BIAD, M. (1985, 1991) cité par BOUKOUS, A., *op.cit.*, pp.47-48.

l'enquête réalisée par El Biad (1991) montre que les attitudes et les représentations des locuteurs marocains vis-à vis des langues maternelles sont négatives et que l'arabe marocain et l'amazighe sont des langues classées au bas de l'échelle linguistique et considérées comme « *les langues les moins belles, les plus difficiles, les moins utiles et les plus archaïques* »[83].

Une vingtaine d'années plus tard, nous constatons un certain changement dans les attitudes et les représentations des locuteurs marocains vis-à-vis des langues maternelles. L'arabe marocain et l'amazighe, qui ont été considérés comme des langues faibles dont les fonctions sont limitées et peu valorisées, tendent à accéder au rang des langues prestigieuses (l'arabe standard et le français) qui occupent sur l'échiquier linguistique une place privilégiée de par leurs statuts et fonctions.

Les enquêtes que nous avons effectuées en 2003[84], l'une quantitative auprès d'un échantillon de 160 étudiants (filières : scientifiques (biologie, physique) pharmacie, médecine, langue et littérature françaises) et fonctionnaires (banque, finances, ONEP) et l'autre qualitative auprès de cadres intellectuels, - rappelons-le, dans le cadre d'un travail de recherche sur l'usage du français au Maroc -, montrent que les attitudes et les représentations à l'égard des langues maternelles sont de nature à être positive. Les personnes enquêtées, en dépit de leur usage fréquent du français, comme langue de travail ou d'enseignement, manifestent leur attachement aux langues maternelles et insistent qu'il serait préférable de les valoriser et les améliorer pour assurer davantage leurs fonctions communicatives. Il a été conclu, à travers les données des deux enquêtes, une ultime nécessité d'accorder une place convenable aux langues maternelles et à leurs variétés ; d'une part, de légitimer la présence de l'amazighe et de le doter d'un statut officiel, et d'autre part, de réexaminer et « *repenser la question et le statut de l'arabe dialectal* »[85] en essayant

[83] BENZAKOUR (*loc.cit.*) en rapportant les conclusions formulées par EL BIAD (1991) concernant les attitudes négatives envers les langues maternelles au Maroc.

[84] BELHAJ. S., *op.cit.*

[85] Propos recueillis lors d'une interview réalisée à ce propos.

de lui assurer une place plus adéquate que celle qu'il a actuellement, parce que cette langue dite « *du peuple est légitime* »[86] et reçoit sa légitimité du peuple lui-même.

De 2000 à 2003, De Ruiter (2006)[87] a mené une recherche de nature sociolinguistique au Maroc. Cette recherche, portant sur 569 étudiants de plusieurs villes marocaines, a fait usage d'un questionnaire dont une partie a été consacrée à l'opinion des participants à l'égard des langues maternelles. Les résultats de cette recherche font apparaître que la grande majorité des enquêtés juge que l'arabe marocain est important pour la communication[88] quotidienne entre les individus. En ce qui concerne la beauté de cette langue, le tiers des sujets indique qu'elle est belle et seulement 15% la trouvent très belle alors que 40% d'entre eux restent neutres. Ainsi, on constate un changement de perception à l'égard de l'arabe marocain qui reste pour autant concurrencé par la beauté de l'arabe standard considéré comme « *une belle ou une très belle langue* »[89]. Or, cette langue n'est pas épargnée d'une vision négative, toutefois minime, de la part des amazighophones qui « *critiquent entre autre le rôle non communicatif de cette langue parmi les Imazighen* »[90] et préfèrent en revanche parler leur langue maternelle (l'amazighe) pour communiquer entre eux. La langue amazighe, comme le constate De Ruiter, quoique « *utilisée surtout dans le domaine familial et moins en dehors de la maison […] trouve une place dans le monde extérieur même si son espace est limité* »[91]. Par ailleurs, il y a lieu de noter une attitude positive par rapport à l'enseignement de l'arabe marocain dans un contexte migratoire comme en Europe occidentale ; De Ruiter précise que « *cette attitude plutôt positive est de même observée s'il s'agit de développer un programme mixte d'arabe littéraire et d'arabe dialectal*. […] *En résumé, les sujets ne lui [l'arabe marocain] attribuent pas un rôle comme langue indépendante, mais en combinaison avec l'arabe littéraire* »[92].

---

[86] La même source citée *supra*.

[87] DE RUITER. J. J., *op.cit.*.

[88] *Ibid.,* p.79.

[89] *Ibid.*, p.86.

[90] *Ibid.*, p.131.

[91] *Ibid.*, pp.183-184.

[92] *Ibid.*, pp.87.

En outre, suite à la révolution remarquablement constaté dans le domaine des nouvelles technologies de la communication et de l'information, notamment dès le début de ce troisième millénaire, nous assistons de plus en plus à une diffusion généralisée de l'actualité et une propagation efficace de l'information. Au Maroc, les effets de cette révolution communicationnelle se manifestent à plusieurs niveaux dont l'usage des langues et surtout les langues maternelles qui commencent à être intégrées dans le programme du développement linguistique et culturel du pays. C'est ainsi que l'on se trouve face à une certaine ouverture sur l'emploi de ces langues qui, avaient « *des usages sociaux […] ceux de l'intimité et de la quotidienneté, ceux qui caractérisent le cercle familial, celui des amis, l'interaction sociale première dans la rue, c'est-à-dire les champs de la socialisation inaugurale de l'enfant* »[93]. L'engouement pour l'usage des langues maternelles est de plus en plus remarquable dans des situations qui exigeaient, jadis, l'emploi de l'arabe standard ou du français. Ainsi, l'arabe marocain et l'amazighe, ces langues « *de la tradition orale, du ludique, du rire, de l'ironie, des vannes, etc.* »[94] sont actuellement en train de faire une percée importante dans les domaines de la communication : spots et affiches publicitaires, émissions télévisées et radiophoniques (politiques, sportives, distractives, etc.) diffusées sur les ondes nationales et sur les sites d'internet. Ceci est un indicateur de changement positif dans les représentations des locuteurs, chacun envers sa langue maternelle, « *celle dans laquelle tout individu a structuré sa personnalité, langue du désir et du rêve. Langue qui est la source de la créativité authentique* »[95].

2- 2- 2- 2- Les langues prestigieuses

Sont retenues comme langues prestigieuses sur l'échiquier linguistique marocain, l'arabe standard et le français. Les fonctions qui leur sont accordées et leurs différents domaines d'usage leur offrent chacune un emploi de prestige. À l'Indépendance du Maroc, l'arabe standard a retrouvé son statut de langue officielle

---

[93] BOUKOUS, A., *op.cit.*, p.86.

[94] *Loc.cit.*

[95] GRANDGUILLAUME, G, (1991), « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », in *International Journal of the Sociology of Language*, 87, 1991, p. 54.

et a récupéré son rôle de langue d'enseignement avec l'adoption de la politique de l'arabisation. Ainsi, plusieurs mesures ont été prises pour que cette langue puisse accompagner le développement scientifique et technique du pays dans plusieurs domaines et en faire une langue de progrès et de modernité ; d'où, rappelons-le, la création en 1960 de l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation (I.E.R.A).

Ainsi, de nouvelles fonctions ont été prévues pour l'arabe standard : langue d'enseignement dotée d'outils pédagogiques appropriés, langue de travail, langue des sciences et des techniques, et la liste en abonde. Or, la réalité est tout à fait autre : il en ressort que malgré les efforts conjugués pour accomplir cette mission, l'arabe standard demeure une langue identitaire qui représente, à l'unanimité chez les locuteurs marocains, le référentiel de l'identité arabo-musulmane : langue du Saint Coran et de la religion musulmane. C'est ainsi que son emploi reste cantonné aux domaines du sacré et de la liturgie. Les réactions par rapport à l'adoption de la politique de l'arabisation, sont diverses surtout quand il s'agit des citoyens tenus, à contre gré, de se soumettre aux dispositions du processus en question.

Dans ce sens, les enquêtes effectuées, il y a maintenant plus d'une quinzaine d'années (El Gherbi 1993[96] et Boukous 1999[97]), pour s'informer sur les attitudes envers l'enseignement arabisé au Maroc montrent que les locuteurs marocains manifestent leur rejet de la politique de l'arabisation, qui, à leur avis, est la seule responsable de l'échec scolaire des élèves et des étudiants. Or, les résultats de l'enquête[98] que nous avons effectuée auprès de cadres intellectuels exerçant leurs métiers en langues française (professeurs universitaires, traducteur, terminologue, journalistes, médecins) nous ont révélé des attitudes positives. Les personnes interviewées insistent sur la nécessité d'octroyer la primauté à la langue arabe et à lui « *donner la chance* » « *de progressivement remplacer le français* », en soulignant que la promotion incontournable de cette langue nationale ne peut aboutir

[96] EL GHERBI, M., *op.cit.*

[97] BOUKOUS, A, (1999), *Dominance et différence, essai sur les enjeux symboliques*, éd. Le Fennec – Maroc.

[98] *Cf.* note[62].

à de bonnes réalisations qu'à travers un système de cohabitation complémentaire avec le français.

Pour ce qui est du français qui n'est pas un bien collectif, son acquisition nécessite un investissement financier important notamment depuis l'adoption de l'arabisation de l'enseignement public. Ainsi, tous les Marocains ne peuvent pas se permettre le luxe d'acquérir ce bien symbolique qui reste valorisé dans leur imaginaire parce qu'il est associé à l'occident et à l'ouverture sur le monde moderne des sciences et des technologies. En usage particulièrement dans les grandes villes, le français est la langue de prestige social et l'indicateur d'appartenance à la classe socioculturelle privilégiée des hauts cadres administratifs, chefs d'entreprise ou chercheurs de l'enseignement supérieur notamment des filières scientifiques. Ces constats sont confirmés par des enquêtes et des études expérimentales, comme, celles effectuées par El Gherbi (1993) et Boukous (1995) et approuvés par les résultats de nos enquêtes quantitatives. Quant à Ibn Al Farouk (2002), en abordant la question des langues et leur avenir au Maroc, il pense que « *la situation du français est en fait la plus privilégiée, non seulement en raison des représentations positives que les Marocains s'en font, de son ancrage dans la réalité sociolinguistique et économique marocaine et de sa capacité à épouser, en termes de néologie et de créations lexicales en général*, *les formes nouvelles de la modernité ; mais aussi parce qu'elle peut, selon les nécessités conjoncturelles, se faire l'allié de l'un ou l'autre front* »[99]. Toutefois, il apparaît que la langue française risque de perdre, a fortiori, de son attrait notamment avec la vague de l'usage alterné ou mélangé du français et de l'arabe marocain et ou de l'amazighe. Cet usage prisé surtout par les jeunes constitue, selon Ibn Al Farouk (2002), «*un véritable répertoire largement utilisé par les locuteurs bilingues dans des situations bien souvent informelles, mais parfois aussi informelles* »[100]. En outre, il peut être le signe d'un manque de maîtrise linguistique comme il peut être, aussi, l'indicateur d'une communauté linguistique dotée d'une dynamique langagière qui touche plusieurs domaines, dont la littérature entre autres.

[99] IBN EL FAROUK, A., *op. cit.*, p. 16.

[100] *Ibid.*, p. 13.

2- 3- La littérature marocaine d'expression française

Plusieurs études et monographies consacrées à l'histoire littéraire du Maroc, et du Maghreb en général comme celles de Khatibi (1968, 1979, 1983 et 1985), de Mdarhri Alaoui (2006) et de Douider (2007) attestent que la littérature, dans cette région, a été d'abord orale avant de s'être exprimée par écrit à travers la langue arabe. Ainsi, cette langue a permis d'acquérir une littérature écrite, d'où le constat qu' « *une longue tradition scripturale en arabe est connue dans cette région du monde* »[101]. Au Maroc, avec l'avènement du Protectorat, la langue française, devenue la langue officielle des institutions, est présente dans plusieurs domaines : administration, économie, culture, etc. En littérature, ce sont d'abord les écrivains français qui se sont exprimés en langue française sur le Maroc. Les écrivains marocains, quant à eux, ont fait du français un moyen d'expression pour raconter des histoires inspirées de la réalité socioculturelle du pays et du même coup revendiquer leur identité marocaine. Après l'Indépendance, ces écrivains contemporains ont continué d'écrire en français alors qu'ils auraient pu communiquer leur pensée en arabe, la seule langue officielle du Maroc à cette époque-là. C'est dans ces conditions que s'affirme la naissance de la littérature marocaine d'expression française à une période où ces écrivains dits marocains d'expression française, étaient confrontés à un double problème : l'identité marocaine et le bi-culturalisme. À travers leurs écrits, nous relevons des dichotomies diverses : langue arabe *vs* langue française, tradition *vs* modernité, Maghreb *vs* Occident. De telles dichotomies leur ont inspiré la nécessité de se démarquer par rapport aux règles classiques[102] de l'écriture littéraire en France afin de tracer la voie de la littérature marocaine d'expression française.

En envisageant d'évoquer cette littérature, plusieurs questions nous interpellent à ce propos. La question initiale qui s'impose davantage est la suivante : quelle est la relation entre "littérature marocaine d'expression française" et celle dite

---

[101] DOUIDER, S., (2007), *Le roman maghrébin et subsaharien de langue française, études comparées*, Paris : L'Harmattan, p.23.

[102] Comme exemple, nous allons voir *infra* en quoi diffère le roman marocain d'expression français par rapport à son précédent le roman français.

"maghrébine d'expression française", cette production littéraire qui couvre un univers culturel pluriel dans un style d'écriture unifié. S'agit-il, en fait, d'une relation de "la partie au tout"[103], d'un rapport d'intersection entre les deux, ou bien d'un genre littéraire bien défini ? Certes, ces questionnements prêtent à diverses réflexions, mais, pour ne pas dépasser les contours de la recherche délimitée par son objet d'étude et ses objectifs définis, nous nous contentons de percer une petite ouverture, ne serait-ce que pour rappeler quelques traits communs entre les deux. Dans ce sens, il nous semble évident que la première appartient à la grande famille de la deuxième, qui, dite maghrébine, est née sous la période de l'occupation française de trois pays du Maghreb[104]. Elle s'est référée dans ses débuts aux écrits littéraires des Français venus s'installer en Afrique du Nord ou de ceux qui y sont nés. Ce n'est que dans les années 1945-1950 que la naissance de cette littérature est confirmée avec des écrivains comme Ahmed Sefrioui[105], Mouloud Feraoun et Albert Memmi, respectivement, du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Ces écrivains, et bien d'autres, ont pris pour mission de parler des us et des coutumes de leurs pays et de dénoncer les déchirements et les souffrances des peuples affectés par l'occupation. En résumé, il est à souligner que la naissance de cette littérature est liée à l'histoire de l'occupation française durant la première moitié du XXème siècle des pays du Maghreb ; elle en est même la conséquence.

---

103 La relation de "la partie au tout" est prise dans une acception selon la "théorie des ensembles", qui est une branche des mathématiques donnant des notions d'appartenance et d'ensembles (v. http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_ensembles, consulté le 12 décembre 2013, à 22h00).

104 Trois pays du Maghreb étaient sous l'occupation française : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ; la Lybie faisant exception car étant conquise par l'Italie.

105 Ahmed Sefrioui est considéré comme l'initiateur et le précurseur de la littérature marocaine d'expression française avec son roman *la boîte à merveille*, paru aux éditions du Seuil en 1954. Mais, selon des sources disparates : (dictionnaires, forum culturel, journées d'études, etc.), il s'est avéré que le premier Marocain qui a écrit un roman en langue française fut Abdelkader Chatt avec son roman *Mosaïques ternies*, paru en 1932 aux éditions de la revue mondiale, 19 ans plutôt avant *Le chapelet d'ambre* de Ahmed Sefrioui paru en 1949. Selon Jay (2005), « *Mosaïques ternies est le premier roman écrit en langue française par un Marocain et les qualités stylistiques de Abdelkader Chatt sont incontestables » ;* ce roman, dit-il, permet à sa lecture *« de découvrir en filigrane une revendication nationale qui se déduit facilement de la fierté des protagonistes nullement prosternés devant la puissance étrangère qui s'impose au pays* » (v. JAY, S. (2005), *Dictionnaire des écrivains marocains*, Paris : Méditerranée- Eddif, pp. 128-131).

Au lendemain des Indépendances de leurs pays, les écrivains qui s'exprimaient en langue française dans leurs écrits, se sont trouvés face à un dilemme : continuer à écrire en français ou y renoncer. Culpabilisés par leur choix ultime de s'exprimer en langue française, certains d'entre eux ont même pensé que cette littérature allait bientôt cesser d'exister. Khatibi (1985), considéré comme l'un des spécialistes de la littérature maghrébine en plus d'être romancier, affirme que « *cette littérature maghrébine dite d'expression française est un récit de traduction. Je ne dis pas qu'elle n'est que traduction, je précise qu'il s'agit d'un récit qui parle en langues* » [106]. Le roman marocain d'expression française répond-il à ces critères ?

2- 3- 1- Le roman marocain d'expression française : genèse

Depuis le Protectorat jusqu'aux années 1950, le roman de langue française au Maroc reste uniquement un roman français sur le Maroc donnant de la réalité socioculturelle du pays une vision de l'extérieur, chargée de représentations mythiques et idéologiques des écrivains français dont nous citons parmi les plus célèbres[107] Pierre Loti, les frères Tharaud et Camille Mauclair. Le roman marocain d'expression française apparaît dans le sillage du roman français sur le Maroc. Ne remontant pas donc à une époque lointaine, il n'a principalement vu le jour qu'à partir des années 1950. Rappelons que le roman au Maroc a fait sa première apparition en français d'abord, par les écrivains français qui se sont exprimés sur cette partie du monde, et puis par les écrivains marocains. Ainsi, sans précédent, le roman marocain d'expression française est resté conforme, dans une certaine mesure, aux règles classiques du roman français du XIXème siècle en ce qui concerne la forme. Pour ce qui est du contenu et des thématiques abordées, il a porté sur la réalité sociale et culturelle du pays tout en se servant de la langue française comme moyen d'expression.

---

[106] KHATIBI, A., (1985), « Incipits », in *Du Bilinguisme*, Paris : Denoël, p. 177.

[107] Les écrivains français qui ont écrit sur le Maroc pendant la période du Protectorat se déclinent grosso-modo en trois catégories : les voyageurs (Loti. P., Mauclair. C., Bordeaux. H...), les résidents (Odinot. P., Le Glay. M…) et les progressistes comme, par exemple, François Bonjean qui a beaucoup marqué Ahmed Sefrioui ; il fut d'ailleurs son professeur à Fès et lui préfaça son premier livre *Le Chaplet d'ambre* paru en 1949.

Là, se pose la question de l'utilisation de cette langue française : serait-il un choix délibéré ou une nécessité indubitable ? Pendant l'occupation française, les écrivains marocains de la première génération[108] ont été contraints d'écrire leurs romans en français. Ceci paraît légitime du moment que la seule compétence écrite dont ils disposaient était le français et que l'arabe n'a été promulgué langue officielle qu'après la libération du Maroc. Au lendemain de l'Indépendance, ces écrivains ont été tiraillés entre deux univers : un univers marocain arabe et un autre étranger occidental. D'où, en premier lieu, l'antagonisme langue française / langue arabe et, en second lieu, la peur de dépossession de soi, d'aliénation et d'acculturation et tous les conflits identitaires qui surgissent de leurs écritures. Ainsi, continuer à écrire en français était, donc, un choix pour les précurseurs du roman marocain d'expression française, qui, animés par l'ultime volonté de faire passer leurs messages à l'autre rive de la Méditerranée, visent un public plutôt français, dont il fallait gagner la confiance pour la bonne cause de la libération du Maroc. À partir des années 1970, le roman marocain tend à s'éloigner des traditions d'écriture française et se livre plutôt à une écriture que l'on peut qualifier comme délibérément fragmentée. Dans *Moha le fou, Moha le sage* (1978) de Tahar Ben Jelloun, le lecteur est confronté à un style d'écriture compliquée et complexe. Dans *La Mémoire tatouée* (1971) d'Abdelkébir Khatibi, des thématiques de l'identité et de la culture populaire se dégagent à travers une écriture fractionnée et déstructurée : le récit ne figure plus dans ces écrits, il n'y a que des écritures fragmentées, ce qui est, d'ailleurs, à l'image des conditions de parution de ces productions romanesques. Khatibi (1983) confirme que « *l'écrivain arabe de langue française est l'effet littéraire de cette double transformation, de cette perturbation* »[109]. Il est à la fois objet et sujet, il est le point de départ et le point ultime des métissages linguistiques, historiques et culturels.

Ainsi, paru dans de telles conditions sociopolitiques, le roman marocain d'expression française, tout en étant « *la révélation essentielle de cette période historique, […] a bouleversé la vision de la littérature au Maroc et au Maghreb*

108 Nous allons aborder brièvement, dans ce qui suit, les caractéristiques de l'écriture des écrivains de la première génération et des générations qui leur succèdent.

109 KHATIBI, A., (1983), *Maghreb pluriel*, Paris : Denoël, p. 187.

en général »[110] de plus qu'il a été considéré comme le témoin des événements de cette période en s'inspirant de la réalité politique et socioculturelle autochtone.

2- 3- 2- Des mouvances du roman marocain d'expression française

Depuis sa naissance, le roman marocain d'expression française n'a pas cessé de se varier et de s'enrichir favorisant une réalité littéraire diversifiée, débordante de surprises et de découvertes. Plusieurs mouvances ont marqué son itinéraire partant des précurseurs jusqu'à la nouvelle génération qui, dotée d'une nouvelle démarche littéraire, se voulait différente par rapport aux précédentes en inscrivant la littérature en question dans sa dimension évolutive. Ainsi, à la lumière des travaux qui ont abordé avec aisance l'histoire du roman marocain d'expression française tout en soulignant les détails de chacune de ses phases, nous avons élaboré une lecture personnelle, résumée et simplifiée des mouvances qui ont marqué le plus l'itinéraire de ce roman ; il s'agit, en effet, comme nous le concevons, de trois phases principales.

2- 3- 2- 1- La première phase : les précurseurs

C'est la phase des fondateurs, les précurseurs du roman marocain d'expression française qui ont pris la parole pour revendiquer leur identité marocaine en s'éloignant de leurs prédécesseurs européens. Influencés par la réalité sociopolitique de la période qui précède l'Indépendance, ils ont donné un nouveau souffle au roman français au Maroc. Leurs écrits ont conduit à une réflexion critique sur la société marocaine, doublée d'une prise de conscience identitaire. Ainsi, nous ne manquerons pas d'en citer les pionniers : Ahmed Sefrioui et Driss Chraïbi, dont les premiers romans, respectivement, sont *la boîte à merveille* (1954) et *le passé simple* (1954). Ces deux grandes œuvres, ayant marqué la littérature romanesque de cette période, ont soulevé une grande polémique dans les milieux moderniste

[110] MDARHRI ALAOUI, A. (2006), *Aspects du roman marocain (1950- 2003). Approche historique, thématique et esthétique*. Rabat : Zaouia, p. 7.

et conservateur ; n'empêche qu'ils ont eu le mérite d'intégrer les dimensions culturelle, linguistique et nationale dans la langue de l'occupant.

Ahmed Sefrioui, qui avait pour ambition de faire connaître la culture de son pays au monde entier, s'est attaché, dans son roman *la boîte à merveille* (1954), à évoquer la vie quotidienne d'une famille populaire de la vieille ville de Fès en se faisant servir du cadre référentiel marocain pour tout ce qui est des rituels, du spirituel, des traditions et des valeurs ancestrales, L'arabe, langue maternelle, en est parfois utilisé sous forme d'expressions idiomatiques, traduites en bas de page ou commentées dans le contexte, mais sans qu'ils n'affectent la langue d'écriture. La visée en est de faire comprendre les particularités de la culture marocaine au lecteur francophone non marocain. Ce cadrage amène le lecteur à explorer la société marocaine de la seconde moitié du XXème siècle et saisir l'originalité de l'écrivain marocain d'expression française.

À l'opposé d'Ahmed Sefrioui, Driss Chraïbi, dans son roman *Le passé simple*, raconte l'histoire d'un adolescent, issu d'une famille marocaine traditionnelle, révolté contre les traditions et le système patriarcale qui règne dans la société marocaine, où le père est le symbole de tous les pouvoirs inaliénables. Il fait usage de sa langue maternelle en sachant jouer avec les mots, les phrases et les images. Dans un style choquant et subversif, il rejette l'archaïsme et le despotisme et révèle, sans gène, les failles et les défectuosités de la société marocaine. C'est avec ce roman que le réalisme a pris un nouvel élan de profondeur.

Étant les pionniers, ces deux écrivains, ont tracé la voie à leurs successeurs pour le choix du genre littéraire et de la langue d'écriture. Ils ont inspiré même les sujets et les thématiques à une génération qui, en s'adressant plutôt aux Français, a instauré un dialogue interculturel entre les deux univers marocain et français.

2- 3- 2- 2- La seconde phase : production littéraire après l'Indépendance

Après l'Indépendance, les écrivains marocains d'expression française se sont penchés sur les mêmes sujets abordés par leurs précurseurs mais en adoptant une

écriture violente. Cela coïncide avec une période de contestation, de subversion, de revendication culturelle et de rupture avec le passé. Ainsi, les écrivains marocains en particulier et maghrébins d'une manière générale, animés par la passion de "*briser* " la langue de l 'Autre, celle de l 'Occupant, affichent à travers leurs écrits la volonté de se démarquer par rapport à la théorie romanesque occidentale. La création de la revue *Souffles* en 1966 illustre cette finalité. Fondée par Abdellatif Laâbi et un collectif d'intellectuels, d'écrivains et de plasticiens, cette revue avait pour objectif de repenser la question de l'identité nationale dans son rapport avec la situation linguistique et culturelle de même qu'avec les mouvements de libération en Afrique du Nord, surtout. Laâbi, en se prononçant à ce propos, précise que « *Souffles avait un projet culturel, celui de la décolonisation des esprits, de la reconstruction de l'identité nationale revendiquée dans la diversité de ses composantes, de l'insertion de la création littéraire et artistique dans l'aventure de la modernité* »[111].

Sur ce, s'affirme la naissance d'une nouvelle écriture qui va rompre avec les formes et contenus du passé pour transcender l'acculturation dans laquelle s'était inscrite la littérature maghrébine de langue française qui, comme l'explique Laâbi (1966) « *faut-il l'avouer, […] ne nous concerne plus qu'en partie, de toute façon elle n'arrive guère à répondre à notre besoin d'une littérature portant le poids de nos réalités actuelles, des problématiques toutes nouvelles en face desquelles un désarroi et une sauvage révolte nous poignent* »[112].

Ainsi, l'écriture marocaine d'expression française devient une écriture de destruction qui touche aussi bien la forme que le contenu, où il n'y a ni histoire ni récit structuré. Parmi les œuvres les plus originales qui ont marqué cette phase, on trouve *La Mémoire tatouée* (1971) d'Abdelkébir Khatibi et *Harrouda* (1973) de Tahar Ben Jelloun. Dans ces deux romans, le schéma traditionnel du récit est totalement

---

[111] LAÂBI. A., in « Préface » de SEFRIOUI. K., (2013), *La revue Souffles 1966-1973. Espoirs de révolution culturelle au Maroc*, Casablanca : Editions du Sirocco.

[112] LAÂBI, A. (1966), « Prologue », in Revue *Souffles*, n°1, premier trimestre, pp. 3-6 : http://clicnet.swarthmore.edu/souffles/s1/1.html (consulté le 21 mars 2014, à 12h30).

abandonné ; il s'agit seulement de structures fragmentées, enchâssées les unes aux autres et parsemées de commentaires idéologiques et esthétiques.

2- 3- 2- 3- La troisième phase : continuité et renouveau

Cette troisième phase coïncide avec la période de l'évolution romanesque et s'inscrit dans une perspective de la continuité et du renouveau, d'où l'apparition et la mise en œuvre d'une dynamique de relève dans une vision de dépassement. Il s'agit de l'expression d'une génération dotée de son propre style et de sa propre démarche littéraire pour renouveler l'acte de création via le traitement des thématiques de l'actualité en soulevant, notamment, la problématique de l'individu. Avec ce nouvel essor, cette nouvelle littérature marocaine, qui commence à se faire remarquer dès les années 1980 pour s'affirmer indubitablement après les années 1990, s'intéresse, entre autres, à l'épanouissement des individualités. Ainsi, accorder la parole à l'individu semble être une voie non encore défrichée pour dévoiler les secrets d'une société en toute mutation, jalonnée par l'ensemble des réformes adoptées sur les plans politique, économique et socioculturel. Les romanciers de cette phase ont essayé d'apporter des réponses aux problématiques qui préoccupent l'individu, en particulier, à travers des scènes du vécu quotidien. Ainsi, trois nouvelles thématiques ont pris naissance dans cette mouvance caractérisée par l'éclosion de l'individualisme. S'agissant des écritures suivantes : au féminin, du carcéral et de l'homosexualité, ces trois modalités omniprésentes, parmi d'autres thèmes pointilleux et contemporains, font la singularité de la production littéraire de cette période en prenant en charge des écrits négligés et marginalisés (l'écriture féminine) ou des écrits abordant des sujets tabous (l'homosexualité) ou encore des écrits sur des expériences carcérales pour briser le mutisme et dénoncer la terreur et la cruauté de ce que l'on appelle les "années de plomb". Inscrit dans cette mouvance, Tahar Ben Jelloun a publié, en 2011, *Cette aveuglante absence de lumière* en s'inspirant du témoignage de l'un des détenus du bagne de Tazmammart pour évoquer l'indicible et révéler des atrocités et horreurs vécues par les incarcérés dans la plus intense inhumanité.

2- 4- Tahar Ben Jelloun : l'homme et l'œuvre

Pour présenter Tahar Ben Jelloun, il serait intéressant de rappeler, quoique brièvement, sa biographie et les traits définitoires de son œuvre (surtout romanesque) afin de rendre compte de l'intérêt de sa production dans le paysage littéraire marocain d'expression française et de le situer par rapport à ses prédécesseurs et à ses contemporains.

2- 4- 1- La biographie en bref aperçu

Poète et écrivain marocain d'expression française, Tahar Ben Jelloun est né le 23 décembre 1944 à Fès. Tout petit, il a fréquenté l'école coranique avant d'intégrer l'école franco-marocaine bilingue à l'âge de six ans. En 1955, il a déménagé avec sa famille à Tanger, y a passé son adolescence et y a rejoint le lycée Ibn Alkhatib qui assure un enseignement à majorité francophone et puis le lycée français Regnault où il obtient son baccalauréat en 1963. En faisant des études de philosophie à Rabat, il a connu le début d'une répression estudiantine : soupçonné d'avoir organisé des émeutes avec d'autres étudiants manifestant dans les grandes villes, il a été envoyé en 1966 dans un camp disciplinaire de l'armée (à El Hajeb et puis à Ahermemou). C'est ainsi que ses études ont été interrompues pendant 18 mois et ses premières écritures ont été déclenchées dont son poème *La planète des singes*. Après sa libération, il a repris ses études puis devenu professeur de philosophie de 1968 à 1971 à Tétouan et à Casablanca. Dans cette ville, il a fait la connaissance des auteurs de la Revue *Souffles* et y a collaboré avec ses premiers poèmes dont l'un des plus célèbres est *l'aube des dalles*[113]. En 1971, suite à l'arabisation de l'enseignement, Tahar Ben Jelloun n'étant pas formé en arabe, a décidé de partir en France pour poursuivre des études de troisième cycle en psychiatrie sociale. En s'installant à Paris, ses premières publications étaient d'abord un recueil de poésie *Cicatrices du soleil* en 1972[114] et puis son premier roman

[113] La revue *Souffles*, n° 12, 4ème trimestre, 1968, pp. 38-43 : http://bnm.bnrm.ma:86/pdf.aspx?IDc=462 (consulté le 12 mars 2014, à 15h00).

[114] *Cicatrices du soleil* est le premier recueil de poésie que de Tahar Ben Jelloun a publié en France en 1972 dans la collection Voix, dirigée par Fanchita Maspero. *Homme sous linceul de silence* étant

Harrouda en 1973, outre ses collaborations régulières dans le journal *Le Monde* avec de nombreux articles sur la société et la culture marocaines voire maghrébines. Tahar Ben Jelloun continuait d'écrire des articles et de publier des poèmes jusqu'au 1981, l'année de la parution de son roman *La Prière de l'absent* qui avec *L'Écrivain public* (1983) constituent de véritables succès littéraires. En 1987, la parution de *La Nuit sacrée* a valu à Tahar Ben Jelloun le Prix Goncourt faisant de lui un écrivain de renom.

Tahar Ben Jelloun a porté un grand intérêt aux causes qui secouent la société nationale et internationale comme la lutte contre le racisme en se prononçant, par exemple, à propos de la Tchétchénie et des massacres de l'Algérie. Dans ses écrits sur le Maroc, il a puisé sans cesse son inspiration de la société marocaine, mais il est resté réticent face aux événements des années de "plomb". Ce mutisme lui a été très reproché quand il a publié *Cette aveuglante absence de lumière* en 2001, deux ans après le décès de Feu Hassan II. Ce roman qui a été écrit à la demande d'un ancien détenu du bagne de Tazmamart, a été, toutefois, couronné pour sa version anglaise quatre ans plus tard par le Prix "*International IMPAC Dublin Literary Award*". Après les événements du 11 septembre 2001 et l'amalgame fait entre islamisme et terrorisme, Tahar Ben Jelloun, a décidé d'exprimer sa position pour dissiper toutes les confusions possibles et la fausse image collée à l'islam en publiant en 2002 *L'Islam expliqué aux enfants*. À partir de 2006, il a quitté Paris pour s'installer avec sa famille à Tanger. En mai 2008, il a été élu membre de l'Académie Goncourt et en 2009, il retourne vivre à Paris après avoir été nommé président du film à Rome.

Tahar Ben Jelloun poursuit sa collaboration avec le journal *Le Monde* ainsi qu'avec d'autres journaux européens. En outre, il est souvent sollicité pour des interventions dans des écoles et des universités marocaines, françaises et européennes. Sa production littéraire est en perpétuelle créativité, il continue de faire paraître chaque année de nouvelles publications dont nous citons *Le Bonheur conjugal* en 2012, *L'étincelle* et *Par le feu* en 2013 et *L'ablation* en 2014.

---

son premier recueil de poésie préfacé par Abraham Serfaty et publié alors qu'il était enseignant de philosophie à Casablanca, dans les éditions Atalantes, rattachées à la revue *Souffles*.

- De la plume au pinceau

Tahar Ben Jelloun n'est pas seulement un écrivain et un poète mais aussi un artiste peintre. Bien qu'il ait toujours aimé peindre pour soi-même, il a fini par accepter de partager ses œuvres picturales avec le public, suite aux incessants encouragements de son éditeur italien. C'est ainsi qu'il expose pour la première fois ses œuvres picturales, à Rome, au Musée de San Salvatore in Lauro en avril 2013 et dévoile la face cachée de sa création artistique en marquant son passage de la plume au pinceau pour faire le premier pas dans la lignée des grands écrivains et poètes qui ont mené de front la peinture et l'écriture comme Victor Hugo, Pierre Loti, Théophile Gauthier et encore Khalil Gibrane. En octobre de la même année, Tahar Ben Jelloun expose une deuxième fois à Palerme à la villa Piccolo et trace son chemin d'artiste peintre quoiqu'il insiste que ses dessins et ses peintures sont de simples « *barbouillages* ». Dans moins d'une année plus tard, du 26 avril au 26 mai 2014, Tahar Ben Jelloun monte sa première exposition au Maroc à la galerie Tindouf de son ami Boubker Temli. En nous rendant sur place, nous avons constaté que ses œuvres picturales sont hétéroclites et multiformes à l'image de ses œuvres littéraires. Inspirés de la diversité culturelle marocaine, les tableaux de Tahar Ben Jelloun représentent les différentes facettes de la société marocaine d'une manière joyeuse, joviale et conviviale. Des marabouts, des portes ouvertes, des arbres et des fruits aux couleurs du ciel, de la mer et du soleil ; toutes sont présentes sous forme de motifs floraux révélant un aspect singulier de l'artiste peintre qui s'exprime à propos de cette expérience en confiant : « *drôle d'idées de mettre de la couleur sur les paysages de la vie, sur la beauté ou la douleur du monde. Je ne peins pas ce que je vois, mais ce que j'imagine* »[115].

Pour décrire ses œuvres picturales, Caterina Napoleone écrit : « *à travers son éclatante palette, s'instaure une relation spontanée entre la calligraphie et le signe. De cette alchimie surgissent des « récits par images » inédits et peu communs, qui révèlent un aspect complémentaire en regard des pages littéraires qui ont rendu*

[115] *Tahar Ben Jelloun, Écrire Peindre*, in catalogue de l'exposition du 26 avril au 26 mai 2014, préparée par la galerie Tindouf à Marrakech, p.40.

célèbre Tahar Ben Jelloun »[116]. Ainsi se révèle une autre face de l'écrivain qu'il faudrait méditer encore pour en découvrir la finesse et la subtilité habituées dans son style.

2- 4- 2- Quelques traits définitoires de l'œuvre

L'œuvre de Tahar Ben Jelloun est diverse et multiforme. Outre le roman, il a écrit dans d'autres genres littéraires. De ses productions en poésie, nous citons une œuvre poétique rassemblée, dans un même recueil, intitulée : *Poésie complète* 1966-1995 (Seuil, 1995) et *Que la blessure se ferme* (Gallimard, 2011). De ses essais, nous citons, à titre d'exemple, *Alberto Giacometti* (Flohic, 1991) réédité sous un autre titre : *La rue d'un seul* (Gallimard, 2006), *Le racisme expliqué à ma fille* (Seuil, 1998), traduit en une trentaine de langues dont l'*Espéranto* et *L'Étincelle. Révolte dans les pays arabes* (Gallimard, 2013). Des nouvelles, nous mentionnons *L'ange aveugle* (Seuil, 1992), *Le premier amour est toujours le dernier* (Seuil, 1995) et *Amours sorcières* (Seuil, 2003), etc.

Considéré comme l'un des écrivains marocains contemporains d'expression française les plus connus et les plus lus, Tahar Ben Jelloun « *reste l'écrivain marocain de langue française le plus fécond et le plus notoire* »[117] dont l'œuvre littéraire se distingue par un corpus varié de textes impressionnants, traduits en majorité dans une dizaine de langues. Il a enrichi la bibliothèque maghrébine et francophone de productions littéraires originales : s'il a fait ses premières publications en poésie[118], c'est au roman qu'il doit sa grande notoriété[119].

---

[116] Caterina Napoleone, traduit par Jean-Noël Schifano, in *op.cit.,* p.24.

[117] JAY. S., *op.cit,* p. 78.

[118] Le premier recueil de poésie de Tahar Ben Jelloun a paru en 1970, intitulé : "*Homme sous linceul de silence*", suivi deux ans plus tard de " *Cicatrices du soleil* "(1972) et dans les années qui suivent de plusieurs autres recueils comme *À l'insu du souvenir* (1980), la remontée des cendres (1991), etc.

[119] C'est avec la publication de *L'Enfant de Sable* en 1985 que l'écrivain a vécu son premier grand succès populaire. À cette occasion, il a été invité par Bernard Pivot pour la première fois à son émission "Apostrophes". Quand il a obtenu le Prix Goncourt en 1987 *pour* "*La nuit sacrée*", il a été demandé d'aller chez Lipp, alors lui, il disait : « *Laissez-moi seul. C'était un moment tellement fort que j'ai pleuré un peu. Je ne pensais pas que ça allait me faire cet effet-là. J'arrivais à une espèce de*

Ce qui marque le plus son œuvre romanesque, c'est cette harmonie entre la passion d'écrire et le désir de relater les faits réels, sociaux et politiques en ricochant sur les différents aspects de la culture et des traditions marocaines et même maghrébines. Tahar Ben Jelloun a su parler des autres, de la vie et de ses tourments. Il est le porte-parole de ceux dont la voix ne fait pas écho, ceux qui ne peuvent, ni parler d'eux-mêmes, ni exprimer leurs misères et détresses. À travers ses écrits, il a eu le courage de soulever des réticences, d'aborder des sujets tabous et des problématiques on ne peut plus critiques.

L'œuvre de Tahar Ben Jelloun, interroge sans cesse le Maroc d'hier et d'aujourd'hui. Elle l'interroge sur ses blessures et ses contradictions, sur ses espoirs et ses aspirations. C'est ainsi qu'elle a suscité l'intérêt du lectorat international pour la littérature marocaine et maghrébine d'expression française.

2- 4- 2- 1- La langue de Tahar Ben Jelloun

Tahar Ben Jelloun séduit par sa langue qui profite de son expérience en psychothérapie et de sa formation en psychologie sociale. Ceci lui a permis de convoquer des champs de réflexion et d'interprétation différents de ceux abordés par ses contemporains. À ce propos, Jean Genêt affirme que « *la langue qu'utilise Tahar Ben Jelloun […] est tellement belle, tellement riche […] ; c'est une des plus belles langues françaises qui existent. Cela mérite attention…* »[120]. Si cette langue est belle et riche, c'est parce qu'elle puise aussi dans l'héritage oral et place le lecteur dans un imaginaire qui renvoie aux contes des *Milles et une nuit*. L'écrivain, à l'image d'un conteur populaire, raconte une histoire et commente ses faits avec la mise en scène d'une écriture qui ne cesse de rechercher de nouvelles formes pour contester les modèles traditionnels en quête d'une identité authentique.

---

distinction, de couronnement exceptionnel : le fils du petit épicier qui arrive à Paris, […] qui a pour la première fois, dans l'histoire de Goncourt le Prix …C'était extraordinaire » (v. Tahar Ben Jelloun, cité in revue *LE MAG FRANCE 5*, semaine 8, temps forts du 20 au 26 février 2010, p. 10). http://www.france5.fr/et-vous/userdata/mag_fiche/1/1453/1453_pdf_Le-Mag-0810.pdf (consulté le 12 mai 2014 à 18h00).

[120] CENÊT, J., (1977), *Actuels* 4-5, cité par BOURKHIS, R., *op.cit.* p. 19.

2- 4- 2- 2- Une lecture thématique de l'œuvre romanesque

« *Le roman est donc pour moi comme l'outil qui me permet d'interroger la complexité des relations entre les individus et le réel. C'est là mon engagement et le sens de mon œuvre, et je ne la conçois qu'ancrée dans la société marocaine, ses problèmes, ses violences* » [121].

C'est ainsi que Tahar Ben Jelloun voit son rôle de romancier, ancré dans la société marocaine, d'où son souci permanent des blessures et des obsessions de l'homme et de sa prise de parole au nom de ceux qui sont habituellement exclus de la société (femme, enfant, artisans, etc.). *Harrouda* (1973), son premier roman, a bouleversé la société marocaine des années 1970 en abordant explicitement un sujet tabou, celui de la sexualité de la femme. Il est une représentation poétique et rebelle autour de trois villes de l'enfance et de l'adolescence : Fès de la mère et des artisans ; Tanger de la trahison, espace de passage vers l'autre et vers les désirs confondus avec l'écriture ; Casablanca de la révolte vécue à partir de 1965. *La Réclusion solitaire* (1976), son deuxième roman, retrace la misère morale et sexuelle des émigrés maghrébins, partis travailler et s'installer en France en rêvant d'un avenir meilleur. Dans ce roman, comme dans *La plus haute des solitudes* (1977), Tahar Ben Jelloun prête une attention particulière aux malheurs de ces hommes, qui, arrachés à leurs familles et à leur pays d'origine, ont eu du mal à s'intégrer dans les sociétés d'accueil. En travaillant durant trois ans dans un centre de médecine psychosomatique, l'écrivain découvre les misères (matérielle, sociale, affective et sexuelle) des maghrébins et transmet avec ferveur leur frustration en interrogeant leurs rêves, leurs désirs, leurs peurs et leurs fantasmes.

Moha le fou Moha le sage (1978) est centré sur un fou si sage, relatant et condamnant les souffrances d'une société tout en ironisant sur les puissants.

---

[121] Entretien avec Tahar Ben Jelloun pour le journal L'Orient Le jour (Beyrouth), 2008 par Georgia Makhlouf (*cf.* site officiel de Tahar Ben Jelloun : http://www.taharbenjelloun.org/index.php?id=32&tx_ttnews%5Btt_news%5D=105&cHash=95484d151ebe0683c7db33050432d837 (consulté le 12 mars 2014, à 17h 40)).

C'est à travers le personnage du fou qui ose dire ce que les autres "sages" pensent tout bas sans pouvoir s'exprimer que l'écrivain fait la satire de la société traditionnelle en dénonçant ses torts, ses hypocrisies et ses contradictions.

Dans des romans comme *La Prière de l'absent* (1981), *L'Écrivain public* (1983), *L'Enfant de sable* (1985) et *La Nuit sacrée* (1987), Tahar Ben Jelloun fait appel à une perspective symbolique du corps dans son rapport à l'identité sexuelle et aborde l'incontournable question de la condition féminine dans la société arabo-musulmane. Il tient, par ailleurs, à varier son écriture en évoquant la figure du père vieilli et malade, seul dans sa chambre et puis son décès dans *Jour de silence à Tanger* (1991). Il offre, ainsi, un admirable monologue sur la vie, la maladie et la vieillesse.

Dans Les yeux baissés (1991) comme dans *Les raisins de la galère* (1996), Tahar Ben Jelloun évoque à nouveau la question de l'immigration à travers l'histoire de deux personnages féminins en axant l'intérêt sur le devenir d'une génération qu'on qualifie de "Beur", une génération qui cherche à réussir son intégration dans la société française, mais confronte des problèmes de racisme et d'injustice parce qu'elle est classée à l'extérieur d'une "Hospitalité française".

En faisant un voyage dans sa mémoire, Tahar Ben Jelloun raconte, dans *La soudure fraternelle* (1994) ses histoires d'amitié depuis sa première enfance jusqu'à l'âge adulte, de Tanger à Paris. Une série de portraits de ses amis dont certains ont disparu, éloignés ou décédés. C'est un jardin secret que l'écrivain tient à partager avec ses lecteurs en évoquant les merveilles et les blessures de sa vie dues aux bonheurs et aux souffrances de l'amitié.

Par ailleurs, c'est dans *L'homme rompu* (1994) que l'on assiste de plus près au déclin d'un homme qui se laisse transcender par le pouvoir de l'argent au détriment de sa dignité et de son intégrité et finit rompu car il est corrompu. Ce roman qui lui a été inspiré, dit-il, par la lecture de *Corruption* de l'écrivain indonésien Pram, est une réflexion sur la corruption de l'individu et sur ses répercussions sur la société marocaine et bien d'autres sociétés du Nord et du Sud.

La question de la condition féminine est encore de retour dans *La nuit de l'erreur* (1997). En inscrivant l'héroïne, dans le passé des années 1950, Tahar Ben Jelloun révèle le destin d'une fille dont la naissance coïncide avec la mort de son grand-père. Une fille maudite, frappée de malédiction, porteuse de malheur et de tristesse, elle se venge des hommes, les séduit pour les détruire. C'est une mise en scène de la violence des rapports entre l'homme et la femme, de la passion et de la liberté. En outre, inscrit dans la mouvance du renouveau, Tahar Ben Jelloun décrit les expériences d'amertume et de détérioration de l'être humain liées à l'incarcération dans *Cette aveuglante absence de lumière* (2001). Ce roman est une lecture littéraire de l'atrocité et de l'horreur vécues, durant dix-huit ans, par les détenus du bagne secret de Tazmamart. Dans ce roman qui a suscité une grande polémique dans la presse marocaine et française, Tahar Ben Jelloun livre la voie de la délivrance et de la résistance par la foi et la spiritualité, là, où la poésie et l'imaginaire se rejoignent pour évoquer l'indicible.

L'immigration, comme thématique des plus chères à l'écrivain, est abordée encore une fois dans *Partir* (2006), ce roman porteur de messages destinés aux jeunes aspirant quitter le pays et partir vers un inconnu qu'ils estiment meilleur : un paradis, à leurs yeux, saisissable et à portée de main. À travers ce roman, l'écrivain relate aussi les états de vie des jeunes diplômés sans emplois et la condition humaine quand elle est brutalisée et déprimée par la misère qui mène à la dérive dans la prostitution et l'homosexualité.

Une thématique touchante est abordée dans *Sur Ma Mère* (2008), celle de la déchéance du corps. Tahar Ben Jelloun y raconte la vie de sa mère en traçant le vécu brulant et intense des dernières années de sa vie une fois atteinte d'Alzheimer. Ce roman est un grand hommage à toutes les mères ; il dévoile en quelque sorte la condition des femmes de la génération des années 1940 et 1950 et fait resurgir un Maroc silencieux où souvenirs de mariages traditionnels et confidences des hammams sont les principaux événements qui enjolivent son décor.

La figure du père est de retour dans *Au pays* (2009), où l'écrivain décrit les conditions de la vie d'un immigré voulant retourner à son pays natal après sa retraite. Ce roman est une invitation à réfléchir sur la religion, les coutumes et la modernité dans leur rapport à l'immigration. Via des éléments paradoxaux, l'écrivain peint un tableau noir qui laisse défiler les dérives de la vie sans travail en racontant le drame d'un père qui décide le retour au pays et aux racines, mais s'est retrouvé seul face à ses déceptions et désillusions.

Cela dit, on ne peut qu'admirer la volonté de Tahar Ben Jelloun de peindre la société marocaine ; d'une part, en relatant les souffrances accumulées durant la période de l'occupation française, et d'autre part, en révélant des images ambiguës qui reflètent les rapports de force établis dans et à travers la société marocaine, depuis l'Indépendance jusqu' à nos jours. Des personnages de la prostituée, de l'immigré, du fou, de l'enfant, de la mère, du père et bien d'autres sont créés pour évoquer des tabous et des paradoxes en quête d'un équilibre permettant de préserver l'authenticité des langues et des cultures locales.

Ainsi, à partir de cette lecture globale, nous pouvons constater que l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun est riche et diversifiée de par les thématiques abordées et les styles d'écriture adoptés. Nous n'avons pas voulu nous attarder aux éléments constitutifs (personnages, cadre spatio-temporel, etc.) de chacun des textes étudiés afin d'en dégager le sens puisque la problématique de notre recherche ne s'inscrit pas dans le cadre des études littéraires. Ce qui nous intéresse, ce sont les thématiques les plus récurrentes qui ont été évoquées. Elles nous serviront dans l'analyse et l'interprétation des effets du contact de langues à travers les phénomènes répertoriés pour la fin de cette étude.

Ainsi, par souci de clarté, nous présenterons, *infra*, des tableaux synoptiques contenant un classement thématique par ordre décroissant. Chaque thématique sera illustrée par des extraits qui reflètent les marques du contact de langues.

Tableau 2 : Thématiques récurrentes à travers les romans de Tahar Ben Jelloun

Titres	Thématiques								
	Condition de la femme	Errance	Sexualité	Mère	Père	Condition des immigrés	Superstition	Incarcération	Nationalisme
Harrouda (1973)	x		x				x		x
La Réclusion solitaire (1976)			x			x	x		
La plus haute des solitudes (1977)			x	x		x	x		
Moha le fou, Moha le sage (1978)	x	x	x				x		
La prière de l'absent (1981)		x	x						x
L'Écrivain public (1983)	x	x	x						
L'Enfant de sable (1985)	x	x	x				x		
La Nuit sacrée (1987)	x	x	x				x		

Jour de silence à Tanger (1990)			x		x				
Les yeux baissés (1991)	x				x	x	x		
L'Homme rompu (1994)									
Les raisins de la galère									
La nuit de l'erreur (1997)	x		x	x			x		x
Cette aveuglante absence de lumière (2001)								x	
Partir (2006)		x	x			x			x
Sur Ma mère (2008)	x			x					
Au Pays (2009)					x	x			

Il apparaît, à travers le tableau synoptique présenté, ci-dessus, que la sexualité est l'une des thématiques les plus fréquemment présentes dans les romans de Tahar Ben Jelloun. D'autres thématiques comme celles de l'errance, de la superstition, de la condition de la femme et des immigrés occupent aussi une place importante dans ses œuvres. Pour nous aider à repérer les champs sémantiques qui se prêtent le plus aux phénomènes du contact de langues, nous allons classer, dans ce qui suit, les différentes thématiques abordées par ordre d'importance en identifiant, en caractères gras, les marques révélatrices du contact de langues dans les extraits que nous avons choisis à titre d'illustration.

1- Sexualité

Harrouda (1973)	*- Moi fille de* ***chérif****, il me considérait au même titre que ses préoccupations religieuses. Il priait souvent sur mon corps. Je n'ai jamais vu son sexe. Tout se passait dans l'obscurité.* (P.76) ; *- Elles ne font pas le* ***ramadan****, elles ne travaillent pas, Les seins sont des fesses, elles ont la langue et le* sexe tatoués, elles ont du feu entre les cuisses. (p.105).
La réclusion solitaire (1976)	*- Ma main s'est levée dans ta chevelue née de l'écume bleue du désir, toi,* ***gazelle*** *orpheline, tu cours dans les sables de mes pensées. Et ton rire fusé de ciel, tel un sein entre les lèvres d'un enfant.* (p.26) ; *- Les fesses, laissez-les telles quelles : elles sont belles, peut être trop musclées, mais n'y touchez pas. Peignez la toison avec du* ***henné*** *et laissez le sexe vivre à sa guise.* (p.93) ; *- Le sexe […] se dit en arabe « souffle » (****nafss****), « âme » (****rouh****), « vie ». C'est pour cela que l'expression de l'impuissance sexuelle est de l'ordre négatif : « je ne vis plus », « mon sexe est mort* ». (p. 65).
La plus haute des solitudes (1977)	*- Le* ***zamel*** *est généralement celui qui en tire un bénéfice en argent, c'est un « donneur » qui se fait payer. Le* ***hassass*** *est celui qui désire qu'on lui fasse l'amour, il peut même payer pour cela.* (p.78) ; *- Dans le* ***bled****, je n'avais pas d'argent pour aller voir les femmes, c'est pour cela que j'étais obligé de «* ***faire des choses*** *» ; parfois avec une ânesse ou une vache.* (p.86).

Moha le fou, Moha le sage (1978)	*- **Dada** était belle. Esclave, elle appartenait entièrement au maître. Il la déplaçait comme un sac de plaisir. Il l'installait sur son sexe en érection comme on déposerait un objet à la mécanique parfaite.* (p.54).
La prière de l'absent (1981)	*- Yamna, à dix-sept ans, avait suivi un jeune sous-officier de la caserne d'El Hajeb qui lui avait promis le mariage. Bien entendu le soldat avait disparu quand elle fut enceinte. Yamna fut recueillie par l'ancienne **chikha** qui décida de l'aider parce qu'elle aimait la couleur de ses cheveux et la fermeté de ses seins.* (p.61)**.**
L'écrivain public (1983)	*- La première chose que je faisais quand nous partions, c'était d'introduire ma main dans son **séroual** et la poser sur son pubis. Elle me laissait faire mais ne m'approuvait pas forcément.* (p. 20).
La nuit sacrée (1987)	*- Une envie folle m'envahit : j'ai retiré mon **saroual** puis ma culotte pour faire plaisir au vent, pour me faire plaisir et sentir la main légère et froide de cette brise matinale passer sur mon ventre et réveiller mes sens.* (p.45).
Jour de silence à Tanger (1990)	*- Il faudrait remonter loin dans le temps pour revivre le souvenir de cet après-midi d'automne où une jeune Espagnole s'est offerte à lui dans son arrière-boutique à Melillia. Vierge et farouche, elle fuyait sa famille catholique qui la mettait tout le temps en garde contre les hommes en général et contre « **los mauros** » en particulier. […] Lola venait de temps en temps, toujours à l'improviste. Il aimait bien caresser longuement les petits seins chauds et doux de Lola.* (p.29).
La nuit de l'erreur (1997)	*- Elle portait une **gandoura** et avait retiré sa culotte et son soutien-gorge. Elle avait des seins énormes. L'un des hommes se glissa sous sa robe et caressa son ventre. Un autre vient derrière moi et me prit par les hanches. (p.64).* *- Toute ma vie ces visages masqués mais défigurés par l'alcool et le **kif** resteront penchés au dessus de ma tête, comme seront figés dans mémoire ces paires de couilles et ces sexes difformes labourant mon visage plein de larmes.* (p.68).
Partir (2006)	*- Chez nous, le **zamel** c'est l'autre, le touriste européen, c'est jamais le Marocain, tout se passe dans le silence, mais c'est faux, nous sommes comme les autres pays, sauf qu'on ne parle pas de ces choses-là, chez nous on ne va pas à la télé pour avouer qu'on aime des hommes.* (p.166).

2- Superstition

Harrouda (1973)	*- Je ne savais où aller avec mon obsession. L'image du mort me poursuivit partout. Je partis avec ma mère implorer l'aide et la bénédiction de Moulay Idriss. […] Je renforçai cette démarche par l'acquisition de quelques écritures chez le* ***fqih.*** (p.74) ; *- Elles ont un pacte avec* ***Kandisha*** *l'araignée, elles fument du* ***kif.*** (p.105).
La réclusion solitaire (1976)	*- Ma fille, serais-tu une saison volée au temps ? Je t'ai conçue dans ma plus haute solitude, et j'ai attendu deux saisons pour te nommer. […] Tu vas et viens dans ce corps d'où tu chasses la nuit,* ***l'œil mauvais****, la pesanteur du jour enveloppé de poussière.* (pp. 122-123).
Moha le fou, Moha le sage (1978)	*- Pourquoi vous élevez les araignées dans le fond de votre gorge et vous faites danser les vipères? Pourquoi vous ne mangez pas du foin comme nos ancêtres* ***issaoua*** *? Eux n'avaient jamais peur.* (p.31) *;* *- La peur s'empara de la famille. Superstitieux, le maître libera* ***Dada*** *et fit venir les* ***tolbas*** *pour lire le* ***Coran*** *et chasser le mal des lieux.* (p.64)*.*
L'Enfant de sable (1985)	*- Il avait consulté des médecins, des* ***fqihs****, des charlatans, des guérisseurs de toutes les régions du pays. Il avait même emmené sa femme séjourner dans un marabout durant sept jours et sept nuits.* (p.18).
La nuit sacrée (1987)	*- Ici, il n'en est pas question. Ce n'est pas confortable, et puis les deux* ***djnouns*** *risquent de réapparaître la nuit et te faire la peau. Une si jolie peau ne dort pas n'importe où.* (p.64).
La nuit de l'erreur (1997)	*- Y a-t-il quelqu'un?* *L'écho répercuta plusieurs fois sa question et nous crûmes tous entendre une voix de femme répondre :* *-* ***Si, la gente de la casa****.* *C'était ainsi qu'on appelait les* ***djinns,*** *« les gens de la maison », ceux qui occupaient les espaces abandonnés en se livrant à des acrobaties qui rendent fous les gens superstitieux.* (p. 26). *- Rassurez-vous que je ne suis pas la fameuse* ***Aïcha Kandicha****, qui traverse toutes les enfances de Fès et de Tanger. Je ne suis que son ombre, son visage humain, avec un visage clair et sans rides, éternel dans sa jeunesse.* (p. 93).

3- Condition de la femme

Harrouda (1973)	*- Mère raconte tes nuits de noces, la couleur des draps, le bruit des murs, le rire de la glace et ton corps qui s'ouvre comme une tombe pour enterrer le premier vieillard… « Mon premier mari, c'était un peu mon père. C'était un homme sorti droit de l'invocation* ***coranique****. C'était un* ***chérif****, descendant du prophète, et compagnon de mon père, ton grand-père ».* (p. 67).
Moha le fou, Moha le sage (1978)	*- Avec le temps,* ***Dada*** *a acquis quelque mérite. La sorcellerie est la main du ciel et la nuit un livre à déchiffrer. […] Femme muette, sa première parole fut un cri long et strident : une naissance. Elle l'appela Dhaouya.* (p. 59).
L'écrivain public (1983)	*- Ma mère était tout le temps penchée ou accroupie. Elle se fatiguait et ne protestait pas. De temps en temps elle se relevait, se cambrait, les mais posées sur les reins, pour faire passer la fatigue. J'aimerais cependant les fins de matinées, […] J'aimerais regarder les braises du* ***kanoun*** *s'impatienter.* (p.16).
L'Enfant de sable (1985)	*- Il l'avait frappée un jour par ce qu'elle a refusé l'épreuve de la dernière chance. laisser la main du mort passer de haut en bas sur son ventre nu et s'en servir comme une cuiller pour manger du* ***couscous****.* (p.19).
La Nuit sacrée (1987)	*-* ***Amis du Bien*** *! Rappelez- vous ! J'ai été une enfant à l'identité trouble et vacillante. J'ai été une fille masquée par la volonté d'un père qui se sentait diminué, humilié parce qu'il n'avait pas eu de fils. Comme vous le savez, j'ai été ce fils dont il rêvait.* (p.6).
Les yeux baissés (1991)	*- Le* ***fqih*** *me donna un coup sec sur la tête. Je poussai un cri et partis en courant. J'entendis le vieillard dire : « Aveugle, certes, mais bête… Les femelles, je les repères, elles sentent mauvais…Continuons…».* (p.27).
La nuit de l'erreur (1997)	*- Elle était considérée comme une folle, une simple d'esprit. Elle disait tout ce qui lui passait par la tête. Elle nous faisait rire et nous faisait peur aussi. […] Elle ne disait pas qu'elle mendiait mais qu'elle faisait la récolte et permettait aux musulmans de faire leur devoir envers les pauvres en donnant le* ***zakat,*** *l'impôt qu'Allah réclame des riches.* (pp.16-17).
Sur ma mère (2008)	*- Ma mère a travaillé toute sa vie ; dans les cuisines, dans toute la maison. Elle n'a pas eu la vie facile. […] Que de fois elle s'est retrouvée toute seule à préparer un déjeuner pour quinze personnes, des invités de la dernière minute […] qui débarquaient sans prévenir. Elle devait leur être agréable, leur sourire et leur dire toutes les formules de politesse convenues :* ***ceci est un grand jour, vous avez illuminé notre maison…*** (p.22).

4- Errance

Moha le fou, Moha le sage (1978)	*- Habillé de blanc, parfumé d'encens, il fit quelques prières et s'adressa à son ami le patriarche* : « **Reviens à Dieu**. Tu es égaré. Car Dieu Le Miséricordieux pardonne aux croyants. » (p.73) ; *- Arrêtez-le ; il est fou ; il manque de piété. Déchirer l'argent ! Il devrait au moins le donner aux pauvres. […] Ceux qui gaspillent de l'argent sont les frères de Satan. Dieu l'a dit. […] Qu'**Allah** éloigne de nous Satan et nous rapproche de sa miséricorde.* (p.94).
La prière de l'absent (1981)	*- C'est Yamna, ancienne présidente des mendiants de la zone Nord, ancienne prostituée au **mellah** de Fès, vagabonde du silence éternel, disparue de la circulation depuis longtemps…* (p. 53).
L'écrivain public (1983)	*- Enfant malade, je rêvais la vie. J'ai passé plus de trois années sur le dos dans un **couffin**, à regarder le ciel et à scruter le plafond. […] Je créais à longueur de journées des signes mouvants et flous, je les assemblais dans un désordre extravagant et les déposais ensuite sur une mosaïque des **zelliges** incrustés dans les murs.* (p. 14).
L'Enfant de sable (1985)	*- On lui érigea un mausolée sur le lieu de sa mort ; aujourd'hui c'est un saint ou une sainte ; c'est le **marabout** de l'errance ; c'est lui que vénèrent les êtres qui fuguent, ceux qui partent de chez eux parce qu'ils sont rongés par le doute.* (p.84).
La nuit sacrée (1987)	*- Je repensais aux menaces et manigances de **l'Assise**. Elle était capable de faire le malheur : nous détruire ou au moins me démolir. […] Je n'étais plus un être de sable et de poussière, s'effritant au moindre coup de vent. Je sentais se solidifier, se consolider, chacun de mes membre. Je n'étais plus cet être de vent dont toute la peau n'était qu'un masque, une illusion faite pour tromper une société sans vergogne. […].* Il m'a fallut l'oubli, l'errance et la grâce distillée par l'amour, pour renaître et vivre. (pp.136-138).
Partir (2006)	*- Les longues pipes de **kif** circulent d'une table à l'autre, les verres de **thé à la menthe** refroidissent, cernés par des abeilles qui finissent par y tomber dans l'indifférence des consommateurs perdus depuis longtemps dans les limbes du **haschisch** et d'une rêverie de pacotille.* (p.11).

5- Conditions des immigrés

Harrouda (1973)	*- L'occupant nous harcelait de partout et il fallait riposter et démythifier sa prétendue supériorité. J'avais tout fait pour avoir des avions ; je voulais survoler la terre donner à mes hommes un nouvel élément de fierté* ***"crever l'œil"*** *des Espagnols.* (p. 131).
La réclusion solitaire (1976)	*- Je suis l'œil et l'arbre dressé dans la nuit où mon corps mendie le toucher d'un regard, le toucher d'une main. Être aimé de l'herbe, d'un chameau ou d'une* ***gazelle****. Je te donnerai à boire du fond de ma folie. J'ai du miel au fond des yeux. J'ai de* ***l'huile d'argan*** *dans mes phrases*. (p. 71).
La plus haute des solitudes (1977)	*- Cela fait dix-huit ans que je suis au service de la France. Aucune récompense, au contraire. Mon corps malade. Il va falloir repartir chez moi et recommencer tout. Mais c'est difficile…Au revoir….Je ne suis pas* ***maboul.*** (p.164).
Les yeux baissés (1991)	*- La Seine coulait dans notre village,* ***l'école coranique*** *s'était installée dans la cathédrale Notre-dame de Paris, les deux agents parcouraient le* ***bled*** *avec leur camionnette-épicerie. Moi, je passerai d'un pays à un autre en une fraction de seconde.* (p.85).
Au pays (2009)	*- De temps en temps, le* ***caïd*** *recevait des ordres de Rabat : besoin de cent quarante hommes robustes, en bonne santé, pour la France. Il arrivait au village dans une jeep de la gendarmerie. On le voyait de loin à cause de la poussière que soulevait le véhicule. Le* ***caïd*** *se prenait au sérieux, […] demandait aux hommes de passer devant lui. Il imitait en tout cas ce que faisaient les Français à l'époque coloniale.* (p.24).

6- Nationalisme

La prière de l'absent (1981)	***- المغرب لنا ولا لغيرنا ! لا للاستعمار ! الاستقلال حالا !*** *- Le Maroc est à nous, pas à d'autres* *- Non au colonialisme ! L'Indépendance maintenant.* (p.30).
	- اللهم يا لطيف، نسألك اللطف فيما جرت به المقادير ***ولا تفرق بيننا وبين إخواننا البرابر !*** *- Ô mon Dieu le Bon ! Nous implorons Ta Bonté* *Pour ce qui est arrivé à la fatalité Et que rien ne vienne nous séparer de nos frères les Berbères !* (p. 31).

7- Père

Jour de silence à Tanger (1990)	*- Emmitouflé dans un **burnous** et une couverture en laine, il pense, somnole, écoute la pluie et ne sait plus quoi faire dans ce lit que son corps a fini par creuser*. (p. 12).
Les yeux baissés (1991)	*- Moi, mon rêve, c'est mon père. À force de penser à lui, j'ai oublié son visage. […] S'il ne revient pas, je partirai le chercher. […] Je me souviens très bien de son odeur. Ça sent le pétrole, la sueur et une épice que maman met dans le **tajine***. (p.20).
Au Pays (2009)	*- C'est ton père, […] la maison est terminée, j'attends, tu viens ma fille, tu verras c'est grand, c'est beau, c'est la plus belle maison du **bled** ; comment ça tu peux pas ? Tu dis non à ton père qui a passé des mois à construire un petit palais pour vous ! Non, ma fille, tu viens pour l'**Aïd**, […]. La maison est prête, elle est grande, chacun a sa chambre, venez, je vous attends pour fêter **l'Aïd-el-kébir**.* J'ai acheté six moutons un pour chacun, *[…] **que Dieu vous garde**, je vous attends.* (pp.167-168).

8- Mère

La nuit de l'erreur (1997)	*- Je sentais ses lèvres sur mes seins et j'entendais sa respiration et les battements très rapides de son cœur. Je me rendis compte que cet enfant est le mien. Ma mère vint vers moi et me dit : « Tu te rends compte ? Tu as l'enfant que je désirai avoir. Cela ne fait rien. Je l'élèverai comme si c'était le mien et comme on dit, cet amour sera celui du " **foie redoublé** " ! »* (p. 62).
Sur ma mère (2008)	*- Je me souviens, une dame âgée s'est approchée de ma mère et lui a demandé un peu de **rassoul**, le mien est fini, mais entre **gens de bien**, on peut se rendre service, n'est-ce pas **Lalla Haja*** ? (p. 15). *- Ma mère est assise sur le bord du lit. Son pied gauche est plus enflé que le pied droit. Le pansement doit le serrer un peu. Elle porte un **tchamire** rose, sorte de robe d'intérieur*. (p.45). *- Non je ne garde pas de bons souvenirs de cet épisode du **hammam**. J'étais soulagé le jour où l'**Assise**, la gardienne du bain, m'interdit l'entrée. Ma mère avait beau protester, j'étais trop grand pour être innocent*. (p.91).

2 -5- Conclusion

Que conclure après avoir présenté le contexte et le domaine d'investigation de la présente étude ? Tout d'abord, nous constatons que la question des langues au Maroc mérite d'être revue et que la description du paysage linguistique actuel n'est pas un rappel gratuit puisqu'il s'agit d'un paysage en perpétuelle évolution à l'image de plusieurs domaines socioculturels et institutionnels : des nouveautés enregistrées du genre de l'officialisation de la langue amazighe et des recommandations de l'enseignement en *darija*. Le domaine de la littérature marocaine française dont principalement le roman, a été, aussi, fortement marqué par les mutations qu'a connues la société marocaine. C'est ainsi que nous avons vu comment Tahar Ben Jelloun a évoqué, à travers sa production littéraire, des sujets inspirés de faits réels et d'expériences de vie individuelle et collective pour dresser l'image qu'il a de la société marocaine en relatant ses concordances et ses contradictions.

Face à une telle situation linguistique aussi particulière et complexe que celle du Maroc, de par la diversité de ses langues et ses parlers ainsi que la richesse de ses cultures, que saurait faire un écrivain marocain d'expression française pour jouer son rôle de romancier, sinon travailler sa langue et l'adapter aux contextes de ses différents usages. Le recours à des phénomènes résultant des interférences des langues en contact serait l'un des moyens possibles pour évoquer des thématiques spécifiques au contexte local.

Pour rendre compte de l'interaction des langues d'une telle situation, il serait nécessaire d'aborder, d'un point de vue théorique, les différents phénomènes sollicités. Ceci fera le corps du chapitre suivant. Il sera question de mettre l'accent sur les différentes définitions qui ont été accordées à chacun de ces phénomènes pour n'en retenir que les emplois qui concernent la présente étude.

CHAPITRE 3

Notions théoriques et contact de langues

3- 0- Introduction

Dans ce chapitre, nous allons définir les notions théoriques fondamentales qui serviront à mieux appréhender les phénomènes linguistiques découlant de la situation du contact de langues du contexte littéraire étudié. Cette présentation nous permettrait de saisir les caractéristiques générales de ces phénomènes et de relever les traits spécifiques propres à leurs emplois dans les romans soumis à l'analyse.

Outre les définitions générales de l'interférence, de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique, nous tenons à dégager, pour chaque phénomène, les caractéristiques qui serviront le plus à l'analyse et à l'interprétation des occurrences retenues pour répondre aux objectifs de la recherche. Ainsi, nous nous référons aux travaux des chercheurs qui traitent de la question du contact de langues, dont principalement Weinreich (1953), Deroy (1956), Guilbert (1975), Mackey (1976), Gumperz (1989), Poplack (1980, 1988), Myers-Scotton (1993 [1997]) et Hamers (1997) pour fournir le cadre nécessaire de la présente étude.

3- 1- L'interférence linguistique

Afin d'aborder le phénomène de l'interférence linguistique dans le cadre de la problématique du contact de langues, il serait utile de remonter à l'origine de son apparition et de suivre son évolution à travers les disciplines liées à la linguistique.

3- 1- 1- L'interférence : perspective diachronique

Donner un aperçu diachronique du phénomène de l'interférence linguistique serait d'une utilité multiple, dans la mesure où il permettrait de cerner les conditions de son apparition dans le domaine du contact de langues et de suivre son évolution à travers les disciplines auxquelles il est plus ou moins lié. Cet aperçu, nous l'avons conçu ainsi pour nous aider à essayer de délimiter les frontières de l'emploi de l'interférence et d'examiner ses différentes réalisations dans le contexte concerné par la présente étude.

3- 1- 1- 1- L'interférence des années 1950 et 1960

L'interférence était d'abord une notion de physique[122] avant de paraître pour la première fois dans un cadre linguistique grâce aux travaux de Weinreich (1953), l'un des premiers linguistes ayant abordé les situations sociolinguistiques de contact de langues. Dans ses recherches, Weinreich[123], avait pour souci de démontrer que les communautés linguistiques ne sont pas homogènes et que les langues sont inéluctablement en contact, ce qui génère des interactions linguistiques mutuelles et donc des « *transferts* » réciproques qu'il a appelés « *interférences linguistiques* ». Weinreich finit par arguer qu'une interférence linguistique est « *une déviation par rapport aux normes de deux langues en contact* »[124], dans la mesure où les sujets parlants qui se trouvent dans une situation linguistique nécessitant l'usage de plus d'une langue se confrontent au même problème, celui de s'adapter aux normes des différents contextes linguistiques. D'où les déviations qui peuvent toucher tant le système phonétique que morphosyntaxique ou même une partie du lexique. L'interférence prise, ici, d'un point de vue négatif, est considérée comme un résidu de toute situation de contact de langues et une infraction de la norme standard propre à chaque système linguistique.

Dans les années 1960, l'interférence continue d'être perçue comme « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* »[125].

---

[122] L'interférence, en physique, est un phénomène résultant de la superposition de deux mouvements vibratoires de même fréquence (v. *Encyclopédie Générale Larousse*, (1973), Paris : Presses de l'imprimerie Larousse, tome 2, pp. 504-505). Nous allons développer, d'une manière approfondie, dans la deuxième partie, comment nous concevons d'établir le parallélisme des emplois de l'interférence dans deux domaines différents : la physique et la linguistique et plus particulièrement dans le cadre de la problématique du contact de langues.

[123] TABOURET-KELLER, A., (2001), « Traduction de la préface d'André Martinet à languages in contact, *in La linguistique* 1/ 2001 (Vol. 37), p. 29-32, URL : www.cairn.info/revue-la-linguistique-2001-1-page-29.htm (consulté le 30 mai 2014, à 18H00).

[124] WEINREICH, U., (1953), cité par DEBYSER, F., (1970), « la linguistique contrastive et les interférences », in revue : *Langue française*, n°8, décembre 1970, p.33.

[125] *Glossaire terminologique des langues vivantes*, (1963), M.L.A *Moderne Language Association*, cité par DEBYSER, F., *op.cit*, p.34.

Considérée ainsi, l'interférence pourrait, néanmoins, servir à l'analyse des comportements langagiers liés au processus et aux théories de l'apprentissage des langues. Dans ce sens, beaucoup d'études contrastives se sont intéressées à résoudre le problème que l'on considérait comme « *un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence, causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère* »[126]. Nous n'allons pas nous attarder à aborder en quoi consiste l'analyse contrastive. Il suffit, toutefois de rappeler son objectif ultime, celui d'étudier les langues afin d'en déceler les propriétés communes et ainsi décrire et expliquer les fautes dues à l'influence d'une langue première sur une langue seconde.

3- 1- 1- 2- L'interférence des années 1970

La perception négative de l'interférence tend à disparaître à partir de 1973. Dubois et al. (1973) précise que ce phénomène peut avoir lieu « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »[127]. Dans cette acception, l'emploi de l'interférence implique une situation de bilinguisme qui fait que « *les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux ou les situations, deux langues différentes* »[128].

Encore faut-il souligner que l'interférence est liée à d'autres phénomènes découlant du contact de langues. Elle se manifeste, selon le constat de Mounin (1974) « *dans les deux articulations du langage. Au niveau de la première articulation, dans le domaine du lexique, elle détermine l'emprunt ou le calque*. *Dans le domaine de la syntaxe, l'interférence détermine en particulier des changements dans les règles syntaxiques* »[129]. Cette définition nous inspire la possibilité de considérer l'interférence, dans le domaine littéraire, comme une catégorie générale qui peut

---

[126] FERGUESSON, ch., (1966), cité par DEBYSER, F., *op.cit.* p.31.

[127] DUBOIS J. et al., (1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse, p. 252.

[128] *Ibid.*

[129] MOUNIN, G., (1974), *Dictionnaire de La Linguistique*, Paris : Presses Universitaires de France., p. 181.

englober des sous-catégories comme les emprunts et les calques quand le domaine de son intervention se réalise généralement au niveau lexical. Mais, il reste à creuser davantage le lieu d'articulation des phénomènes du contact de langues concernés par notre étude pour pouvoir vérifier la fiabilité de cette proposition.

Par ailleurs, Mackey (1976) définit d'une manière simple le phénomène de l'interférence en le considérant comme « *l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on écrit une autre* »[130]. Ainsi, la simple présence d'un élément linguistique dans une langue à laquelle cet élément est étranger peut être marquée par le type de discours (narratif, descriptif ou conversationnel) et peut modifier le type et la quantité de l'interférence. Ceci fait dire à Mackey que « *le type et le nombre d'interférences que l'on notera dans la narration d'une anecdote peuvent différer considérablement de ce qu'on relèvera de l'échange d'une conversation courante* »[131]. Il convient de signaler, dans ce sens, que même le rôle social du locuteur et le contexte où il se trouve peuvent influer sur l'emploi de l'interférence.

3- 1- 1- 3- L'interférence des années 1980

À partir des années 1980, la notion de l'interférence, devenue le concept clé de la didactique, désigne « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »[132]. C'est la raison pour laquelle, il est, parfois, difficile pour un locuteur en phase d'acquisition d'une langue seconde de redire parfaitement un son étranger au phonétisme de sa langue première. Chez des apprenants arabophones, par exemple, employant le français comme langue cible, on peut noter une tendance à prononcer le "é" en "i" parce que le système vocalique de l'arabe ne dispose que de trois voyelles « a, i, ou ». Ces dissemblances identifiées entre l'arabe et le français sont considérées dans le domaine de l'acquisition d'une langue seconde comme une source de fautes,

---

[130] MACKEY, W. F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues,* Paris : Klincksieck, p. 397.

[131] *Ibid.*

[132] HAMERS, J., BLANC, M., (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga, p. 452.

comme une cause essentielle d'erreurs ou d'interférences qui affectent le processus de son acquisition. Mais, quand il y a des ressemblances entre les structures des langues en question, c'est le transfert (positif) qui en résulte favorisant ainsi l'apprentissage d'une langue seconde. C'est ainsi que le *transfert* est pris comme étant positif alors que l'*interférence* est considérée comme négative.

3- 1- 1- 4- L'interférence des années 1990

Nous assistons dès le milieu des années 1990 à un changement de point de vue quant à la manière d'envisager les interférences linguistiques. Blanchet (1998), par exemple, pense que les interférences, considérées pendant longtemps, dans le domaine de l'acquisition d'une autre langue comme des transferts négatifs, sont plutôt « *un signe d'apprentissage* »[133] tout en insistant que « *les exigences ne peuvent être formulées qu'en termes de degré d'interférences […] l'identité même de l'apprenant l'exige incontournablement* »[134]. Nous partageons cette conception et nous nous permettons d'avancer que l'interférence ne devrait pas toujours être associée à un manque de compétence linguistique de tout un locuteur bilingue et que les effets des usages interférentiels pourraient être des marques identitaires positives. D'ailleurs, comme le fait remarquer Blanchet «*ces interférences sont une ressource identitaire incontournable* »[135]. C'est ainsi qu'on assiste à un changement dans la manière d'interpréter les interférences en envisageant de les aborder d'un point de vue positif au lieu de les considérer comme les indicateurs d'un déficit linguistique. Les interférences seraient de préférence des signes exprimant la volonté de communiquer les marques identitaires du contexte où elles font référence. Le domaine littéraire, par exemple, fournirait un cadre propice pour mettre en lumière des marques identitaires propres à un univers référentiel déterminé. En effet, comment le contexte littéraire servirait-t-il à l'interprétation de l'interférence dans une conception positive ?

---

[133] BLANCHET, Ph., (1998), *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère*, Louvain : Peeters, pp.154-155.

[134] *Ibid.*

[135] *Ibid.*

Selon Hamers (1997), l'interférence linguistique réfère « *aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistiques, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction* »[136]. L'auteur précise, à ce propos, que « *le concept de l'interférence est proche de celui de l'emprunt* »[137] et que l' *« on pourra considérer les calques et les mélanges des codes comme des interférences dans la mesure où ils sont produits inconsciemment* »[138]. Il apparaît, de ce fait, que l'interférence renvoie aux phénomènes du contact de langues quand ils sont produits d'une manière involontaire.

À partir de ce constat, nous pouvons affirmer que l'idée de considérer l'interférence comme un terme générique pouvant regrouper des phénomènes issus du contact de langues comme l'emprunt, le calque et l'alternance codique, est dans son état embryonnaire. En envisageant d'adopter cette vision générique de l'interférence dans le contexte littéraire, une question nous interpelle et nous amène à réfléchir sur la manière d'aborder une lecture homogène des différentes occurrences interférentielles repérées à travers l'œuvre proposée à l'analyse. Répondre à cette question fera matière du dernier chapitre de la deuxième partie.

3- 1- 2- Les types de l'interférence

Généralement, lorsque l'on aborde le sujet du contact de langues, l'on se trouve face à des situations qui manifestent la réalisation des interférences à plusieurs niveaux selon le type de relations que les langues entretiennent les unes avec les autres. Ainsi, il nous semble judicieux d'évoquer les rapports qui en découlent lorsque deux langues ont connu une existence mutuelle sur un même territoire, ne serait-ce que pour rappeler en quoi consiste l'apparition de phénomènes aussi délicats que : le substrat, le superstrat et l'adstrat. Pour ce faire, nous allons

---

[136] HAMERS, J, F., (1997), « Interférence », in Moreau, M. L. (éd.) *Sociolinguistique*. *Concepts de base*, Mardaga, p. 178.

[137] *Ibid.*

[138] *Ibid.*

nous référer aux définitions fournies par *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (2012).

3- 1- 2- 1- Le substrat

Le substrat désigne « *toute langue parlée à laquelle, dans une région déterminée, une autre langue s'est substituée pour diverses raisons* »[139]. Cette langue substrat, quoique disparue, laisse des traces dans la langue qui l'a supplantée. Par exemple, *« les parlers celtiques utilisés en Gaule avant la conquête romaine sont des substrats du gallo-romain, où ils ont laissé des traces* »[140].

3- 1- 2- 2- Le superstrat

Un superstrat est « *toute langue qui s'introduit largement sur l'aire d'une autre langue mais sans s'y substituer* ». Elle l'influence sans toutefois la supplanter, mais peut finir par disparaître tout en laissant des traces. À titre d'exemple, les langues germaniques qui, disparues après les grandes invasions, « *ont exercé sur le roman une influence lexicale et syntaxique qui n'est pas négligeable* »[141].

3- 1- 2- 3- L'adstrat

Un adstrat est une langue qui, tout en influençant une autre, ne finit pas par la faire disparaître. Aujourd'hui, le phénomène d'adstrat le plus massif est celui de l'anglais qui influence à peu près toutes les langues du monde. Il importe de signaler, à ce niveau, qu'en raison de l'évolution des moyens de communication et d'information, « *la notion d'adstrat n'implique pas nécessairement la contigüité géographique, mais aussi une contigüité politique, culturelle et économique de* pays *parfois éloignés* »[142].

---

[139] DUBOIS J. et al., (2012), *op.cit.*,455.

[140] *Idem.*

[141] *Ibid.*, p. 457.

[142] *Ibid.,* p. 19.

3- 2- L'emprunt linguistique : généralités

L'emprunt est un phénomène linguistique auquel ont recours les langues vivantes pour s'enrichir, se renouveler et maintenir leur vitalité. Peut-on dire qu'il est « *aussi indispensable à une langue de civilisation que l'emprunt public au financement de l'État* ? »[143]. Certains vont encore plus loin ! Comme Bruidant (1980)[144] qui pense que le latin est devenu une langue morte parce qu'il a cessé d'emprunter.

En fait, le phénomène de l'emprunt linguistique a fait l'objet de plusieurs recherches, d'où l'abondance des définitions accordées à son processus. En ce qui concerne cette étude, nous nous limitons à celles qui présentent les caractéristiques générales de ce phénomène et fournissent éventuellement des traits distinctifs par rapport aux autres phénomènes du contact de langues. Parmi l'une des plus anciennes définitions, nous ne manquerons pas de citer celle de Deroy (1956) qui fait encore référence. Dans sa définition, Deroy présente l'emprunt comme « *une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* »[145]. Cette définition, nous semble-t-il, résume d'une manière générale mais aussi pertinente ce en quoi consiste le phénomène de l'emprunt sans, pour autant, insister sur les opérations qui le sous-tendent. De plus, la notion de " communauté linguistique ", si elle est prise dans une acception labovienne c'est-à-dire, désignant « *un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* »[146], offrirait la possibilité d'élargir le champ linguistique de l'emprunt pour englober d'autres phénomènes du contact de langues. Nous reviendrons à cette question, ultérieurement, en abordant le phénomène du calque.

---

[143] LE BIDOIS, (1975) cité par SALAH-EDDINE, R. (2000), « Les emprunts dans la presse marocaine d'expression française », in *Contacts de langues et identités culturelles*, *perspectives lexicographiques,* LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec, Canada.

[144] BRUIDANT. C., (1980), « Problématique de l'emprunt lexical en latin médiéval », in *L'emprunt linguistique*, Cahiers de l'institut linguistique de Louvain, Le Bourdellès et all. (eds.), Louvain-la-Neuve, p. 59.

[145] DEROY, L., *op.cit.*, p. 18.

[146] LABOV, W., (1976), *Sociolinguistique*, Paris : Minuit. p. 226.

Presque deux décennies plus tard, d'autres définitions, apparaissent, versent dans le même sens, et à notre humble avis, se complètent. Le *Dictionnaire de Linguistique*, édité sous la direction de Jean Dubois, définit l'emprunt ainsi : « *il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* »[147]. Mounin, quant à lui, rajoute, dans le même sens, que le procédé de l'emprunt consiste en *une* : « *intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère. Plus précisément, en opposition à calque, emprunt à la langue étrangère d'une unité lexicale sous sa forme étrangère* »[148]. Ces deux définitions font mention de la notion de l'intégration pour expliquer le procédé de l'emprunt linguistique sans expliciter en quoi elle consiste. S'agit-il d'une intégration totale où l'élément emprunté cesse d'être perçu comme étranger, ou d'une intégration partielle où l'emprunt garde un quelconque caractère de sa langue d'origine. Si, l'on opte pour la première, les emprunts qui gardent un caractère étranger de leur langue prêteuse seront exclus. Le deuxième choix serait plutôt favorable à élargir les frontières de l'emprunt. En effet, il serait, intéressant de le prendre en considération dans l'étude des emprunts relevés pour le présent travail.

Quant à Hamers (1997), elle précise que l'emprunt est « *un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire*. *Lorsque l'emprunt est inconscient, il se confond avec l'interférence* »[149]. Ici, l'accent est mis sur un critère de distinction des deux phénomènes d'emprunt et d'interférence, en soulignant que le premier relève d'un acte réfléchi alors que le deuxième est involontaire et spontané. Cela dit, l'on se demande si ce point de distinction serait aussi valable pour établir une distinction entre l'emprunt et l'interférence produits dans le contexte littéraire, sachant que l'écriture littéraire émane généralement d'un acte réfléchi de la part de l'écrivain. De même, l'on se demande si l'emploi de l'emprunt émane toujours d'un acte conscient. Peut-être serait-il possible de le vérifier à travers les emplois fournis par le corpus !

---

147 DUBOIS J. et al., (1973), *op.cit*. p. 188.

148 MOUNIN, G., *op. cit.*, p. 124.

149 HAMERS, J. F., (1997), « Emprunt », in MOREAU. L. M., *op.cit.* p. 136.

3- 2- 1- Les types de l'emprunt linguistique

Suite à Guilbert[150] (1975), on peut répartir l'emprunt, en suivant son passage à l'intérieur d'une même langue ou d'une langue à une autre, en deux types : l'emprunt interne et l'emprunt externe.

3- 2- 1- 1- L'emprunt interne

L'emprunt interne se réalise souvent de façon multidirectionnelle à l'intérieur d'un même système linguistique : idiolectes, dialectes, sociolectes, technolectes, etc. C'est l'emprunt de la langue à elle-même. Ainsi, une langue spécialisée peut emprunter à une langue commune, et vice versa, ou à une autre langue spécialisée. L'emprunt interne est, de ce fait, le résultat du « *mouvement qui se manifeste entre des vocabulaires régionaux ou des vocabulaires professionnels et le vocabulaire général* »[151]. Pour illustrer ce type d'emprunt, nous rappelons quelques exemples fournis par *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*[152]*.* En passage d'une langue scientifique à une langue commune, le mot "*complexe* " est importé de la psychanalyse à la langue générale, de même que "*menu* " a été emprunté du domaine de la restauration à celui de l'informatique.

3- 2- 1- 2- L'emprunt externe

L'emprunt externe se produit entre deux langues différentes et concerne le transfert d'une lexie ou d'un terme d'une langue à une autre. Il se répartit en deux sous-types : un emprunt direct et un autre indirect. L'emprunt direct se produit quand une langue emprunte directement à une autre langue. Importé tout en gardant les marques de sa langue d'origine, l'emprunt direct est, en général, facilement reconnaissable comme tel dans la mesure où sa forme est visiblement étrangère à la langue emprunteuse. L'emprunt indirect, quant à lui, se réalise quand une langue 1 emprunte à une autre langue 2 via encore une autre langue intermédiaire 3.

[150] GUILBERT, L., (1975), *La créativité lexicale,* Paris : Larousse.

[151] *Ibid.*, pp. 89- 90.

[152] DUBOIS et al., (2012), *op.cit*, Paris : Larousse, p.178.

C'est le cas des termes venus en langue française du persan, du turc, de l'hébreu, du l'hindi, etc., par le truchement de l'arabe[153]. Ainsi, *douane* du persan *diwan* « registre, liste de contrôle » et *chagrin* du turc *sagri* « cuire de chèvre d'aspect grenu » ont transité d'abord par l'arabe avant de passer en français.

3- 2- 2- Des statuts de l'emprunt

Bien que l'emprunt de mot soit, généralement, un emprunt total, - à l'encontre de l'emprunt de sens -, il peut présenter des flottements relatifs à l'usage, au degré et au mode de sa pénétration dans la langue réceptive. De ce point de vue, il serait possible d'identifier trois statuts distincts de l'emprunt que nous proposons de classer par ordre descendant selon le degré d'intégration.

3- 2- 2- 1- Le naturalisé

Un emprunt naturalisé ou proprement dit[154] est un emprunt qui, après avoir parcouru graduellement plusieurs types d'intégration (phonétique, graphique, morphologique, sémantique, etc.), finit par être assimilé par la langue réceptrice. Il est donc un emprunt qui s'est bien adapté au système linguistique de la langue emprunteuse qu'il a complètement intégré.

Nous avons relevé, comme exemple, pour ce type d'emprunt, le mot *abricot* qui aurait dû parcourir un long chemin avant d'être assimilé à sa langue emprunteuse, le français. Walter (1997) attribue son origine lointaine à l'arabe, particulièrement au mot *al-barqoûq* et précise qu'il a été attesté en français au XVIème siècle sous la forme *aubercot*. Aussi, dit-elle « *l'arabe l'avait lui-même emprunté au latin praecoquum "précoce", par l'intermédiaire du grec, qui avait transporté ce terme en Syrie. Il désignait à l'origine un "fruit précoce" : al barqoûq, c'est donc le "précoce"* »[155].

---

[153] WALTER, H., *op.cit.*, pp.139- 163.

[154] DEROY, L., *op.cit.,* p.224.

[155] WALTER, H., *op.cit.,* pp. 124-125.

3- 2- 2- 2- Le xénisme

La catégorie du xénisme comprend « *les mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités* »[156]. Il est une forme non intégrée mais d'un usage fréquent dans la langue emprunteuse. Humbley (1974) rajoute qu'il « *est défini par rapport à ce qu'il désigne, une chose, une réalité extralinguistique qui n'existe pas dans le contexte national* »[157]. C'est pour cette raison qu'il peut englober, dans sa catégorie, les noms propres (noms de fleuves, de villes, etc.) et aussi des mots désignant des objets ou des réalités étrangères à la langue d'accueil. Ces mots, comme le disait Guilbert « *sont cités et portent souvent une marque métalinguistique de citation*, *tel le mot* peixerias dans cette description de Lisbonne par le romancier A. t'Servtevens : « *Et le mieux est de s'installer devant l'une des grandes portes pour voir sortir les peixeiras, les marchands de possons*…»[158]. Le français ne manque pas de xénismes comme ces anglicismes restés non assimilés mais supposés être suffisamment communs pour être compris : *goodbye, all right*, *(at) home, darling…*

3- 2- 2- 3- Le pérégrinisme

Généralement, si l'on veut parler du pérégrinisme, c'est par rapport au xénisme qu'il est possible de le faire. Entre les deux, des points communs et aussi de divergence peuvent être relevés. Comme propriété commune, les deux gardent le caractère étranger de leur langue d'origine. Pour ce qui est des divergences, l'on peut noter certains flottements. Deroy (1956), par exemple, les met dans une même catégorie, mais leur attribue des usages différents. Il souligne que « *le pérégrinisme appartient souvent à la langue cultivée, savante, écrite* »[159] pour annoncer un peu plus après qu'il « *appartient souvent aux langues spéciales* »[160]. De la langue cultivée à la langue spéciale, il serait délicat de situer un pérégrinisme par rapport au

---

[156] DEROY, L., *op. cit.*

[157] HUMBLEY, J., (1974), « Vers une typologie de l'emprunt linguistique »*, in Cahiers de lexicologie,* Paris, Didier/Larousse, vol. 2, n° 25, p.65.

[158] GUILBERT, L., op.cit., p.92.

[159] DEROY, L., *loc. cit.*

[160] *Loc.cit.*

xénisme qui relève de l'usage courant ; certains linguistes essayent de trancher à ce propos. Par exemple, Chadelat (2000) affirme que les pérégrinismes sont « *des mots voyageurs ou migrateurs considérés du point de vue linguistique, en fonction d'une place hypothétique au sein du système susceptible de les adopter, tandis que les xénismes sont ces mots étrangers considérés du point de vue des locuteurs en fonction de leur forme exotique* »[161].

3- 2- 3- Les motivations de l'emprunt

On ne peut avancer de motivation rationnelle à l'emprunt sinon de combler un besoin de désigner de nouvelles réalités sociales, scientifiques et techniques. Mais, la tradition lexicologique lui reconnaît, surtout deux causes principales : si la première se justifie par une "nécessité pratique", la seconde aura-t-elle de raison aussi éloquente que celle "du cœur" ? Nous essayerons d'apporter des éléments de réponse à cette question en abordant la dichotomie emprunt de nécessité *vs* emprunt de luxe.

3- 2- 3- 1- L'emprunt de "nécessité"

L'emprunt de nécessité, dit aussi « *dénotatif* »[162] est un emprunt qui vient répondre au besoin de désigner des produits ou concepts étrangers indispensables à la langue emprunteuse, d'où sa « *nécessité pratique* »[163]. C'est le cas de l'arabe qui emprunte massivement pour cette raison à l'anglais et au français pour combler un vide onomasiologique dans les domaines technologique, scientifique et économique. Il est dit *dénotatif* parce qu'il renvoie à des objets nouveaux, du domaine de l'informatique et de la bureautique, par exemple, *scanner*, *e-mail*, etc.

---

[161] CHADELAT, J. M., (2000), cité par SCURTU, G., (2011), « Autour de la notion de «néologisme », in *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*, Gabriela Scurtu, Daniela Dincă (ed.). – Craiova : Universitaria, 2011 pp.17-18.

[162] GUILBERT, L., *op.cit.*, p.137.

[163] DEROY, L., *op.cit.*, p.137.

3- 2- 3- 2- L'emprunt de "luxe"

Raisonnablement, si l'on emprunte, c'est par la force du besoin linguistique face à la présence d'un nouvel objet ou une notion inhabituelle. Pourtant, il est bien des cas où l'emprunt vient doubler et même concurrencer un mot encore bien vivant d'une langue ; c'est l'emprunt de luxe, dit aussi, emprunt « connotatif »[164] « *produit d'un mimétisme qui s'est développé en raison du prestige exercé par un type de société […] de consommation, dominée par le pouvoir de l'argent* »[165]. À ce type connotatif, appartiennent des mots de civilisation comme *suspens, gadget, shopping, drink, has-been…* Mais, «*Qui peut dire qu'il y ait jamais nécessité absolue d'emprunter un mot* ? » écrit Louis Deroy « *une langue offre toujours, en principe, une possibilité de s'en dispenser en créant un néologisme* »[166]. Ceci nous amène à interroger le rapport entre néologie, emprunt et calque dans le contexte littéraire.

3- 3- Le calque linguistique : généralités

Le calque linguistique, qui peut être défini comme « *l'utilisation dans une langue non pas d'une unité lexicale d'une autre langue, mais d'un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes* »[167], est un type particulier d'emprunt lexical dont le processus de formation consiste à traduire littéralement dans une langue un mot simple ou composé emprunté à une autre, en s'inspirant davantage de sa lettre que de son esprit. Il est, aussi, comme le faisait signaler Bally (1950) « *un emprunt par traduction* »[168]. Ainsi, le procédé du calque se trouve en étroite relation avec celui de l'emprunt ; c'est pourquoi il est parfois difficile de cerner les différents types qui lui sont propres. Néanmoins, deux types de calques sont, généralement, à distinguer : le calque morphologique et le calque sémantique.

---

[164] GUILBERT, L., *loc. cit.*

[165] *Ibid.,* p.91.

[166] DEROY, L., *op. cit.*, 138.

[167] MOUNIN, G., *op. cit.*, p. 58.

[168] BALLY, CH., (1950), cité par DEROY, L., *op. cit.*, p. 216.

3- 3- 1- Le calque morphologique

Le calque morphologique résulte de la traduction littérale d'une unité de mots empruntée à une langue étrangère, en donnant lieu à une nouvelle forme et un nouveau sens dans la langue d'accueil. Sa formation s'opère sur le modèle phrastique de la langue d'origine et généralement sur un ordre syntagmatique ou phraséologique[169], d'où l'appellation calque syntagmatique ou phraséologique. Deroy précise que le calque du type phraséologique « *se trouve tant au degré populaire qu'au degré cultivé* ».

C'est ainsi qu'on a pu avoir des expressions syntagmatiques comme : "gratte-ciel" à partir de "*sky-scraper*", "lune de miel" calqué sur "*honey moon*" et "disque compact" calqué sur "compact disc". Ces expressions, obtenues par traduction littérale à partir de l'anglais, s'insèrent dans le lexique du français et contribuent à son enrichissement.

3- 3- 2- Le calque sémantique

Certains mots changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas à l'origine. Il s'agit du calque sémantique qui peut se produire par l'introduction dans une langue d'un nouveau sens (ou un nouveau trait sémantique) en relation avec une forme déjà existante dans cette langue. Il se manifeste, en effet, par une addition sémantique au sens courant d'un terme et entraîne un enrichissement de sens en adoptant une nouvelle acception empruntée au mot d'une autre langue, avec lequel il partage une certaine ressemblance formelle.

Par exemple, le verbe "réaliser", employé traditionnellement avec le sens d'accomplir, de concrétiser, etc., propose depuis la fin du XIXème siècle une autre acception, celle de se rendre compte et de comprendre, en calquant le sens du verbe to *realize* de l'anglais.

---

169 DEROY. L., *op.cit.*, p. 217.

3- 4- L'alternance codique : généralités

Le phénomène de l'alternance codique occupe un intérêt particulier dans la majorité des recherches sociolinguistiques portant sur la problématique du bilinguisme et du contact de langues (Gumperz (1972 a, b, 1989 b), Mackey (1976), Sankoff & (1981), Poplack (1980, 1981, 1988), Myers-Scotton (1993 [1997]) et autres, en raison de la diversité des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et de la spécificité des caractéristiques de chaque situation étudiée. Ainsi, son réexamen serait pertinent car il permettrait des « *réajustements et des reformulations indispensables au regard des données nouvelles émergentes* »[170] et conduirait, par conséquent, à examiner d'autres éléments de l'alternance codique et relever plus de caractéristiques distinctives de telle ou telle communauté. La littérature en la matière montre que les travaux sur l'alternance codique peuvent se classer selon des approches diverses, dont les plus connues, les plus intéressantes et les plus adaptées à notre objet d'étude sont l'approche fonctionnelle, l'approche structurale et l'approche psycholinguistique, sur lesquelles nous allons revenir.

Appelée *code-switching* dans la terminologie anglo-saxonne, l'alternance codique, est l'une des conséquences les plus manifestes de toute situation où plusieurs langues sont en contact. Elle est issue des études sur le bilinguisme et le contact de langues qui remontent aux années 1970 dont les premières sont celles de Gumperz[171]. Dans la conversation, elle peut se définir comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* » [172]. Gumperz précise que, dans la conversation, où elle est le plus souvent présente, l'alternance codique

[170] ZONGO, B., (2004), *Le parler ordinaire et multilingue à Paris. Ville et alternance codique*, Paris : L'Harmattan, p. 14.

[171] John GUMPERZ (1972, a et b), considéré comme le principal initiateur des études du phénomène de l'alternance codique, s'est beaucoup intéressé au traitement de la notion de code dans les situations de communication multiculturelle.

[172] GUMPERZ. J., (1989 b), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, p. 57.

prend la forme de deux phrases qui se suivent. Alterner deux codes linguistiques, dans ce cas, peut exprimer la volonté du locuteur bilingue de réitérer son message ou de répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. Ce qui peut être aussi la marque d'une richesse linguistique et non pas d'un manque de maîtrise de l'une des langues se trouvant en contact. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les éléments transférés, par alternance, d'une langue à une autre n'y sont pas intégrés ; sinon, ils seraient considérés comme des emprunts[173].

3- 4- 1- Des approches de l'alternance codique

L'alternance codique a fait l'objet de nombreuses études qui ont fourni une terminologie abondante en la matière et ont donné naissance à plusieurs approches. Parmi ces approches, nous choisirons de présenter brièvement celles que nous estimons les plus adaptées à notre étude. Il s'agit, comme cela a été souligné, précédemment, de trois approches différentes qui, à notre avis, seraient complémentaires dans le sens de servir à l'analyse et à l'interprétation d'un corpus littéraire.

3- 4- 1- 1- L'approche fonctionnelle

L'approche fonctionnelle, dite aussi situationnelle, est issue des travaux de John Gumperz. Elle est une approche sociolinguistique par excellence qui consiste à analyser les effets du contact de langues et d' « *étudier les fonctions conversationnelles et pragmatiques des alternances de codes comme modulateurs de discours* »[174]. D'où l'émergence de la notion de code dans les situations de communication multiculturelle. Il importe se signaler que les travaux de Gumperz ont donné naissance à cette approche et aussi à l'approche conventionnellement, considérée comme l'approche conversationnelle[175].

---

[173] Des critères de distinction ont été formulés pour éviter la confusion entre un emprunt et une alternance codique (Poplack 1988). Nous allons voir, dans ce qui suit, l'apport de ces critères tout en soulignant les limites relevées à ce propos.

[174] MOREAU, M. L, *op.cit.*, pp. 33-34.

[175] *Loc.cit.*

3- 4- 1- 2- L'approche linguistique (structurale)

L'approche structurale[176] a été élaborée à partir des travaux de Poplack (1980,1988), de Sankoff & Poplack (1981) et des disciples de "l'école canadienne". Leur objectif était de montrer que le phénomène de l'alternance codique est soumis à des règles formelles et régulières d'agencement d'où l'intérêt de déceler dans la phrase les points où elle peut avoir lieu, étant donné qu'il peut s'agir d'un mot, d'un groupe de mots ou encore d'un ensemble d'énoncés. Toutefois, la visée sociolinguistique n'est pas écartée de cette approche puisque que sa démarche est inscrite dans la ligne de la théorie sociolinguistique variationniste de William Labov. Il s'agit, comme le fait remarquer Zongo (2004) « *d'atteindre non seulement la compétence de communication mais aussi la compétence linguistique afin de montrer que les mélanges ne sont pas des phénomènes hétéroclites mais peuvent participer d'une étude systémique* »[177].

3- 4- 1- 3- L'approche psycholinguistique

En se référant aux travaux de Gumperz (1989), Myers-Scotton[178] a élaboré une approche psycholinguistique qui stipule que les motivations de l'alternance codique sont occasionnelles, accidentelles ou idiosyncrasiques, dépendantes de l'activité langagière du locuteur. Ainsi, l'alternance codique serait plutôt un type de performance de qualité et non une stratégie alternative d'un locuteur qui n'arrive pas à tenir une conversation jusqu'à la fin dans une même langue.

Dans cette optique, l'alternance codique relève d'une préférence individuelle dictée par la nature des capacités linguistiques de chaque locuteur, d'où la non applicabilité d'une généralisation théorique.

---

[176] Cette approche est dite structurale parce qu'elle porte sur des structures mixtes auxquelles il était question de rechercher des règles formelles pour régir leur agencement. Nous allons développer davantage ce point en abordant, ultérieurement, la typologie de Poplack.

[177] ZONGO, B., *op.cit.*, p.10.

[178] MYERS-SCOTTON, C., (1993), *Social Motivations for Codeswitching*, Oxford : Clarendon.

3- 4- 2- Des types de l'alternance codique

Vu la diversité des travaux qui ont porté sur le phénomène de l'alternance codique en proposant des modèles riches en apport, plusieurs typologies ont été établies pour rendre compte de cette question. Pour ce qui est de cette étude, nous présentons les types d'alternance codique proposés par les approches que nous avons définies précédemment. Il s'agit des typologies de Poplack, de Gumperz, et le *Matrix Frame Language* [179] de Myers-Scotton.

3- 4- 2- 1- La typologie de Poplack

En étudiant la position de l'alternance d'une langue à une autre dans la phrase, Poplack (1980, 1988), propose des contraintes syntaxiques imposées par l'ordre des constituants qui régissent l'emploi de l'alternance codique. Elle distingue, par conséquent, trois types d'alternance codique qui touchent la structure syntaxique des éléments alternés au niveau intraphrastique, interphrastique et extraphrastique.

- **L'alternance intraphrastique**

Une alternance linguistique est dite intraphrastique lorsque « *des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase* »[180]. C'est-à-dire, plus précisément, que le changement de langue s'opère au niveau d'une même phrase dont les éléments ont un rapport syntaxique très étroit, du type nom-complément, verbe-complément, etc. Ce type d'alternance est repéré suite aux nombreuses études qui ont accordé une grande importance aux pratiques langagières chez les locuteurs bilingues en cherchant à préciser : « *exactement où, dans la phrase, une alternance d'une langue à l'autre peut s'effectuer* »[181]. Pour distinguer l'alternance intraphrastqiue de l'emprunt, Poplack (1980) propose la

[179] Nous allons voir que le *Matrix Frame Language* ne propose pas une typologie de l'alternance codique mais l'aborde à partir de la dichotomie phrase matrice *vs* phrase enchâssée.

[180] POPLACK, S., (1988), « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société*, n°43, p. 23.

[181] *Idem*.

contrainte de l'équivalence[182] qui stipule que « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnées de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* »[183]. Ces règles sont formalisées selon quatre prescriptions ; nous nous contentons de les présenter, à titre d'illustration, en les énumérant ainsi :

1. Aucun croisement n'est permis ;
2. Tout constituant monolingue doit être grammatical ;
3. Il ne doit pas y avoir d'éléments omis ;
4. Il ne doit pas y avoir d'éléments répétés.

- **L'alternance interphrastique**

L'alternance interphrastique, dite aussi phrastique concerne des unités linguistiques plus longues, de phrases ou de fragments de discours, qui sont alternés à l'intérieur d'un même tour de parole chez un même locuteur ou dans les prises de parole entre deux locuteurs distincts.

- **L'alternance extraphrastique**

L'alternance extraphrastique se produit quand l'un des éléments alternés dans un même acte de parole est un proverbe ou une expression idiomatique. Ce type d'alternance n'est régi par aucune contrainte syntaxique, mais il est parfois

---

[182] **La contrainte de l'équivalence** a été proposée pour la première fois par Poplack (1980) dans son étude portant sur le bilinguisme espagnol/anglais chez les Portoricains de New York. Cette contrainte a été appliquée aux langues éloignées tamoul/anglais et finnois/anglais et formulée dans sa version anglaise, ainsi : « *Code-switches will tend to occur at points in discourse where juxtaposition of L1 and L2 elements* does not violate *a syntactic rule of either language. i.e. at* points *around which the surface structure of the two languages map onto other.*» (v. POPLACK, S., (1980), « Sometimes i'll start a sentence in Spanish y termino en espagñol : Toward a typology of codeswitching » in *Linguistics*, n°18, p. 586). Pour ce qui nous concerne, nous allons vérifier, dans la partie consacrée à l'analyse (*cf.* chapitre des alternances codique), si cette contrainte est applicable aux alternances intraphrastiques français / arabe et français/espagnol.

[183] POPLACK, S., « Conséquences linguistiques du contact des langues…, *loc.cit.*

indissociable du type interphrastique dans la mesure où les citations idiomatiques ou proverbiales peuvent être considérées comme des fragments de discours.

Nous illustrerons, dans la deuxième partie du présent travail, les trois types d'alternance codique proposés par Poplack, d'une manière plus détaillée et encore plus explicite avec des exemples tirés de notre corpus.

3- 4- 2- 2- La typologie de Gumperz

A l'issue de ses travaux menés tout au long de plus d'une quinzaine d'années, Gumperz (1972, 1982,1989b) conclut que l'alternance codique est de deux types dans le discours des locuteurs bilingues. Ainsi, il distingue les alternances situationnelles et les alternances conversationnelles.

- **Les alternances situationnelles**

Les alternances situationnelles sont liées aux différentes situations de la production langagière, « *où le choix d'un autre code reflète un changement de la situation sociale et des statuts sociaux des protagonistes* »[184]. Comme elles dépendent du changement de facteurs situationnels tels que la catégorie sociale du participant, le sujet de l'interaction, etc., les alternances situationnelles permettent d'identifier les représentations sociales liées à l'emploi d'une langue au lieu d'une autre dans des situations concrètes et bien déterminées.

- **Les alternances conversationnelles**

Les alternances conversationnelles caractérisent « *les items [qui font] partie du même acte de parole minimal, et où les parties du message sont reliées par des rapports syntaxiques et sémantiques équivalents à ceux qui relient les passages d'une même langue* »[185]. Pourtant, elles sont perçues comme des pratiques langagières moins conscientes pouvant échapper au contrôle des participants, qui,

[184] MOREAU, M-L. (1997), *op.cit.* p.73.

[185] GUMPERZ, J., (1989b), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, p. 59.

« *plongés dans l'interaction elle-même sont tout à fait inconscients du code utilisé à tel ou tel moment. Ce qui les intéresse avant tout, c'est l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent ce qu'ils ont à dire* »[186]. À ce propos, Gumperz dégage six fonctions conversationnelles[187] que nous tenons à citer tout en ayant la conviction qu' « *une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases linguistiques de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation* »[188] ; il s'agit des fonctions suivantes :

1. les citations ;
2. la désignation d'un interlocuteur ;
3. les interjections ;
4. la réitération ;
5. la modalisation d'un message ;
6. la personnalisation *vs* l'objectivisation.

3- 4- 2- 3- Le "*Matrix Language Frame*" de Myers-Scotton

Le "*Matrix Language Frame* " (MLF), tel qu'il a été élaboré par Myers-Scotton (1993) puis révisé et repris en plusieurs versions (1997, 2002), accorde une importance majeure à la dichotomie langue matrice *vs* langue enchâssée. En d'autres termes, un locuteur bilingue, quand il s'engage dans une conversation, met en œuvre deux codes linguistiques au moins pour la réaliser. Le fait qu'il opte pour un code et non pour un autre est donc soumis aux contextes linguistiques et extralinguistiques. Certes, il active les deux langues mais leur degré d'activation

---

[186] *Idem.*

[187] Gumperz (1989b) souligne que l'alternance dans la conversation « *diffère à la fois sur le plan linguistique et sur le plan social de ce qu'on a défini comme la diglossie dans la littérature socio-linguistique traitant du bilinguisme* » (*ibid.*, p.58). Il importe de rappeler, à ce niveau, que la notion de diglossie ne réfère pas ici comme l'a présentée Ferguson (1964), à une situation linguistique où deux systèmes linguistiques dérivés de la même langue coexistent en une hiérarchisation, l'une haute et une autre basse ; il s'agit plutôt d'une notion plus élargie qui réfère aux différentes contextes de l'échange conversationnel (la maison, l'école, le travail) pouvant influer sur le choix d'un code ou d'un autre au sein d'une même communauté linguistique.

[188] *Ibid.,* pp.73-82. p.82.

diffère[189]. Il en découle que les deux langues n'ont pas les mêmes fonctions dans l'énoncé. Ce qui crée une hiérarchie entre un code dominant qui est la langue matrice "*Matrix language*" et l'autre code dominé, qui n'est autre que la langue enchâssée "*Embedded language* ". Aussi faut-il souligner que le "*Matrix Language Frame*" concerne uniquement l'alternance intraphrastique et consiste à construire un cadre grammatical qui organise les relations entre les composants de l'énoncé où la langue matrice fournit le cadre syntaxique et organise les relations grammaticales des constituants de l'énoncé alors que la langue enchâssée s'insère dans la langue matrice et se soumet à son ordre syntaxique.

3- 5- Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons abordé les notions théoriques relatives aux phénomènes linguistiques concernés par la situation du contact de langues, telle qu'elle se présente dans les romans de Tahar Ben Jelloun. Nous avons présenté les définitions de l'interférence, de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique et ce, en nous référant à des études antérieures s'inscrivant dans le cadre de la problématique générale du contact de langues.

Ainsi, nous avons suivi l'itinéraire de l'interférence dans le domaine des sciences du langage durant une cinquantaine d'années tout en nous arrêtant sur ses évolutions à travers des disciplines comme la didactique et la psycholinguistique. En outre, nous avons mis en évidence les traits définitoires de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique qui nous ont permis de saisir leurs caractéristiques générales. Cette présentation nous servira à préparer l'analyse des pratiques langagières des textes littéraires que nous avons à étudier. Ont été retenus seulement les emplois qui seront exploités dans l'étude du corpus dont nous présenterons les étapes de constitution dans le chapitre suivant.

[189] ZIAMARI, K., (2008), *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*, Paris : L'Harmattan, Col. Espaces discursifs.

CHAPITRE 4

Présentation du corpus

4- 0- Introduction

Comme nous l'avons déjà signalé, notre étude s'appuie, sur un corpus écrit puisé dans un fonds purement littéraire pour rendre compte du fonctionnement des pratiques langagières découlant de l'une des situations de contacts linguistiques dans un contexte littéraire. Après avoir choisi de travailler sur les romans de Tahar Ben Jelloun, - chose qui, - rappelons-le - n'a pas manqué de difficulté, vu le nombre important d'écrivains marocains de langue française et la richesse de leurs productions littéraires depuis *La boîte à merveille* (1955) d'Ahmed Séfroui jusqu' à *Le dernier salto* d'Abdellah Baida (2014) *ou Les tribulations du dernier Sijilmasi* de Fouad Laroui (2014) - nous avons consulté la bibliographie de l'écrivain pour sélectionner les romans qui devraient être dépouillés en vue de relever les phénomènes linguistiques objets de notre recherche. Ainsi, 18 romans - et récits - ont été retenus pour fournir le matériau sur lequel va porter cette thèse. De *Harrouda* (1973) jusqu' *Au pays* (2009), nous avons relevé les phénomènes linguistiques qui pourraient faire apparaître les principales caractéristiques des pratiques langagières littéraires. Ainsi, il s'est avéré qu'une répartition des phénomènes collectés dans des catégories distinctes est nécessaire pour mieux cerner la nature des emplois de chacun d'entre eux et identifier leurs caractéristiques définitoires dans le corpus littéraire écrit.

Ainsi, dans ce chapitre, nous allons mettre en œuvre les procédures envisagés pour la constitution du corpus et les étapes qui ont prévalu au classement des trois types d'inventaires que nous avons conçus pour la fin de cette étude.

4- 1- La constitution du corpus et la sélection des données

Le corpus retenu est hétéroclite. Il peut surprendre à première vue parce qu'il contient des pratiques langagières diverses : des emprunts, des calques et des alternances codiques. En dépit de l'hétérogénéité qui caractérise les éléments du corpus, sa constitution est passée par un ensemble d'étapes dont principalement le fait de :

- Dépouiller les textes littéraires pour recueillir les données. À ce niveau, seules les lexies ou unités de mots présentant un écart par rapport au français standard sont retenues ;

- Déterminer les critères d'identification pour la sélection des données relevées ;

- Répartir le corpus en différentes catégories dont chacune contient les éléments répertoriés relevant d'un seul phénomène linguistique ; ces catégories prendraient la forme d'inventaires (emprunts, calques et alternances codiques).

4- 1- 1- Le dépouillement

La phase du dépouillement, étant incontournable, est le pivot de la constitution du corpus. Ainsi, après deux lectures consécutives des romans soumis à l'analyse, nous avons pu relever toutes les lexies, unités de mots ou expressions supposées marquer un écart par rapport au français. Face à un recueil important de données, la tâche est loin d'être aisée, car nous disposons d'un corpus varié contenant des emprunts, des calques et des alternances codiques dont les frontières sont parfois difficiles à déterminer. Ainsi, nous étions contrainte, dans une phase initiale, de déterminer les critères de sélection de l'emprunt qui occupe la part du lion vu l'abondance de son corpus. Pour ce qui est des autres phénomènes répertoriés, la sélection est passée d'une manière fluide sauf que pour distinguer l'emprunt de l'alternance codique intraphrastique, il nous a été nécessaire de vérifier si certaines distinctions conceptuelles (Poplack 1980, 1988) sont applicables aux occurrences qui prêtent à confusion. Par la suite, nous sommes passée à la phase du classement[190] des données par catégories et les étapes qui en découlent pour l'agencement de chaque inventaire. En fait, le dépouillement tel qu'il a été effectué englobe les opérations suivantes :

[190] Nous allons exposer, ultérieurement, avec beaucoup plus de détails la constitution de chaque catégorie du corpus et le classement des données.

- Sélection des données ;
- Classement des données par catégorie ;
- Transcription phonétique, (si nécessaire) ;
- Définition des lexies, accompagnées par des exemples pour illustrer leurs contextes d'emploi ;
- Traduction dans le français standard.

4- 1- 2- Les critères d'identification pour la sélection des données

Les particularités qui ont été prises en considération lors du dépouillement des textes littéraires sont en gros les lexies ou unités de mots qui présentent un écart linguistique, que ce soit lexical, sémantique ou autre, par rapport au français standard ou ce que l'on appelle le "français de Référence"[191] (dorénavant **Fr.Réf**). Elles sont, en général, celles qui :

- n'existent pas dans le **Fr.Réf**, comme les mots empruntés, les créations lexicales dérivées par suffixation ou composition conformément aux règles de dérivation du français, les structures langagières qui prêtent leur forme à la langue française ;

---

[191] Dans certaines recherches qui portent sur la dynamique de la langue française, on peut parfois rencontrer l'expression « *français de référence* », qui nous fait penser à la notion historique du « bon usage » que l'on retrouve dans les traités de grammaire de la moitié du XVIème siècle et même après, vers la fin du XVIIème siècle (1694) dans le dictionnaire de l'Académie française. L'on entend, généralement, par « *français de référence* » : « *la variété française constituée par l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français (le Trésor de la langue française, le Grand Robert de la langue française, le Dictionnaire de l'Académie française) et dans les dictionnaire usuels (Le Lexis, le Petit Robert, le Dictionnaire Hachette encyclopédique, le Petit Larousse, etc.) ; font également partie du corpus du français de référence les grammaires qui font autorité, par exemple, le bon usage. Cette variété est considérée ici comme un corpus d'emplois, et non pas comme un modèle normatif* » (v. Poirier. C., (2001), « Le français de référence et la lexicographie différentielle », in *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, (dir.) M. Francard, G. Geron et R. Wilmet, vol.1, in *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1-4, pp.150-151). Ce français de référence (Fr. Réf.) devient vraiment une référence, une source et même un appui pour toute étude linguistique et/ ou sociolinguistique qui met en exergue certains particularismes de la langue française émergeant dans des régions hors de l'Hexagone.

- existent dans le **Fr.Réf** mais avec un nouveau sens, c'est le cas de la néologie sémantique (restriction ou extension de sens) ;

- présentent une particularité touchant le registre d'emploi, le domaine d'emploi, la fréquence et la connotation.

Il convient, cependant, de signaler que le premier critère d'identification n'a pas toujours été pris en considération dans la sélection des emprunts dont les domaines d'usage relèvent du référentiel religieux. Dans le même sens, pour la sélection des emprunts[192], seuls trois critères prééminents ont été retenus pour opérer leur identification, en nous retournant vers Deroy (1956)[193] dont le travail consacré à l'emprunt linguistique fait encore référence. Pour ce qui est des calques et des alternances codiques, nous avons pu les identifier à partir des critères définitoires de chacun des deux phénomènes.

4- 1- 2- 1- Le critère phonétique/phonologique

Comme il s'agit d'un corpus écrit, le critère phonétique et / ou phonologique peut s'avérer décisif quant au choix des énoncés inhabituels dans le français standard, c'est la raison pour laquelle nous avons tenu à transcrire la plupart des lexies ou unités de mots retenues, pour vérifier, surtout celles qui enregistrent une importante fréquence d'emploi, et voir si elles seront transcrites de la même manière ou si elles avaient subi des modifications au fil du temps. Cela dit, nous ne prétendons guère à l'exhaustivité étant consciente que ces transcriptions, quoique variées, ne pourraient en aucun cas représenter toutes les prononciations possibles ; toutefois, elles pourraient contribuer à constituer une plate forme pour standardiser la prononciation de certains emprunts dans une étape ultérieure.

---

[192] Nous avons signalé, précédemment, les raisons pour lesquelles nous avons mis l'accent sur les critères concernant la sélection et l'identification des emprunts.

[193] DEROY, L., *op.cit.*

4- 1- 2- 2- Le critère graphique

Ce critère nous semble aussi pertinent dans la mesure où il nous permettra de relever les lexies ou les unités de mots qui possèdent plusieurs graphies, comme ***djellaba***, ***jellaba***, ***jallaba*** et de vérifier leur degré de recevabilité dans une langue de tradition comme le français, particulièrement quand la langue prêteuse est non écrite comme c'est la cas de l'arabe marocain ; ceci nous permettra, par ailleurs, d'examiner si les écritures des deux langues, prêteuse et emprunteuse sont superposables et de relever, éventuellement, des transcriptions nouvellement introduites.

4- 1- 2- 3- Le critère morphosyntaxique

La plupart des énoncés constituant le corpus des emprunts, révèlent que le critère morphosyntaxique est d'une importance majeure du fait que 85% des occurrences répertoriées portent des marques de genre ou de nombre. Ces marques, bien qu'elles ne soient pas unifiées, tantôt de la langue source tantôt de la langue cible, indiquent, dans une large mesure, le respect des règles morphologiques de la langue d'accueil (le français), ce qui fait allusion à une phase initiale d'adaptation. Ex. ***oulémas, ouléma. ulama***

4- 2- La description du corpus

Dans les 18 romans, qui ont servi de base pour la constitution du corpus, des plus anciens : *Harrouda* (1973), *La réclusion solitaire* (1976), *Moha le fou Moha le sage* (1978) aux plus récents : *Cette aveuglante absence de lumière* (2001), *Sur ma mère* (2008) et *Au Pays* (2009), l'écrivain met en scène des sujets tabous et des êtres saccagés, immigrés ou exclus de la parole et aussi des figures des plus importantes, celle de la mère, ou d'un père à la retraite. Quoique la langue de base soit le français, le transfert de certains épisodes du vécu des personnages ou de la description des séquences relatives à la culture locale explique le recours fréquent de l'écrivain à sa langue d'origine, l'arabe, vu ses charges symbolique, culturelle

et référentielle. L'emploi inévitable de l'arabe marocain ou de l'arabe standard à côté d'autres langues aussi présentes au Maroc, comme l'amazighe ou l'espagnol, se fait à des niveaux variés d'où l'apparition des phénomènes les plus manifestes du contact de langues tels : l'emprunt, le calque et l'alternance codique.

Ainsi, le classement des données obtenues nous a permis de répartir le corpus en trois inventaires : un inventaire des emprunts, un autre des calques et encore un autre des alternances codiques ; chaque inventaire contient les occurrences relatives à chaque phénomène étudié. Le schéma suivant représente la répartition du corpus.

Figure 1 : Répartition du corpus

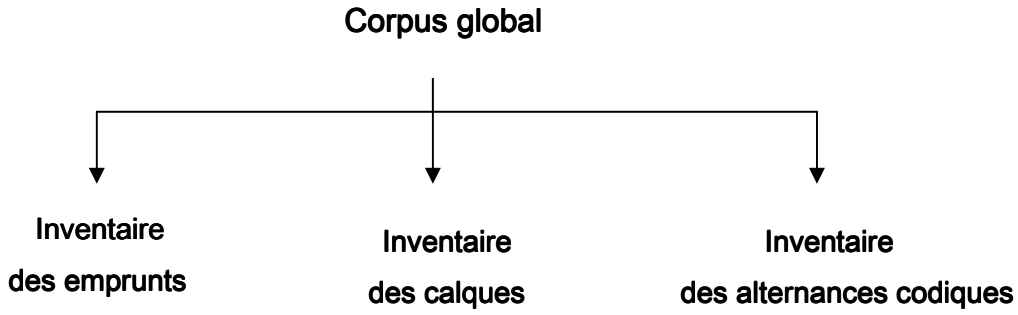

Il ne s'agit pas de simples inventaires lexicaux où les mots sont dépourvus de tout contexte, mais plutôt d'un classement qui tient compte du contexte d'usage de chaque phénomène. Ainsi, pour saisir les sens auxquels renvoient les emplois de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique, il a été nécessaire de citer les contextes[194] de leurs différentes apparitions.

4- 2- 1- L'inventaire des emprunts

L'emprunt est le phénomène linguistique le plus fréquemment manifeste dans notre corpus, en comparaison avec le calque ou l'alternance codique. Il représente 70% du corpus général.

[194] Nous allons placer en annexes les citations des contextes d'emploi relatifs aux phénomènes soumis à l'analyse (*cf.* Annexes, pp. 313- 335).

Ainsi, le classement des emprunts répertoriés nous a permis de recenser plus de **200** emprunts lexicaux, en majorité, à l'arabe (standard ou marocain), sans compter les lexies qui enregistrent une fréquence d'emploi plus que remarquable du fait qu'elles se réitèrent le plus souvent dans une même œuvre ou dans la plupart d'entre elles. En classant les emprunts par catégorie grammaticale, nous avons relevé 136 noms contre 4 adjectifs seulement. La fréquence d'emprunt nominal peut trouver une explication dans le fait que la dénomination, qui présente des caractéristiques universelles, consiste à designer les éléments du réel en les nommant. Ce qui explique que le nombre des noms dépasse largement celui des autres catégories lexicales.

4- 2- 1- 1- Le classement

En conformité avec la tradition lexicographique, les lexies répertoriées pour l'inventaire des emprunts sont classées par ordre alphabétique. Par ailleurs, nous signalons que nous nous sommes inspirée du classement des emprunts de Benzakour et al. (2000). Ainsi, des renvois ont été aussi établis pour indiquer des liens de parenté morphologique ou sémantique, comme il est illustré ci-dessous :

- Renvoi morphologique : **CHIKHAT** V. **CHIKHA** ; **KASBAH** V. **CASBAH** ;
  JELLABA V. **DJELLABA, JALLABA**.
- Renvoi sémantique : **Aïd** V. **AÏD-EL-KÉBIR, AÏD-EL-SÉGHIR, FÊTE DU MOULOUD, FÊTE DU SACRIFICE, FÊTE DU MOUTON**.

4- 2- 1- 2- La présentation

Nous tracerons un tableau descriptif pour présenter, avec quelques exemples d'illustration, la structure que nous avons adoptée pour le classement des emprunts ; cette structure, regroupant plusieurs rubriques, permet un classement homogène et identique de l'ensemble des entrées lexicales, comme nous allons le voir ainsi :

Tableau 3 : Présentation de l'inventaire des emprunts

Emprunt	**Transcription phonétique**	**Origine linguistique**	**Catégorie grammaticale**	**Définition(s)**	**Citation(s)**	**Renvoi(s)**
L'entrée lexicale en majuscule (+variation graphique)	**Déterminer les différentes prononciations possibles**	Identifier la langue source	**Déterminer les différentes catégories lexicales concernées par les emprunts**	**Octroyer le sens de l'emprunt dans sa langue d'origine**	**Illustrer la définition et saisir le sens du mot emprunté dans son contexte d'usage ; (les citations sont classées par ordre chronologique selon la date de publication avec mention de la page)**	**Morphologique ou sémantique**
FQIH, **FQUIH**	[fqih]	(de l'arabe)	n.m.	Savant en théologie musulmane	*Dis à tes compagnons que je suis le* ***fqih*** *Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin et écrivain public,* (La prière de l'absent, 1981, 73).	
AMLOU	[amlu]	(de l'amazighe)	n.m.	Sorte de pate faite à la base d'amandes grillées à sec et moulues, du miel et de l'huile d'argan, particularité culinaire de la région du grand atlas.	*Sa cousine lui apportait un plateau, thé à la menthe très sucré, crêpes, huile et miel et de temps en temps un peu d'****amlou****.* (Au pays, 2009, 22).	V. **ARGAN.**

4- 2- 2- L'inventaire des calques

Bien que l'emploi des calques soit réservé généralement au domaine littéraire, il apparaît que sa présence, dans le corpus global, est moins étendue en comparaison à celle de l'emprunt. Toutefois, nous disposons d'un ensemble important d'occurrences calquées, en majorité sur l'arabe, reflétant l'impact de la pluralité linguistique et culturelle locale sur la langue française.

4- 2- 2- 1- Le classement des structures calquées

Nous avons choisi d'organiser l'inventaire des calques en trois sous-classes pour illustrer les différents types répertoriés de ce procédé linguistique. Il importe de signaler que nous proposons de considérer le calque phraséologique comme un type qui peut fonctionner indépendamment du calque morphologique, vu la particularité de son emploi caractérisant l'écriture littéraire. Ainsi, nous pouvons présenter les types de calques à partir du schéma suivant :

Figure 2 : Présentation de l'inventaire des calques

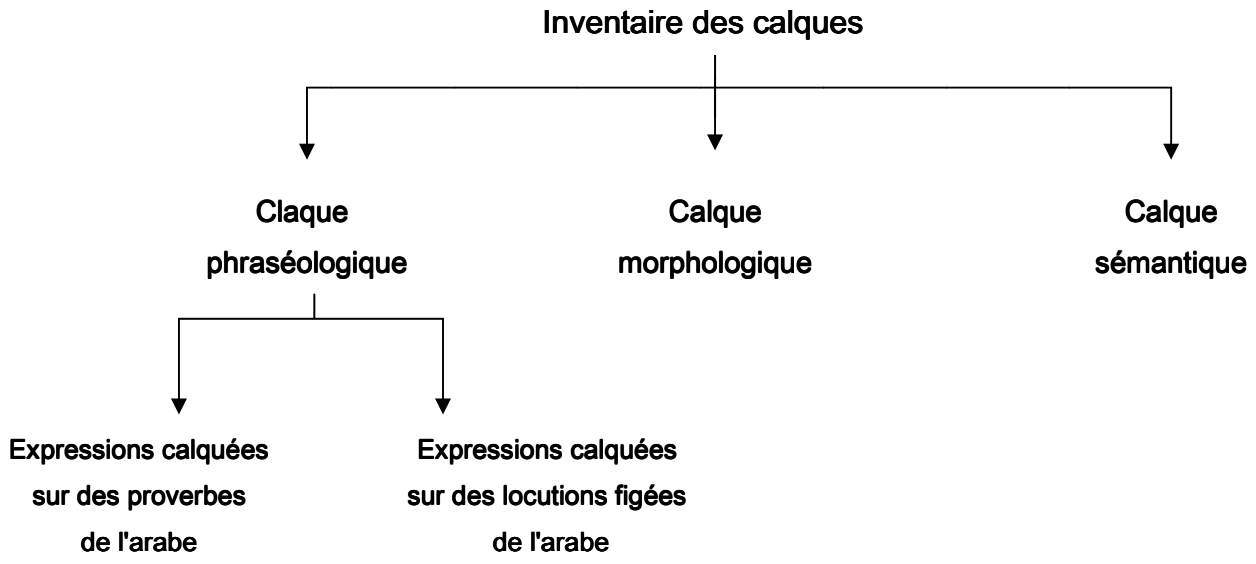

Nous signalons que l'ensemble des structures langagières relevant du phénomène du calque, sont introduits dans le texte littéraire écrit sans aucune annotation ni explication indiquant le sens ou l'origine de leurs emplois, ce qui peut

choquer le lecteur qui ne connaît pas la langue source. C'est pour cette raison que nous avons jugé nécessaire d'apporter des illustrations à chaque emploi du calque, en lui proposant d'abord son équivalent dans la langue d'origine (proverbe, locution figée, etc.) et puis une traduction dans le français standard afin d'approcher le sens masqué par l'importation au français des structures langagières locales.

4- 2- 2- 2- La transcription et la traduction des structures calquées

Étant une locutrice dont la langue maternelle est l'arabe, nous avons essayé de puiser dans le patrimoine oral de la culture populaire locale pour trouver les équivalents, dans la langue d'origine, des proverbes, des locutions figées et des structures langagières importées d'autres langues (l'arabe surtout). Nous avons, par ailleurs, tenu à proposer une transcription phonétique pour chaque emploi relevant des types précités et une traduction[195] dans le français standard. Quoique confrontée à plusieurs obstacles lors de cette dernière opération (perte de la rime et de la musicalité surtout pour les proverbes, etc.), nous avons essayé de ne pas masquer la subtilité du message de chaque proverbe ou locution figée. Ainsi, seront présentées en caractère ***italique gras*** les occurrences répertoriées telles qu'elles figurent dans les textes littéraires et en caractère *italique* leurs équivalents en alphabet arabe (s'il est disponible). La transcription phonétique sera présentée entre deux crochets et la traduction entre deux guillemets. Nous rappelons que pour rendre explicite le sens des locutions figées, nous avons tenu à citer les contextes de leurs emplois. À titre indicatif, nous proposons les exemples suivants :

Proverbe : ***Le minaret est tombé, on a pendu le coiffeur*** (L'homme rompu, 1994, p.13)

- طاحت الصمعة علقوا الحجام

[ṭaħət ṣəmᶜa ᶜəllqu l-ħəʒʒam]

« Par absurdité, on s'accroche aux futilités au lieu d'attaquer le vrai problème »

---

[195] Le procédé de la traduction que nous entendons adopter dans ce sens est d'ordre interlingual, comme l'a déjà précisé Jakobson (1963) en précisant qu'il s'agit d'une traduction proprement dite qui « *consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue* » (v. *id.*, *Essais de linguistique générale*. *1- les fondations du langage*, tome 1, éd. Minuit, p. 79).

Locution figée : ***Boire une théière de thé***. (La nuit sacrée, 1987, p.12)

- شرب براد د اتاي

[ʃrəb brrād d-atāy]

« Boire du thé ».

Contexte :

« Je pris mon petit déjeuner à côté d'un routier de la Chaouia qui […] ***but une théière*** entière ***de thé*** à la menthe et à la chiba* ».

4- 2- 3- L'inventaire des alternances codiques

Le corpus que nous avons retenu pour l'étude de l'alternance codique est composé de séquences conversationnelles contenues dans les œuvres littéraires proposées à l'analyse. Ainsi, nous avons tenu à les retenir dans leurs contextes, d'où les 41 extraits que nous avons classés, par ordre croissant selon leur apparition dans les textes d'origine (**Ex1**, **Ex2**, **Ex2,...**), avec mention de la page.

4- 2- 3- 1- La traduction des éléments en alternance

Nous avons traduit dans le français standard les occurrences faisant l'objet d'alternances codiques du français à l'arabe ou à l'espagnol. Chaque traduction proposée est placée à la fin de l'extrait duquel sont tirées les unités en alternance.

4- 2- 3- 2- Le canevas de description des interactants

Pour avoir des informations sur les personnages, nous avons formulé un canevas de description afin de dresser le profil sociolinguistique de chacun d'entre eux afin d'étudier comment ils étaient conduits à alterner deux codes linguistiques dans leurs conversations. Le canevas a été organisé auteur de différents axes pour répondre aux interrogations formulées en fonction de sa finalité. Outre des informations en rapport aux sources des extraits, cités *supra*, le canevas fournit des informations générales du type : sexe, âge, niveau d'instruction et situation socioprofessionnelle. D'autres informations ont été fournies pour préciser la langue maternelle de chaque interactant et aussi la langue qu'il a utilisée pour alterner

deux codes linguistiques. Des données supplémentaires sur le contexte de l'interaction et les interlocuteurs potentiels figurent dans le canevas en question.

4- 3- Conclusion

Dans ce chapitre consacré à la présentation du corpus, nous avons mis l'accent sur les différentes étapes de sa constitution et de sa répartition en trois inventaires contenant chacun les manifestations de chaque phénomène linguistique étudié. Ainsi, nous avons vu que le classement des occurrences à l'intérieur de chaque inventaire est soumis à un ensemble de règles déterminées par la nature du phénomène lui-même. Pour classer les emprunts, il a été nécessaire d'adopter les normes de la tradition lexicographique pour assurer une présentation homogène et harmonieuse et préparer la phase de l'analyse et l'interprétation du fonctionnement d'un tel phénomène dans le domaine littéraire écrit. Les calques requièrent un autre type de présentation, c'est pour cette raison qu'ils ont été classés dans des sous-classes où chacune regroupe les occurrences de chaque type de calque à part. Quant aux alternances codiques, il s'est avéré que la citation des extraits de leurs apparitions est susceptible d'éclairer les conditions de leurs productions et de ce fait servir à l'analyse.

Sur ce, nous pouvons conclure que les opérations (sélection, identification des critères de sélection, classement, présentation, illustration, transcription, traduction, etc.) que nous avons fait subir aux données recueillies du dépouillement, ont permis d'obtenir un corpus ordonné et explorable qui contribuerait à mieux approcher les phénomènes linguistiques et à étudier leur fonctionnement dans la seconde partie réservée à l'analyse et à l'interprétation des phénomènes du contact de langues à travers des romans de Tahar Ben Jelloun.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons présenté le cadre général de cette recherche et les notions théoriques qui se rapportent à l'étude de la situation du contact des langues telle qu'elle se réalise à travers des romans de Tahar Ben Jelloun. Pour ce, nous avons présenté la problématique générale de l'étude en situant cette dernière dans le champ de la problématique du contact des langues et les dynamiques des pratiques langagières dans le domaine littéraire. Le cadre théorique d'une sociolinguistique globale de la pluralité des pratiques langagières est, ainsi, un point de repère pertinent pour l'élaboration de cette recherche.

Par ailleurs, vu le caractère particulier de cette recherche qui se résume, principalement, dans la nature de l'objet de l'étude et du corpus sur lequel elle porte, nous sommes parvenue à présenter le contexte et le domaine d'investigation en abordant d'un côté, la description du paysage sociolinguistique marocain en mettant l'accent sur les évolutions qui l'ont marqué, comme l'officialisation de la langue amazighe et la recommandation de l'enseignement en *darija*. D'un autre côté, nous avons évoqué le domaine du roman marocain d'expression française depuis sa genèse jusqu'à ses mouvances les plus récentes. Ceci nous a ouvert l'univers romanesque de Tahar Ben Jelloun et nous a permis de le relier au contexte sociolinguistique local.

La revue de littérature des notions théoriques qui se rapportent aux phénomènes découlant du contact des langues, nous a permis de saisir les caractéristiques générales de chacun des phénomènes concernés par l'étude. Nous avons souligné, notamment, les emplois qui seront exploités dans l'analyse et serviront à déceler les particularités des pratiques langagières dans le contexte littéraire étudié.

Sachant que la réalisation des objectifs déterminés pour cette recherche est fonction d'un corpus élaboré et bien constitué, nous avons jugé nécessaire de tracer un modèle spécifique en tenant compte des divergences des phénomènes linguistiques étudiés. Ainsi, nous avons décrit les différentes étapes de la constitution du corpus et de sa répartition en trois volets. Cette répartition trouve son intérêt dans le fait qu'elle permet de tracer, plus ou moins, les frontières de chaque phénomène linguistique étudié et par conséquent mieux servir à l'analyse et à l'interprétation des phénomènes du contact des langues.

SECONDE PARTIE

Effets du contact de langues : analyse et interprétation

Introduction

Après avoir consacré la première partie au cadre général et aux notions théoriques relatives à la situation du contact de langues concernée par la présente étude, nous allons réserver cette deuxième partie à l'analyse et à l'interprétation des pratiques langagières[1] qui caractérisent la situation d'interaction de langues et de cultures à travers les romans de Tahar Ben Jelloun. Nous allons, de ce fait, nous intéresser aux différents modes de fonctionnement des phénomènes de l'emprunt, du calque, de l'alternance codique et de l'interférence. Il s'agit, en effet, d'une répartition en quatre chapitres.

Dans le premier chapitre, nous allons tenter de cerner le phénomène de l'emprunt tel qu'il figure dans les œuvres proposées à l'analyse. L'inventaire que nous avons constitué, pour cette fin, nous permettra de délimiter les différentes manifestations de l'emprunt et de dégager son origine linguistique et ses principaux domaines d'usage. Nous allons, par la suite, nous pencher sur l'analyse et l'interprétation de ses différents emplois pour relever ses caractéristiques et dresser une typologie qui retrace les contours de l'emprunt dans l'écriture littéraire de Tahar Ben Jelloun.

---

[1] Les pratiques langagières sont des pratiques sociales que Boutet (2002) définit comme suit : « *D'un point de vue empirique, "pratique langagière" renvoie aux notions de "production verbale", d'"énonciation", de "parole", voire de "performance", mais il s'en distingue d'un point de vue théorique par l'accent mis sur la notion de "pratique" : le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de "pratique", c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets et contribuent à le transformer. Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un reflet des structures sociales mais il en est un composant à part entière* » (*id.*, cité par LEGLISE, I., (2013), *Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes,* Paris : INALCO Institut National des Langues et Civilisations Orientales, p.8).

Le deuxième chapitre sera consacré au phénomène du calque. Nous allons identifier ses différents types en mettant l'accent sur ses caractéristiques dans l'écriture littéraire en question. Par ailleurs, nous allons essayer d'examiner le rapport entre le calque et l'interférence culturelle, notamment quand il s'agit des expressions calquées sur des proverbes ou des expressions idiomatiques de l'arabe.

Dans le troisième chapitre, il sera question de traiter l'alternance codique telle qu'elle apparaît dans le contexte étudié. Approcher ce phénomène qui relève généralement de l'oral, à partir d'un tel corpus écrit ne manquerait pas d'intérêt. Ainsi, nous allons analyser les modalités d'apparition de ce phénomène et ce, en examinant les différentes conditions de ses réalisations de même que les motivations de ses emplois en fonction du profil sociolinguistique des interactants.

Finalement, dans le quatrième chapitre, il y aura lieu de présenter notre conception du phénomène de l'interférence dans le contexte littéraire. Il s'agit de considérer les phénomènes de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique, étudiés séparément, chacun dans un volet d'analyse, comme des sous-ensembles appartenant à la catégorie de l'interférence linguistique. Des explications et des illustrations seront proposées pour supporter notre conception du phénomène de l'interférence en nous appuyant sur l'origine de son émergence comme notion de physique et en nous référant aux études antérieures à ce propos.

CHAPITRE 1

L'adaptation de l'emprunt :

nécessité et / ou créativité pour quelle appropriation ?

1- 0- Introduction

> « *L'emprunt est un intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère…»*
>
> **LOUIS DEROY [2]**

Le français, au Maroc, est incessamment en interaction aux différentes réalités locales culturelles et linguistiques. En témoigne le phénomène de l'emprunt aux autres langues en présence (arabe, amazighe, espagnol, etc.) dans des situations, comme les médias, l'enseignement et la littérature. En fait, dans ce paysage multilingue et pluriculturel, le français emprunte pour des raisons diverses et à des niveaux variés. Des procédés d'innovation et de création linguistiques sont mis en œuvre pour accompagner ce phénomène.

Dans ce chapitre, nous allons axer l'étude de l'emprunt sur son acception la plus étroite, qui renvoie au « *seul emprunt de mot ou emprunt lexical […], le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu* »[3]. Ceci, pour ne pas chevaucher sur les autres phénomènes que nous allons analyser dans la présente étude à savoir, le calque, l'alternance codique et l'interférence. Nous allons étudier ces phénomènes successivement, chacun dans un volet d'analyse à part.

Afin de dresser une typologie des emprunts répertoriés à travers l'œuvre soumise à l'analyse, nous allons nous interroger sur les différents niveaux d'intégration et les champs sémantiques évoqués par leurs emplois. Nous allons nous attacher, également, à dégager la nature de l'adaptation de ces emprunts dans la langue d'accueil, laquelle adaptation - nous allons le voir - peut varier en fonction des circonstances de nécessité et / ou de créativité relevant de plusieurs faits d'appropriation linguistique.

---

[2] DEROY, L., (1956), *L'emprunt linguistique,* Paris : Les Belles Lettres, p.215.

[3] *Ibid.*, p. 21.

1- 1- Les origines linguistiques et les domaines d'usage

1- 1- 1- Les origines linguistiques

Pour étudier le phénomène de l'emprunt, il s'avère nécessaire d'examiner l'origine linguistique de son usage. Après avoir soumis l'ensemble des mots relevés comme étant des emprunts aux différentes opérations de sélection, de classement, de transcription, etc., nous avons pu tirer les données que nous présentons dans les deux graphiques suivants :

Graphique 1 : Origine linguistique des emprunts

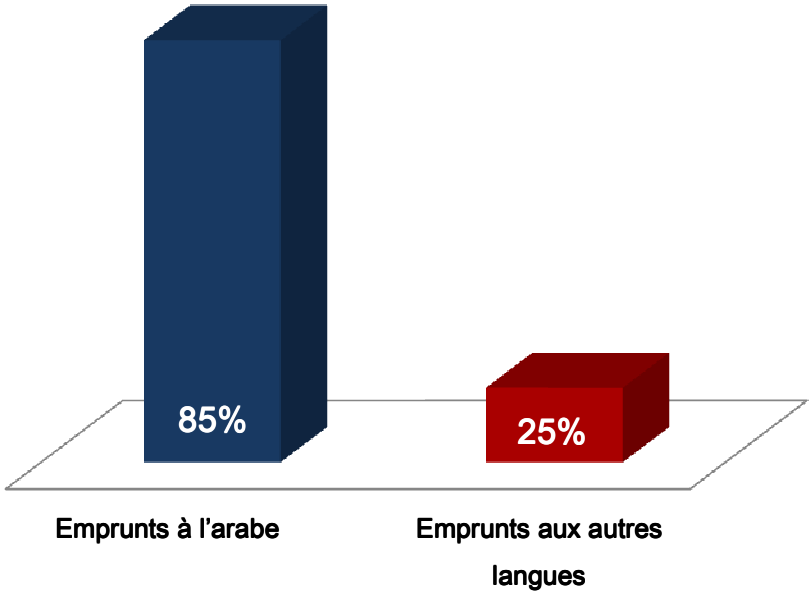

Graphique 2 : Répartition des emprunts à l'arabe

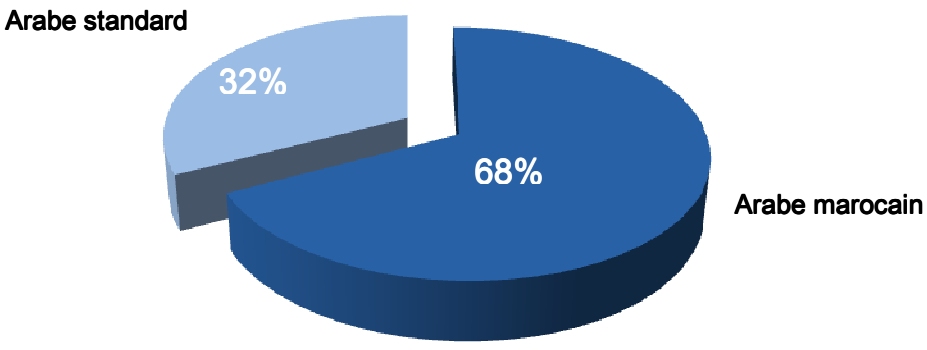

Nous pouvons constater à partir des données présentées dans le premier graphique que les emprunts proviennent, en majeure partie, de l'arabe, soit 85% du total. Le deuxième graphique reflète la répartition de ces emprunts et montre que 68 % d'entre eux sont de l'arabe marocain et 32% de l'arabe standard.

Ainsi, nous retenons que la langue arabe est la première source linguistique de l'emprunt dans l'écriture romanesque de Tahar Ben Jelloun. Cela peut être dû au fait que l'écrivain est un bilingue ayant l'arabe comme langue maternelle. Par ailleurs, les emplois occasionnels que nous noterons de l'amazighe sont des mots qui désignent des entités que les non amazighophones peuvent reconnaître facilement, comme ***amlou*** et ***argan***. Sont également sources d'emprunt l'espagnol et l'hébreu en offrant de rares emplois relatant des particularités culturelles de leurs langues respectives.

1- 1- 1- 1- L'emprunt à l'arabe marocain

Les emprunts en provenance de l'arabe marocain sont beaucoup plus nombreux que ceux empruntés à l'arabe standard. Ils renvoient aux réalités de la vie quotidienne (***berrah***, ***bendir, chiba***), aux croyances populaires (***herz, ghoula, aïcha kandicha)*** et aux rites cultuels ***(m'sid, achoura, aïssaouas)*** qui caractérisent la société marocaine traditionnelle.

1- 1- 1- 2- L'emprunt à l'arabe standard

L'arabe standard pourvoit des mots qui renvoient au domaine liturgique pour transposer des réalités religieuses à travers les préceptes et les fondements de l'Islam (***haj, zakat, charia, fatiha***, ***sourate***) et décrire des aspects de la culture arabo-musulmane, (***imam, baraka, habous, sadaq***) inhabituels dans le français de Référence[4] (ci-après **Fr.Réf**.).

[4] Nous rappelons que le français de référence comprend l'ensemble des emplois du français attesté aussi bien dans les grands dictionnaires que dans les dictionnaires usuels de langue française (*cf.* note[191] de la première partie, chapitre 4, p.128).

1- 1- 1- 3- L'emprunt à l'amazighe

Tout en restant rares dans le corpus, les emprunts à la langue amazighe font référence à des entités de la tradition locale amazighe et plus particulièrement à certains produits spécifiques connus pour leurs bienfaits alimentaires et leurs vertus nutritives ou cosmétiques comme ***amlou*** et ***argan***.

1- 1- 1- 4- L'emprunt à l'espagnol

Il n'est pas sans intérêt de mentionner les cas d'emprunt à l'espagnol, ne serait-ce que pour souligner quelques marques de la présence espagnole au Maroc, notamment en ce qui concerne le vécu des jeunes gens désireux de passer à l'autre rive de la Méditerranée pour y travailler ou s'y installer définitivement. D'où l'emploi des emprunts comme : ***líos***, ***guardia***, ***bragued***, etc.

1- 1- 1- 5- L'emprunt à l'hébreu

Autre source d'emprunt, l'hébreu est présent quoique à moindre degré parmi les langues pourvoyeuses. Les emprunts recensés d'origine hébraïque proviennent du judéo-marocain et renvoient à des éléments qui relèvent des habitudes culinaires des juifs marocains (***skhina***, ***mahia***) et de leur vécu en général (***mellah***).

1- 1- 2- Les domaines d'usage

Divers champs sémantiques paraissent se prêter aux emprunts. Toutefois, nous avons essayé de les cerner pour identifier les plus productifs d'entre eux. Le tableau suivant présentera dans un ordre décroissant[5] les thèmes relatifs à chaque domaine identifié :

[5] Dans le tableau ci-dessous, nous allons indiquer, plus ou moins, le degré de fréquence des emprunts relatifs aux différents champs sémantiques identifiés à partir de cinq niveaux. Ainsi, nous entendons par "Très souvent" un emploi d'environ 60 emprunts, "Souvent" un emploi s'élevant à 49 emprunts, "Assez souvent" un emploi s'étendant de 29 à 15, "Parfois" de 14 à 9 et "Rarement" de 8 à 4 emprunts.

Tableau 1 : Domaines d'usage de l'emprunt

Champs sémantiques	Thèmes	Exemples	Fréquence
Religion musulmane	Préceptes de l'Islam	*chahada, al fajr, zakat, omra*	Très souvent
	Spiritualité	*soufi, zaouia*	
	Mosquée	*mihrab, minbar*	
Vie et croyances populaires	Habitudes et pratiques quotidiennes populaires	*khmissa, hammam, hboura, djnouns*	Souvent
	Musique, folklore, chants, danses et instruments de musique	*gnaoua, chikhat, bendir, guembri*	
Habits traditionnels	Tenues vestimentaires pour homme et femme	*tchamir, mansouria, cherbile, haïk*	Assez souvent
Arts et métiers traditionnels	Métiers appris sur le tas	*neggafa, khammas, tayabates*	Assez souvent
Espace urbain	Vieille ville	*médina, riad, derb, mellah*	Assez souvent
	Monument historique	*casbah, borj, zellige*	
	Appartenance aux cités traditionnelles	*fassi, marrakchi*	
Résistance, Militaire et administration	Lieux militaires et fonctions administratives	*kechla, fidaï, caïd, mokkadem, goumier, mokhazni*	Parfois
Cuisine	Plats traditionnels	*tajine, harira, khlie*	
	ustensiles de cuisine typiquement marocains	*tbak, kanoun*	
Flore	Plantes naturelles et espèces végétales spécifiques	*fenjel, kif, argan, hashish*	Parfois
Espace rural	Appartenance régionale	*jbala, aroubia,beldi douar, oued*	Rarement
Commerce	Différents lieux d'échanges commerciaux	*kissaria, bazar, joutya*	Rarement

Le classement thématique des emprunts montre que le domaine religieux enregistre le nombre le plus élevé des mots empruntés (60). Il s'agit des mots savants qui relèvent du domaine liturgique et renvoient à des contextes inhabituels dans le **Fr. Réf**. Dans ce cas, l'écrivain, nous semble-t-il, se trouve dans la nécessité de recourir à l'emprunt pour combler les lacunes de la langue française à couvrir de tels champs sémantiques propres à sa langue et à sa culture d'origine. Par ailleurs, nous notons que quelques emprunts cités, dans le tableau ci-dessus, sont attestés dans le **Fr. Réf**., comme ***zaouia, mihrab, casbah***, ***tajine***, etc. Les autres emprunts qui ne le sont pas pourraient susciter la curiosité du lecteur qui ne connaît pas l'univers social auquel ils font référence et l'incite à se placer dans l'environnement réel de leur domaine d'usage.

1- 2- Une typologie de l'emprunt dans le contexte littéraire

Une analyse des emprunts suppose qu'on soit en mesure de les reconnaître, d'où l'utilité de dresser une classification. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de déterminer leurs catégories grammaticales et d'illustrer en gros les différents types d'intégration qu'un emprunt peut subir d'une manière graduelle dans le processus de son implantation dans la langue d'accueil.

1- 2- 1- Les catégories grammaticales

Graphique 3 : Répartition des catégories grammaticales des emprunts

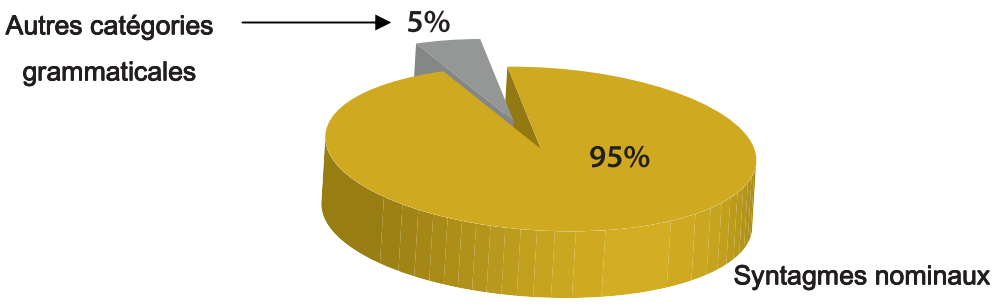

Nous constatons, à partir des données du graphique 3, que la grande majorité des emprunts sont des syntagmes nominaux (95%). Nous précisons que ceux qui sont simples occupent une grande place, comme un ***alem***, la ***baraka***, le ***tajine***, la ***chiba***, des ***youyous***, etc. Les syntagmes nominaux composés sont moins nombreux et désignent des rituels du culte musulman (***aïd-el-kébir*** « fête musulmane célébrant le sacrifice d'Ibrahim », ***aïd-el-séghir*** « fête musulmane célébrée le premier jour de chawal après le jeûne du mois de ramadan », ***école coranique*** « école traditionnelle musulmane où l'on apprend le Coran aux enfants », etc.).

Les adjectifs sont rares dans le corpus. Néanmoins, ils se répartissent en deux catégories distinctes : la première concerne ceux en provenance directe de la langue emprunteuse, comme le cas de ***fassi*** et ***aroubi***. Ces deux adjectifs ont passé directement de l'arabe marocain en français en gardant les marques de la formation de l'adjectif dans leur langue d'origine. La deuxième catégorie comprend des adjectifs formés par le biais de la dérivation à partir de noms empruntés à l'arabe : ***kiffé***, par exemple, est formé sur ***kif*** avec le suffixe *-é,* quant à ***coranique***, il est dérivé à partir d'un emprunt à l'arabe standard, adapté et francisé puis attesté dans les dictionnaires de langue française[6] comme *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* : coran + suff. *-ique*.

Pour ce qui est des syntagmes verbaux relevés en tant que transpositions structurales étrangères au **Fr. Réf**., du genre ***laver le péché***, ***manger le visage***, ***brûler la mer***, etc., que l'on pourrait considérer comme des néologismes de forme[7], ou si l'on veut reprendre les termes de Bally (1950), comme des emprunts « *par traduction* »[8], nous en avons relevé un ensemble important dont la majeure partie est constituée de phraséologies calquées sur l'arabe. Ces transpositions, nous les avons inventoriées et classifiées pour les analyser dans le chapitre réservé au calque.

---

6 Les dictionnaires de la langue française auxquels nous allons nous référer pour cette étude de l'emprunt sont *Le Petit Robert* (2013) et *Le Petit Larousse Illustré* (2011). Ainsi, nous aurons recours aux informations fournies (étymologie, définitions, etc.) par ces deux dictionnaires pour l'analyse du corpus.

7 Dans ce qui suit, nous allons étudier quelques emplois de néologisme de forme (*cf.* pp. 168-170).

8 BALLY, Ch., (1950), p.304, cité par DEROY, L. *op.cit.*, p. 215.

Nous avons répertorié, aussi, des locutions exclamatives qui, dans l'ensemble, sont en provenance de l'arabe (standard ou marocain), comme : ***Ya Latif !*** « Ô Dieu Clément ! » ou ***incha'Allah !*** « Si Dieu le veut ! ». Nous avons constaté que des particularités langagières de ce genre oscillent entre les deux catégories d'emprunt et d'alternance codique. D'où la difficulté de leur tracer des contours définitoires. Toutefois, au fur et à mesure que nous avançons dans l'analyse, nous serions en mesure de déterminer si de telles occurrences appartiennent à la catégorie des emprunts ou à celles des alternances codiques. Les exemples que nous venons de citer seront plutôt des alternances codiques, comme nous allons le voir ultérieurement[9].

1- 2- 2- Quel emprunt en quête d'intégration ?

L'intégration d'un emprunt dans la langue d'accueil passe par plusieurs étapes et répond à plusieurs conditions. Elle peut être totale ou partielle selon le parcours de l'introduction du mot emprunté qui peut déterminer le(s) type(s) d'intégration au(x)quels il a été soumis. Nous l'avons vu, précédemment[10], plusieurs types d'intégration peuvent avoir lieu, conformément aux critères repérés pour l'identification d'un emprunt.

Pour ce qui est de notre corpus, la première remarque que nous avons notée est que les emprunts avaient subi des modifications dans leur passage à la langue d'accueil (le français). De plus, il apparaît qu'ils étaient adaptés plus ou moins parfaitement aux habitudes du système linguistique de cette langue preneuse. Ainsi, nous allons examiner comment se réalise l'état de l'adaptation de ces emprunts afin d'identifier les critères de distinction permettant de relever les types d'emprunt fréquemment sollicités dans les romans de Tahar Ben Jelloun.

---

9 *Cf.* Chapitre 4 de la deuxième partie : Quelle alternance codique dans les romans de Tahar Ben Jelloun ?, pp. 208-247.

10 *Cf.* Chapitre 4 de la première partie : Présentation du corpus, pp.125-137.

1- 2- 2- 1- L'adaptation phonétique et phonologique

Comme le disait Deroy (1956), « *La première adaptation que subit un mot emprunté est phonétique et, dans une certaine mesure, phonologique* »[11]. En ce qui concerne les emprunts relevés par voie orale « *les emprunteurs s'efforcent de reproduire avec exactitude la prononciation étrangère, s'ils l'ont entendue et si elle ne leur semble pas trop rébarbative* »[12]. Qu'en est-il, alors, des emprunts répertoriés à partir d'un corpus écrit ?

Face à un inventaire lexical puisé uniquement dans un fonds littéraire écrit, il semble évident que le critère de prononciation ne soit pas toujours décisif pour mesurer le degré d'adaptation et d'intégration des emprunts dans la langue preneuse. Toutefois, nous avons relevé quelques caractéristiques que nous jugeons nécessaires pour traiter la face sonore de l'emprunt. Rappelons que nous avons déjà proposé des transcriptions phonétiques aux emprunts sélectionnés pour cette étude ; y ont été écartés - de transcription - quelques emprunts intégrés dans la langue française, comme ***babouches*** par exemple. En revanche, il nous est arrivé parfois de fournir deux transcriptions différentes pour une même lexie empruntée. C'est le cas des emprunts qui acceptent deux prononciations, l'une conforme à l'arabe et l'autre avec une tendance à la francisation. Par exemple, ***aïd*** et ***abid*** sont doublement transcrits : [ɛid], [ayid] et [abid], [ɛabid].

Par ailleurs, étant une locutrice dont la langue maternelle est l'arabe, nous estimons pouvoir examiner avec latitude la manière dont sont reçus les emprunts dans la langue d'accueil, sachant que ceux qui proviennent de l'arabe constituent 85% du total. Ainsi, nous avons retenu les remarques suivantes :

1- Translittération conforme au phonétisme de l'arabe : cela concerne particulièrement des emprunts qui se rapportent au domaine religieux, figurant, en majorité, dans des dictionnaires de la langue française, comme *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse*, avec une annotation indiquant leur

[11] DEROY, L., *op. cit.,* p. 235.

[12] *Loc.cit.*

origine arabe. Dans ce cas, il s'agit de lexèmes dont le phonétisme d'origine n'est pas étranger au système phonétique français et ne confronte, par conséquent, aucun problème lors de son introduction au système de la langue d'accueil. Ceci va en faveur d'une intégration totale. À titre indicatif, nous citons quelques exemples de ce type d'emprunt :

Tableau 2 : Emprunts conformes au phonétisme de l'arabe

Emprunt translittéré en caractères latins	Transcription proposée
al fajr	[al faʒr]
baraka	[baraka]
chahada	[ʃahada]
imam	[imam]
minbar	[minbar]
zaouia	[zawiya]
zakate	[zakat]

D'un point de vue phonologique, il est à signaler que l'écart insignifiant entre la phonie arabe et la phonie française des exemples précités favorise une standardisation graphique de ce type d'emprunt, ce qui conduit rapidement à son intégration dans la langue emprunteuse.

2- Translittération avec une tendance à la francisation : il s'agit de certains emprunts qui, lors de leur processus d'introduction dans la langue d'accueil, ont subi des changements au niveau des phonèmes inexistants en français, comme le /**q**/ (*al qaf*) et /ɛ/ (al ɛayn) qui ont cédé la place respectivement à deux phonèmes très proches dans la langue d'accueil [k] et [a]. Citons à titre d'exemple, les cas suivants :

Tableau 3 : Emprunts avec une tendance à la francisation

Translittération en caractères latins	Transcription conforme au phonétisme arabe	Transcription proposée en phonétisme français
achoura	[ᵋaʃūra]	[**a**ʃūra]
adoules	[ᵋadūl]	[**a**dūl]
alem	[ᵋalɛm]	[**a**lɛm]
cadi	[**q**ādi]	[**k**adi]
caïd	[**q**āyid]	[**k**ayid]
casbah	[**q**asba]	[**k**asba]
mo**kk**adem	[mo**q**adɛm]	[mo**k**adɛm]
sou**k**	[su**q**]	[su**k**]
ba**k**chich	[ba**q**ʃiʃ]	[ba**k**ʃiʃ]

Ces exemples confirment le constat, déjà bien ancien, de Deroy (1956) pour qui, les emprunts, en général, « *tendent à s'adapter aux habitudes articulatoires et graphiques de la langue emprunteuse* » [13].

3- Représentation à double phonétisme : nous avons retenu des emprunts tantôt restitués conformément à leur langue d'origine (l'arabe par exemple), tantôt représentés selon le phonétisme de la langue d'accueil (le français). Nous illustrons ce cas de figure par les exemples suivants :

Tableau 4 : Emprunts à double phonétisme

Phonétisme arabe	Phonétisme français
qissaria	**k**issaria
kasbah	**c**asbah
kh**ô**l	k**oho**l
ri**a**l	r**éa**l
chrif	ch**é**rif

[13] DEROY, L., *op.cit.,* p. 232.

4- Représentation par l'adjonction de nouveaux sons : certains emprunts à l'arabe gardent des sons originels inexistants dans le français et les font introduire dans la langue d'accueil ; il s'agit des phonèmes /**x**/ et /**ħ**/, translittérés d'une manière orthographique respectivement en "**kh**" et "**h**", comme les exemples suivants :

Tableau 5 : Emprunts à nouveaux sons

Translittération en caractères latins	Transcription conforme au phonétisme arabe
hadith	[**ħ**adit]
mi**h**rab	[mi**ħ**rab]
henné	[**ħ**enne]
cki**kh**a	[ʃixa]
khamsa	[**x**amsa]
khlie	[xliᵋ]
mo**kh**azni	[mo**x**azni]

1- 2- 2- 2- L'adaptation graphique en voie de stabilité

Étroitement liée à l'adaptation phonétique, l'adaptation au plan graphique peut être un bon indicateur d'acclimatation aux normes graphiques de la langue d'accueil. À travers les emprunts du corpus, nous pourrons confirmer la thèse[14] édictant que l'emprunt respecte les pratiques graphiques de la langue emprunteuse. De prime abord, nous relevons que la caractéristique principale de la graphie des mots empruntés - de notre corpus - est leur stabilité. La quasi-totalité des emprunts sont dotés d'une graphie unifiée : rares sont les lexies qui se présentent avec plus d'une

[14] En étudiant la question de l'adaptation des emprunts, Deroy (1956) conclut que le caractère graphique peut induire à une intégration partielle ou totale de l'emprunt. Ainsi, le fait qu'un emprunt reçoit une forme écrite différente de son orthographe d'origine est l'équivalent d'une adaptation graphique, c'est ce qui fait dire à l'auteur que « *la transcription d'un mot arabe ou chinois est, chez nous, une adaptation* » (v. DEROY, L., *op.cit.*, pp. 235-272).

forme graphique comme les couples suivants : *sé**roual*, *sa**roual* ; ***aï**ssaouas, **i**ssaoua* et *kh**ô**l, k**oho**l*.

Prenons à titre d'exemple l'emprunt ***djellaba*** dont la graphie est restée stable à travers six œuvres littéraires tout au long de 27 ans de 1981 à 2008. Ce constat peut être généralisé à l'ensemble du corpus dont nous citons à titre d'exemple : ***alem**, **fatiha**, **mokkadem**, **caïd**, **cheikh**,* etc. S'agissant du même écrivain, il s'avère que cette caractéristique émane d'une habitude scripturale devenue, *de facto*, une règle. Nous notons également une tendance permanente à la francisation de la graphie, chose qui atteste que les emprunts sont en voie d'installation en adoptant les pratiques graphiques du français langue emprunteuse. Ainsi, des procédés susceptibles de conférer aux emprunts une apparence française sont sollicités pour cette fin, par exemple les sons [**ɛ**], [**R**] et [**x**] s'écrivent respectivement [**a**], [**gh**] et [**kh**] :

ɛabid s'écrit ***a**bid*

ɛadūl s'écrit *a**doules***

Rula s'écrit ***gh**oula*

xamas s'écrit **kh**ammas

Contrairement à ce que l'on a constaté à partir des différents travaux ayant étudié[15] l'adaptation aux normes graphiques des emprunts qui passent à la langue

[15] Parmi les chercheurs qui se sont prononcés à propos de l'adaptation des emprunts aux pratiques graphiques de la langue d'accueil, Dumont (1995) note que « *la première caractéristique de la graphie des mots africains intégrés dans le français du Sénégal est l'instabilité* » (cité par Queffélec, A., (2000), « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? » in *Contacts de langues et identités culturelles : Perspectives lexicographique*, Latin, D. et Poirier, C., Laval : Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, p. 290). Mêmes constations chez Morsly (1995) qui explique l'instabilité graphique des emprunts du français à l'arabe dans la presse algérienne par « *un manque de systématicité et une hésitation impressionniste commandée par le libre-arbitre des journalistes* » (citée par Queffélec, A., (1998a) « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans les français d'Afrique », in *Francophonies*, *Hommages offerts à* S. Lafage*, Le Français en Afrique*, 12, pp. 245-256). Quelques années plus tard, Benzakour (2001a) conclut que « *Le problème des graphies est encore plus ardu : elles peuvent se multiplier et refléter ainsi les différentes phases d'intégration phonique d'un emprunt qui s'installe* » (*id.* « Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical » in

française en provenance de l'arabe ou d'autres langues africaines, il s'avère que la caractéristique de stabilité graphique est de règle pour les emprunts relevant de l'écriture littéraire de Tahar Ben Jelloun. Mais, il reste à vérifier cette caractéristique de stabilité graphique chez d'autres écrivains marocains d'expression française, d'où la nécessité de créer des commissions nationales (et / ou régionales pour englober des pays du Maghreb ou de l'Afrique francophone) pour l'adoption d'une norme graphique systématique des emprunts en usage dans la littérature marocaine et / ou maghrébine d'expression française.

1- 2- 2- 3- L'adaptation morphologique, quelles accommodations ?

L'adaptation morphologique[16] du mot emprunté à la langue cible peut rencontrer des problèmes au niveau du marquage du genre, du nombre et aussi de la personne. Pour ce qui est du corpus, la quasi-totalité des emprunts - comme nous l'avons déjà signalé - sont des substantifs contre seuls 4 adjectifs. Répartis entre noms propres et noms communs, ces substantifs, sont le plus souvent utilisés avec des déterminants définis ou indéfinis de la langue française, comme nous pouvons le voir à partir des exemples suivants :

Déterminant du français	Substantif arabe
les	***chorfas***
le	***sadaq***
la	***fatiha***
une	***djellaba***

Ainsi, en nous intéressant aux marques du genre et du nombre qui concernent le plus notre étude, nous allons examiner à quel niveau leur adaptation morphologique s'est opérée dans la langue d'accueil.

Par monts et par vaux, itinéraires linguistiques et grammaticaux, Paris : Louvain, p. 37). À partir de ces constats, nous retenons que la graphie des emprunts du français en usage au Sénégal, en Algérie et au Maroc est instable.

[16] « *Outre l'adaptation phonétique, les mots empruntés subissent aussi une accommodation morphologique spontanée ou progressive, qui leur permet de fonctionner aisément et clairement dans le système de la langue emprunteuse* » (v. DEROY, L., *op.cit.*, p. 252).

A- Le genre :

Les deux langues : la langue d'origine (l'arabe) et la langue d'accueil (le français) ne sont pas apparentées d'autant plus qu'elles disposent, chacune, du genre grammatical ; ceci peut poser des contraintes quant au respect des règles de la langue d'accueil. En fait, deux possibilités s'offrent dans ce cas : « *ou bien le mot emprunté conserve son genre originel, ou bien il en prend un autre* »[17]. Après avoir examiné le genre des emprunts nominaux à l'arabe, nous partageons le constat de Benzakour[18] et de Queffélec (1998a), pour qui, les emprunts à l'arabe sont fidèles au genre de leur langue originelle. Nous avons constaté, par ailleurs, que le problème de l'intégration ne se pose que rarement au niveau du genre[19] : ces emprunts, dotés d'« *une mémoire forte* »[20] conservent leur genre d'origine, indiqué par le déterminant français qui convient à la classe nominale de l'emprunt (féminin / masculin), comme cela apparaît dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Genre d'origine des emprunts

Mot emprunté	Genre d'origine		Genre d'accueil		Déterminant + emprunt
	fém.	masc.	fém.	masc.	
sadaq		x		x	**le** sadaq
chahada	x		x		**la** chahada
alem		x		x	**un** alem

Ainsi, nous pouvons conclure, que l'emprunt nominal du français à l'arabe, tel qu'il se réalise à travers l'écriture romanesque de Tahar Ben Jelloun, reste fidèle

---

[17] *Ibid.*, p. 255.

[18] « *Le genre des emprunts correspond, dans la majeure partie des cas, à celui de la langue d'emprunt (cf. le wali "super-prefet", la fetwa "consultation juridique fondée sur la charia"* » (v. BENZAKOUR, F., (1995) p. 72, citée par QUEFFELÉC, A., (1998a), *op.cit*, p. 250).

[19] Nous avons relevé un seul cas où le mot emprunté n'adopte pas le genre de sa langue d'origine ; il s'agit du "*zakate*" dont le déterminant (le) ne correspond pas à la classe du féminin à laquelle appartient le lexème en arabe (*cf.* Annexe 1: L'inventaire des emprunts, p. 336).

[20] QUEFFELÉC, A. *Loc.cit*.

au genre de sa langue d'origine, à laquelle renvoie aussi le genre du déterminant. Toutefois, quelques flottements ne sont pas à négliger. Nous citons des cas où le nom emprunté garde le déterminant de la langue arabe (marocain ou standard) comme (*al*) dans ***al fajr*** et (*el*) dans ***el Haj***, parfois même corroboré par son équivalent français (***al fajr*** est la première prière du jour).

Exp. 1- *Salah montait au minaret et entonna l'appel à la première prière du jour,* ***al fajr*** [21].

Exp. 2- *J'ai envoyé l'argent. J'ai donné à* ***El Hadj*** *un cadeau pour chacun* [22].

Pour ce qui est des référents sexués, nous avons relevé de rares emplois où des emprunts nominaux à l'arabe se présentent en deux formes ; celles du masculin et du féminin, comme les lexies suivants :

Exp. 3- ***Chérif*** (n.m.) ***chérifa*** (féminin du *chérif*).
Exp. 4- ***Haj*** (n.m.) ***hajja*** (féminin du *haj*).
Exp. 5- ***Fassi*** (adj.m.) ***fassia*** (féminin du *fassi*).

B- Le nombre :

Un examen minutieux du corpus révèle que les marques du nombre des emprunts se réalisent de trois manières différentes :

1- Adoption des formes du pluriel de la langue d'origine en respectant sa variation morphologique ; c'est le cas où nous relevons des formes du pluriel conformes au système de l'arabe comme :

une *chikha*	**des** *chikh**at***
le *gnaoui*	**des** *gnaou**a***
le *jebli*	**des** *jb**ala***
un *alem*	**des** ***ulama***

[21] *La prière de l'absent*, (1981), p. 77 (*cf.* Annexe 1: Les emprunts, p. 299).

[22] *Les yeux baissés*, (1991), p.28 (*cf.* Annexe 1: Les emprunts, p. 317).

2- Adoption des formes du pluriel de la langue d'accueil par la simple adjonction de la marque du pluriel –***s***

une *djellaba*	**des** *djellaba**s***
un *saroual*	**des** *saroual**s***
un *hadith*	**des** *hadith**s***
un *mokhazni*	**des** *mokhazni**s***

3- Adoption d'une forme hybride qui combine les marquages du pluriel des deux systèmes arabe et français ; cela concerne des emprunts qui adoptent le pluriel arabe, affecté à l'écrit du -***s*** : la marque du pluriel français.

un *djinn*	**des *djinouns***
un *hajjam*	**des *hajjamas***
une *tayaba*	**des *tayabātes***
une *néggafa*	**des *néggaf āts***

En fait, l'adaptation morphologique au niveau du nombre des emprunts[23], tels qu'ils figurent dans les romans de Tahar Ben Jelloun, peut se résumer dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Adaptation morphologique des emprunts

Forme initiale	plur.ar.	plur.fr.	plur.ar + plur.fr.	Forme finale
chikha	x			*chika**t***
cheikh		x		*cheikh**s***
adel			x	***adouls***

Toutefois, certains emprunts à l'arabe standard ont perdu, dans leur passage au français, la marque flexionnelle du duel[24] qu'ils avaient dans la langue d'origine. Nous citons, à titre indicatif, l'exemple suivant :

[23] Nous parlons, ici, des emprunts à l'arabe, les seuls concernés par les marques du nombre dans le corpus ; les emprunts à l'espagnol, à l'amazighe ou à l'hébreu figurent uniquement au singulier.

Exp. 6- *Deux **adouls** en djellaba blanche, portant un tarbouche rouge, symbole de nationalistes, des babouches jaunes et fines, sont entrés suivis par les hommes de la famille de ma mère*[25].

1- 2- 2- 4- L'adaptation syntaxique

L'adaptation syntaxique peut, elle aussi, être un bon indicateur de l'intégration des emprunts dans la langue d'accueil. Un simple examen du corpus permet d'affirmer que ce type d'intégration a été, dans une grande mesure, réussi surtout que la majorité des emprunts adopte les règles d'accord conformément au système français, comme l'attestent les adjectifs dans les exemples suivants :

Exp. 7- *C'est pour cela que la France a dû déplacer le maréchal Pétain en personne secondé par le général Naulin pour tenter de mater la révolution rifai**ne**…*[26].

Exp. 8- *Les Filaliens, ont dû monter vers le Nord pour renverser la dynastie saâdien**ne***[27].

Exp. 9- ***Nous** étions tellement kiffé**s** que nous inventions des images et des personnages*[28].

Dans les exemples présentés ci-dessus, les adjectifs : *rifai**ne,** saâdien**ne*** et *kiffé**s***, en provenance de l'arabe, adoptent, respectivement, les marques du féminin et du pluriel conformément aux règles syntaxiques de la langue emprunteuse, le français. Les deux premiers adjectifs s'accordent en genre et le troisième s'accorde en nombre selon les marques flexionnelles du français.

Pour ce qui est des emprunts nominaux, leur intégration syntaxique peut être attestée par le fait qu'ils adoptent le schéma canonique du français SN (syntagme nominal) : déterminant fr. + substantif ar., d'où des compositions comme : le ***fqih,*** des ***adouls,*** la ***casbah,*** une ***chérifa,*** les ***djellabas,*** etc. Nous remarquons, par ailleurs,

---

[24] En arabe standard, le duel est une sous-catégorie grammaticale du nombre qui s'oppose au singulier et au pluriel. Il indique que les éléments en question vont par deux en présentant des spécificités flexionnelles portant sur les verbes, les noms et les pronoms.

[25] *Sur ma mère*, (2008), p.28 (*cf.* Annexe 1: L'inventaire des emprunts, p. 301).

[26] *Harrouda,* (1973), p. 131 (*cf.* Annexe 1: L'inventaire des emprunts, p. 330).

[27] *La prière de l'absent*, (1981), p. 191 (*cf.* Annexe 1: L'inventaire des emprunts, p. 330).

[28] *Partir*, (2006), p. 52 (*cf.* Annexe 1: L'inventaire des emprunts, p. 323).

que les règles de la langue d'accueil s'imposent davantage quand le SN est complexe : la tête **du *fqih*** *(de + le = du fqih (du savant), deux bols de* ***harira*** *(de soupe).* Il apparaît, donc, que les emprunts nominaux et adjectivaux adoptent, dans l'ensemble, un comportement syntaxique similaire à celui de la langue d'accueil.

1-2- 2- 5- L'adaptation sémantique

Queffélec (2000) constate que « *les emprunts à l'arabe dans les français d'Afrique du Nord conservent une partie de leur polysémie originelle* » [29] et explique que les usagers de ces variétés sont bilingues dans leur grande majorité, ce qui confère aux emprunts en question une richesse sémantique dénotative ou connotative spécifique à la langue d'origine. Pour ce qui est des textes romanesques de Tahar Ben jelloun, l'examen du corpus nous a permis de constater que l'intégration sémantique des emprunts peut se traduire par des changements de sens[30] (restriction, extension). Toutefois, les emprunts qui ont gardé le sens de la langue d'origine sont aussi fréquents. Par exemple, le mot ***cheikh*** présente à travers les usages fournis par le corpus quelques-unes des acceptions qu'il possède en arabe :

Sens 1 : savant en théologie ;
Sens 2 : charlatan ;
Sens 3 : chef de tribu.

Même constatation pour le mot ***bled***. *Le Petit Robert* enregistre qu'il est en usage en français dès la fin du XIXème siècle. À travers les romans soumis à l'analyse, il apparaît que cet emprunt garde les différents sens de sa langue d'origine :

Sens 1 : pays ;
Sens 2 : village ;
Sens 3 : campagne ;
Sens 4 : région.

---

[29] QUEFFELEÉC, A., (2000), *op.cit.* p. 294.

[30] Nous allons voir les changements de sens qu'ont subi certains emprunts d'une manière détaillée, ultérieurement, dans la section consacrée aux particularités sémantiques des emprunts (*cf.* pp.170-174).

Ainsi, nous notons que l'usage de ces emprunts est loin d'adopter « *la simplification du sens originel* »[31] que Deroy (1956) a constaté en étudiant l'adaptation sémantique des emprunts du français à des langues, comme l'anglo-américain, le hollandais, le suédois ou l'italien ; il en a déduit que « *très souvent, les mots sont empruntés avec un seul sens, alors qu'ils en possédaient deux ou plusieurs dans la langue donneuse* »[32]. Ceci n'est pas le cas de certains emprunts du corpus, surtout ceux du français à l'arabe (***douar, hajjamas***, etc.) qui gardent le caractère polysémique de leurs différents contextes de réalisation dans la langue d'origine. Ces emplois polysémiques participent à la restitution de la mémoire sémantique de ces emprunts, notamment ceux, passés à la langue française, pendant la période du Protectorat, avec seulement un emploi monosémique.

1- 2- 3- Emprunt *vs* xénisme, quelle dichotomie !

S'agit-il d'emprunts ou de xénismes ? C'est l'une des questions que l'on se pose une fois les critères d'intégration sont examinés pour tester les degrés d'adaptation possibles du mot étranger aux schémas de la langue emprunteuse. Rappelons que le xénisme désigne la catégorie des emprunts « *sentis comme étrangers et en quelques sortes cités* »[33] tandis que l'emprunt proprement dit renvoie à la catégorie des « *mots* [empruntés] *tout à fait naturalisés* »[34].

S'agissant d'un corpus puisé dans un fonds de création littéraire, nous pouvons considérer que le critère graphique serait le plus pertinent parmi d'autres critères d'adaptation pour distinguer un xénisme d'un emprunt proprement dit. Nous allons essayer de voir comment il serait possible de faire cette distinction malgré des flottements graphiques qui brouillent les frontières des deux types d'emprunts.
Pour ce faire, nous proposons de considérer le graphique suivant :

---

[31] DEROY, L., *op. cit.*, pp.265-272.

[32] *Ibid.*

[33] DEROY, L., *op.cit.*, p. 224.

[34] *Loc.cit.*

Graphique 4 : Répartition des emprunts à l'arabe

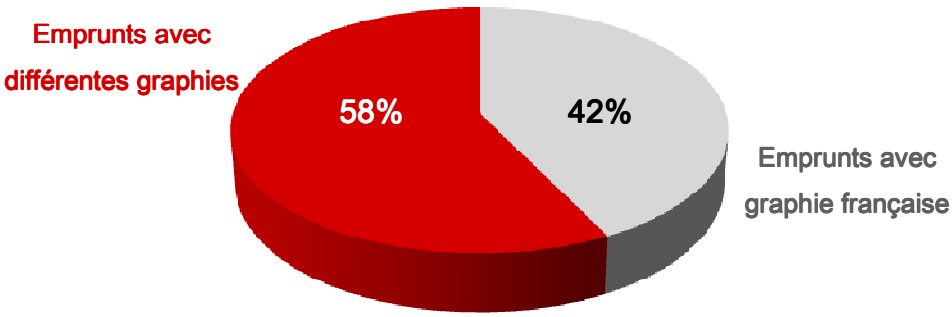

Sur plus de 200, 85 emprunts (soit 42% de l'ensemble) adoptent une graphie adaptée au système graphique de la langue emprunteuse, (le français), dont 64 (soit 32% du total) ont chacun une entrée dans les dictionnaires usuels de la langue française comme, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré* [35]. Nous jugeons, ainsi, utile de relever ces 64 emprunts, attestés dans les dictionnaires précités et de fouiller un peu dans leur histoire de passage, afin d'avoir quelques indications sur les différentes voies possibles (direct vs indirect) de leur introduction et éventuellement de leur installation dans la langue d'accueil, qui est le français.

[35] Nous avons choisi de consulter essentiellement *Le Petit Robert* (PRob) et *Le Petit Larousse illustré* (PLarss) parce qu'ils sont des dictionnaires qui se prêtent davantage à découvrir les perpétuelles évolutions de la langue française et à s'enrichir de ses diversités régionales. Un bon exemple, l'augmentation régulière du nombre des emprunts au fil des éditions successives : PLarss **25** en **1972**, **65** en **1993** (v. REY, A. (2000), « Domination culturelle et traitement lexicographique de l'emprunt », in *Contacts de langues et identités culturelles*, *perspectives lexicographiques,* Actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, p. 223), **150** mots et sens nouveaux en **2013**, dont par exemple "chibani" et "twitter" (*cf.* Dossier de presse : Petit Larousse illustré 2013 : http://www.lagardere.com/fichiers/fckeditor/File/Presse/Communique_presse/Livres/PL2013_dossier-de-presse.pdf, (consulté le 29 janvier 2014, à 22h00) ; PRob : **38** en **1981**, **51** en **1993** (v. REY, A. *op.cit.*), en **2013**, **300** mots nouveaux et expressions (*cf.* http://www.leparisien.fr/societe/oscariser-lol-gloups-les-nouveaux-mots-du-dictionnaire-21-06-2012-2058983.php, (consulté le 30 janvier 2014, à 00h00)). Nous avons consulté également le *Dictionnaire étymologique*, édité par Larousse en 2013 (*cf.* DUBOIS.J. et al. (2013), *Dictionnaire étymologique*, Paris : Larousse).

Tableau 8 : Emprunts naturalisés

Emprunts attestés	Date de parution	Langue et / ou mot d'origine	direct *vs* indirect
Argan	1556	de l'amazighe	direct
Arganier	1907	dér. (argan + -ier)	-
Babouche	1727	*papouch*	Indirect (du persan)
Bakchich	1846 (répandu milieu XX°)	*baqchich*	Indirect (du turc)
Baraka	1903	ar. *baraka*	direct
Bazar	1546	pers. *bâzâr*	Indirect (du persan)
Bédouin	fin XII°	ar. *badawi*	direct
Bled	fin XIX°	ar. *blad*	direct
Burnous	1735 (*barnusse* 1556)	ar. *bournus*	direct
Cadi	(*cady* 1351)	ar. *qâdi*	direct
Caftan	1537	*kaftan*	Indirect (du turc)
Caïd	1694 (*caïte* 1310)	ar. *qâid*	direct
Casbah	1830 (*casouba* 1813)	ar. *qaçaba, qaçba*	direct
Charia	mil. XX° S.	ar.	direct
Chéchia	(*chachie* 1575)	ar. *châchîya*	direct
Cheikh	1838 (*scheikh* 1631)	ar. *chaikh*	direct
Chérif	1552 (1528 *sérif*)	ar. *charif*	direct
Coran	1657	ar. *al-Qur'an*	direct
Coranique	1877	dér. (coran + -ique)	-
Couffin	1478	ar. *quffat*	direct
Dahir	1929	ar.	direct
Djellaba	1849 (1743 *jilleba*)	ar. mar. *djallāba*	direct
Djebel	1870	ar.	direct
Djihad	1870 (plus répandu à partir de 1983)	ar. *djihād*	direct
Djinn	1760 (*dgen* 1671)	ar.	direct
Douar	1617 (rare avant XIX°.S.)	ar. magh.	direct
Goumier	1842	ar. *qaum* dér. (goum + -ier)	direct
Émir	XIII°	ar. *amīr*	direct
Fèz	1679	de Fès (ville du Maroc)	direct

Gandoura	1852	ar. magh.	direct
Hadith	1697	ar. *ħadīth*	direct
Hadj	(*hadji* 1743) (*hagis* 1568)	ar.	direct
Haïk	1830 (*heyque* XVII° S.)	ar. *ħā'ik*	direct
Hammam	1655	arabo-turc *ħammām*	direct
Haschish	1847 (*aschy* 1556)	ar. *ħachīch*	direct
Henné	1541	ar. *ħinna*	direct
Imam	1697	ar. *imām*	direct
Khôl, kohol	*kohl* 1787 (1646 *kouhel*)	ar. *kuhl*	direct
Kif	1853	ar. *kif*	direct
Marabout	1628 (*morabuth* 1575)	ar. *murābiṭ* port. *marabuto*	direct de l'arabe
Médina	1732	ar. *madīīna*	direct
Mihrab	1874	ar. *miħrāb*	direct
Minbar	1931	ar. *minbar*	direct
Muezzin	1823	turc. *müezzin* ar. *mu'aḏḏin*	indirect
Oued	1849 (*ouadi* 1807)	ar. *wadi*	direct
Pacha	1626 (bacha 1457)	turc	indirect
Ramadan	1896	ar. ramaḍān	direct
Rassoul	-	ar. *ghāssoul*	direct
Real	1363	esp. real	direct
Rial	1964	pers.	indirect
Riad (ryad)	-	ar. mar. *riad*	direct
Saroual (sarouel)	1887	ar. *sirwal*	direct
Sofa	XVIII°- XIX° S.	ar. *suffa*	direct
Soufi	1834	ar. *ṣūfī*	direct
Souk	1848	ar. *sūq*	direct
Sourate	1842 (*surate* 1715)	ar. *sūrat*	direct
Sultan	1540	ar. *sulṭān*	direct
Tajine	1938	ar.	direct
Tarbouche	1869	ar. *tarbūch*	direct
Ulama	1765	ar. oulamâ	direct
Umma	-	ar. *umma*	direct
Youyou	1888	(onomat.)	-
Zaouïa	1843	ar. *zāwiya*	direct
Zellige	1918 (*zelis* 1849)	ar. magh. *zallīʒ*	direct

À retenir de ce tableau le caractère ancien des emprunts dont certains remontent au XIVème siècle. Par exemple, c'est en 1478 que ***couffin***, qui provient de l'arabe, précisément du mot *quffat* (panier à deux anses), s'est installé en français avec cette même graphie, stable et unifiée, au point de ne plus laisser sentir le caractère étranger du mot d'origine. Là, on peut parler d'un emprunt proprement dit, qui s'est adapté, au fil du temps, aux normes graphiques de la langue emprunteuse et s'est approprié, par conséquent, ses règles morphologiques et syntaxiques. La même constatation peut être formulée pour un bon nombre d'emprunts mentionnés dans le tableau, ceux qui remontent à des dates anciennes, dont à titre indicatif (***caftan*** : 1537 ; ***chérif*** : 1552 ; ***caïd*** : 1694 ; ***douar*** : 1617 ; ***imam*** : 1697 ; ***sourate*** : 1842). Les moins anciens d'entre eux remontent à la période du Protectorat (***minbar***: 1931; ***charia*** : mil. XXème Siècle).

Sont retenus, également, à côté des emprunts directs[36], comme ***sultan*** (de l'ar. *sulṭān*) et ***tarbouche*** (de l'ar. *tarbūch*) ou indirects, comme ceux introduits en français à travers une langue autre que leur langue d'origine comme ***bazar*** (du pers. *bazar*) ou ***caftan*** (du turc. *cafetan*), arrivés, eux-mêmes, de l'arabe, des emprunts dont la langue source est incertaine, comme par exemple, ***marabout***. Selon *Le Petit Robert*, ***marabout*** est attesté sous cette graphie en langue française dès 1628, mais n'a été admis par l'Académie française[37] que depuis 1762. Ces deux références, pour se prononcer à propos de l'étymologie de ***marabout*** signalent qu'il provient du portugais *marabuto* et de l'arabe *morābit* sans préciser sa source première.

Certaines fluctuations sont à souligner, toutefois, dans cette catégorie d'emprunt naturalisé. Des emprunts aussi anciens et bien intégrés que ***khôl*** (1787) et ***casbah*** (1830), à titre indicatif, peuvent présenter une double graphie, comme nous l'avons vu *supra* : *kh**ô**l, k**o**h**o**l* et *c**a**sbah, k**a**sbah*. C'est ce type de fluctuation qui vient brouiller, parfois, les frontières entre un emprunt proprement dit bien établi et un xénisme qui conserve les empreintes de sa langue originelle. Dans ce sens, les 57,5% des emprunts restants (**graphique 4**), ceux qui laissent percevoir leur caractère

[36] Nous avons déjà abordé les emprunts directs et indirects dans la première partie (*cf.* pp.111-112).

[37] *Le Trésor de la Langue Française informatisé* : http://atilf.atilf.fr/ (consulté le 16 février 2014, à 20h00).

étranger, gardent quelques traces de leurs langues d'origine : des spécificités graphiques de l'arabe marocain ou de l'hébreu, comme celles retenues dans les emplois de *chi**kh**a* ou *s**kh**ina*, à titre indicatif et aussi des particularités morphologiques, quand il s'agit des marques du genre pour la plupart des emprunts qui arrivent de l'arabe marocain, tels que : *chikh**at***, *tayaba**tes***, *gna**oua*** ou *hajam**as***, et occasionnellement de l'arabe standard, comme : *mala'**ika*** et ***ulama*** .

Du xénisme à l'emprunt proprement dit, plusieurs processus sont supposés être mis en œuvre pour déterminer les contours de chaque catégorie. Ce qui s'avère, en pratique, délicat face à la présence de certains flottements qui mettent en doute toute opération de ce genre. Il reste, cependant, à retenir que les emprunts qui s'ouvrent aux différentes voies de la créativité néologique peuvent être perçus comme bien installés et établis dans la langue d'accueil.

1- 2- 4- L'emprunt morphologique et la créativité néologique

La néologie se définit comme « *le processus de formation de nouvelles unités lexicales* »[38] pouvant contribuer à l'enrichissement d'une langue donnée, alors que le néologisme est le résultat de ce processus. Avec l'emprunt, elle peut conférer à la création de mots nouveaux contenant les marques de la langue emprunteuse, comme c'est le cas de certains emprunts soumis à l'étude. Ainsi, pour exprimer des concepts nouveaux, des procédés de néologie morphologique[39] ont été sollicités, dont les plus fréquemment relevés à travers les romans de Tahar Ben Jelloun sont : la dérivation et la composition. Rappelons, à ce propos, que si la dérivation « *consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux*, *dont un au moins n'est pas*

[38] DUBOIS, J. et al. (2012), *op.cit.*, p. 322.

[39] *Le Guide de la néologie*, édité par le "Conseil international de la langue française" en 1981, enregistre que « *la néologie de forme (ou morphologique) consiste à créer une forme nouvelle (simple ou composée) pour dénommer une notion nouvelle* ». Il présente, par ailleurs, les moyens utilisés pour créer une forme nouvelle en énumérant les cas tranchés par la Commission de Néologie selon une typologie de huit procédés : 1- la création «ex-nihilo», 2- la création par combinaison d'éléments lexicaux existants (dérivation), 3- la composition, 4- la siglaison, 5- la troncation, 6- le mot valise, 7- les noms propres, 8- les variantes (v. DIKI-KIDRI et al. (1981), *Guide de la néologie*, Paris : Conseil international de la langue française. pp. 50-54).

susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique »[40], la composition « *désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* »[41].

1- 2- 4- 1- Les dérivés

La dérivation est un processus très productif en français qui dispose de nombreux préfixes et suffixes. Il en serait de même avec ses emprunts, qui bien intégrés, peuvent donner naissance à des dérivés dont la formation se réalise principalement par l'adjonction d'un affixe.

Pour illustrer ce procédé dérivationnel, nous citons quelques cas où des emprunts provenant de l'arabe, de l'amazighe ou même parfois du français ont subi les mécanismes de suffixation, (dérivation suffixale).

Tableau 9 : Emprunts dérivés

Emprunt	Sens	Dérivé	Sens
argan (de l'amazighe)	fruit oléagineux	argan**ier** (argan + suff. *ier*)	arbre donnant le fruit oléagineux d'argan
bled (de l'arabe)	village, (par ext. pays natal)	bled**ard** (bled + suff. *ard*)	Campagnard
circoncis (du français)	celui qui a subi une circoncision	circonci**seur** (circoncis+suff. *eur*)	homme dont le métier consiste à pratiquer la circoncision des enfants
kif (de l'arabe)	drogue hallucinogène (tabac + haschich)	kif**fé** (kif + suff. *é*)	Personne qui a fumé le kif tout en se prenant du plaisir

En plus d'être un moyen productif de créativité lexicale, la dérivation peut être perçue comme un bon indicateur d'intégration du mot emprunté dans la langue d'accueil et donc l'expression d'une réalité linguistique plurielle nourrie aux sources locales particulières.

---

[40] DUBOIS.J et al., *op.cit.*, p.136.

[41] *Ibid.*, p.106.

1- 2- 4- 2- Les composés

La composition semble moins productive que la dérivation. Néanmoins, un certain nombre de lexies empruntées ont servi de base à générer des mots composés dont le processus de formation se décline en trois combinaisons essentielles. Le tableau suivant illustre le processus de formation adopté pour ce procédé :

Tableau 10 : Les composés

Mot composé	Langues d'origine	Sens
aïd-el-kébir	arabe + arabe	Fête musulmane célébrant le sacrifice d'Ibrahim
aïd-el-séghir	arabe + arabe	Fête musulmane célébrée le premier jour de chawal, après le jeûne du mois de ramadan
umma islamiya	arabe + arabe	Communauté musulmane
sœur musulmane	français + français	Femme appartenant au mouvement de "*al-Ikhwan al-muslimin*", littéralement "les Frères Musulmans"
école coranique	français + mot dér. de l'ar.	École traditionnelle musulmane où l'on apprend le Coran aux enfants

À travers les exemples cités ci-dessus, nous pouvons retenir que les unités obtenues via le procédé de la composition sont la résultante de trois types d'assemblage :

- deux vocables de l'arabe ;
- deux vocables du français ;
- deux vocables, l'un du français et l'autre dérivé de l'arabe.

1- 2- 5- Des particularités sémantiques de l'emprunt

L'une des influences qu'une langue peut exercer sur une autre de la manière la moins perceptible est d'ordre sémantique. S'agissant de l'emprunt de sens[42] qui ne requiert pas une forme nouvelle, un locuteur ou un lecteur non averti peut croire qu'il

[42] V. DEROY. L., *op.cit.*, p.215.

s'agit d'une simple évolution sémantique alors que la signification pourrait être particulière, parfois même, originelle. Nous allons voir des exemples qui illustrent ce type d'influence sémantique à travers deux procédés différents, ceux de la restriction et de l'extension de sens.

1- 2- 5- 1- De la restriction de sens

La restriction de sens est un procédé de spécialisation qui peut avoir lieu quand un mot de sens général finit par acquérir un sens particulier. Elle consiste à employer un hypéronyme pour un hyponyme. Dans le corpus, nous avons relevé des emplois de restriction sémantique dus au cadre extralinguistique du mot emprunté. Prenons à titre d'exemple, le mot ***laveur*** pour examiner son usage à travers des romans soumis à l'analyse. Pour ce faire, il serait mieux de nous référer d'abord à son emploi dans le français standard. Ainsi, *Le Trésor de la Langue française informaisé*[43] (**TLFi**) enregistre que le mot "laveur" (dérivé à partir du radical du verbe "laver" avec le suff. -*eur (euse)* désigne en tant qu'adjectif celui "qui a la propriété de laver", alors qu'en tant que substantif, il renvoie aux significations suivantes :

A- En général, "personne qui lave ou dont le travail est de laver (quelque chose)" : *laveuse de vaisselle* ou *laveur de voiture* ;

B- En particulier : a- subst. masc. 1- "ouvrier qui lave les terres métallifères pour en recueillir le minerai" : laveur d'or. 2- (fam.) "vendeur d'objet acquis frauduleusement ou falsifiés" : *laveurs de chèques*. 3- (technol.) "appareil conçu pour effectuer des opérations de lavage dans diverses industries" : *laveur à bouteilles* ; b- subst. fém. 1- "femme gagnant sa vie à laver le linge" : *laveuse à la journée*. 2- (technol.) "machine servant à des opérations de lavage dans diverses industries".

Ainsi, nous pouvons constater qu'en français standard, les différents sens du mot "laveur" renvoient à "la personne qui lave quelque chose" ou à "l'action de laver quelque chose" par une matière ou un produit de lavage. Pour ce qui est

[43] *Le Trésor de la Langue Française informatisé* : http://atilf.atilf.fr/ (consulté le 18 janvier 2014, à 12h00).

de l'emploi de ce mot à travers des romans soumis à l'analyse, nous avons relevé les exemples suivants :

Ex. 1- *J'étais donc là, presque suspendu, quand je vis une main jaunie apparaître entre les battants de la porte. La main d'un* ***laveur,*** *jaunie par le safran qu'elle étalait sur le mort.*[44]

Ex. 2- *Une main tira mon oncle dans un coin : c'était la main sèche de sa femme, maîtresse dans l'avarice […] Elle avait menacé son époux qui avait cédé aux* ***laveurs***.[45]

Il apparaît, à travers ces exemples, que le sens du mot ***laveur*** est ambigu. De plus, il ne réfère à aucune des significations retenues dans le français. Ainsi, nous proposons de recourir au contexte extralinguistique pour essayer d'enlever l'ambigüité et mettre le doigt sur le sens exact de son emploi.

Dans *L'écrivain public* (1983) et *La nuit sacrée* (1987), l'emploi du mot ***laveur*** est lié à la scène de la mort et des préparatifs qui en ressortent dans la culture marocaine. En fouillant un peu plus dans le référentiel culturel marocain, nous pouvons noter que le mot ***laveur*** serait l'équivalent du mot *guessal* [ġessāl] (du verbe *ġsel* (laver) qui dispose en arabe marocain d'un seul sens et désigne la "personne dont le métier consiste à laver et purifier le corps du mort"[46]. *Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*[47] enregistre que *ġessāl* est un n. m. signifiant "laveur de mort". Employé dans un contexte étranger à sa langue d'origine, ***laveur*** perd de sa polysémie pour se limiter à un seul sens, celui de "laveur de mort".

Ainsi, nous avons eu affaire à un emploi sémantique moins étendu que celui du français standard, ce qui a entraîné une restriction sémantique du mot puisqu'il s'est spécialisé pour désigner une seule tâche, celle de laver et purifier le corps

---

[44] *L'écrivain public*, (1983), p. 36 (*cf.* L'inventaire des emprunts, p.324).

[45] *La nuit sacrée*, (1987), p. 35 (*cf.* L'inventaire des emprunts, p.328).

[46] Le fait de laver et purifier le corps du mort est l'une des dispositions nécessaires des funérailles islamiques.

[47] V. IRAQUI-SINACEUR, Z., (1993-1996), *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*, 8 volumes, Rabat : Al Manahil, Ministère des affaires culturelles, coll. C.N.R.S. Paris, volume 6, p.1387.

du mort. Cette acception ne figure pas dans les dictionnaires de la langue française. Pourquoi, donc, ne pas la retenir comme une particularité du français dans le domaine de la production littéraire marocaine d'expression française ?

Un autre exemple illustre le procédé de la restriction sémantique à partir de l'emploi du mot ***notaire*** pour lequel *Le Petit Larousse illustré* enregistre le sens suivant : "officier public et ministériel qui reçoit et rédige les actes, les contrats, etc., pour leur conférer un caractère authentique, obligatoire dans certains cas". Dans le corpus, nous avons relevé l'emploi du mot ***notaire*** à travers l'extrait suivant :

Ex. 3- *Je suis aussi le* ***notaire****, celui qui préside la prière du vendredi, qui écrit l'acte de mariage et du divorce, qui soigne ceux qui souffrent de l'asthme et de l'excès de foin dans la tête*[48]*.*

Ici, le sens originel a subi une modification de spécialisation sémantique et a réduit la fonction de ***notaire*** au simple fait de conclure les actes de mariage et de divorce.

1- 2- 5- 2- De l'extension de sens

Il y a extension de sens quand un mot subit un élargissement de son champ sémantique, c'est ainsi qu'elle se définit également comme l'emploi d'un hyponyme pour un hypéronyme. À travers les exemples fournis par le corpus, il apparaît que ce procédé est moins prisé en comparaison à celui de la restriction sémantique. Dans l'écriture de Tahar Ben Jelloun, des mots voient leur champ sémantique s'étendre pour englober et le(s) sens initial(aux) et une réalité différente à celle décrite dans le **Fr. Réf.** À titre d'illustration, nous avons relevé l'emploi des mots ***mère*** et ***sœur*** à travers les extraits suivants:

Ex. 4- *Un café à la cannelle, bien chaud, et une galette de maïs,* ***mère*** *Fadila, comme d'habitude…*[49]**.**

[48] *La prière de l'absent*, (1981), p.73 (*cf.* L'inventaire des emprunts, p.328)

[49] *La nuit sacrée*, (1987), p. 12 (*cf.* L'inventaire des emprunts, p.326)

Ex. 5- *A la sortie d'un petit village, un homme me suivit. Ma **sœur**, mais où va ma **sœur** toute seule ? […] Tu te rends compte ma **sœur** où tu t'engages* ?[50]

Par extension, ***mère*** désigne toute femme âgée qu'on doit respecter et appeler ainsi, par courtoisie, comme s'il s'agissait d'une vraie mère. De même, ***sœur*** ne désigne pas une personne née d'un même père ou d'une même mère, mais toute jeune fille à qui tout homme inconnu doit réserver du respect et de la bonne considération selon les acquis de la culture marocaine et arabo-musulmane.

Ainsi, le passage d'une signification à une autre a pour résultat un élargissement sémantique du mot, ce qui peut lui conférer un emploi plus étendu, d'où l'appellation "emprunt sémantique" que Deroy (1956) a définit en précisant qu' « *il arrive souvent également que l'on prenne à l'étranger quelque chose de plus immatériel : des significations nouvelles, qui viennent s'ajouter aux sens anciens de mots traditionnels. C'est l'emprunt sémantique* »[51].

1- 2- 6- L'emprunt de "luxe" : des connotations aux "raisons de cœur"

Généralement, tout usage de l'emprunt lexical trouve sa première justification quand il répond au besoin de désigner de nouvelles réalités socioculturelles, scientifiques et techniques. Mais, au-delà d'emprunter par nécessité, d'autres motivations peuvent aussi générer le recours à l'emprunt, celles que justifient des « *raisons de cœur* »[52] en créant l'usage de ce que la tradition lexicologique appelle « emprunt de luxe »[53], considéré comme logiquement inutile par les puristes puisqu'il vient doubler et parfois même concurrencer un mot de langue encore bien vivant.

S'agissant du domaine littéraire, nous nous proposerons de procéder à une revue de ce type d'emprunt, dans une tentative de déceler les raisons non matérielles qui prévalent sur les besoins matériels de son usage dans le contexte

[50] *Ibid*, p.60.

[51] DEROY, L. *op.cit.*, p. 93.

[52] *Ibid.*, pp. 171-187.

[53] *Ibid.*, p.172.

étudié afin de dévoiler la teneur de son emploi et la valeur connotative à laquelle il se rapporte. Pour ce faire, il faudrait, d'abord, définir ce que l'on entend par "connotation". Nous pourrions nous référer à Kerbrat-Orecchioni (1977) pour qui « *on parle de connotation lorsqu'on constate l'apparition de valeurs sémantiques ayant un statut spécial parce que leur nature même est spécifique : les informations qu'elles fournissent portent sur autre chose que le référent du discours et/ou parce que leur modalité d'affirmation est spécifique : véhiculées par un matériel signifiant beaucoup plus diversifié que celui dont relève la dénotation, ces valeurs sont suggérées plus que véritablement assertées, et secondaires par rapport aux contenus dénotatifs auxquels elles sont subordonnées* »[54]. Ainsi, nous pouvons retenir un critère important, celui résumé dans l'idée que le sens connotatif est suggéré et secondaire d'autant plus qu'il n'intervient pas dans le référentiel de l'unité linguistique, c'est pour cette raison que son décodage n'est pas certain ; il pourrait être fonction de ce qu'il y a de particulier dans une signification qui, elle-même, peut être liée à l'expérience d'un individu ou d'un groupe donné à l'intérieur d'une communauté linguistique. Par contre, le sens dénotatif est stable et explicite ; son décodage est déterminé par un ensemble d'éléments objectifs intervenant dans le référentiel du mot.

Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de souligner que l'opération de relever les emprunts de "luxe" nous a fait penser au "doublet" tel qu'il a été présenté par Benzakour[55], qui, elle-même, s'est inspirée de Lafage (1985) pour conclure qu'en français au Maroc, le doublet est une paire de mots, l'un appartient au français et l'autre est un emprunt lexical ; les deux renvoyant à un même sens.

Pour ce qui est de notre corpus, nous avons noté ceci : représentant 18,5% de l'ensemble des emprunts lexicaux répertoriés, les emprunts de luxe relevés, chacun avec son équivalent dans le français standard, sont classés dans le tableau suivant :

---

[54] KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1977), *La connotation,* Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 18.

[55] BENZAKOUR, F., (2000b), « Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation », in *Contacts de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques*, Actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, C., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec. Canada, p. 314.

Tableau 11 : Emprunts de "luxe"

Emprunt de "luxe"	Équivalent en français
Abid	Esclaves
Adoul	Notaire
Al Fajr	Aube
Aïd	Fête
Aïd Al Adha	Fête du Sacrifice / fête du mouton
Alem	Savant
Allah	Dieu
Aroubia	Campagnards
Bakchich	Pourboire
Baraka	bénédiction
Beldi	Naturel / Traditionnel
Bled	Village, par ext. pays natal,
Cherbile	Babouche
Cadi	Juge
Casbah	Forteresse
Charia	Loi
Chiba	Absinthe
Chouia	peu
dada	Nourrice / esclave
Derb	Rue
Ghoula	Ogresse
Gourna	Abattoir
Hammam	Bain maure
Jbala	Montagnards
Joutya	Marché Aux Puces
Lalla	Madame
Mala'ika	Anges
Médina	Vieille ville
M'sid	École coranique
Séroual	Pantalon
Sidi	Monsieur
Souk	Marché
Sofa	canapé
Djbel	Montagne
Mandoubia	Délégation
Makhzen	Autorité
Mokaddem	Chef de Quartier

Formant des doublets avec leurs équivalents en français, les emprunts de luxe tels qu'ils figurent dans les romans de Tahar Ben Jelloun, sont, généralement, en provenance de l'arabe (marocain et standard) et peuvent se répartir en deux paires essentielles, comme suit :

1- Emprunts / équivalents en français standard : (***abid*** / esclaves, ***dada*** / nourrice (esclave), ***alem*** / savant ;
2- Emprunts / néologismes français : (***aïd al adha*** / fête du sacrifice, ***m'sid*** / école coranique).

Le recours à l'usage de ce type d'emprunt ne serait pas le fait d'un pur hasard. L'écrivain qui manie avec aisance la langue française se sert de ces emprunts pour s'approprier la langue française et la faire sienne en l'adaptant aux colorations de sa culture d'origine. À titre d'exemple, ***dada*** « esclave » fait plonger le lecteur marocain dans un passé non lointain (début du XXème siècle.) où des fillettes d'origine très modestes ont été vendues, comme toute simple marchandise, par leurs parents à des familles bourgeoises. Réduite à l'esclavage, chacune de ces petites filles leur servent de tout : nourrice, ménagère, même plus concubine ou seconde épouse du chef de la famille (son propriétaire). Le mot ***dada*** est associé dans l'imaginaire local à une femme à dons multiples : conteuse, chanteuse, danseuse, celle qui porte la responsabilité d'éduquer les enfants et veiller au bon déroulement des tâches ménagères, celle qui procure joie et plaisir à toute la famille alors que personne ne s'intéresse à ses besoins ni à ses désirs. Elle reste une voix qui ne fait pas écho. Le vocable français équivalent (nourrice, esclave, etc.) suggère-t-il de telles connotations ?

D'autres connotations puisées dans le référentiel socioculturel marocain se profilent à travers l'emploi de l'emprunt ***m'sid*** auquel la langue française a procuré un doublet par le biais de la créativité de ses usagers ; ce qui a donné le néologisme "école coranique". ***M'sid*** évoque un ***fqih*** dont la mission est de faire apprendre aux enfants les principes de la lecture (alphabet arabe), des mathématiques et du Coran. Il connote le rôle que ce maître a joué tout au long des siècles dans la transmission des valeurs de solidarité et de tolérance tant prônés par l'Islam. Mais, il reste que

l'image de la flagellation est aussi associée à l'emploi de cet emprunt. Ces connotations ne seraient-elles pas de bonnes raisons pour légitimer l'emploi des emprunts comme ***dada***, ***m'sid*** et bien d'autres ?

Peut-être, si l'on avait interrogé l'écrivain sur l'emploi de ces emprunts, n'aurait-il pas répondu que le fait de prendre une ***dada*** ou de confier ses petits enfants au ***m'sid*** (à la méthode traditionnelle) relève du vécu socioculturel marocain d'antan, un vécu qui reste ancré dans l'imaginaire populaire nourri d'expériences personnelles et inspiré de souvenirs impressionnants de la vie traditionnelle des Marocains. De telles connotations n'affirment-elles pas des besoins non matériels et surtout affectifs de marquer l'appartenance aux sources locales de la culture et la société marocaine et ne légitiment-elles pas l'usage de ces emprunts tant taxés de l'étiquette de "luxe" ?

Lors de l'interview effectuée avec Tahar Ben Jelloun, nous lui avons posé cette question à laquelle il a répondu ainsi : « *Quand j'écris, il arrive parfois qu'un mot ou une expression arabes surgissent ; je les garde sans vouloir faire un effet. Cela fait partie de ma double culture. C'est normal qu'elle se manifeste par des incursions linguistiques* », il précise que « *même si l'équivalent d'un mot arabe en français existe, il arrive que je privilégie le mot arabe. Encore une fois, c'est naturel. Ce n'est pas recherché. Parfois les deux mots coexistent* »[56].

1- 3- L'emprunt et les faits d'appropriation

Le français des textes littéraires désignés pour cette étude se caractérise par une profusion de mots provenant des diverses langues en présence dans le paysage linguistique marocain. De l'arabe (avec ses variétés), de l'espagnol et momentanément de l'hébreu et de l'amazighe, ces mots servent à véhiculer des réalités culturelles spécifiques que le français est parfois inapte à traduire. Ayant le souci de transmettre de telles spécificités, l'écrivain n'hésite pas à faire appel

[56] *Cf.* Témoignage de l'écrivain sur la question du contact de langues dans ses romans, pp. 415.

à l'emprunt pour nommer des pratiques de la vie quotidienne ou des croyances religieuses et populaires telles qu'elles sont dénommées dans leur langue d'origine ; des dénominations porteuses de symboles culturels et de colorations locales authentiques.

Ainsi, le recours à l'emprunt répond aux besoins d'exprimer des valeurs identitaires et des croyances populaires, parfois typiquement, marocaines. Des mots, comme ***chari'a***, ***haj***, ***sadaq***, ***amlou***, ***skhina***, ***beghrir***, etc., porteurs d'une charge culturelle plurielle (religion musulmane, traditions culinaires et matrimoniales) ne viennent-ils pas incruster le texte littéraire français et marquer un effet de style à résonance locale ? Tahar Ben Jelloun y répond d'une manière plus objective que nous l'avions pensé : « *je ne recherche aucun effet de style ou d'esthétique. Quand j'écris je ne pense pas à ce genre de chose* »[57]. En revanche, écrire sans penser à un effet de style serait l'indicateur de l'appropriation de la langue française par un écrivain qui insiste sur le fait qu'il est normal, pour lui, de faire usage de ces emprunts sans aucune intention de se démarquer en insistant qu'il « *a travaillé toute sa vie pour atteindre la simplicité. Au début l'écriture était une souffrance*, *compliquée. Après c'est devenu plus aisée, simple comme l'eau de source* »[58]. Sur ce, Messaoudi (2013a) affirme que « *le processus d'appropriation d'une langue implique que l'usage de celle-ci ne soit pas ressenti comme « étranger » mais semble couler de source, aller de soi, de façon que les frontières s'estompent d'avec le code utilisé avec lequel les liens subreptices sont tissés par les locuteurs* »[59].

À cet égard, l'appropriation du français semble se réaliser à travers l'usage des emprunts dont l'emploi traduirait implicitement la volonté de l'écrivain de marquer son appartenance à la société marocaine et son attachement à la culture locale sous ses multiples facettes qui oscillent entre croyances populaires et religieuses,

---

[57] *Cf.* note *supra*.

[58] *Cf.* note *supra*.

[59] MESSAOUDI, L. (2013a), « Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité », in *Le(s) français dans la mondialisation*, CASTELLOTI, V., (dir.), Bruxelles, EME Éditions, p.112.

pratiques quotidiennes et habitudes culinaires et vestimentaires pour créer l'harmonie de son équilibre.

1- 4- Conclusion

Après avoir étudié les différents emplois des emprunts répertoriés à travers les romans de Tahar Ben Jelloun, nous avons pu retenir qu'ils se soumettent aux divers processus d'adaptation pour se faire une place dans la langue d'accueil. Ainsi, nous concluons que la majorité de ces emprunts est dotée d'une stabilité graphique. Ce qui constitue une particularité propre au contexte littéraire étudié, en comparaison aux constats des études antérieures qui s'accordent à confirmer le flottement de la graphie des emprunts de la presse ou ceux relevés par voie orale.

Par ailleurs, oscillant entre le besoin de combler une nécessité linguistique et le plaisir d'atteindre le "luxe" de la créativité structurelle, les emprunts, tels qu'ils apparaissent dans les romans soumis à l'analyse, marquent l'appropriation que fait l'écrivain de la langue française pour traduire son univers linguistique et culturel d'origine. Mais, il s'agit, comme le fait remarquer Messaoudi (2013a), « *d'un mode élitaire d'appropriation qui n'est pas donné à tout un chacun, qui est le privilège des écrivains et des seuls locuteurs lettrés et dotés d'un capital linguistique « de distinction », leur permettant de décoder les contenus transmis en langue française* »[60]. Ce mode élitaire d'appropriation, peut se réaliser en sollicitant d'autres procédés linguistiques, comme le calque, dont nous allons voir le mode de fonctionnement dans le chapitre suivant.

[60] *Ibid.*, p. 121.

CHAPITRE 2

Le calque et les faits d'appropriation culturelle

2- 0- Introduction

Nous poursuivons la quête des modalités d'interaction langagière de la situation littéraire étudiée et nous portons notre intérêt, dans ce chapitre, sur le calque. Pour examiner les différentes manifestations de ce phénomène, nous avons constitué un corpus de 33 expressions calquées sur des proverbes de l'arabe marocain ainsi que 93 expressions calquées sur des locutions figées de l'arabe (marocain et standard) dont 51 sont des structures verbales et 42 sont des structures non verbales. S'ajoutent à ces expressions les manifestations du calque sémantique que nous allons soumettre à l'étude à travers les différents emplois relevés dans le corpus (v. Annexe 2).

Nous avons essayé de restituer les proverbes originaux (avec transcription en graphie arabe et en alphabet phonétique international "API") dont nous avons fourni la signification en français ; sachant que le sens de ces proverbes reste opaque pour le lecteur francophone non marocain. À titre indicatif, nous donnons quelques exemples parmi les plus représentatifs du corpus en suivant leur ordre chronologique d'apparition :

- ***Que comprend l'âne au gingembre ?*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.23)

  - أش فهم الحمار ف سكنجبير؟

  [aʃ fhhəm l-ħmar f skinʒbīr]

  « Tu comprends rien au raffinement de ce qui est du bon goût ».

- ***Qui t'a précédé d'une nuit a appris une ruse de plus que toi*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.101)

  - اللي سبقك بليلة سبقك بحيلة

  [lli səbqək b-lila səbqək b-ħila]

  « Une personne plus âgée que toi est donc plus rusée »

  « Une personne plus âgée que toi va te devancer en matière de ruse »

- ***On ne sort pas du bain tel qu'on y est entré*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p. 139)

  - دخول الحمام ماشي بحال خروجو

  [dxul l-ħmmam maʃi bħal xrūʒ-u]

  « Sortir d'une affaire n'est pas aussi simple que d'y entrer »

- Une seule main ne peut applaudir (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p. 140)

- يد وحدة ما كاتصفقش

[yed weħda ma-katsffəq-ʃ]

« Que faire seul contre tous »,

« Seul, on ne parvient à rien ».

- ***Comprends-moi et ne me donne rien*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p. 150)

- فهمني وما تعطينيش

[fhəmni w ma-təᶜṭinī-ʃ]

« Me comprendre vaut mieux que de me donner une chose matérielle »

- ***Le surplus ne peut venir que de la tête du fou*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

- الزيادة من راس لحمق

[zyada mən ras l-ħmeq]

« Seul le fou excède la raison »

- Le minaret est tombé, on a pendu le coiffeur (L'homme rompu, 1994, p.13)

- طاحت الصمعة علقوا الحجام

[ṭaħət ṣəmᶜa ᶜəllqu l-ħəʒʒam]

« Par absurdité, on s'accroche aux futilités au lieu d'attaquer le vrai problème »

- La main que tu ne peux mordre, embrasse-la (L'homme rompu, 1994, p.13)

- ليد للي ما تقدرش تعضها بوسها

[l-yyəd lli ma-tqəd-ʃ tᶜəḍh-a būs-ha]

« Baisse-toi devant qui est plus fort que toi »

- La dent rit et le cœur massacre (Partir, 2006, p. 119)

- سن كيدحك لسن و لقلب فيه خديعة

[s-sən kaydħək l- ssən w l-qəlb fih xdiᶜa]

[wjəh l-wjəh rəħma w l-qəlb kif l-fəħma]

« On fait semblant d'être de bon cœur alors qu'on est rancunier et méchant »

- Nous n'avons pas le choix, nous n'avons que l'embarras (Au pays, 2009, p.36)

- للي ما تخيرو حيرو

[lli ma txəyr-u ħəyr-u]

« Nous n'avons pas le choix »

Pour ce qui des expressions calquées sur des structures figées de l'arabe, elles ont été soumises aux mêmes opérations que les proverbes. Par ailleurs, afin d'éclairer le sens des structures verbales, nous avons tenu à mentionner leur contexte d'apparition, comme nous pouvons le constater à travers les exemples suivants :

- ***Être rappelé par le Seigneur*** (Harrouda, 1973, p.29)

[tfəkkr-u llah]

« Décédé »

Contexte : « La mort du vieil homme fut annoncée officiellement à la fin de la prière du vendredi : un homme vertueux a été ***rappelé par le Seigneur*** dans des conditions mystérieuses. C'était un homme tout près de la vérité ».

- ***Verser le cœur*** (Harrouda, 1973, p.49)

[xwi l-qəlb]

« Raconter les ennuis et les soucis de sa vie à quelqu'un »

Contexte : « Parler à Moulay Idriss. Se confier. ***Verser le cœur*** qui déborde dans les mains ouvertes du saint. Il ne restait jamais silencieux ».

- ***Crever l'œil*** (Harrouda, 1973, 131)

[tərtəq l-ɛin]

« Vaincre, battre »

Contexte : « J'avais tout fait pour avoir des avions ; je voulais survoler la terre, donner à mes hommes un nouvel élément de fierté « ***crever l'œil*** » des Espagnols, comme on dit ! ».

- ***Revenir à Dieu*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.73)

[rʒəɛ l-llah]

« Reprendre la voie de piété »

Contexte : « ***Reviens à Dieu***. Tu es égaré. Car Dieu le Miséricordieux pardonne aux croyants. Prie avec moi. Vendredi, nous ferons une prière pour toi. Envoie des plats de couscous à la sortie de la mosquée. Sois généreux avec les pauvres et prépare-toi pour un autre pèlerinage à la Mecque ».

De plus, les expressions calquées sur des structures figées non verbales, nous les avons classées selon leur ordre d'apparition dans les romans en restituant pour chacune la structure figée originale avec transcription phonétique et signification en français.

- ***Peau de chèvre*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p. 45)
  [ʃəkwa]
  « Outre dont l'usage est d'extraire le petit lait du beurre pur »

- ***Beurre pur*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p. 77)
  [zəbda bəldiyya]
  « Beurre d'origine animale dérivée du lait de vache »

- ***Petit foie*** (L'écrivain public, 1983, 15)
  [kbida]
  « Chéri(e) »

- ***Tapis de prière*** (Au pays, 2009, p.45) (L'écrivain public, 1983, 27)
  [zərbiyya d ṣla]
  « Petit tapis servant exclusivement à la prière »

- ***Septième jour*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.19)
  [nhar səbᶜiyām]
  [sbūᶜ] [sābəᶜ]
  « Fête rituelle célébrée le septième jour après la naissance d'un enfant en vue de lui donner un nom »

Nous avons ensuite soumis l'ensemble des occurrences du corpus à l'étude pour relever les principales caractéristiques du calque et essayer de dégager une typologie qui serait conforme à ses différents usages dans le texte littéraire écrit. Pour ce faire, il convient de signaler que nous allons nous inspirer de la typologie proposée par Messaoudi (2008)[61].

[61] MESSAOUDI, L., (2008), « Emprunt, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc », in *Plurilinguisme et expressions francophones au Maghreb*, Blanchet, Ph. Et al., (dir.), revue de sociolinguistique et de sociologie du français, n° 34/1, 2008 [2009], pp.45-55.

Par ailleurs, nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse à la question qui nous interpelle, concernant le rapport calque / interférence culturelle. Peut-on concevoir les calques comme des interférences culturelles[62] ? Comment, et dans quelle mesure peut-on les concevoir dans le contexte littéraire ? Pour répondre à ces questions, il s'avère nécessaire de s'interroger sur le mode de fonctionnement de ce phénomène dans le domaine littéraire.

2- 1- Le calque : nature d'un emploi et origine linguistique d'un fait d'appropriation

Le français, tel qu'il est utilisé dans les romans soumis à l'analyse, se caractérise par une profusion d'expressions provenant en majorité de l'arabe (marocain et standard). Des locutions et des proverbes sont transposés par traduction littérale de l'arabe au français pour véhiculer des réalités culturelles spécifiques que le **Fr. Réf.** est inapte à transmettre en laissant apparaître une autre manière de s'approprier la langue française, à savoir le calque. Ainsi, il y a lieu d'examiner la nature de son emploi afin de souligner les modes d'appropriation du français à travers ce procédé en relevant ses différentes catégories grammaticales, ses langues d'origine et ses domaines d'usage.

2- 1- 1- Les catégories grammaticales

Les catégories grammaticales qui semblent se prêter le plus au procédé du calque sont les noms, les verbes et les locutions ; les noms et les verbes le sont à moindre degré. De la catégorie des noms, nous citons, à titre indicatif, les emplois suivants *: **Assise***, ***coiffeur*** et ***gazelle***. Quant à la catégorie des verbes, nous retenons, précisément, le verbe ***brûler*** dont l'emploi constitue l'une des manifestations les plus importantes du calque. Nous allons approfondir l'analyse de ces emplois ultérieurement.

[62] BENZAKOUR, F., (2001a), « Le français dans la réalité marocaine…, p. 33.

Sous forme de locution nominale (loc. nom.), le calque se réalise par la traduction littérale des locutions nominales en provenance, principalement, de l'arabe comme : ***thé à la menthe*** « thé à la marocaine, ***prière de l'absent*** « Prière sur le mort dont le corps est absent », ***viande confite*** « viande séchée au soleil, puis cuite et conservée dans son gras », ***âne de la nuit*** « somnambulisme », ***fois redoublé*** « petit(e) fils(lle) »,etc.

Un autre type de locution calquée mérite une attention particulière : c'est le cas des locutions verbales (loc. verb.) traduites littéralement de l'arabe. À titre d'illustration, des locutions comme : ***boire une théière de thé*** « boire du thé », ***avaler une tête de mouton*** « manger la viande de la tête de mouton», ***laver le péché*** « se repentir », ***se mordre dans son cœur*** « se durcir le cœur », ***brûler la poitrine*** « brûler le cœur », ***vider le sac*** « tout dire, tout raconter », ***avoir un foie qui ne connaît pas de répit*** « se faire beaucoup de soucis pour ses enfants ».

L'on peut, aussi, relever un emploi important du calque quand il se présente par une transposition de mot à mot d'un proverbe ou d'une expression idiomatique (exp. Idiom.) de l'arabe au français, comme par exemple les expressions suivantes : ***Dieu est avec toi*** « Que Dieu t'apporte aide et soutien », ***sur la tête et les yeux*** « volontiers, avec un grand plaisir » ou les proverbes suivants : ***Que comprend l'âne au gingembre ?*** « Tu comprends rien au raffinement de ce qui est du bon goût ! », ***aucun chat ne fuit une maison où il y a mariage*** « personne ne peut se priver des moments de fête et de joie », etc.

2- 1- 2- Les origines linguistiques

Lors du classement de l'inventaire des calques, nous avons constaté que l'arabe est la seule langue pourvoyeuse de ce phénomène. Nous avons noté, aussi, que les calques relevés sont des transpositions d'un mot, d'une unité de mots ou d'une structure langagière, des transpositions importées au français de l'arabe marocain ou de l'arabe standard dans ses deux registres classique et moderne.

2- 1- 2- 1- Le calque sur l'arabe marocain

L'arabe marocain est à l'origine de 80% du calque relevé. Il constitue le vivier des calques qui revoient aux pratiques de la vie quotidienne et aux croyances populaires. Ceci prête à des interprétations liées étroitement au référentiel culturel local de l'écrivain, comme nous pouvons le voir à travers les exemples suivants :

Tableau 12 : Calques sur l'arabe marocain

	Calque à l'arabe marocain	Équivalent en français
Loc. nom.	- *Fils du péché* (Partir, 2006, p.16) - *Miel pur* (Au pays, 2009, p. 47) - *Enfant endormi*[63] (La prière de l'absent, 1981, p. 126)	- « enfant bâtard » - « miel naturel non industriel » - « enfant endormi dans le ventre de sa mère »
Loc. verb.	- *Boire une théière de thé* (La nuit sacrée, 1987, p.12) - *Être parti chez Dieu* (La nuit de l'erreur, 1997, p.19) - *Avoir un grand cœur* (Sur ma mère, 2008, p. 23)	- « boire du thé » - « mourir » - « être de bon cœur »
Exp.idiom.	- *Une seule main ne peut applaudir* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p. 139) - *L'entrée dans le hammam n'est pas comme sa sortie* (La nuit sacrée, 1987, p. 52) - *Toute brebis est accrochée par sa propre patte* (La nuit de l'erreur, 1997, p. 30)	- « Que faire seul contre tous » - « Sortir d'une affaire n'est pas aussi simple que d'y entrer » - « Toute personne est responsable de ses actes »

Nous retenons que les expressions calquées sur des structures figées de l'arabe marocain se manifeste à plusieurs niveaux : des locutions verbales ou nominales ou encore des expressions idiomatiques, traduites de l'arabe marocain au français et introduites dans des textes français sans annotation ni commentaire. Cet emploi, susceptible de produire des effets d'étrangeté chez le lecteur francophone natif et non averti, permet pour autant de recadrer les caractéristiques

[63] L'enfant endormi réfère à la croyance populaire en la possibilité d'endormir un fœtus dans le ventre de sa mère pour prolonger la grossesse bien au-delà de neuf mois.

de certaines croyances populaires et traditions locales que les Marocains francophones peuvent reconnaître.

2- 1- 2- 2- Le calque sur l'arabe standard

L'arabe standard, dans son registre classique, fournit des calques qui désignent une réalité locale étrangère à l'univers socioculturel français et renvoient par exemple aux préceptes de la religion musulmane et à certaines pratiques religieuses (prière, profession de foi, etc.). En voici des exemples :

Tableau 13 : Calques sur l'arabe classique

	Calque à l'arabe classique	Équivalent en français
Exp. figée	***J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah*** (Partir, 2006, p.119)	« Dieu est unique, Mohammed est son prophète »
Loc. nom	- ***Prière de l'absent*** (La prière de l'absent, p. 1981) - ***Prière du vendredi*** (L'écrivain public, 1983, p. 28)	- « prière sur le mort dont le corps est absent » - « Prière à caractère collectif, pratiquée chaque vendredi à la mosquée »

Dans son registre moderne, l'arabe standard, pourvoit deux emplois de calques dont le plus marquant est celui qui renvoie à une idée répandue dans le monde arabe, celle que les Arabes ne peuvent à aucun point se mettre d'accord sur une question donnée. Examinons, donc, le premier exemple du tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Calques sur l'arabe moderne

	Calque à l'arabe moderne	Équivalent en français
Exp. figée	- ***Les arabes se sont mis d'accord pour ne jamais se mettre d'accord*** (Partir, 2006, p. 66) - ***Il ne me manque que la vue de votre visage*** (La nuit sacrée, 1987, p. 153)	- « Les arabes ne se mettront jamais d'accord » - « Vous nous manquez »

2- 1- 3- Les domaines d'usage

Cinq domaines sémantiques ont été identifiés en ce qui concerne l'usage du calque. Nous avons essayé de relever les différents thèmes relatifs à chaque domaine en proposant d'illustrer les différents emplois par des exemples, à titre indicatif, dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Domaines d'usage des calques

Champs sémantiques	Thèmes	Exemples	Provenance
Religion musulmane	Croyances	- *Rappelé à Dieu* - *Parti chez Dieu*	Arabe classique
	Pratiques religieuses	- *Laver le péché* - *Prière de l'absent* - *Prière de l'aube* - *Nuit sacrée* - *Prière du vendredi*	
Croyances populaires	Tabou, superstition	- *Enfant endormi* - *Fils du péché* - *Demeure du bien*	Arabe marocain
Vie quotidienne	Hospitalité, générosité	- *Ceci est un grand jour* - *Le jour va partir* - *Grande maison*	
Alimentation	Boissons	*Thé à la menthe*	
	Substance et fruits naturels	- *Miel pur* - *Dattes ignorées* - *Huile d'argan*	
	Traditions culinaires	- *Viande confite* - *Crêpe au miel*	
Santé	Diagnostic personnel	- *Fièvre est montée à la tête* - *Sucre est monté chez moi*	

2- 2- Quelle typologie du calque dans le contexte littéraire ?

L'analyse du corpus dont nous disposons pour les fins de cette section d'étude, nous a amenée à interroger la façon d'établir une typologie à travers les différentes manifestations du calque répertoriées dans le contexte littéraire. Sur le plan théorique, l'on peut distinguer, comme nous l'avons déjà vu[64], deux types de calque : morphologique et sémantique. Or, pour le cas de la présente étude, il nous semble intéressant de mettre en exergue l'emploi du calque phraséologique que nous comptons considérer comme étant un genre particulier pouvant être étudié séparément du calque morphologique, vu la particularité de son emploi sous forme de proverbes et d'expressions idiomatiques dans le contexte littéraire. Ainsi, nous allons proposer une typologie en trois catégories : le calque phraséologique que nous répartissons en nous inspirant de Messaoudi[65] (2008) en deux sous-classes, puis les deux autres types de calque : morphologique et sémantique.

2- 2- 1- Le calque phraséologique

Dans la catégorie du calque phraséologique, nous distinguons deux types : les proverbes et les expressions idiomatiques ou locutions figées. Ces structures, calquées de l'arabe (en majorité de l'arabe marocain), trouvent leur origine dans la culture marocaine traditionnelle. Tout d'abord, il importe de définir ce que l'on entend par expression idiomatique. Pour ce faire, nous nous référons à Messaoudi (2003) pour qui cette notion désigne « *l'ensemble des idiotismes d'une langue*. *C'est un ensemble de formes figées […] qui sont interprétées par les locuteurs comme un bloc indécomposable sur le plan syntactico-sémantique*, *lié à telle ou telle situation* »[66]. Pour ce qui est des proverbes, nous nous référons à un ouvrage d'envergure, intitulé "*Matno l-matali l-maghribi d-darij*" (متن المثل المغربي الدارج)[67],

[64] Nous avons déjà abordé, d'un point de vue théorique, les deux types de calques morphologique et sémantique dans le troisième chapitre de la première partie (*cf.* p. 116).

[65] MESSAOUDI, L., (2008), *op. cit.*, p.49.

[66] *Id.*, (2003), *op. cit.*, p. 209.

[67] "*Matno l-matali l-maghribi d-darij*", (2011), Association marocaine du patrimoine linguistique, Rabat : Publications de L'Académie du Royaume du Maroc.

puisque nous allons étudier des proverbes dont la source principale est l'arabe marocain. Dans le préambule de cet ouvrage, il a été mentionné que le proverbe a été défini de points de vue différents : linguistique, communicationnel et rhétorique. Les définitions qui lui ont été accordées sont complémentaires dans la mesure où elles décrivent en quoi consiste un proverbe, mais elles omettent une caractéristique importante du proverbe, celle résumée par les chercheurs qui ont réalisé cet ouvrage dans le fait que le proverbe est « *le plus petit ou court texte littéraire* »[68]. Il en ressort que cette caractéristique implique toutes les spécificités du texte littéraire en ce qui concerne sa composition linguistique, ses contenus moral et éthique, esthétique et romanesque ainsi que rhétorique et philosophique.

2- 2- 1- 1- Les expressions calquées sur des proverbes de l'arabe

À travers les romans de Tahar Ben Jelloun, nous avons relevé un ensemble considérable de structures calquées sur des proverbes de l'arabe marocain. Ce qui nous a impressionnée dans ce travail, c'est le voyage que nous avons entrepris en passant d'un thème à un autre pour chercher le proverbe d'origine propre à chacune de ces structures. Toutefois, il ne nous a pas été aisé de les traduire en français. Ainsi, nous avons essayé de faire face à un double défi : garder la rime et la musicalité du proverbe sans manquer la subtilité du sens. En fait, ce qui prime dans l'opération de traduction que nous avons essayée d'entreprendre, c'est de conserver le sens proverbial pour véhiculer les valeurs accumulées au fil des temps, des valeurs de sagesse et des leçons de morale générales conclues à partir des expériences et des histoires de vie.

Nous ne prétendons pas, ici, effectuer une étude parémiologique[69], mais nous envisageons de mettre en lumière les principaux thèmes évoqués par ces proverbes pour souligner quelques vérités véhiculées à travers l'emploi de ces structures langagières importées (proverbes traduits) de l'arabe en français comme étant les indices de la mémoire collective de la société marocaine. Ces proverbes, nous

[68] *Ibid.* p.12. Nous soulignons qu'il s'agit de notre traduction personnelle de cette citation de l'arabe standard au français.

[69] « *La parémiologie est la science des proverbes* » (v. DUBOIS, et al. (2012), *op.cit.*, p. 344).

les avons soumis à un classement thématique par ordre de fréquence. En voici quelques exemples d'illustration concernant les thèmes les plus fréquents :

1- Le thème du persiflage :

- ***Que comprend l'âne au gingembre ?*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.23)
  [aʃ fhhəm l-ħmar f skinʒbir]
  « Tu ne comprends rien au raffinement de ce qui est du bon goût ! »

- ***Le surplus ne peut venir que de la tête du fou.*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.23)
  [zyada mən ras lħməq]
  « Seul le fou excède la raison »

- ***Il a suffit d'un grain de raisin dans sa bouche pour qu'il se saoule*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)
  [xasu ġir zbiba f ħelqo baʃ ydūx]
  « Il se saoule de si peu de chose »

2- Le thème de la ruse :

- ***Qui t'a précédé d'une nuit a appris une ruse de plus que toi.*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.101)
  [lli səbqək b-lila səbqək b-ħila]
  « Une personne plus âgée que toi est donc plus rusée »,
  « Une personne plus âgée que toi va te devancer en matière de ruse»

- ***Deviens fou, tu peux gagner*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)
  [hbəl tərbəħ]
  « Tu peux tout gagner en feignant d'être fou »

- ***Tu ne m'as donné ni le fil ni l'aiguille*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.153)
  [ma ᵋṭetini xiṭ mən mxyəṭ]
  « Tu es ambigu(ë) »

3- Le thème de l'argent :

- ***L'argent donne du sucre aux choses amères*** (Partir, 2006, p. 71)

[lflūs katħəlli l-məssūs]

[lli maᵋndu flūs klamu məssūs]

« L'argent rend sucrée une chose amère »

- ***L'argent est la poussière de la vie*** (Sur ma mère, 2008, p. 108).

[l-flūs trab ddənya]

« L'argent est un bien terrestre »

4- Le thème de l'étourdissement :

- ***Je tisse les rues, je noue les routes***. (L'écrivain public, 1983, p.88)

[kanxeyṭ znaqi w nlaqi drūba]

« J'erre dans les rues (je vagabonde) »

- ***Je construis puis je démolis*** (L'homme rompu, 1994, p.43)

[kanəbni w kanhddəm]

« Dans mon imaginaire, je planifie pour une affaire puis je l'annule »

5- Le thème des relations humaines :

- ***Cherche le voisin avant la maison et le compagnon avant le chemin***.

(La prière de l'absent, 1981, p. 101)

[qəlleb ᵋla ʒʒār qbəl ddar w ʃrīk qbəl trīq]

« Il faut bien choisir le voisin de palier avant de s'installer dans une maison et le partenaire avant de décider la nature du partenariat »

- ***Aucun chat ne fuit une maison où il y a mariage***. (La nuit sacrée, 1987, p. 71)

[ta qeṭ makayehrəb mən dar lᵋərs]

« Personne ne peut se priver des moments de fête et de joie »

6- Le thème de la politesse et de l'hospitalité :

- ***Il ne me manque que la vue de votre visage*** (La nuit sacrée, 1987, p.153)
  [lā yanqosona illa nnaḍaro fi waʒhikom]
  « Vous me manquez »

- ***Ceci est un grand jour*** (Sur ma mère, 2008, p.22)
  [nhār kbīr hada]
  « C'est un jour de bonheur ! »

Ces proverbes, hérités de la culture marocaine orale, que l'écrivain traduit à la lettre de l'arabe au français et introduit dans ses textes, peuvent paraître bizarres pour un lecteur natif non averti. Il nous semble que l'écrivain ne cherche pas à les rendre explicites pour représenter, d'une manière originelle, les modes de pensée des Marocains et rendre compte des usages, des coutumes et des valeurs de la société à laquelle il appartient. En insérant de telles tournures qui relèvent de l'oralité de la culture marocaine dans un texte littéraire produit en langue française, il s'agit de se lancer dans l'aventure de traduire une culture, plutôt que de traduire les structures langagières d'une langue. C'est une manière de transmettre les valeurs et le mode de pensée d'un univers qui n'est pas francophone et de mettre l'accent sur ses richesses et spécificités. D'où un appel implicite à l'ouverture sur l'autre pour favoriser des métissages culturels et linguistiques.

2- 2- 1- 2- Les expressions calquées sur des locutions figées de l'arabe

Une autre manière d'usage du calque mérite d'être soulignée. Le recours de l'écrivain à la traduction des locutions figées pour reproduire dans son texte les couleurs locales de l'univers décrit. Ceci révèle une autre marque de l'appropriation de la langue française et la dynamique des pratiques langagières littéraires. En voici quelques exemples :

- ***Verser le cœur*** (Harrouda, 1973, p.49)
  [xwi l-qəlb]
  « Raconter les ennuis et les soucis de sa vie à quelqu'un »

- ***Revenir à Dieu*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.73)

[rʒəᵋ l-llah]

« Reprendre la voie de piété »

- ***Entrer et sortir dans les paroles*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.118)

[kaydxəl w yxrəʒ f l-hədra]

« Se contredire »

« Divaguer »

- ***Dieu est avec toi*** (L'enfant de sable, 1985, p.26)

[llah mᵋak]

« Dieu t'apporte aide et soutien »

- ***Lumière des yeux*** (Sur ma mère, 2008, p. 151)

[ḍow l-ᵋinin]

« Les enfants »

- ***Tombés du camion*** (Au pays, 2009, p. 146)

[ṭayħin mən l kamiyu]

« Arrivés par hasard », « Arrivés par accident »

2- 2- 2- Le calque morphologique

Le calque morphologique, rappelons-le, résulte de la traduction littérale d'une unité de mots empruntée à une langue étrangère et donne lieu à une nouvelle forme et un nouveau sens dans la langue preneuse. C'est le cas, rappelons-le, de "gratte-ciel" calqué sur "*skyscraper*" et "lune de miel" calqué sur "*honey moon* ", et d'autres mots traduits de l'anglais, qui s'insèrent dans la langue française et contribuent à son enrichissement.

Pour ce qui est de l'emploi de ce type de calque dans le contexte littéraire étudié, nous avons relevé qu'il se réalise par la transposition de l'arabe en français de certaines croyances, pratiques ou habitudes propres au contexte culturel marocain, comme c'est le cas des exemples suivants :

Tableau 16 : Calques morphologiques

Calque morphologique	Équivalent en arabe	Équivalent en français
Nourriture d'Allah (L'écrivain public, 1983, p. 47)	[nəᵋma d l-lāh]	« Grâce de Dieu »
Thé à la menthe (La nuit sacrée, 1987, p. 12)	[atay b n-nəᵋnaᵋ]	« Thé à la marocaine »
Crêpes au miel (Au pays, 2009, p. 105)	[baġrir]	« Crêpe à la marocaine, épaisse et alvéolée servie avec du miel et du beurre fondu »
Dattes ignorées (Sur ma mère, 2008, p. 53)	[tmər meʒhūl]	« Dattes *medjool*, considérées comme la meilleurs variété de dattes »
Grande maison (Partir, 2006, p. 16)	[dār l-kbira]	« Maison des personnes connues par leur générosité et grandeur d'âme »

La particularité de ces emplois, qui introduisent une nouvelle forme et un nouveau sens dans la langue emprunteuse, réside visiblement dans le référent culturel transplanté dans la langue d'accueil ; un référent étranger à l'univers socioculturel français.

2- 2- 3- Le calque sémantique

Certains mots changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas dans leur langue d'origine. C'est dans ce sens que le calque sémantique se manifeste par l'ajout d'un nouveau sens (ou trait sémantique) emprunté à une autre langue et entraîne un enrichissement sémantique et une nouvelle acception empruntée à un mot d'une autre langue. Avec ce mot, il peut partager une certaine ressemblance formelle. Par exemple, le verbe "réaliser", dont le sens est traditionnellement "accomplir, concrétiser, etc.", a pris, aussi, depuis la fin du XIXème siècle, une autre acception, celle de "se rendre compte, comprendre" en calquant son sens de l'anglais to *realize*.

Nous avons retenu pour ce type de calque des emplois divers. Prenons d'abord, le cas du verbe ***brûler***. *Le Petit Robert* (2013) identifie pour ce verbe quatre acceptions principales dans sa forme transitive :

1- détruire par le feu ;
2- altérer par l'action du feu ;
3- produire les mêmes effets, les mêmes sensations qu'une brûlure ;
4- passer sans s'arrêter (brûler les étapes, brûler la consigne).

Pour sa forme intransitive, il recouvre deux acceptions :

1- se consumer par le feu ;
2- ressentir une sensation de chaleur intense, de brûlure, de fièvre.

Dans *Partir* (2006), Tahar Ben Jelloun fait usage du verbe ***brûler*** dans un contexte différent, ce qui peut lui rajouter un nouveau sens. Examinons ses emplois dans les citations suivantes :

Ex. 1- *Il était connu par son activité de passeur, celui qui remplissait des barques de clandestins décidés à* ***brûler l'océan*** (p. 16).

Ex. 2- *Comme toutes les mères, elle se doutait de quelques choses […] et avait peur qu'Azel tente une nouvelle fois de* ***brûler le détroit*** (p. 62).

Ex. 3- C'était donc ça, mon fils a failli mourir ! T'as pas ***brûlé la mer*** ? Dis-moi ce qui s'est passé (p. 65).

Ex. 4- Siham avoua qu'elle aussi **avait *brûlé*** (p. 36).

Ces emplois du verbe ***brûler*** paraissent éloignés de ceux repérés à travers ses différentes acceptions dans le français. Ici, ***brûler*** serait la traduction littérale du verbe *ħreg* [ħrəg] de l'arabe marocain au français. Ce verbe ne figue pas dans *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain* en tant que tel. Ce que nous avons repéré dans ce dictionnaire c'est sa variante *ħreq*[70] [ħrəq], enregistrée avec le sens de "brûler, consumer, etc." et son substantif *hreq* [ħrəq] dont l'équivalent en français est "brûlure". Ceci dit, l'emploi du verbe ***brûler*** dans les contextes suivants : ***brûler***

[70] IRAQUI-SINACEUR, Z., *op. cit.* , vol. 2, p. 307.

l'océan, ***brûler le détroit*** ou ***brûler la mer***, ne correspond pas à ses emplois ni dans *Le Petit Robert*, ni dans *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*. Le verbe ***brûler***, ici, requiert un nouvel aspect sémantique et renvoie à l'action de passer illégalement les frontières avec l'Espagne. Cet emploi inhabituel dans le français standard confère au verbe ***brûler*** une nouvelle acception qui fait allusion à l'immigration clandestine.

Un autre exemple qui peut illustrer davantage l'usage du calque sémantique est le mot ***coiffeur***, utilisé avec une acception tout à fait différente de celle du **Fr. Réf**. Dans *Le Petit Robert*, le mot "coiffeur" est un nom masculin attesté en 1669 et défini comme étant "le spécialiste de la coiffure" ; il peut être "coiffeur pour hommes" : celui qui "coiffe et fait la barbe", appelé aussi "barbier" dans certaines régions. Ainsi, nous concluons ce qui suit :

"**coiffeur**" = celui qui coiffe et fait la barbe
Fr. Réf.

Qu'en est-il de l'équivalent du mot "coiffeur" en arabe ?

En arabe classique, le fait de "coiffer et faire la barbe" est appelé *al halqo* [al ħalqo](الحَلْق), d'où l'expression *halqo chaᶜri*. À ce propos, *Lisan al ᶜarab*[71] enregistre que cette expression est à l'origine de *halaqa ra'saho* [ħalqa ra'saho] que nous pouvons expliciter à partir des occurrences suivantes[72] :

1- *halqo ch-chaᶜri* = couper les cheveux
[ħalqo ʃ-ʃaᶜri]
(□□□□ □□□)
2- *halaqa l-lihyata* = faire la barbe
[ħalaqa l-ihyata]
(□□□□ □□□)

[71] *Lisanu al ˉarab* (لسان العرب) (littéralement *la langue des Arabes*) est l'encyclopédie de référence de la langue arabe de l'imam ibn Mandhur, achevée en 1290 ; elle englobe la lexicologie arabe depuis le IXème siècle (v. IBN MANDHOUR, A. J. M., (2009), *Lisan Al - Arab*, 15 tomes, Beyrout : Dar Al Kotob Al-IImiya, 2eme édition, Beyrouth-Liban).

[72] *Ibid.*, vol. 10, pp. 71-72.

3- *hallaq* [ħallāq] = celui qui coupe les cheveux et fait la barbe
= coiffeur

Nous nous proposons d'examiner l'usage du mot "coiffeur" dans *Au pays* (2009), à partir de l'extrait suivant :

Ex. *C'est fini, une fille que j'ai gâtée, à qui je ne refusais rien, m'amène à la maison un chrétien qui ne va jamais chez le* ***coiffeur*** *et réclame ma bénédiction. C'est impossible, c'est hors de question* (p. 126).

Il semble que le mot ***coiffeur*** ne réfère pas, seulement, ici, à "celui qui coiffe, coupe les cheveux et fait la barbe", mais aussi à une autre pratique qui relève des activités du ***coiffeur*** dans le contexte populaire marocain, celle de la circoncision des enfants, exercée traditionnellement par le *hajjam* [haʒʒām]. *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*[73] énumère pour le mot *hajjam* plusieurs définitions, dont nous citons les plus fréquentes dans le référentiel marocain traditionnel :

1- couper les cheveux et faire la barbe ;
2- extraire les dents ;
3- tirer le sang mauvais ;
4- circoncire les enfants ;
5- Ordonner des cérémonies, etc.

Ainsi, examinons, à nouveau, l'usage du mot ***coiffeur*** à travers le contexte où il est utilisé : "*…une fille que j'ai gâtée…m'amène à la maison un chrétien qui ne va jamais chez le* ***coiffeur****…*". Nous pouvons comprendre que ***coiffeur*** désigne la personne qui pratique la circoncision exercée, obligatoirement, d'une manière religieuse, par les musulmans alors que chez les chrétiens, cette pratique n'est pas d'usage. Tout loin de la conception originelle de la "coiffure" en français standard, on a affaire à un emploi transféré de sens et d'une transposition de la représentation générale que peut faire un usager bilingue d'une pratique populaire comme la circoncision.

[73] IRAQUI-SINACEUR, Z., *op.cit.,* p.288.

En outre, le mot ***Assise,*** en tant que nom féminin singulier nécessite que nous nous arrêtions pour interroger son usage à travers les extraits du corpus. Mais, tout d'abord, dans *Le Petit Robert*, le mot "**assise**" recouvre deux significations :

1- Rangée de pierres qu'on pose horizontalement pour construire un mur ;
2- Base, fondement, soubassement.

Sous sa forme adjectivale, "assise" est le féminin de "assis" formé à partir du verbe "asseoir" ; les définitions principales données par *Le Petit Robert* à cet adjectif varient selon qu'il soit sous sa forme du singulier ou du féminin ou encore du sens figuré :

1- Appuyé sur son derrière. Être assis : restez assis ;
2- Places assises : où l'on peut s'asseoir ;
3- Magistrature assise, par opposition à magistrature debout : corps des magistrats qui rendent la justice assis sur leur siège ;
4- FIG. Affermi, assuré, ferme, stable.

Dans *La nuit sacrée* (1987) et *Sur ma mère* (2008), nous relevons l'emploi du mot ***Assise*** à maintes reprises mais dans un contexte autre que ceux identifiés ci-dessus. L'écrivain l'utilise en liant son usage au rituel du *hammam*[74]. En voici quelques illustrations :

Ex.1- *L'**Assise** m'installa dans une pièce meublée décorée avec des éléments traditionnels. Elle m'ordonna d'attendre et de ne pas bouger.* (La nuit sacrée, 1987, 60) ;

Ex.2- *Le hammam a été réservé pour cette occasion ; Zoubida, l'**Assise,** reçoit ce cortège en poussant des youyous*. (Sur ma mère, 2008, 37) ;

Ex.3- *J'étais soulagé le jour où **l'Assise**, la gardienne du bain, m'interdit l'entrée*. (Sur ma mère, 2008, 91).

[74] *Cf.* Annexe 1 : L'inventaire des emprunts, pp. 318-319.

La remarque principale que nous pouvons faire concernant l'emploi du mot "**Assise**" dans les exemples ci-dessus est d'ordre formel. Sa lettre initiale prend la majuscule "**A**" (***l'Assise***) comme s'il s'agissait d'un nom propre. *Le Bon usage*[75] enregistre que la majuscule est la marque du nom propre qui se rattache à l'être, à l'objet ou à la catégorie qu'il désigne par une convention. Les véritables noms propres sont les noms de lieux (ville, village, région, pays, fleuve, montagne, etc.) et les noms de personnes (prénom, famille, etc.). Or, le mot ***Assise*** tel qu'il est utilisés à travers les extraits présentés *supra* ne relève pas des catégories des noms précités. La question qui nous interpelle est de savoir pourquoi individualiser l'être de l'***Assise***. Pour développer ce point d'une manière explicite, il serait nécessaire d'étudier sa portée sémantique en se référant à l'origine de son emploi en arabe standard et son équivalent en arabe marocain. Étant une locutrice arabophone native, nous pensons que "***Assise***" en tant que nom féminin trouverait sa source en arabe standard et en arabe marocain comme suit :

Figure 1 : " *Assise* " en arabe marocain et standard

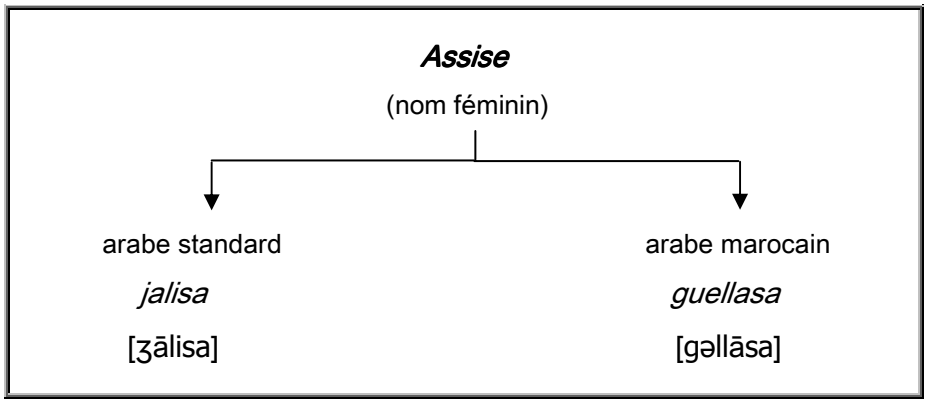

Dans "*Lisan al ʿarab*"[76], *jalisa* [ʒālisa] féminin de *jalis* [ʒālis] provient du verbe *jalasa* [ʒalasa] (s'asseoir) et qualifie une personne en position assise. D'après les définitions (celles du *Petit Robert*) énumérées précédemment, *jalisa* correspondrait mieux à la définition "être assis(e)" par opposition à "être debout". Afin de schématiser nos propos, nous proposons la figure 2 :

---

[75] GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2011), *Le bon usage*. *Grammaire, langue française*, Paris : De Boeck, (15ème édition), p. 94 et pp. 610-611.

[76] *Ibid.,* vol. 6, p. 47.

Figure 2 : "*Assise* " en arabe standard

Prenons le mot *guellasa* [gəllāsa] que le *Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*[77] définit comme étant une "gérante, caissière, surveillante et gardienne de hammam ou de fondouk", il est le féminin de *guellas* [gəllās] formé à partir du verbe *guelles* [gəlləs] dont l'équivalent en français est "faire asseoir" :

Figure 3 : "*Assise*" en arabe marocain

Comme nous pouvons le constater, le mot *guellasa* n'a pas d'équivalent dans la langue française du fait qu'il renvoie à un métier qui n'existe pas dans la société francophone. Dans le référentiel culturel marocain, *guellasa* est une grosse femme d'âge moyen dont le métier consiste à surveiller le nombre des entrées et garder les sacs de vêtements des baigneuses dans le hall du *hammam*. Elle reste assise, ne quitte pas les lieux pour veiller à établir l'ordre à l'intérieur du *hammam* (tâches des *tayyabates*, relations avec les clientes, etc.). Pour la représenter dans un texte français, l'écrivain, a utilisé, le mot le plus proche sémantiquement "***Assise***", ce qui, à notre sens, n'est pas une représentation heureuse puisqu'elle ne reflète qu'un seul aspect du métier de *guellasa*, le fait qu'elle reste assise ; peut être l'écrivain tend-il à se rattraper en la transcrivant avec un "**A**" majuscule pour l'individualiser et attirer l'attention du lecteur qu'il ne s'agit pas d'une simple femme en position assise.

[77] *Ibid.,* vol. 7, p. 1747.

Nous avons retenu, aussi, le mot ***gazelle*** dont l'emploi illustre un autre cas du calque sémantique. *Le Petit Robert* indique que le mot ***gazelle*** est un nom féminin qui provient de l'arabe *gazâl, gazala* ; il le définit ainsi :

- "Mammifère (bovidé) à longues pattes fines, très répandue dans les déserts d'Afrique et d'Asie".

De *Moha le fou moha le sage* (1978) et *de Sur ma mère* (2008), nous citons quelques exemples de l'usage du mot ***gazelle*** :

Ex. 1- *Dans cinq ans, je me marierai avec une* ***gazelle*** *et nous irons vivre près de la source* (Moha le fou moha le sage, p.78) ;

Ex.2- *La nuit de noces, c'est le corps qui est à l'épreuve, un conseil pour notre jolie* ***gazelle*** *qui sera offerte demain à son homme : glisse entre ses mains comme un poisson, ne te donne pas d'emblée, il faut qu'il te cherche un peu, laisse-le te mériter* (Sur ma mère, p. 38).

En tant que transposition en français de la perception de la femme dans la culture populaire marocaine, ***gazelle*** désigne une jolie jeune femme dotée d'une beauté sublime et d'une douceur incomparable. Un lecteur francophone natif n'ayant pas l'habitude de concevoir une quelconque relation entre une femme et une gazelle, ne comprendra certainement pas le sens de cet usage. Essayons donc d'enlever cette ambigüité en nous référant aux perceptions de la femme dans la société marocaine et le monde arabo-musulman en général.

Le mot ***gazelle***, qui trouve son origine première dans la langue arabe, renvoie d'après "*Lisanu Al-Arab*"[78] au soleil pendant le moment de son lever d'où l'expression : *talaati l-gazala-tu* que nous analysons comme suit :

Figure 4 : "*Gazelle*" en arabe standard

talaati l-gazala-tu
[ṭala ᶜati l- ġazala-tu]
طَلَـعَتِ الغَـزَالَـةُ
"La gazelle s'est levée"

[78] *Ibid.*, vol. 11, pp. 588.

Toutefois, l'arabe standard n'admet pas l'expression *ghabati lgazala-tu*, que nous présentons dans la figure suivante :

Figure 5 : "*Gazelle*" en arabe standard

ghabati lgazala-tu
[ġabati l-ġazala-tu]
غَـابَـتِ الغَـزَالَـة
* "La gazelle est disparue"

Ainsi, nous pouvons déduire que ***gazelle*** est l'incarnation d'une lumière provenant du soleil, la plus grande étoile ; une lumière tellement radieuse qu'il est inadmissible de concevoir symboliquement sa disparation. C'est ainsi qu'on peut appréhender le rapport entre le concept de *gazala* et celui de la femme chez les Arabes. En prêtant son sens à la langue française, *gazala* est traduite dans le vocale le plus proche à sa graphie : **gazelle**, qui est d'ailleurs un xénisme, d'où son emploi dans les extraits cités, *supra*, avec une charge sémantique d'origine arabe.

2- 3- Le calque et l'interférence culturelle

Benazakour (2001a)[79] fait mention que le calque est une interférence culturelle d'une langue sur une autre. Nous nous inspirons de cette indication pour interroger la nature du rapport calque / interférence culturelle afin de voir si l'un de ces deux phénomènes suppose l'autre. Pour ce faire, nous nous référons à Mackey (1976) qui a, déjà, évoqué le phénomène de l'interférence culturelle en soulignant que : « *l'on trouve certaines interférences [qui] peuvent être causées, non par l'autre langue, mais par la culture dont cette langue est le reflet. L'élément étranger peut être le résultat de l'effort produit en vue d'exprimer de nouveaux phénomènes ou de nouvelles expériences dans une langue qui n'en rendait pas compte* »[80].

[79] BENZAKOUR F., (2001a), *op.cit*.

[80] MACKEY, W. F., (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris : Klincksieck, p.401.

Par ailleurs, le calque, comme le définit Mounin (1974), consiste en « *l'utilisation dans une langue non pas d'une unité lexicale d'une autre langue, mais d'un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes* »[81]. Cette définition, nous semble-t-il, est adaptée, en large mesure, à la situation de contact que nous sommes en train d'étudier surtout que le mot "indigène", - abstraction faite de sa connotation péjorative ancienne qui indique une personne non civilisée -, renvoie aux personnes, aux coutumes ou aux formes d'art propres à une population ou à une région donnée, c'est-à-dire, à ce qui relève de l'ordre culturel.

Ainsi, l'emploi du calque présuppose un background interférentiel soumis à la fois à des influences d'ordre linguistique et à des considérations culturelles. Ces dernières lui sont indispensables parce qu'elles aident à l'identifier et permettent de l'analyser et aussi de l'interpréter.

Quand il s'agit du domaine littéraire, l'emploi du calque peut avoir des effets spécifiques qui nécessitent de faire appel aux deux composantes linguistique et culturelle pour mieux cerner les différentes retombées de chaque emploi. Il est, à notre sens, porteur de messages conventionnels dont le décodage permet de déceler les caractéristiques authentiques de chaque culture. C'est pour cette raison qu'il serait possible de considérer le calque comme *une interférence culturelle* surtout quand il émerge dans le contexte littéraire. Il est vrai que le principe d'économie linguistique n'est pas respecté, mais pour un enjeu culturel il y a lieu de faire exception.

2- 4- Conclusion

Que conclure face à une profusion de structures langagières importées de l'arabe à un texte littéraire d'expression française ? Des sens transposés de l'arabe en plus de proverbes et d'expressions figées traduits dans la langue de Molière que Molière lui-même ne saurait comprendre ! C'est en analysant

[81] MOUNIN, G., *op. cit.*, p.58.

les différents types de calques relevés à travers les romans soumis à l'analyse que nous avons trouvé des explications à cet usage de la langue française.

Le phénomène du calque serait la marque de la compétence bilingue de l'écrivain. Ici, Tahar Ben Jelloun puise dans les différentes sources linguistiques et culturelles de son univers local pour révéler des particularités concernant les modes d'être, de penser et de vivre des Marocains. En maniant les deux codes arabe et français, l'écrivain joue sur le métissage pour communiquer, subtilement, et, parfois avec humour, des réalités propres à son pays d'origine, comme il l'explicite, d'ailleurs lui-même : « *j'utilise une langue qui n'est pas la mienne pour dire un pays qui est le mien* »[82]. Cela n'est-il pas manifestement un fait d'appropriation du français, qui révèle les spécificités culturelles de l'univers auquel il réfère ? L'inventaire des calques que nous avons élaboré contient autant de marques identitaires et culturelles spécifiques qui témoignent d'un usage approprié du français dans un contexte caractérisé par la pluralité de ses langues et ses cultures.

[82] BEN JELLOUN, T., (1987), « Interview », *Pèlerin Magazine*, 27 nov. Paris, cité par BOURKHIS., R. (1995), *op.cit.,* p. 227.

CHAPITRE 3

Quelle alternance codique dans les romans de Tahar Ben Jelloun ?

3- 0- Introduction

Dans l'aire culturelle marocaine où les échanges linguistiques sont manifestement variés, une autre particularité du français prend de plus en plus de l'ampleur. Il s'agit de l'alternance codique ou *code-switching* [83], l'une des formes du contact du français avec les autres langues en présence. Cette pratique langagière, figurant dans notre corpus d'analyse, concerne des séquences conversationnelles caractérisées par le passage dynamique d'une langue à une autre ; du français à l'arabe et occasionnellement à l'espagnol : les deux systèmes linguistiques indépendants (arabe et espagnol) apparaissent en alternance avec le français en se produisant dans une même interaction.

Ainsi, nous allons analyser, dans ce chapitre, les modalités d'apparition de l'alternance codique (désormais AC) des couples français / arabe et français / espagnol en nous interrogeant sur les conditions de leurs réalisations et les motivations de leurs emplois en fonction du profil sociolinguistique de chaque interactant[84].

---

[83] Gardner-chloros (1983) a analysé l'appellation "*switching*" à partir de son emploi dans sa langue d'origine (l'anglais) : "*switching*" est le gérondif du verbe "*to switch* " qui, additionné à l'adverbe "*on* " "*to switch on* ", donne le sens de " mettre en marche " et par extension changer d'un seul coup et non pas graduellement. C'est ainsi qu'il définit l'alternance codique comme « *changement/alternance de langue ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation* ». Cette définition implique et le processus et le résultat du phénomène d'alternance codique, en évoquant à la fois « *le processus intellectuel et neurophysiologique lié à ce changement* » et « *le mode de parler où l'on change fréquemment de variétés* » (v. *id.*, « Code switching : approches principales et perspectives », in *La Linguistique*, vol.19-2, Presses universitaires de France, p.25). Cette définition met l'accent sur deux caractéristiques principales de l'alternance codique : 1- le fait qu'elle peut se réaliser entre deux systèmes linguistiques indépendants l'un l'autre ou bien entre deux variétés d'une même langue ; 2- le fait qu'elle se produit dans un discours, c'est-à-dire en situation d'interaction interpersonnelle. Notre corpus d'analyse est quasiment concerné par les deux points essentiels de cette définition du fait qu'il est constitué d'un ensemble d'échanges conversationnels où il y a usage d'alternance du français à l'arabe ou à l'espagnol.

[84] Nous allons dégager le profil sociolinguistique des interactants à partir des informations que nous avons pu retenir en suivant les axes du canevas de description élaboré pour cette fin (*cf.* p.218)

Nous allons essayer de relever les particularités de l'alternance codique pour dégager les types qui pourraient caractériser l'écriture littéraire de Tahar Ben Jelloun. Nous allons, par ailleurs, examiner les fonctions de réalisation des alternances relevées dans la perspective de déceler quelques indicateurs de la dynamique interactionnelle dans le contexte de l'écriture romanesque.

3- 1- Les origines linguistiques et les domaines d'usage

3- 1- 1- Les origines linguistiques

Dans le corpus qui nous sert pour cette analyse, les usages de l'AC répertoriés sont beaucoup plus fréquents dans les passages du français à l'arabe (AC français / arabe, dont la quasi-totalité en arabe marocain) que dans ceux du français à l'espagnol.

Les rares emplois où l'espagnol se présente en alternance avec le français révèlent l'une des traces du brassage linguistique et culturel des deux communautés marocaine et espagnole au Maroc pour les raisons historiques que nous avons évoquées précédemment.

Nous avons remarqué, par ailleurs, que l'AC peut se réaliser sous une forme où l'ordre français / arabe est inversé : des séquences de l'arabe (marocain ou standard), transcrites en alphabet arabe et insérées avec une traduction en français, comme dans cet extrait (dorénavant **Ex** portant la numérotation qui figure dans l'annexe des alternances codiques) de *La prière de l'absent* (1981) :

> **Ex2** - La sage-femme demande qu'on chauffe l'eau et que tout le monde quitte la pièce, à l'exception de la mère. Calme et résignée, elle attend, occupée dans ses prières psalmodiées. Commence alors la série d'invocations. Tout en caressant le ventre impatient de la jeune femme, Lalla Radhia récite ses appels :

يا رسول الله
غيث هذ النفيسة
يا الله !

Ô Envoyé de Dieu
Viens au secours de cette femme enceinte
Ô mon Dieu (p. 25)

Ex3 - L'assistante et la mère répètent après elle. La jeune femme mord dans un chiffon pour ne pas hurler de douleur.

ملايكة بالحبايب
رووني وجه الغايب

Amis les anges
Montrez-nous le visage de l'absent !

شدة بين الشدة
و لا شدة إلا بالله
يا من ضاق عليه الحال
يعيط يا رسول
(p. 25)

Nous pouvons considérer ce type d'emploi comme une pratique d'alternance de deux codes linguistiques qui peut émerger dans le contexte littéraire écrit, où le narrateur, d'un point de vue interne, décrit le déroulement de la scène de l'accouchement à travers les perceptions du personnage de Lalla Radhia et insère à son nom des séquences en arabe marocain, puis avant de reprendre sa narration, propose plus ou moins l'équivalent en français de l'énoncé en arabe, peut être, pour réduire son étrangeté dans le texte français. Cette pratique serait l'une des caractéristiques de l'AC dans les textes littéraires en comparaison avec son apparition dans d'autres situations où les échanges interpersonnelles seraient beaucoup plus spontanés.

3- 1- 1- 1- L'alternance codique français / arabe

L'analyse du corpus révèle que l'arabe est pourvoyeur de 84% des alternances codiques recueillies dont 55% sont en arabe marocain. Des exemples de l'AC

français / arabe marocain, ceux des extraits[85] ci-dessous tirés respectivement de *La prière de l'absent* (1981) et de *Partir* (2006) :

Ex11 - L'homme était menaçant. Argane jouait de l'autre côté. On entendait ses cris d'enfants. Sindibad s'apprêtait à dire quelque chose quand Yamna s'adressa à l'homme d'autorité.

- Comment s'appelle-t-elle ? (Yamna)
- Zineb ***bent Taleb Ma'achou***. Ses parents l'avaient donné *à* ***El Hadj****…*
  (L'homme d'autorité)
- Mais ***Taleb Ma'achou*** ce n'est pas un nom de famille…Ça veut dire « mendiant »… (Yamna)
- Et alors ! C'est parce qu'on n'a pas de nom qu'on est mendiant, ou qu'on le devient… (L'homme d'autorité)

Traduction : (***bent Taleb Ma'achou*** : la fille d'un mendiant)
(*El Hadj* : tout musulman ayant accompli le pèlerinage à la Mecque et porte en conséquence le titre de ***Hadj***)

Ex25 - Moi aussi, j'en ai marre. Mais surtout lâche-moi avec tes histoires de caisses. Tu sais comment m'appelle ma femme ? *« **Sandouk el khaoui*** » (caisse vide)! Tout ça parce que je gagne pas assez pour lui offrir tout ce qu'elle veut. (Un policier au port de Tanger)

Traduction : (***Sandouk el khaoui*** : la boîte (ou caisse) vide)

Dans ces deux extraits, l'écrivain insère, au nom des interactants : Yamna, l'homme d'autorité et un policier au port de Tanger, des énoncés en arabe marocain en leur appliquant une graphie plus ou moins conforme à son phonétisme. Il s'agit dans **Ex11** de trois syntagmes nominaux : ***bent Taleb Ma'achou***, ***El Hadj*** et ***Taleb Ma'achou***. L'un, ***El Hadj*** renvoie à un appellatif en arabe marocain qui désigne tout musulman ayant accompli le rite du pèlerinage, le cinquième pilier de l'Islam ; l'autre, ***Taleb Ma'achou***, constitué lui-même de deux syntagmes nominaux, désigne une

[85] Pour que l'inventaire des alternances codiques et le canevas de description des interactants soient explorables d'une manière efficiente, nous avons tenu à mentionner, entre parenthèses, à la fin de chaque extrait faisant l'objet d'une illustration dans l'analyse, le nom des participants, que ce soit celui d'un personnage ou du narrateur lui-même et la traduction en **Fr. Réf**. de l'énoncé en arabe ou en espagnol, comme cela a été proposée dans l'inventaire.

personne sans ressource ou un mendiant. Dans l'énoncé ***bent Taleb Ma'achou***, ***bent*** est l'équivalent en français de "fille", ce qui donne "la fille d'un mendiant". Dans **Ex25**, ***Sandouk el khaoui*** qui figure dans une intervention du policier du port à Tanger, est un énoncé inséré avec son équivalent français mis entre parenthèses (*caisse vide*).

Ce qui retient notre attention dans ces extraits, ce sont les énoncés en arabe marocain, introduits dans le texte littéraire écrit en français avec des annotations et / ou traductions françaises, ce qui indique la compétence bilingue de l'écrivain, un point que nous avons déjà évoqué et auquel nous reviendrons ultérieurement.

Pour ce qui est du couple AC français / arabe standard, nous proposons, comme exemples d'illustration, trois extraits respectivement de *L'écrivain public* (1983), de *L'homme rompu* (1994) et de *Partir* (2006) :

Ex12 - Je vous ai déjà parlé du vieux qui bat la jeune Aïcha. Il vient d'arriver. Il est maigre et sec. Il enlève ses babouches, dit *« **Bismi Allah** »* et entre dans le salon. Il est seul pour le moment. (Le mari d'Aïcha)

Traduction : (***Bismi Allah*** : au nom de Dieu)

Ex16 - Le bus freine brusquement. Une partie des voyageurs s'est couchée sur ceux de devant. Certains sont collés au pare-brise. Ils insultent le malheureux chauffeur, qui se dit maudit de travailler dans cette compagnie.

- Un homme lui répond : « au moins tu travailles ! Remercie Dieu au moins »
- « Dieu n'a rien à faire là-dedans !»: crie un vieil homme sec, l'œil brillant.
- Un barbu hurle *: « **Allah Akbar ! Allah Akbar !*** Vous irez en enfer ! *»* (Un barbu de l'autobus).

Traduction : (***Allah Akbar*** **:** Dieu est le plus Grand)

Ex24 - Avant le cimetière, le cortège s'arrêta à la mosquée du quartier ; un homme à la voix forte dit : « ***Janâzatou Rajoul*** », « funérailles d'un homme ». On récita la prière devant le corps bien serré dans son linceul blanc, orné d'une broderie vert et noir. (Lecteur du coran au cimetière)

Traduction : (***Janâzatou Rajoul*** : funérailles d'un homme)

Dans le premier extrait (**Ex12**), ***Bismi Allah***, littéralement (au nom de Dieu), renvoie à une formule de l'arabe qui sert à invoquer le nom d'*Allah* pour obtenir son aide

et sa bénédiction. Quant au second extrait (**Ex16**), l'introduction de l'expression ***Allah Akbar*** (Dieu est le plus Grand) à deux reprises sert à rappeler la grandeur d'*Allah* au moment où les deux autres intervenants sont, nous semble-t-il, en mésentente par rapport au devoir de remercier Dieu et d'accepter sa destinée.

Le troisième extrait (**Ex24**) relate une scène des funérailles -celle de Noureddine, le cousin d'Azel-où l'énoncé ***Janâzatou Rajoul*** (funérailles d'un homme) est une formule relevant du registre savant de l'arabe standard dans son usage liturgique. Elle est prononcée par l'imam, comme formule indiquant le commencement de la prière funéraire, quand la personne décédée est un homme.

L'introduction de tels énoncés de l'arabe standard est récurrente dans notre corpus d'analyse et se manifeste aux noms d'interactants appartenant à diverses catégories socioculturelles. Ainsi, nous pouvons retenir que l'emploi de l'AC français/arabe standard est lié au référentiel religieux musulman.

3- 1- 1- 2- L'alternance codique français / espagnol

L'AC français/espagnol, comme nous l'avons signalé, apparaît d'une manière occasionnelle à travers les romans de Tahar Ben Jelloun. Il est à noter qu'elle se manifeste dans des énoncés dont la thématique est en rapport avec l'émigration clandestine et quelques croyances de superstition. De *La nuit de l'erreur* (1994) et de *Partir* (2006), nous choisirons les extraits ci-dessous cités où l'espagnol est source d'AC avec le français :

Ex17 - Y a-t-il quelqu'un ?

L'écho répercuta plusieurs fois sa question et nous crûmes tous entendre une voix de femme répondre :

- Si, la gente de la casa.

C'était ainsi qu'on appelait les djinns, « les gens de la maison », ceux qui occupaient les espaces abandonnés en se livrant à des acrobaties qui rendent fous les gens superstitieux.

Traduction : (***Si, la gente de la casa*** **:** oui, les gens de la maison)

Ex21 - Cette amitié allait me manquer. Je l'embrassai dans le cou et lui dit : « ***¡ Adiós, caballero!*** ». Il sourit et se tourna pour ne pas me voir partir.

Traduction : (***¡ Adiós, caballero*** **:** Adieu gentilhomme)

Ex34 - Va voir les Marocains qui traficotent comme des nuls, un jour ils se feront choper, ils diront que les Espagnols sont racistes, qu'ils n'aiment pas ***los Moros***, c'est ça, quand on n'a pas d'argument il reste toujours le racisme, oui, nous sommes des ***Moros*** et nous ne sommes pas aimables, on a perdu notre dignité, ah ! Si tu voyais, ma sœur, ce qui se passe dans les bas-fonds de cette ville, dans l'arrière-pays de ce pays, tu n'en croirais pas tes yeux ! Si tu voyais comment on traite ***las espaldas mojadas***, c'est comme ça qu'on nous appelle, nous qui avons réussi à passer entre les mailles du filet, ils ont raison, ça se voit qu'on a les épaules mouillés […] l'eau de la mer ne s'en va pas, elle ne sèche pas, elle reste sur nos habits des ***espaldas mojadas***, voilà ce que nous sommes…

Traduction : (***los Moros*** **:** les Maures)

(***las espaldas mojadas*** : ceux qui ont le dos mouillés)

Il apparaît que les énoncés en espagnol : ***Si, la gente de la casa*** (les gens de la maison) ; ***Adiós, caballero !*** (Adieu gentleman !) ; ***los Moros***, ***las espaldas mojadas*** (les maures, ceux qui ont le dos mouillé) - sont insérés en gardant la graphie de leur langue d'origine (l'espagnol) comme si le lecteur était censé être en mesure de les lire et de comprendre leur signification. L'écrivain les greffe sur le texte français sans les traduire, à notre avis, pour ne pas briser la continuité du discours ni l'homogénéité de l'énonciation des interactants.

3- 1- 2- Les domaines d'usage

Les alternances codiques repérées sont en relation avec cinq principaux domaines répartis en divers thématiques comme suit :

Tableau 17 : Domaines d'usage des alternances codiques

Domaines	Thèmes	Exemples	Provenance
Religion musulmane (croyances religieuses)	Invocation de Dieu	- *Ya latif* - *Bismi Allah* - *Allah Akbar*	Arabe standard
	Funérailles	*Janâzatou Rajoul*	
		إنا لله وإنا إليه راجعون	
	Supplication au nom du Prophète Mohammed	- *يارسول الله غيث هاذ النفيسة* - *يا من ضاق عليه الحال يعيط يا رسول الله*	Arabe marocain
Croyances populaires	Supplication au nom d'un saint ou d'un marabout	*سيدي بالعباس يا مخلص النفاس* *غيت بنت الناس يا ولي الله*	Arabe marocain
	Croyances Superstitieuse	*Si, la gente de la casa*	Espagnol
Nationalisme	Revendication de l'indépendance	- *لا للاستعمار !* - *الاستقلال حالا*	Arabe standard
Vie quotidienne	Insulte, dispute conjugale	- *Zamel* - *Sandouk el khaoui*	Arabe marocain
Emigration	Documents de visa	- *Finalidad del viaje* - *Fecha de llegada* - *Basta*	Espagnol
	Racisme	- *los Moros* - *las espaldas mojadas*	

Nous retenons que l'usage de l'arabe standard en alternance avec le français est lié à deux thématiques principales : le nationalisme et la religion musulmane. L'arabe marocain réfère aux croyances populaires (croyance aux capacités surnaturelles d'un Saint ou d'un marabout, par exemple) et à certains aspects de la vie quotidienne (amitié, insulte, dispute conjugale, etc.). Quant à l'espagnol, il est cantonné au sujet de l'émigration (Espagne surtout), à l'exception de quelques séquences conversationnelles relatant des croyances superstitieuses : (**Ex17, Ex18**).

3- 2- Le profil sociolinguistique des interactants

Puisque cette étude s'inscrit dans une perspective sociolinguistique, il convient d'analyser l'AC en rapport au profil sociolinguistique des interactants[86]. Ce qui nous permettrait d'examiner comment ils sont conduits à mettre en œuvre cette pratique dans leurs productions langagières. Pour ce, nous nous inspirons de la question de tradition sociolinguistique "*Who speaks what language to whom and when ?* "[87] et nous nous interrogeons sur le sexe, la tranche d'âge, le niveau d'instruction et la situation socioprofessionnelle de chacun des interactants.

Ainsi, à partir des informations contenues dans les portraits physique et moral de chaque interactant, nous avons élaboré un canevas de description[88] où nous avons tenu compte de différentes variables sociologiques (sexe, âge, niveau d'instruction, profession, etc.) pour mettre en évidence les facteurs extralinguistiques susceptibles d'expliquer le passage d'une langue à une autre. Ce canevas nous a permis d'avoir une idée claire, précise et concise sur chacun des interactants. Il nous a servi, en effet, de support pour mettre le point d'une manière unifiée sur leurs caractéristiques afin d'en déduire des données statistiques relatives à la production de l'AC dans leurs productions langagières. Ces données, nous les avons résumées pour dresser le tableau que nous allons présenter, dans ce qui suit. Elles prêteront mieux à l'analyse de la pratique de l'alternance codique dans le contexte littéraire écrit. Ainsi, nous proposons de voir, d'abord, le modèle du canevas de description que nous avons élaboré pour dresser le profil sociolinguistique des interactants et puis le tableau contenant des informations sur chacun d'entre eux.

---

[86] Nous rappelons que les interactants dont il s'agit de dresser le profil sociolinguistique ne sont pas des personnes réelles, mais plutôt des personnages créés, totalement fictifs ou parfois inspirés de faits réels et historiques. Un pur produit de l'imagination de l'auteur, ces personnages se répartissent, généralement entre ceux ayant le statut du personnage principal comme ***Zahra*** dans *La nuit sacrée*, ***Mourad*** dans *L'homme rompu*, ***Azel*** dans *Partir* ou ***Mohammed*** dans *Au pays* et des personnages secondaires qui gravitent auteur de ces derniers, comme ***Lalla Radhia*** dans *La prière de l'absent*, ***Le consul*** dans *La nuit sacrée*, **l'oncle de Zina** dans *La nuit de l'erreur* et ***Lalla Zohra*** dans *Partir*.

[87] FISHMAN, J. A., (1965), « Who Speaks What language to whom and when ? », in *La Linguistique*, N°2, pp. 67-88.

[88] Un modèle du canevas sera présenté dans la page suivante.

Figure 6 : Canevas de description des interactants

Nom de l'interactant

Extrait n°:

Source :

Page(s) n°:

Autre désignation du personnage :

Sexe :

Nationalité :

Tranche d'âge :

Niveau d'instruction :

Type de formation :

Profession :

Langue maternelle :

Langues utilisées en alternance codique :

Interlocuteurs potentiels :

Contexte de l'interaction :

Autres caractéristiques du personnage :

Tableau 18 : Profil

Nom de l'interactant (ou autre désignation)	Sexe	Nationalité	Tranche d'âge	Niveau d'instruction (et formation)
Le jeune homme	Masculin	Marocaine	Jeune	
Lalla Radhia	Féminin	Marocaine	3ème âge (seniore)	Aucun
L'assistante de Lalla Radhia	Féminin	Marocaine	Adulte	Aucun
La mère de la future maman	Féminin	Marocaine	3ème âge (seniore)	Aucun
Citadins Fassis	Masculin	Marocaine	Jeunes et adultes	Divers
Fassis	Masculin	Marocaine	Jeunes et adultes	Divers
Nugus	Masculin	Française	Adulte	Élevé
Sindibad (Ahmad Souleiman)	Masculin	Marocaine	Adulte	Élevé (*fiqh* et littérature)
Boby	Masculin	Marocaine	Jeune	Bas
Deux passagers de l'autocar	Masculin	Marocaine	Jeunes	Moyen
L'homme d'autorité	Masculin	Marocaine	Adulte	Moyen
Yamna	Féminin	Marocaine	Adulte	Bas
Le mari d'Aïcha	Masculin	Marocaine	3eme âge (senior)	Bas
L'écrivain public	Masculin	Marocaine	Jeune	Élevé
La fiancée de l'écrivain public	Féminin	Marocaine	Jeune	Bas
Le consul	Masculin	Marocaine	Jeune	Moyen
Le barbu de l'autobus	Masculin	Marocaine	Adulte	Bas
Une voix de femme	Féminin	-	-	-
L'oncle de Zina	Masculin	Marocaine	Adulte	Bas
Zina	Féminin	Marocaine	Adolescente	Moyen
José Luis de Léon	Masculin	Espagnole	Jeune	Élevé
Carlos	Masculin	Marocaine	Adulte	Bas
Le Gouverneur de Tanger	Masculin	Marocaine	Adulte	Elevé
Le lecteur du Coran	Masculin	Marocaine	Adulte	Bas
Un policier au port	Masculin	Marocaine	Adulte	Moyen
Un policier au commissariat	Masculin	Marocaine	Adulte	Moyen
Lalla zohra	Féminin	Marocaine	3eme âge (seniore)	Aucun
Azel	Masculin	Marocaine	Jeune	Élevé
Malika	Féminin	Marocaine	Adolescente	Moyen
Miguel Romeo Lopez	Masculin	Espagnole	Adulte	Élevé
El Caudillo	Masculin	Marocaine	Adulte	Bas
L'infirmier de l'hôpital Kotobi	Masculin	Marocaine	Adulte	Moyen
Abbas	Masculin	Marocaine	Jeune	Bas
Mohammed	Masculin	Marocaine	3ème âge (seniore)	Aucun
La femme de Mohammed	Féminin	Marocaine	3ème âge (seniore)	Aucun

sociolinguistique des interactants

Profession	Langue maternelle	Langue(s) d'alternance	Domaines d'usage
Agent de banque	-	Arabe standard	Invocation d'*Allah*
Sage-femme traditionnelle	Arabe marocain	Arabe marocain	Supplication au nom du Prophète
Assistante de la sage-femme	Arabe marocain	Arabe marocain	Croyances religieuses et populaires
Femme au foyer	Arabe marocain	Arabe marocain	
Artisans, commerçants, étudiants	Arabe marocain	Arabe standard	- Invocation d'Allah - Nationalisme
Fassis toute catégorie confondue	Arabe marocain	Arabe standard	- Nationalisme
Général (militaire)	français	Arabe standard	Croyances religieuse
Vagabond (mendiant et lecteur du Coran)	Arabe marocain	Arabe standard	Croyances religieuse
		Arabe marocain	Discussion
Vagabond	Arabe marocain	Arabe marocain	Discussion
Étudiants	Arabe marocain	Arabe marocain	Chanson populaire
FIR : Forces d'intervention rapide		Arabe marocain	Interrogatoire
Mendiante (ancienne prostituée)	Arabe marocain	Arabe marocain	Interrogatoire
Laveur de morts	Arabe marocain	Arabe standard	Invocation d'Allah
Écrivain public	Arabe marocain	Arabe standard	- Religion musulmane - Nationalisme
Étudiante	Arabe marocain	Arabe marocain	Stèle de mort
Instituteur	Arabe marocain	Arabe marocain	Invocation d'Allah pour satisfaction
-	-	Arabe standard	Invocation d'Allah pour Grandeur
-		Espagnol	Croyances superstitieuses
Bijoutier	Arabe marocain	Arabe standard	Invocation d'Allah pour protection
Sans	Arabe marocain	Arabe marocain	Discussions de la vie quotidienne
		Espagnol	
Vice consul de Tanger	espagnol	Espagnol	Mot d'adieu
Homme d'affaires	Arabe marocain	Espagnol	Racisme
Gouverneur de Tanger	-	Italien	Emigration clandestine
Préposé religieux	-	Arabe standard	Religion musulmane
Policier	-	Arabe marocain	Vie quotidienne
Agent de police (flic)	-	Arabe marocain	Insulte
Femme au foyer	Arabe marocain	Arabe marocain	Invocation d'Allah
Diplômé sans emploi	Arabe marocain	Espagnol	Documents de visa
		Arabe marocain	Culture populaire
Élève	Arabe marocain	Arabe marocain	Émigration
Artiste	espagnol	Arabe standard	Religion musulmane
Propriétaire du café Casbah	-	Arabe marocain	Vie quotidienne
Infirmier à l'hôpital Kortobi		Arabe marocain	Invocation d'*Allah*
Bricoleur en Espagne	Arabe marocain	Espagnol	Racisme
Retraité de la maison Renault	-	Arabe standard	Croyance au destin
Femme au foyer	-	Arabe marocain	Vie quotidienne

Les interactants sont en nombre de 35 ; ils ne se répartissent pas à part égale de par leur sexe : les participants hommes sont beaucoup plus nombreux que les participantes femmes. Une représentation plus explicite se profile à travers le tableau suivant :

Tableau 19 : Répartition des interactants par sexe

	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Nombre	25	10	35
Pourcentage	71,43%	28,57%	100%

Nous retenons que 28,57% seulement des interactants sont de sexe féminin contre 71,43% de sexe masculin. Ceci trouverait une explication dans le fait que la majorité des personnages principaux des romans étudiés est de sexe masculin.

N'ayant pas trouvé des données précises sur l'âge de chaque interactant à partir de son portrait physique, nous avons essayé de dresser une répartition approximative des tranches d'âge de l'ensemble des interactants et ce, en nous appuyant sur les informations générales que l'auteur a fournies pour décrire ses personnages. Nous nous sommes inspirée des critères distinctifs de chaque phase de la vie humaine pour déduire les données suivantes :

Tableau 20 : Répartition des interactants par tranche d'âge

Enfance	Adolescence	Jeunesse	Âge adulte	3eme âge (seniors)	Total
0	5,71% 02	25,72% 09	51,42% 18	17,15% 06	**35**
		77,14% 27			

Sont retenues, dans ce tableau, les différentes phases de la vie humaine qui correspondent aux âges des interactants - de l'adolescence jusqu'au troisième âge -; ce qui exclut, par conséquent, les autres phases (enfance, quatrième-âge, etc.). Il apparaît donc que plus de trois-quarts des interactants appartiennent à deux catégories d'âge rapprochées, celles des jeunes et des adultes ; soit, 77,14% du total (35), représentant deux tranches d'âge allant de 20 à 35 et de 35 à 50 ans. En rapport avec les années de parution des romans où l'AC est manifeste (1981 à 2009), cette moyenne (77,14%) serait représentative dans la mesure où les jeunes et les adultes forment -d'après les données publiées sur le site du Haut-Commissariat au Plan[90]-, une catégorie importante de l'ensemble de la population au Maroc de 1980 à 2010.

Par ailleurs, le niveau d'instruction des interactants nous permettra de conclure s'ils ont confronté les langues d'enseignement à savoir, principalement, l'arabe standard, le français, l'espagnol et (ou) l'anglais. En l'absence de données explicites, nous avons essayé de déceler les différents niveaux d'instruction à partir des caractéristiques de chaque personnage et en déduire les deux tableaux que nous allons présenter successivement :

Tableau 21 : Répartition des interactants par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Nombre	Pourcentage %
Aucun	06	17,14
Bas	10	28,42
Moyen	09	25,71
Elevé	07	20
Divers	03	8,9

[90] Les données publiées sur le site du Haut-Commissariat au Plan sont obtenues à partir des résultats des recensements généraux de la population de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004 et sur les résultats de l'enquête nationale démographique à passages répétés de 2009-2010 : http://www.hcp.ma/Projections-de-la-population-totale-par-groupe-d-age-et-sexe-en-milliers-et-au-milieu-de-l-annee-1960-2050_a676.html., (consulté le 18 novembre 2013, à 11h00).

Tableau 22 : Répartition des interactants par tranche d'âge et niveau d'instruction

Tranche d'âge / Niveau d'instruction	Adolescents	Jeunes	Adultes	3eme âge (seniors)	Total
Aucun	00	00	00	06 17,15%	100% 06
Bas	00	40% 04 44,44%	60% 06 50%	00	100% 10 28,57%
Moyen	22,22% 02	11,11% 01 11,11%	66,67% 06 33,33%	00	100% 09 25,71%
Élevé	00	57,14% 04 44,44%	42,86% 03 16,67%	00	100% O7 20%
Divers	-	-	03	-	03
Total	02 100%	09 100%	18 100%	06 100%	35

Il en ressort que seuls les 06 interactants qui appartiennent au troisième âge (soit 17,15% de l'ensemble) n'ont aucun niveau scolaire. L'auteur avait fait, pourtant, mention que l'un d'entre eux a déjà été à l'école coranique, mais il n'a pas appris à écrire[91]. Leur langue maternelle est l'arabe marocain.

Réunies, les deux catégories des jeunes et adultes, rappelons-le, représentent 77,14%[92] du total. Suite aux données mentionnées ci-dessus, les jeunes et les adultes sont tous scolarisés, mais à des niveaux d'instruction distincts. De l'ensemble (77,14%), 20% seulement sont des universitaires (bac + 4 et plus), répartis entre

[91] Il s'agit de ***Mohammed***, le personnage principal du roman *Au Pays*, qui : *« aurait pu écrire son nom en arabe, il avait appris l'alphabet quand il était à l'école coranique. Je ne sais pas écrire, mais j'aime dessiner».* (Au pays, 2009, p.50).

[92] *Cf.* Tableau n° 20, p.221.

44,44% parmi les jeunes contre 16,67% parmi les adultes. Ceux ayant un niveau moyen d'instruction constituent 25,71% de l'ensemble des interactants, soit 33,33% des adultes et 11,11% des jeunes. Nous constatons, par ailleurs, que 28,57% représentent les interactants ayant un niveau bas d'instruction, dont 40% sont des jeunes et 60% sont des adultes.

Tableau 23 : Choix de langue d'alternance en fonction du niveau d'instruction

Niveau d'instruction / Langue d'alternance	Aucun	Bas	Moyen	élevé	Total
Arabe marocain	05 26,31%	01 5,27%	04 21,05%	09 47,37%	19 100%
Arabe standard	04 18,18%	01 4,54%	11 50%	06 27,28%	22 100%
Espagnol	00	00	06 66,66%	03 33,34%	09 100%
Total	18% 09	4% 02	42% 21	36% 18	100% 50

Les langues concernées par l'alternance codique sont l'arabe marocain, l'arabe standard et l'espagnol. En corrélation avec le niveau d'instruction des intercatants, nous retenons que les interactants ayant un niveau élevé ne produisent que 27,28% des alternances en arabe standard et 33,34% de l'espagnol alors que les interactants dont le niveau est moyen sont à l'origine de 50% des alternances en arabe standard et 66,66% en espagnol. Il semble que le niveau d'instruction n'oriente aucunement le choix d'une langue apprise à l'école. Ainsi, nous pourrons avancer que le choix de la langue d'alternance serait plutôt lié aux domaines d'usage et aux sujets des interactions[93].

[93] Nous avons déjà évoqué les domaines d'usage des alternances codiques repérées pour notre étude et les thématiques abordées tout en soulignant la langue concernée par l'alternance (*cf.* pp.215-216).

3- 3- L'alternance codique : insertion ou adjonction ?

Pour l'étude de l'alternance codique, notre choix théorique porte, comme nous l'avons signalé, essentiellement sur deux modèles : Poplack (1980, 1988)[94] et Myers-Scotton (1993[1997])[95]. Différents de par leurs approches distinctes, ces deux modèles pourraient être complémentaires dans la mesure où leur combinaison nous permettrait de cerner les différents traits pertinents de l'emploi de l'AC telle qu'elle se manifeste dans le corpus.

Rappelons qu'il s'agit d'un corpus écrit composé de 41 extraits contenant des séquences conversationnelles où les énoncés en alternance sont ordonnés et bien agencés. Ainsi, il s'avère que le modèle de Poplack (1980) est opératoire parce qu'il met en évidence la notion de "phrase" et soumet le phénomène de l'AC à des règles formelles d'agencement, d'où les contraintes syntaxiques[96] imposées par l'ordre des constituants dans une phrase.

Le modèle de Myers-Scotton (1993[1997]) sera, à son tour, sollicité pour affiner l'analyse syntaxique de l'alternance intraphrastique[97] à partir de la dichotomie langue matrice vs langue enchâssée. Nous allons exposer au fur et à mesure que l'on avance dans l'analyse, en quoi le recours à ces deux modèles nous a été d'une grande utilité pour l'étude de l'AC dans le contexte littéraire.

---

[94] POPLACK. S., (1980), « Sometimes i'll strat a sentence in Spanish y termino en espagñol : Toward of typology of code switching », in *Linguistics*, n°18, pp.581-618 & *Id.* (1988), « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société*, n°43, pp.23-46.

[95] MYERS-SCOTTON. C., (1993[1997]), *Duelling Languages : Grammatical structure in Codeswiching,* Oxford : Clarendon Press.

[96] Les contraintes syntaxiques proposées dans le modèle de Poplack (1980) sont : la contrainte du morphème libre et la contrainte de l'équivalence. L'application de cette dernière sera vérifiée au cours de notre analyse.

[97] Nous rappelons que le modèle syntaxique de Myers-Scotton s'applique uniquement à l'alternance intraphrastique.

Prises dans leurs contextes, les unités recueillies comme étant des alternances codiques français / arabe ou français / espagnol sont juxtaposées sans que l'une influe sur l'autre aux niveaux syntaxique, morphologique ou phonologique, ce qui précise qu'il s'agit d'AC beaucoup plus que d'emprunt, comme dans les exemples suivants :

Ex25 - Tu sais comment m'appelle ma femme ? « ***Sandouk el khaoui*** » ! (Le policier au port)
Traduction : (***Sandouk el khaoui*** : boîte (ou caisse) vide)

Ex27 - Non, non, pas encore, l'année prochaine ***incha'Allah*** (Lalla Zohra)
Traduction : (***incha'Allah*** : si Dieu le veut)

Ex35 - Dès qu'ils voient un ***moros***, ils se méfient, ils voient ***una mala pata***, ***una cosa negra*** , ils sont superstitieux. (Abbas)
Traduction : (***moros*** : un maure)
(***una mala pata***, ***una cosa negra*** : un mauvais pied, une chose noire)

Il apparaît, à travers les exemples cités ci-dessus, que les unités en français et celles en arabe ou en espagnol sont bien agencées sans que l'une empiète sur l'autre. De plus, nous pouvons remarquer que les alternances codiques se réalisent en délimitant les frontières de chaque code linguistique : (Tu sais comment m'appelle ma femme ? (français) « ***Sandouk el khaoui*** » (arabe marocain) ; (Non, non, pas encore, l'année prochaine (français) ***incha'Allah*** (arabe standard) ; ils voient (français) ***una mala pata***, ***una cosa negra*** (espagnol) ils sont superstitieux (français). Ainsi, l'emploi alterné du français / arabe (standard ou marocain) ou français / espagnol, nous semble-t-il, est régi par les règles des langues respectives.

Dans le corpus, nous retrouvons tous les types d'alternance codique relatifs à la typologie de Poplack[98]. Nous allons illustrer l'emploi de chacun d'entre eux par des exemples en les soumettant à l'analyse. Par ailleurs, nous avons examiné

[98] Nous rappelons que Poplack (1980, 1988) distingue trois types d'alternance codique : intraphrastique, interphrastique et extraphrastique (*cf.* Première partie, chapitre 4, pp. 120-122)

l'application de la contrainte de l'équivalence[99] sur les alternances intraphrastiques[100] pour éviter toute confusion entre emprunt et AC. Ainsi, nous avons constaté que le modèle de Poplack [101] s'applique à notre corpus sans qu'il y ait violation de l'une des règles de la dite contrainte, comme nous allons le voir, à titre indicatif, à partir des exemples suivants :

E9 - Non, ***Yemma*** ! (Ahmad Souleiman)
Traduction : (***Yemma*** : ma mère)
- Alors, dis-moi, parle-moi. (La mère d'Ahmad…)

E13 - ***Dhohour al Islam*** est annoncé pour le mois d'octobre. (L'écrivain public)
Traduction : (***Dhohour al Islam*** : parution de l'Islam)

E 34 - Si tu voyais comment on traite ***las espaldas mojadas***. (Abbas)
Traduction : (***las espaldas mojadas*** : ceux qui ont le dos mouillé)

La structure syntaxique obéit au schéma SN+SV. Nous constatons que l'AC, dans chacun des exemples cités *supra*, se produit librement entre des éléments appartenant à deux langues différentes dans les couples français / arabe et français / espagnol. Ces éléments sont ordonnés selon les règles grammaticales de leurs langues respectives.

En effet, dans cette tentative de dresser une typologie des alternances codiques, nous ne prétendrons pas établir une classification exhaustive de cette pratique langagière, mais plutôt de décrire les modes de son apparition et comme

[99] Comme nous l'avons déjà évoqué dans le troisième chapitre de la première partie, les principes de la contrainte de l'équivalence telle qu'elle a été proposée par Shanna Poplack (1980, 1988) pour distinguer l'emprunt de l'alternance codique, sont au nombre de quatre : 1- interdiction de croisement entre les grammaires ; 2- grammaticalité de tout constituant monolingue ; 3- non omission d'aucun élément ; 4- non répétition d'aucun élément.

[100] *Cf.* note [127] du troisième chapitre de la première partie.

[101] V. les analyses que nous donnerons *infra*.

l'a proposé Messaoudi (2008), d'en « *dégager des tendances* »[102] d'emploi général afin de relever, dans la mesure du possible, les catégories des éléments mis en œuvre dans la réalisation de l'AC dans le contexte littéraire.

De prime abord, nous avons réparti les énoncés du corpus en trois grandes catégories conformément aux trois types d'alternance [103] :

(i) Les alternances intraphrastiques ;

(ii) Les alternances interphrastiques ;

(iii) Les alternances extraphrastiques.

À partir de cette répartition, nous allons relever les principales caractéristiques de chacun des catégories précitées pour les couples de langues français / arabe et français / espagnol, tels qu'ils ont émergé dans le contexte littéraire étudié. Aussi, nous notons que la première catégorie (intraphrastique) représente la majeure partie du corpus, d'où l'intérêt du recours au modèle de Myers-Scotton (1993[1997]) pour affiner l'analyse syntaxique de l'alternance intraphrastique, le seul type d'alternance concerné par ce modèle.

3- 3- 1- L'alternance intraphrastique

Le corpus recueilli présente, en grande partie, comme nous venons de le signaler, le type d'alternance intraphrastique impliquant notamment le français et l'arabe. Le couple français / espagnol est aussi présent mais à moindre degré. Rappelons qu'il s'agit d'alternance intraphrastique quand un interactant passe d'une langue à une autre dans la même phrase (ou acte de parole) ; c'est ainsi que des structures syntaxiques appartenant à deux codes différents apparaissent à l'intérieur d'une seule phrase et font partie du même acte de parole, comme dans cette série d'exemples :

---

[102] Nous rejoignons Messaoudi (2008) qui souligne la difficulté d'établir une typologie du phénomène de l'alternance codique vu « *son caractère aléatoire car non prédictible* », d'où l'intérêt de se contenter de cerner certaines régularités à ce propos (v. MESSAOUDI, *op.cit.*, p.53).

[103] Nous allons fournir, ci-après, des exemples à partir du corpus pour illustrer chaque catégorie d'AC.

Ex9 - Veux-tu que j'aille la demander en mariage, pourvu qu'elle ne soit pas de ces familles trop riches pour nous !

- Non, ***Yemma*** ! (Ahmad Souleiman
- Alors, dis-moi, parle-moi.

(Traduction : ***Yemma*** **:** ma mère)

Ex35 - Ils se disent, c'est pas possible, des Moros ont occupé le sud de notre pays, ***los Moros***et ***los judios, lyahoud***, tout dehors, sinon on les brûle, je veux pas dire qu'aujourd'hui on revient, mais ils n'aiment pas nous revoir roder autour d'eux, dès qu'ils voient un ***moros***, ils se méfient ils voient ***una mala pata***, ***una cosa negra*** ils sont superstitieux. (Abbas)

(Traduction : ***los Moros*** **:** les Maures ;
los judios **:** les juifs ;
lyahoud **:** les juifs ;
una mala pata **:** un mauvais pied ;
una cosa negra : une chose noire)

Ex37 - Eh bien, la semaine dernière, ***walou*** **!** tu sais ce que ça veut dire, ***walou*** ? Rien de rien, j'étais incapable d'être un homme. (Azel)

(Traduction : ***walou*** **:** rien)

Syntaxiquement, les énoncés en arabe ou ceux en espagnol sont agencés avec ceux du français sans qu'il y ait de perturbation dans l'ordre des constituants, propre à chacune des langues sollicitées. S'ajoute à ceci le fait que la contrainte de l'équivalence s'applique à cette série d'extraits - et d'ailleurs à la quasi-totalité des alternances intraphrastiques relevées dans le corpus -. Le premier aspect à retenir du comportement linguistique des interactants est que l'alternance s'effectue d'une manière fluide, c'est-à-dire, *« sans heurt ni transition* »[104] ; elle n'est « *ni précédée ni suivie de pause ni d'hésitation* »[105]*.* Les interactants intercalent les deux codes : du français à l'arabe ou à l'espagnol d'une manière imperceptible sans y attirer l'attention. Ceci trouverait une explication dans le fait que les actes de parole contenant les alternances codiques sont aboutis grâce à un travail de création littéraire, sachant que les interactants sont créés (personnages et non pas de

[104] POPLACK. S., (1988), *op. cit.*, p. 25.

[105] *Ibid.*

personnes réelles). Par ailleurs, d'un point de vue narratif, nous pouvons évoquer le rôle du narrateur omniscient qui sait tout des personnages. Dans une telle situation, ce narrateur peut adapter le langage de chaque personnage selon son niveau d'instruction et selon le contexte et le sujet de l'interaction.

Ainsi, il convient de souligner une caractéristique principale de l'alternance intraphrastique et de retenir que l'alternance typique qui a émergé dans le contexte littéraire étudié est celle qui se réalise de façon fluide. Contrairement au constat de Poplack (1988) quand elle a étudié le changement du français à l'anglais chez les canadiens français en précisant ce qui suit : « *pour que l'alternance atteigne son but discursif chez les francophones, il faut qu'elle soit saillante, ou comme nous l'avons qualifiée ailleurs, signalisée ou balisée ('flagged`) dans le discours, pour qu'elle ne passe pas inaperçue* »[106]. Notons, par ailleurs, que cette particularité de l'AC des textes de Tahar Ben Jelloun qui consiste en sa fluidité est liée, comme il nous semble de le constater, à une compétence spécifique de l'écrivain à passer d'une langue à une autre discrètement, comme il l'a fait remarqué lui-même : « *juste pour provoquer une sorte de contamination de l'une par l'autre* »[107] et marquer les contours d'un métissage linguistique dont la composition se fait aux colorations de la culture locale.

De plus, un examen minutieux du corpus nous permet de cerner un autre aspect des modalités de réalisation des alternances codiques. Eu égard au modèle de Myers Scotton, elles sont structurées conformément aux lois de la grammaire de la langue matrice (le français) qui fournit les structures morphosyntaxiques auxquelles se plient les structures de la langue enchâssée (l'arabe ou l'espagnol). Il s'agit d'étudier les catégories linguistiques suivantes : le substantif, l'adjectif et l'adverbe.

---

[106] *Ibid.*, p. 26.

[107] BEN JELLOUN. T., (2007), « *On ne parle pas le francophone* » in *Le Monde diplomatique*, mai 2007, http://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/BEN_JELLOUN/14715, (consulté le 02 avril 2014, à 22h53).

3- 3- 1- 1- L'insertion du substantif

En tant que langue matrice, le français offre la possibilité d'insérer un substantif, en arabe ou en espagnol, comme dans les extraits suivants :

Ex9 - Lalla zohra : Mon fils […] Tu ne manges plus. Tu ne nous parles plus. Dis-moi franchement, est-ce à cause de l'amour, à cause d'une femme ? Veux-tu que j'aille la demander en mariage, pourvu qu'elle ne soit pas de ces familles trop riches pour nous!

- Non, ***Yemma*** !(Ahmad Suleiman)
- Alors, dis-moi, parle-moi. (Lalla zohra)

(Traduction : ***Yemma*** **:** ma mère)

La langue matrice qui régit le cadre morphosyntaxique de cette conversation est le français alors que la langue enchâssée est l'arabe marocain. L'écrivain y insère un seul constituant nominal "***Yemma***" formé selon la structure de l'arabe marocain [article zéro+nom][108] ; cette insertion n'affecte en rien l'ordre syntaxique des constituants de la langue matrice (le français).

Selon les règles morphosyntaxiques du français, "non" est un adverbe de négation qui s'utilise quand la négation ne porte pas sur un verbe. Ainsi, nous remarquons que le français prescrit ses lois morphosyntaxiques à l'énoncé (Non, ***Yemma*** !) : [non : adv nég + (- verbe)]. L'équivalent de "non" en arabe marocain est "***lla***" [llā]. Si l'arabe marocain était la langue matrice, on aurait plutôt un énoncé du type : "***yemma***, *non* !"

Les deux exemples suivants donnent, encore, une idée sur l'insertion du substantif avec un déterminant :

Ex34 - Quand on n'a pas d'argument il reste toujours le racisme, oui, nous sommes des ***Moros*** et nous ne sommes pas aimables, […] ah ! Si tu voyais, ma sœur, ce qui se passe

[108] YOUSSI, A., (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca : Wallada, pp.143-144 et CAUBET. D., (1993) cité par ZIAMARI, K., (2008), *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*, Paris : L'Harmattan, Col. Espaces discursifs, p. 97.

dans les bas-fonds de cette ville, dans l'arrière-pays de ce pays, tu n'en croirais pas tes yeux ! (Abbas)

(Traduction : ***Moros*** **:** maures)

Ex38 - Tu comprends, nous autres qui vivons dans la campagne, quand on arrive en ville on se sent étrangers, mais avec la ***démokratia*** on sera mieux considérés. (Mohammed)

(Traduction : ***démokratia*** **:** démocratie)

Les substantifs, (en gras) sont de deux langues, - respectivement l'espagnol et l'arabe - dont les structures morphosyntaxiques sont différentes : la structure phrastique de l'arabe obéit au schéma SV+SN alors qu'en espagnol, elle suit l'ordre SN+SV. Or, ***Moros*** et ***démokratia*** sont insérés en obéissant à une même structure : [déterminant+substantif], où le déterminant est en français, langue matrice, et le substantif est en langue enchâssée : l'espagnol ou l'arabe. En français, les déterminants sont de plusieurs types (les articles, les démonstratifs, les possessifs, les cardinaux, etc.). En ce qui nous concerne, ici, il s'agit d'un article défini "la" qui précède le substantif arabe ***démokratia*** et d'un article indéfini "des" précédant le substantif espagnol ***Moros.***

Ainsi, comme le montre les exemples cités ci-dessus, l'insertion d'un substantif arabe ou espagnol précédé par un déterminant français obéit au schéma de la langue matrice, le français et reflète ses règles morphosyntaxiques.

Par ailleurs, nous avons relevé des exemples d'insertion du substantif espagnol déterminé par un article défini ou indéfini de la même langue enchâssée (l'espagnol), comme dans les extraits suivants :

Ex34 - Si tu voyais comment on traite ***las espaldas mojadas***. (Abbas)

Traduction :(***las espaldas mojadas*** : les dos mouillés)

Ex35 - Ils se méfient, ils voient ***una mala pata***, ***una cosa negra***, ils sont superstitieux**.** (Abbas)

Traduction :(***una mala pata***, ***una cosa negra*** : Un mauvais pied, une chose noire)

Rappelons que la langue matrice est toujours le français avec pour langue enchâssée l'espagnol. La structure phrastique du français et de l'espagnol obéit au même schéma syntaxique: SN+SV, ce qui facilite l'insertion du substantif soit avec un article défini ***las*** ou indéfini ***una***.

Comme le montrent les exemples *supra*, le français prescrit ses lois morphosyntaxiques pour l'insertion du substantif arabe ou espagnol, soit en fournissant son déterminant défini ou indéfini, soit en gardant le déterminant de la langue enchâssée. Toutefois, nous allons présenter un exemple particulier où le substantif enchâssé arabe ne suit pas les règles morphosyntaxiques de la langue matrice. Soit l'exemple suivant :

Ex29 - Partir où ? (Azel)
- Partir n'importe où, en face, par exemple (Malika)
- En Espagne ? (Azel)
- Oui, en Espagne, ***França,*** j'y habite déjà en rêve. (Malika)
- Et tu t'y sens bien? (Azel)
- Cela dépend des nuits (Malika)
(Traduction : ***França*** **:** France)

Selon les règles morphologiques de l'arabe, le substantif arabe "***França*** " forme un constituant nominal avec l'article zéro et il est, de ce fait, inséré en respectant la structure de l'arabe marocain [article zéro + nom].

3- 3- 1- 2- L'insertion de l'adjectif

Quoique son insertion ne soit pas aussi fréquente que celle d'un substantif, un adjectif arabe ou espagnol peut aussi s'enchâsser dans la matrice du français. Voici ci-dessous en (**Ex13**) et (**Ex34**), à titre d'illustration, deux exemples où l'adjectif encastré qualifie le nom qui le précède.

Ex13 - Sur les terrasses on scrute la pleine lune pour y voir le visage du roi Mohamed ***al khamis.*** (L'écrivain public)
Traduction :(***al khamis*** : le cinquième)

Ex34 - […] des ***espaldas mojadas***, voilà ce que nous sommes, avant, bien avant. (Abbas)

Traduction : (***espaldas mojadas*** : dos mouillés)

Le français offre la possibilité d'insérer un adjectif de l'arabe marocain aussi bien que de l'espagnol. L'adjectif "***khamis***" (de l'arabe marocain) est inséré tout en étant précédé par l'article défini "***al***" qui le détermine et ne détermine pas pour autant le constituant qu'il accompagne "roi Mohamed", comme c'est le cas de l'article déterminant un adjectif en arabe marocain. Youssi (1992) conclut qu'en arabe marocain l'adjectif « *doit faire écho à son déterminé en se conjoignant le même type d'article que lui* » [109]. Or, cette règle n'est pas respectée ici, ceci d'une part. D'autre part, l'adjectif inséré ("***khamis***") est postposé au constituant qu'il accompagne ("roi Mohamed"), comme le requiert, en principe, l'adjectif qualificatif en français ; l'arabe (marocain ou standard) accepte aussi cette position (postposée).

Dans le second extrait, l'adjectif "***mojadas***" (de l'espagnol) est encastré dans la matrice du français avec le substantif qu'il qualifie "***espaldas***" ; les deux en espagnol, déterminés par un seul article indéfini "des". L'adjectif espagnol adopte la position de l'adjectif en français. En espagnol, il sera placé dans le même ordre. Ainsi, nous pouvons conclure que l'adjectif de l'arabe ou de l'espagnol s'insère dans la matrice du français en adoptant la position syntaxique du français.

3- 3- 1- 3- L'insertion de l'adverbe

En comparaison avec l'insertion du substantif, celle de l'adverbe est rare dans le corpus. Ainsi, nous avons relevé un seul exemple d'insertion de l'adverbe dans la matrice syntaxique de la langue française :

Ex37 - Eh bien, la semaine dernière, ***walou*** **!** Tu sais ce que ça veut dire, ***walou*** ? Rien de rien, j'étais incapable d'être un homme. (Azel)

Traduction : (***walou*** : Rien)

[109] YOUSSI, A., *op.cit.*, p.155.

L'adverbe "***walou***" de l'arabe marocain est inséré à deux reprises. Il est placé à la fin de la phrase conformément à l'ordre et à la disposition de la langue matrice. S'il était remplacé par son équivalent en français "**rien**", nous aurions une phrase comme : "Eh bien, la semaine dernière, ***c'est rien*** ". Cet exemple est le seul cas de figure de l'insertion d'un adverbe de l'arabe dans la matrice du français. C'est pourquoi, il serait difficile de formuler une conclusion généralisée concernant l'insertion de cette catégorie syntaxique (l'adverbe).

3- 3- 2- L'alternance interphrastique

Il s'agit de la deuxième catégorie des alternances qui prennent la forme de deux phrases appartenant à deux langues différentes. Ces deux phrases se succèdent à l'intérieur du même acte de parole ou dans le passage d'un acte à un autre. Il s'agit des alternances interphrastiques comme dans les extraits suivants :

Ex16 - Ils insultent le malheureux chauffeur, qui se dit maudit de travailler dans cette compagnie.

- Un homme lui répond : « au moins tu travailles ! Remercie Dieu au moins».
- « Dieu n'a rien à faire là-dedans!» crie un vieil homme sec, l'œil brillant.
- Un barbu hurle : « ***Allah Akbar ! Allah Akbar*** ! Vous irez en enfer ! ».

Traduction : (***Allah Akbar !*** : Dieu est grand)

Ex17 - Y a-t-il quelqu'un?

L'écho répercuta plusieurs fois sa question et nous crûmes tous entendre une voix de femme répondre :

- Si, la gente de la casa.

Traduction : (***Si, la gente de la casa*** : oui, les gens de la maison)

Ex32 - Depuis hier je m'entraîne : « ***Ach hadou anna la ilaha illa Llah, Mohamed rasoulu Llah*** », ***Ach hadou***…c'est simple, il suffit de prononcer cette phrase et on devient musulman, mais il faut que le cœur en soit convaincu. (Miguel)

Traduction : - (***Ach hadou anna la ilaha illa Llah, Mohamed rasoulu Llah*** : j'atteste qu'il n y a de Dieu qu'Allah et que Mohammed est son Messager)

- (***Ach hadou*** : j'atteste)

Ex40 - Il prononça plusieurs fois la chahada : ***la illaha illa lah mouhamad rassoulou llah***…Il vit le fantôme s'éloigner suivi par un nuage de poussière. (La femme de Mohammed)

Traduction : (***la illaha illa lah mouhamad rassoulou llah*** : Dieu est Unique, Mohammed est son Messager)

Dans l'extrait **Ex16**, l'interactant (un barbu) pratique une alternance interphrastique en utilisant, dans son énoncé, deux phrases qui se suivent : la première en arabe avec une réitération "***Allah Akbar ! Allah Akbar*** " et la seconde en français "vous irez en enfer" pour participer à une conversation ayant lieu dans un autobus. Outre les régularités syntaxiques des deux langues en question dans cet extrait, l'emploi de l'alternance interphrastique serait une manière de marquer l'appartenance à l'univers socioculturel musulman en initiant l'acte de parole par une phrase en arabe, langue du Coran et première langue véhiculaire des préceptes de l'Islam avant de continuer l'énoncé en français.

Ce constat peut être confirmé à travers les manifestations de l'AC dans les extraits **Ex32 et Ex40**, où le passage à l'arabe standard est lié au culte musulman, à partir des formules comme "***Ach hadou anna la ilaha illa Llah, Mohamed rasoulu Llah*** " et "***la illaha illa lah mouhamad rassoulou llah*** " qui renvoient à la profession de foi de l'Islam qui consiste en l'unicité d'Allah et la prophétie de Mohammed.

3- 3- 3- L'alternance extraphrastique

Rappelons qu'une alternance extraphrastique[110] peut avoir lieu quand un interactant alterne une expression figée ou une tournure idiomatique dans le même acte de parole. Les emplois de ce type d'alternance retenus dans le corpus sont peu nombreux par rapport à ceux des autres catégories (intra et inter phrastiques). Nous allons, tout de même, relever quelques particularités en rapport à ce type d'alternance. Il ne s'agit pas de l'insertion d'un constituant comme c'est le cas avec l'alternance intraphrastique, mais plutôt d'une expression figée en arabe ou en espagnol qui s'ajoute au discours des interactants.

[110] POPLACK. S., (1980 et 1988), *op.cit.*, et MOREAU, M. L., (1997), *op.cit.*

3- 3- 3- 1- L'adjonction d'une expression figée

Un nombre important de locutions figées et de formules reconnues comme figées émaillent les conversations de plusieurs interactants : (Mohammed, Azel, El cordillo, Lalla Zohra, etc.). Des expressions de l'arabe marocain ou standard viennent s'ajouter aux énoncés en français comme dans les exemples suivants :

Ex30 - Au Maroc, il faut faire comme tout le monde […] parler de la télé, arrêter de boire de l'alcool trois jours avant et après le ramadan, […] dire oui quand on pense non ? Et ne pas oublier de ponctuer ses phrases par un « y a pas de problème », ***makayen mouchkil***, et puis rentrer le soir après avoir bu quelques bières avec les copains. (El Caudillo).

Traduction : (***makayen mouchkil*** : pas de problème)

Ex39(i) - Il est dit chez nous que le bon croyant, l'homme fidèle à Dieu, est souvent exposé à la souffrance et même à l'injustice : ***Al mouminou moussab***. Je ne comprends pas pourquoi un bon musulman, intègre, droit, ne déviant jamais du chemin de Dieu souffrirait plus que les voyous. Et Dieu sait qu'ils sont nombreux et partout. (Mohammed)

Traduction : (***Al mouminou moussab*** : tout croyant peut être sujet à toute atteinte)

Ex39(ii) - Ils réussissent, gagnent de l'argent sans travailler, remplissent leur ventre des biens des autres, sont en bonne santé, mangent plus que les autres, disent : ***Al Hamdou Lillah ! A Chokro Lillah*** ! puis rotent en étant très satisfaits d'eux-mêmes. (Mohammed)

Traduction : (***Al Hamdou Lillah! A Chokro Lillah*** : Dieu Merci)

Le premier énoncé en gras de l'extrait **Ex30** "***makayen mouchkil***" renvoie à une expression de l'arabe marocain qui exprime, dans un sens dénotatif, une approbation ou une satisfaction générale (que tout va à merveille). Dans un sens connotatif, en exprimant l'inverse, elle sert seulement à ponctuer le discours. Dans les extraits **Ex39(i)** et **Ex39 (ii)**, les énoncés "***Al mouminou moussab***" et "***Al Hamdou Lillah ! A Chokro Lillah***" sont deux expressions de l'arabe standard qui assurent un rôle expressif[111] beaucoup plus que syntaxique.

[111] Dans le sous-chapitre suivant, nous allons essayer de dégager les rôles et fonctions impartis aux alternances codiques telles qu'elles sont produites dans le corpus en nous inspirant des fonctions

3- 3- 3- 2- L'adjonction d'un proverbe

Comme élément alterné, nous avons repéré celui d'un proverbe dans le discours d'Azel, le personnage principal de *Partir* (2006). Considérons l'exemple suivant :

Ex31 - Je connais le Maroc aussi bien que toi et je sais qu'il vaut toujours mieux être discret. Juste un petit conseil, au passage: ne te fie jamais aux apparences ! (Miguel)

- Oui, je sais l'habit ne fait pas le moine, ***senna katdhak we el kalb kay thanne***…(Azel)

- Traduit !(Miguel)

- La dent rit et le cœur massacre ! (Azel)

Traduction : (***senna katdhak we el kalb kay thane*** : être hypocrite)

Comme nous pouvons le remarquer, dans cet extrait, "***senna katdhak we el kalb kay thann*** ", est l'équivalent qu'a donné l'écrivain au proverbe français "**l'habit ne fait pas le moine**". Il nous rappelle un autre proverbe puisé de la culture marocaine populaire, à savoir "***Senn kaydhek l ssen w lqelb fih khdi³a*** "[112], qui figure dans l'inventaire des calque et dans l'ouvrage "*Matnol-matali l-maghribi d-darij* "[113].

Dans le discours d'Azel, "***senna katdhak we el kalb kay thann*** " vient s'adjoindre en alternance à un proverbe français très connu "**l'habit ne fait pas le moine**". Les deux proverbes marocain et français réfèrent au sujet de l'apparence et sous-entendent qu'il faut s'abstenir de juger les gens à partir de leur apparence.

L'écrivain, ici, fait preuve non seulement d'une compétence bi-linguistique mais bi-culturelle. Par ailleurs, l'emploi de ce type d'alternance codique sert à ponctuer le discours et ce, à l'extérieur de la phrase.

---

conversationnelles déterminés par GUMPERZ. J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

[112] *Cf.* L'inventaire des calques pour la traduction et l'explication de ce proverbe, p.343.

[113] *Cf.* " *Matno l-matali l-maghribi d-darij* ", *op.cit*, p. 169, n° 3654.

3- 3- 3- 3- L'adjonction d'un mot-phrase

Dans les textes littéraires que nous sommes en train d'étudier, l'alternance extraphrastique peut prendre la forme d'un mot-phrase dont nous allons examiner le mode d'apparition dans quelques-uns des échanges interactionnels de Miguel, de l'infirmier et du Gouverneur de Tanger. Soulignons, d'abord, que le mot-phrase peut être utilisé avec des acceptions différentes dans des disciplines comme la psychologie ou la psycholinguistique. En linguistique, il renvoie à « *des unités qui ne se laissent pas analyser en unités significatives plus petites, mais qui jouent sémantiquement le même rôle qu'une phrase entière* » [114].

Ainsi, il s'agit de l'expression ***incha'Allah*** que l'on peut rencontrer dans les pratiques langagières des Marocains francophones et des maghrébins en général. Nous avons relevé cette expression à deux reprises dans notre corpus :

Ex27 - Miguel était heureux, ne tarissait pas d'éloges sur la subtilité de la cuisine de Lalla Zohra qu'il appelait «*Hadja* »; elle rectifiait chaque fois : « Non, non, pas encore, l'année prochaine ***incha'Allah*** ».(Lalla zohra)

(Traduction : ***incha'Allah*** **:** si Dieu le veut)

(Transcription : [inʃa' llah])

Ex36 - Ne t'en fais pas, je veille, la petite, si Dieu le veut, ***incha'Allah***, sera guérie et sortira comme une fleur.

(Traduction : ***incha'Allah*** **:** si Dieu le veut)

(Transcription : [inʃa'allah])

Dans **Ex27**, l'écrivain utilise l'expression "***incha'Allah*** " au nom de Lalla zohra et la place à la fin d'un énoncé en français en lui appliquant une graphie adaptée au phonétisme de l'arabe standard, sa langue d'origine. Ce qui se résume dans la présence de l'occlusive glottale sourde, notée en apostrophe ['].

En arabe standard, "***incha'Allah*** " est l'équivalent d'une expression composée de trois constituants : [/in/ /chā'/ /allah/] "si veut Dieu". Comme le montrent les

[114] DUBOIS, J. et al., (2012), *op.cit.,* p.313.

énoncés ci-dessus, elle est présente en tant qu'une seule unité lexicale "***incha'Allah***". Ce qui prête à réfléchir sur sa détermination : s'agit-il d'un emprunt français à l'arabe ou simplement d'une alternance codique extraphrastique ? Dans des dictionnaires usuels de la langue française, comme *Hachette* [115] et *Le Larousse informatisé* [116], cette expression figure en tant qu'une seule unité lexicale, mais avec une représentation graphique adaptée au phonétisme du français "**inchallah**" : l'occlusive glottale sourde, le [ʔ] appelée aussi coup de glotte est élidée. Ceci explique qu'il s'agit plutôt d'une alternance codique.

Mot-phrase, placé à la fin **(Ex27)** ou à l'intérieur **(Ex36)** d'un énoncé, "***incha'Allah***", n'assure aucune fonction syntaxique, il sert à ponctuer le discours et lui accorder une valeur expressive (exprimer un vœu dans les deux cas) liée aux référentiels socioculturels arabo-musulmans, comme le vœu pour plusieurs personnes à l'âge de Lalla Zohra d'accomplir le rite du pèlerinage, le cinquième pilier de l'Islam.

Nous avons repéré un autre exemple où l'alternance extraphrastique est un mot-phrase : "***Basta***" dont la langue d'origine est l'italien. Nous allons voir comment cet élément en alternance remplit cette fonction interjective. Examinons l'extrait suivant :

Ex23 - Venez là, vous, et filmez ces cadavres ! y en a assez ! ***Basta*** ! Y en a marre ! Il faut que ça s'arrête. Le Maroc perd sa sève, sa jeunesse ! (Le Gouverneur de Tanger)
(Traduction : ***Basta*** **:** ça suffit !)

"***Basta***", l'équivalent en français de "ça suffit" ou "c'est assez", apparaît dans le discours du Gouverneur de la ville de Tanger quand il s'est rendu à la morgue pour voir les cadavres des émigrés clandestins marocains repêchés à la mer. Comment interpréter l'emploi de cette expression qui relève du registre familier de la langue italienne, dans un contexte pareil ? Sinon que d'exprimer les sentiments de colère et d'exaspération d'un haut responsable de l'État face aux calamités de l'émigration

[115] *Dictionnaire Hachette*, 2010, p.807.

[116] http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inchallah/42233?q=inchallah#42141, (consulté le 13 décembre 2013 à 22h00)

clandestine qui ne cesse de ravager les jeunes Marocains. Rappelons que la présence de la langue italienne au Maroc n'est pas liée à un quelconque fait historique et que son usage se limite aux domaines de l'enseignement et de l'apprentissage de cette langue[117]. Alors, comment peut-on expliquer l'emploi de cette expression de l'italien ?

En fouillant davantage les origines de "***Basta***" dans de différentes références, nous avons conclu ce qui suit :

1- Des dictionnaires usuels de la langue française comme *Le Petit Larousse* et *Le Petit Robert* reconnaissent l'usage du mot "***Basta***" et indiquent qu'il s'agit d'une interjection qui vient de l'italien ; *Le Petit Robert* souligne que ce mot fait pour la première fois son apparition dans la langue française à partir de 1807.

2- *Le Dictionnaire de l'Académie française*[118] et *Le Trésor de la Langue Française informatisé*[119] citent le mot "***Basta***" seulement pour mentionner qu'il est à l'origine de "***baste*** " (mot-vedette) : ancienne interjection de l'italien qui remonte au XVIème siècle.

3- Les différents ouvrages consultés[120] enregistrent que "***Basta***" provient de l'italien et renvoie au même référent exprimant la déception, l'impatience ou la résignation, ayant comme définitions : "ça suffit", "c'est assez", etc.

Ainsi, nous pouvons retenir que l'usage du mot "***Basta***" ne date pas d'aujourd'hui dans la langue française, ce qui peut justifier le recours à son utilisation dans des discours français, comme c'est le cas du discours du Gouverneur.

---

[117] Dans le second chapitre de la première partie, nous avons signalé brièvement la nature de la présence de la langue italienne et son usage au Maroc, (*cf.* Le présent travail, pp. 64-65).

[118] http://atilf.atilf.fr/academie9.htm, (consulté le15 décembre 2013 à 00h00).

[119] http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=1738048635;r=1;nat=;sol=0; (consulté le 16 décembre 2013 à 01h00).

[120] À propos de "***Basta*** ", nous avons consulté également *L'Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain* de Paul Dupré (1972) et nous avons constaté qu'elle ne retient pas l'usage de ce mot.

Ce mot-phrase, en alternance extraphrastique, n'assure aucun rôle syntaxique ; il s'adjoint au discours comme une marque linguistique témoignant les rapports maroco-italiens notamment ceux en rapport avec l'émigration clandestine, sachant qu'à partir des années 1980, le Maroc avait enregistré un flux migratoire[121] assez important vers l'Italie.

3- 3- 4- L'alternance codique et la compétence bilingue

Dans son étude qui porte sur les pratiques langagières chez les Portoricains résidant à New York, et plus particulièrement sur l'AC espagnol / anglais, Poplack[122] a conclu que l'alternance intraphrastique est l'apanage des locuteurs ayant une compétence bilingue identique dans les deux langues, alors que l'emploi de l'alternance extraphrastique est la marque d'une compétence minime dans la langue seconde. Ceci n'est pas le cas des alternances extraphrastiques qui se réalisent à travers les textes de Tahar Ben Jelloun. L'emploi de ce type d'alternance notamment celle du couple français / arabe serait loin d'être la manifestation d'un manque de maîtrise dans l'une des deux langues. L'écrivain, ayant une compétence bilingue (du français et de l'arabe), manie les deux langues pour travailler son écriture en tenant compte de la catégorie socioculturelle de chaque personnage aussi bien que du sujet de l'interaction qui requiert, principalement, le choix d'une langue au lieu d'une autre. Par exemple, quand il s'agit des thématiques qui relèvent de l'affectif dans des situations de la vie quotidienne (vie conjugale, insulte, pratique populaire, etc.), le recours aux langues locales s'avère primordial comme l'a fait remarqué Blanchet (1998) en étudiant les français régionaux et les situations de contact de langues en général : « *lorsque le locuteur se trouve dans une situation de forte émotivité, c'est sa langue d'origine qui ressort même lorsqu'elle est fortement étouffée. Ainsi, disputes, jurons, sermons, mots affectueux sont-ils souvent dits*

[121] V. MGHARI. M. et al. (2010), *Cartographie des flux migratoires des Marocains en Italie Projet « Migration, Retours : Ressources pour le développement »,* Genève : Organisation Internationale pour les Migrations.

[122] POPLACK, S. (1980), *op.cit.*

en provençal (francisé ou non) même si chez les locuteurs Provençaux pour qui le français prédomine très largement »[123].

Qu'il s'agisse de thématiques à caractère spirituel, comme celles en rapport aux pratiques et aux croyances religieuses musulmanes ou de sujets liés aux différents aspects de la vie quotidienne (amitié, croyances populaires, émigration clandestine, etc.), le recours à l'emploi de l'alternance codique dans les romans de Tahar Ben Jelloun, ne serait pas tributaire du degré de maîtrise des langues impliquées dans un tel comportement langagier. Au contraire, il témoigne d'une compétence originelle qui fait que l'auteur, dans le cas où il est narrateur omniscient, sait quand et pour quelle raison un personnage peut recourir à une langue d'alternance et non à une autre (arabe marocain ou standard et espagnol). L'objectif visé est de refléter les aspects du référentiel culturel des langues respectives et de transmettre des valeurs ancrées dans la mémoire collective de tous les Marocains.

3- 4- Des fonctions conversationnelles de l'alternance codique

Comme nous l'avons vu, l'approche fonctionnelle de l'alternance codique, telle qu'elle a été conduite par les travaux de Gumperz (1972, 1982, 1989) distingue six fonctions conversationnelles dans l'échange interactionnel des locuteurs bilingues. Ainsi, Gumperz (1989b) a identifié les fonctions[124] principales suivantes : les citations, la désignation d'un interlocuteur, les interjections, la réitération, la modalisation d'un message et la personnalisation *vs* objectivation. Cette typologie, en plus d'être « *préliminaire commune [et] vaut pour chaque situation* »[125], nous semble pertinente du fait qu'elle peut rendre compte de l'ensemble des fonctions que les alternances codiques peuvent remplir dans le contexte que nous avons à étudier. En nous inspirant de cette typologie, nous avons relevé des exemples où les alternances codiques se réalisent de différentes manières et remplissent des fonctions distinctes.

---

[123] BLANCHET, Ph., (1998), op.cit., p. 83.

[124] GUMPERZ., J., (1989b), *op.cit.,* pp.73- 84.

[125] *Ibid.*, p. 73.

3- 4- 1- La citation

La citation est un passage d'une langue à une autre où un locuteur rapporte le discours qui a été dit par une autre personne, c'est pourquoi elle est considérée selon Gumperz comme un « *discours rapporté* »[126]. Dans les extraits **Ex21, Ex6, Ex24** et **Ex32,** nous soulignons que les énoncés cités sont en espagnol dans le premier extrait alors que dans les deux autres sont en arabe standard.

Ex21 - Cette amitié allait me manquer. Je l'embrassai dans le cou et lui dit : «***¡ Adiós, caballero !*** » Il sourit et se tourna pour ne pas me voir partir. (Zina)

Ex6 - De la mosquée parvenaient les litanies obsédantes du *latif* répétées à l'infini jusqu'à la transe : « ***Ya Latif ! Ya Latif !*** » C'était l'appel des musulmans à la bonté d'Allah, invoquant son secours. (les Fassis en manifestation).

Ex24 - Avant le cimetière, le cortège s'arrêta à la mosquée du quartier; un homme à la voix forte dit : « ***Janâzatou Rajoul*** », « funérailles d'un homme ». On récita la prière devant le corps bien serré dans son linceul blanc, orné d'une broderie vert et noir. (le lecteur du Coran)

Ex32 - J'espère seulement que les choses ne se compliqueront pas, que les *adouls* seront cool, que je ne trébucherai pas en prononçant la *chahada*, depuis hier je m'entraîne : « ***Ach hadou anna la ilaha illa Llah, Mohamed rasoulu Llah*** », ***Ach hadou***…c'est simple, il suffit de prononcer cette phrase et on devient musulman, mais il faut que le cœur en soit convaincu. (Miguel)

Les passages en alternance servent à rapporter à la lettre des formules qui ont été dites pour boucler une discussion comme dans **(Ex21)** où Zina rapporte la formule d'adieu «***¡ Adiós, caballero !*** » qu'elle a dite à son ami le vice-consul José Luis de Léon avant son départ. Les citations des autres extraits **(Ex6)** (**Ex24**) **et (Ex32)** renvoient à un univers référentiel spécifique à la culture arabo-musulmane où le passage du français à l'arabe standard sert à citer des expressions relatives au culte musulman et à des pratiques religieuses (prière funéraire, conversion en Islam, invocation de Dieu), Les citations en alternance montrent combien le lien est étroit entre des pratiques et leur langue de profession d'origine.

[126] *Ibid.*

3- 4- 2- La réitération

Selon Gumperz (1989b), un interactant peut exprimer un message dans une langue et le répéter dans une autre. Dans ce cas, les répétitions ou "réitérations" « *peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message* »[127]. Tel est le cas des extraits **Ex7, Ex25, Ex30** et **Ex40** :

Ex7 - Dis, Sindibad, c'est qui les maîtres des lieux ? (Boby)
- Tu trembles de peur! Hein! Ce sont les **mala'ika**, **les anges de l'au-delà**, ceux qui accompagnent les morts jusqu'à leur ultime demeure. Ce sont les ombres du silence, ce sont les gestes de l'aube… (Sindibad) ;

Ex25 - Moi aussi, j'en ai marre. Mais surtout lâche-moi avec tes histoires de caisses. Tu sais comment m'appelle ma femme ? « ***Sandouk el khaoui*** » (**caisse vide**) ! Tout ça parce que je gagne pas assez pour lui offrir tout ce qu'elle veut. (le policier du port)

Ex30 - Au Maroc, il faut faire comme tout le monde […] parler de la télé, arrêter de boire de l'alcool trois jours avant et après le ramadan, […] et ne pas oublier de ponctuer ses phrases par un **« y a pas de problème »**, ***makayen mouchkil***, et puis rentrer le soir après avoir bu quelques bières avec les copains. (El Caudillo)

Ex40 - Attente, attente, patience, patience ! C'est ce qu'on lui disait à la Mecque ***Assbar ya haj*** ! patience ***Haj***. (La femme de Mohammed).

À partir des exemples ci-dessus, nous relevons des réitérations dans les discours des interactants suivants : Sindibad, le policier du port, la femme de Mohammed et El Caudillo. Les trois premiers passent de l'arabe au français alors que le dernier (El Caudillo) du français à l'arabe marocain pour réitérer ce qu'ils ont déjà dit dans une autre langue. La réitération, ici, servirait à amplifier le référentiel de chaque information énoncée et à insister sur la teneur socioculturelle de chaque emploi dans la langue où le message a été réalisé en alternance.

[127] *Ibid.*, p.77.

3- 4- 3- L'interjection

L'interjection « *est un mot invariable, isolé, formant une phrase à elle seule, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive* »[128]. Les séquences conversationnelles retenues pour l'étude de l'AC en question font apparaître quelques emplois d'interjection. Ainsi, nous avons identifié des passages en alternance qui servent « *à marquer une interjection ou un élément phatique* »[129]. Les extraits cités ci-dessous illustrent bien cette fonction.

Ex16 - Le bus freine brusquement. Une partie des voyageurs s'est couchée sur ceux de devant. Certains sont collés au pare-brise. Ils insultent le malheureux chauffeur, qui se dit maudit de travailler dans cette compagnie.

- Un homme lui répond : « au moins tu travailles ! Remercie Dieu au moins »
- « Dieu n'a rien à faire là-dedans ! » crie un vieil homme sec, l'œil brillant.
- Un barbu hurle : « ***Allah Akbar ! Allah Akbar*** ! Vous irez en enfer ! ».

Ex23 - C'est là que le gouverneur entra dans la morgue, énervé et assez affecté. Il hurlait : Plus jamais ça ! Venez là, vous, et filmez ces cadavres ! Il faut que ça passe au journal du soir. Et tant que ça coupe l'appétit aux gens ! y en a assez ! ***Basta*** ! Y en a marre ! Il faut que ça s'arrête. Le Maroc perd sa sève, sa jeunesse ! (Le Gouverneur de Tanger)

Les formules qui marquent le passage alternatif d'une langue à une autre sont réalisées dans le premier extrait en arabe et dans le second en italien comme nous l'avons déjà souligné plus haut. "***Allah Akbar ! Allah Akbar*** " est une formule d'invocation de Dieu dont l'emploi sert à rappeler la grandeur de sa Miséricorde de même que la sévérité de son châtiment envers les ingrats des êtres humains. Dans le second extrait, "***Basta*** " est une formule exclamative qui sert à exprimer la colère du Gouverneur envers l'atrocité à laquelle s'exposent les jeunes Marocains dans leurs tentations d'émigrer clandestinement. Dans les deux cas, la fonction interjective est bien remplie.

---

[128] DUBOIS et al., *op.cit.*, p.253.

[129] GUMPERZ, J., *op.cit.*, p.76.

3- 5- Conclusion

À l'examen des séquences conversationnelles qui font apparaître les réalisations des alternances codiques à travers les romans soumis à l'analyse, nous pouvons conclure que leurs modes de fonctionnement sont variés et complexes. Notons qu'ils sont d'origine linguistique diverse : de l'arabe marocain ou standard, de l'espagnol et exceptionnellement de l'italien. À travers les différents types d'alternance répertoriés, plusieurs opérations ont été sollicitées. D'une part, l'alternance intraphrastique se caractérise par sa fluidité et se réalise par l'insertion du substantif, de l'adjectif et de l'adverbe. D'autre part, c'est par l'adjonction d'un proverbe, d'un mot-phrase ou d'une locution figée que les passages en alternance extraphrastique ont été identifiés.

Somme toute, les alternances codiques des romans de Tahar Ben Jelloun présentent une particularité principale, celle résumée dans son mode de fonctionnement multiple, vu la diversité du profil sociolinguistique des interactants. En concrétisant l'une des marques d'appropriation du français dans le contexte littéraire, les passages en alternance susciteraient la curiosité du lecteur natif de la langue française pour décoder les messages contenus dans chaque emploi et offriraient un modèle où les langues en présence dans le paysage linguistique marocain sont complémentaires et interdépendantes.

CHAPITRE 4

L'interférence linguistique dans les romans de Tahar Ben Jelloun : Quelle(s) typologie(s) ?

4- 0- Introduction

Dans les romans soumis à l'analyse, plusieurs langues sont en contact les unes avec les autres ; elles s'influencent mutuellement en provoquant des situations d'interférences linguistiques. Rappelons qu'il ne s'agit pas de l'influence négative des structures d'une langue sur une autre, mais plutôt d'un enrichissement réciproque favorisant une certaine interdépendance entre les différentes formes de la réalisation interférentielle impliquant des interactions forcément culturelles.

Nous nous proposons, dans ce chapitre, d'étudier l'interférence linguistique telle qu'elle se manifeste à travers les romans de Tahar Ben Jelloun en nous focalisant, d'une part, sur ses différents modes de réalisation et, d'autre part, sur les phénomènes qui lui sont liés. Ceci, afin de saisir les particularités de ses emplois dans un tel contexte écrit. Puis en relever les différents types à partir de l'arrière-plan linguistique et culturel de l'univers dont est originaire l'écrivain.

Nous suggérons, par ailleurs, de considérer l'interférence linguistique comme une catégorie générale englobant des sous-catégories, celles de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique. Nous allons essayer de mettre en exergue chacun de ces phénomènes selon la composante de la langue à laquelle il est touché.

Pour ce faire, nous nous inspirons de l'origine première de la notion de l'interférence, à savoir la physique pour faire le parallélisme au domaine linguistique. Nous allons nous référer, aussi, aux différents champs de la sociolinguistique ou de la didactique des langues dont nous avons déjà souligné le rapport au phénomène de l'interférence. Nous envisageons de voir ce qui en découle pour essayer d'esquisser une typologie de l'interférence linguistique des textes romanesques de Tahar Ben Jelloun, qui pourrait servir de modèle aux emplois des interférences dans le contexte littéraire.

4- 1- L'interférence : de la physique à la linguistique

Comme nous l'avons signalé, précédemment[130], l'interférence est à l'origine une notion de physique désignant un phénomène qui résulte de la superposition de deux mouvements vibratoires de même fréquence. Il s'agit du mouvement des ondes (sonores, visuelles, lumineuses, électromagnétiques, etc.), de même type, qui se rencontrent et interagissent les unes avec les autres.

Pour expliquer davantage le phénomène de l'interférence, nous avons retenu l'exemple des "mouvements des vagues" qui se rencontrent les unes avec les autres en produisant des interférences. L'exemple est donné par Greene Brian, un physicien théoricien américain, connu par ses ouvrages de vulgarisation des idées théoriques de la physique auprès du grand public ; parmi ces livres : *L'Univers élégant* (1999) et *La Magie du Cosmos* (2004).

Dans son dernier ouvrage intitulé *La réalité cachée. Les univers parallèles et les lois du cosmos* (2012), Greene essaye de décrire l'interférence en notant qu' : « *il suffit d'avoir déjà lancé un caillou dans une mare et observé comment les vaguelettes grandissent et se superposent pour savoir ce qu'il retourne. Lorsque le pic d'une vague traverse le pic d'une autre, la combinaison des deux est plus haute ; lorsque le creux d'une vague traverse le creux d'une autre, la dépression combinée est plus basse et, plus important encore, lorsque le pic de l'une traverse le creux de l'autre, eh bien les vagues s'annulent et l'eau reste à niveau. [….] Si nous pouvions introduire un écran détecteur* [**Figure 7**] *pour enregistrer la hauteur de l'eau en chaque point - plus elle serait haute, plus la zone de l'écran serait lumineuse -, nous obtiendrions sur l'écran une alternance de régions sombres et lumineuses. Les régions lumineuses correspondraient aux zones où les vagues se renforcent mutuellement, c'est-à-dire à une forte hauteur d'eau ; et les régions sombres aux zones où les vagues s'annulent, correspondant à de l'eau à niveau. Les physiciens*

[130] *Cf.* Première partie, chapitre 3, pp. 102-108.

disent que les ondes qui se superposent ainsi "interfèrent". Ils appellent cette alternance de bandes sombres et lumineuses "une figure d'interférence" ». [131]

Figure 7 : Mouvement des vagues circulaires

Lorsque des vagues circulaires se superposent, elles "interférent",
créant ainsi une alternance de régions où l'eau est plus ou moins agitée,
appelée "figure d'interférence"[132]

À partir de cet exemple, nous pouvons comprendre que le phénomène de l'interférence en physique caractérise la composition de mouvements vibratoires des ondes (vaguelettes) qui se superposent en produisant deux types d'interférence : des interférences constructives *[lorsque le pic d'une vague traverse le pic d'une autre, la combinaison des deux est plus haute]* et d'autres destructives *[lorsque le pic de l'une traverse le creux de l'autre, eh bien les vagues s'annulent et l'eau reste à niveau]*. Quand le comportement des deux ondes produit des amplitudes maximales *(une forte hauteur d'eau)*, on peut parler, dans ce cas, des interférences constructives. Alors qu'il s'agit d'interférences destructives (*zones où les vagues s'annulent)* quand la puissance résultante est minimale annulant les amplitudes des deux ondes.

[131] GREENE. B., (2012), *La réalité cachée. Les univers parallèles et les lois du cosmos*, Paris : Robert Laffont, Traduction, Céline LAROCHE, p. 271.

[132] *Ibid*. p. 272.

Nous avons essayé de présenter ce phénomène d'une manière simplifiée, à travers les figures suivantes :

Figure 8 : Interférences constructives

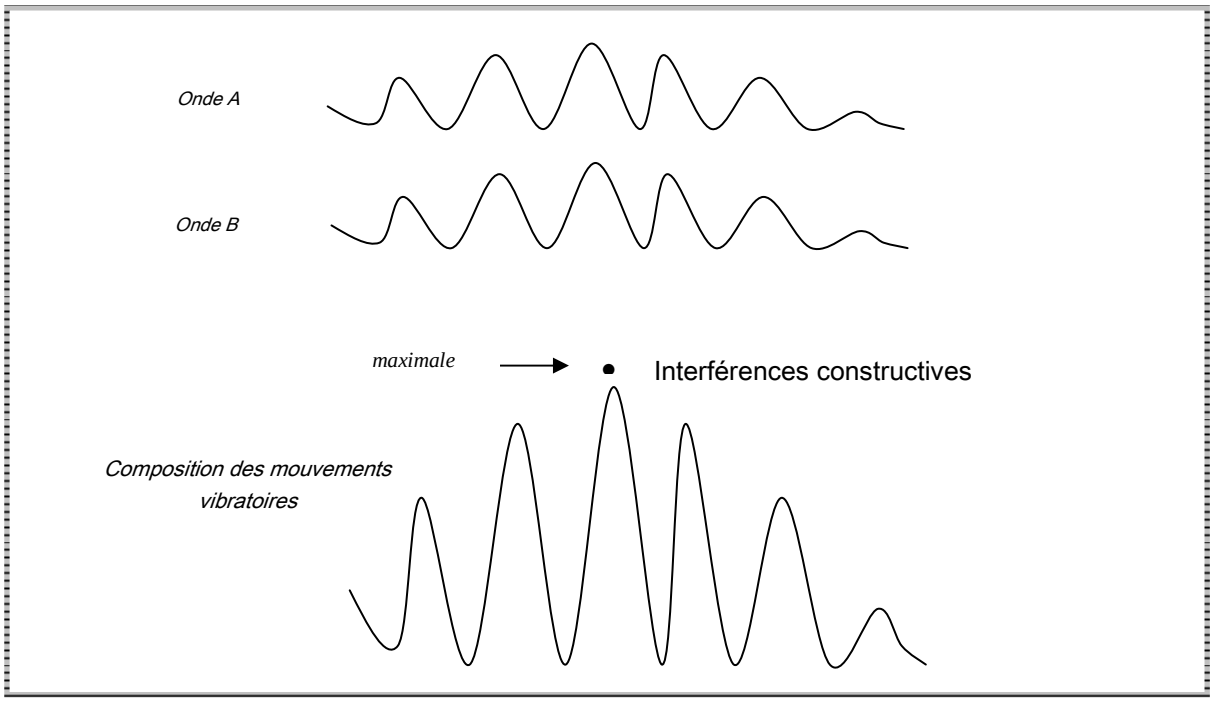

Figure 9 : Interférences destructives

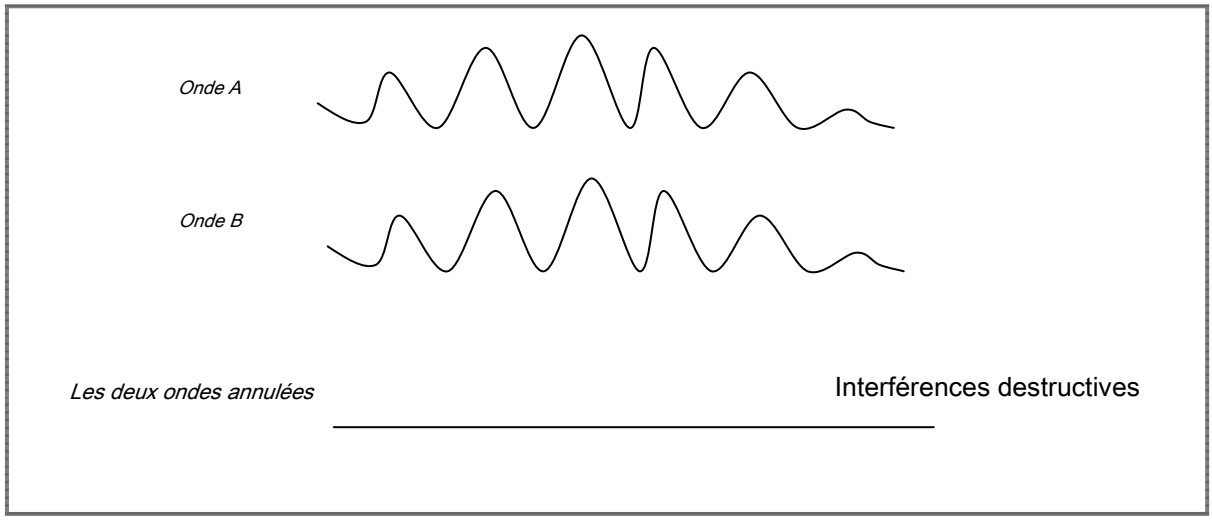

En faisant le parallélisme au domaine linguistique, nous concevons que les langues se substituent aux ondes dans leur interaction les unes avec les autres.

Sur ce, nous pourrons nuancer la notion de l'interférence et proposer d'adopter le principe de *l'interférence constructive* dans le domaine du contact de langues pour rendre compte des situations où les langues interagissent mutuellement, évoluent et s'enrichissent les unes des autres en faisant apparaître des phénomènes linguistiques, tels que l'emprunt, le calque et l'alternance codique, etc. En revanche, les interférences destructives (physique) pourraient être l'apanage de la didactique des langues où dans les contextes d'enseignement-apprentissage, les interférences sont considérées comme des faits négatifs qui renvoient aux notions de l'erreur et de déviations linguistiques, quand la langue seconde n'est pas maîtrisée.

Ceci dit, il est bien évident que l'interférence, telle qu'elle se présente dans l'approche didactique, est loin de la situation que nous sommes en train d'analyser. Il s'agit, rappelons-le, de l'étude de la situation du contact de langues à travers des textes littéraires écrits. La finalité en est de saisir les différentes modalités de l'interaction langagière et de mettre l'accent sur des modèles d'expressions identitaires locales, comme étant les signes de la cohabitation enrichissante de deux langues ou plus et de la coexistence mutuelle des cultures qui les véhiculent. C'est dans cette optique que nous voudrions apporter les *interférences constructives* de la physique à la linguistique.

En outre, de tels textes rédigés pour être lus, seraient, généralement, relus, corrigés, ou même peut-être réécrits. Ce qui pourrait exclure le caractère spontané de leur production et la manifestation inconsciente des phénomènes, comme l'emprunt, le calque et l'alternance codique qui caractérisent la situation du contact de langues où ils sont produits.

Toutefois, Tahar Ben Jelloun fait comprendre à travers ses réponses aux questions de l'interview que son acte d'écriture ne manque pas de spontanéité : « *Quand j'écris, il arrive parfois qu'un mot ou une expression en arabe surgissent*. *[…] Cela fait partie de ma double culture. C'est normal qu'elle se manifeste par des incursions linguistiques* »[133]. De cette citation, nous retenons, principalement les deux

[133] *Cf.* "Témoignage de l'écrivain Tahar Ben Jelloun sur la question du contact de langues dans ses romans", p. 415.

mots suivants : "surgissent" et "incursions", qui feraient allusion à un certain caractère spontané de l'écriture chez Tahar Ben Jelloun, notamment quand il s'agit des mots de l'arabe qui viennent incruster le texte français. De plus, l'écrivain précise que le fait d'employer un mot de l'arabe, par exemple, est, dit-il, privilégié, mais « *encore une fois, c'est naturel. Ce n'est pas recherché* »[134].

Ainsi, nous pouvons déduire que l'utilisation de mots et d'expressions d'origine arabe, par exemple, n'émane pas d'un acte réfléchi chez l'écrivain. Dans sa mémoire, « *les mots circulent en toute liberté et il leur arrive de se faire remplacer ou supplanter par d'autres mots sans que cela fasse un drame. C'est que ma langue maternelle cultive l'hospitalité et entretient la cohabitation avec intelligence et humour* »[135].

En retenant le caractère non réfléchi de l'emploi de mots et d'expressions provenant de l'arabe ou d'autres langues du paysage linguistique local de l'écrivain, nous tenons à rappeler une définition de l'interférence, celle de Hamers (1997) qui précise que « *le concept d'interférence est proche de celui d'emprunt. Il s'en distingue cependant dans la mesure où l'emprunt peut être conscient alors que l'interférence ne l'est pas. On pourra considérer les calques […] et les mélanges des codes comme des interférences dans la mesure où ils sont produits inconsciemment* »[136]. C'est ainsi que nous pouvons souligner un point commun entre l'interférence et les différentes manifestations de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique à travers les romans soumis à l'analyse, sachant que l'écrivain lui-même a affirmé le caractère spontané de l'utilisation des mots et des expressions provenant en majorité de l'arabe.

---

[134] *Ibid.*

[135] BEN JELLOUN, T., (2007), « on ne parle pas le francophone », in *Le Monde diplomatique*, mai 2007, http://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/BEN_JELLOUN/14715, (consulté le 22 septembre 2014, à 15h00).

[136] HAMERS, J., F., (1997), « Interférence », in Moreau, M. L. (éd.) *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, p. 178.

Ainsi, nous suggérons de considérer l'interférence linguistique, bien évidement dans une optique constructive, comme une catégorie générique englobant des sous-catégories qui peuvent se produire dans les différents sous-systèmes de la langue.

À travers les romans de Tahar Ben Jelloun, nous allons analyser l'interférence en essayant de déterminer ses différents types. Nous identifierons le niveau où elle se réalise tout en soulignant s'il s'agit d'une unité ou d'une structure importée d'une langue à une autre.

Selon le niveau où elle se manifeste dans le corpus, il apparaît que l'interférence linguistique se réalise en révélant trois types différents : lexical, sémantique et phrastique. Pour éclairer cette vision, nous abordons chacun des types susmentionnés, d'une manière explicite, dans les sections suivantes.

4- 2- L'interférence lexicale

L'étude de la situation du contact de langues, à travers les romans de Tahar Ben Jelloun, fait apparaître les marques de l'influence du français par une multitude de langues dont celle de l'arabe est la plus importante.

Ainsi, comme nous envisageons d'étudier l'interférence lexicale, nous précisons que le mot lexique « *comme terme linguistique général, […] désigne l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc*. » [137].

Pour ce qui est des romans soumis à l'analyse, nous notons qu'au niveau du lexique, l'emprunt constitue l'influence la plus manifestement présente. Que celui-ci soit utilisé pour des besoins de "nécessité" afin de s'adapter aux nouveaux contextes de l'univers local de l'écrivain, ou qu'il vienne doubler un mot déjà existant dans

[137] DUBOIS, J. et al. (2012), *op.cit.*, p. 282.

la langue d'accueil pour des "raisons de cœur" liées à un besoin immatériel, celui de marquer l'appartenance aux origines identitaires, il s'agit, en fait, de l'importation d'unités lexicales de l'une des langues du paysage linguistique marocain au français, la langue dont se sert l'écrivain pour s'exprimer dans sa production romanesque. Les emprunts relevés sont en majorité de l'arabe, puisqu'elle est la langue maternelle de l'écrivain et à des degrés divers, d'autres langues, comme l'amazighe, l'espagnol et l'hébreu.

Ce type d'importation d'une langue à une autre serait la manifestation de l'interférence linguistique quand elle touche la composante lexicale d'une langue. Ainsi, nous pourrons concevoir que l'interférence lexicale, dans le contexte littéraire, se réalise à travers le procédé de l'emprunt puisqu'il s'agit de l'importation d'un élément lexical d'une langue à une autre : les deux langues en contact s'influencent mutuellement et interférent au niveau lexical.

Par ailleurs, nous signalons que le type de l'interférence lexicale dans le contexte littéraire étudié est fort dominant en comparaison avec les autres types de l'interférence (sémantique et phrastique) que nous allons présenter *infra*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'inventaire des emprunts pour constater combien le lexique est fortement touché par l'interférence mutuelle des langues impliquées dans le contexte étudié.

En plus d'être facilement repérable comme interférence touchant le lexique, l'emprunt serait la marque la plus représentative de l'interférence linguistique en général. Outre les unités lexicales simples (***adoul, tajine***, ***casbah***, etc.) des éléments de complexité morphologique variable sont aussi l'apanage de ce type d'interférence : c'est le cas des composés (***aïd-el-kébir***, ***aïd-el-séghir***, etc.) et des dérivés (***kiffé, coranique***, etc.). Le processus néologique de ces derniers témoigne de l'intégration des emprunts dans le système linguistique de la langue française après avoir été soumis à plusieurs types d'adaptation (phonétique / phonologique, graphique, morphosyntaxique, etc.).

4- 3- L'interférence sémantique

Le deuxième type d'interférence que nous pouvons relever à travers les textes romanesques de Tahar Ben Jelloun est d'ordre sémantique. Nous rappelons que « *La sémantique désigne une partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales, tantôt en liaison avec leurs signifiants […] tantôt en eux-mêmes* »[138].

En outre, nous notons que le type de l'interférence sémantique pourra être lié à la composante culturelle dans la mesure où l'interprétation des différentes manifestations de l'interférence de sens d'une langue à une autre nécessite le recours au contexte culturel qui est à l'origine de leur apparition.

Dans une phase initiale, nous avons interrogé le rapport calque / interférence culturelle et nous avons conclu que l'on pourra considérer le calque comme une interférence culturelle[139] surtout que le sens de l'emploi de tout type de structures calquées (proverbe, locution figée à verbe ou sans verbe, etc.), n'est déterminé qu'une fois que le contexte culturel est éclairé. Par exemple, la difficulté liée à l'interprétation d'une locution comme "***verser le cœur***" ou d'une expression calquée sur un proverbe comme "***que comprend l'âne au gingembre*** ? ", ne serait pas résolue sans le recours au contexte culturel local. C'est en se référant au contexte propre à la culture marocaine où telle locution ou telle expression a été créée qu'il serait possible de la comprendre, de l'expliquer et de chercher son (ses) équivalent(s)[140] en français.

Ceci dit, plus nous approfondissons l'analyse, plus il nous paraît convenable, comme le disait la fameuse locution, de "*rendre à César ce qui appartient à César* ". Outre leur apport culturel, les différentes manifestations du calque dans le contexte étudié sont à l'origine de la création de plusieurs nouveaux sens dans la langue française. Ainsi, il nous a paru plus pertinent de considérer les calques comme des

---

[138] MOUNIN, G., *op. cit.*, p. 293.

[139] *Cf.* Chapitre 2 de la deuxième partie, pp. 205-206.

[140] *Cf.* L'inventaire des calques.

interférences sémantiques[141] sans pour autant écarter le rôle de la composante culturelle dans la constitution du sens.

S'agissant d'une opération de substitution par le biais de la traduction, les éléments d'un proverbe ou d'une locution figée d'une langue donnée (l'arabe) sont remplacés par ceux d'une autre langue (le français) en calquant la structure de la langue d'origine. C'est le cas de la majorité des occurrences qui figurent dans l'inventaire des calques. Nous en donnons les exemples suivants :

- ***Une seule main ne peut applaudir***
  - يد وحدة ما كاتصفقش

- ***Comprends-moi et ne me donne rien***
  - فهمني وما تعطينيش

- ***Je tisse les rues, je noue les routes***
  - كانخيط الزناقي وكانلاقي الدروبا

Il s'est avéré que l'emploi de ces structures permettrait d'introduire de nouveaux sens dans la langue française et d'élargir ses différents champs sémantiques.

La catégorie de l'interférence sémantique pourraient englober les différents types de calque répertoriés à travers les romans étudiés et ce, à partir de ses emplois : phraséologiques, morphologiques et sémantiques, comme nous allons le voir *infra* dans la figure **10**.

Par ailleurs, une question qui ne cesse de nous interpeller est de savoir : quelle est le type de l'interférence sémantique qui renvoie le plus à la réalité locale de l'écrivain ? Pour répondre à cette question, il ne suffirait pas de procéder à des opérations de tri, de sélection et de calcul des occurrences qui font apparaître les différentes manifestations de l'interférence sémantique. Il serait nécessaire de recourir au contexte culturel d'origine et de puiser dans la substance de la culture

[141] Nous illustrerons davantage ce point de vue dans le diagramme que nous présenterons ci-après.

locale pour parvenir à désambigüiser l'emploi de ce type d'interférence surtout quand il s'agit des proverbes dont l'origine est certainement liée à une histoire qui a donné sens à son existence. Pour apporter des éléments concrets de réponse à cette question, il serait judicieux de réfléchir à entreprendre un projet de collecte de proverbes et de locutions figées et de se pencher sur les histoires de leur naissance pour en comprendre la finalité et chercher les occurrences prototypiques.

4- 4- L'interférence phrastique

Un autre niveau sur lequel peut porter une interférence linguistique est d'ordre phrastique dans la mesure où il est « *qualifié de phrastique ce qui est relatif à la phrase*. *On appelle rang ou niveau phrastique le rang ou le niveau de la phrase* »[142] qui renvoie au « *rang de la phrase, (niveau phrastique) dont les unités constituantes sont les syntagmes, chaque syntagme étant formé d'unités du rang inferieur, les morphèmes. Les combinaisons de phrases donnent l'énoncé. Soit l'énoncé formé de deux phrases : le garçon courait, il tomba. Chaque phrase est formée de syntagmes ; par exemple, le garçon courait est formé de deux syntagmes* »[143].

Ainsi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les alternances codiques relevées à travers les romans de Tahar Ben Jelloun touchent le niveau phrastique. Pour les alternances intraphrastiques, l'interférence porte sur les constituants de la phrase par l'insertion d'un substantif, d'un adjectif ou d'un adverbe. Les autres types d'alternances repérés dans le corpus qu'ils soient interphrastiques ou extraphrastiques, se réalisent, à leur tour, respectivement, en alternant deux phrases de deux langues distinctes ou en adjoignant un proverbe, un mot-phrase ou une locution figée par interférence d'une langue sur une autre. La figure que nous allons présenter *infra* montre d'une manière plus explicite les différents emplois de l'interférence phrastique telle qu'elle se réalise à travers les romans soumis à l'analyse.

---

[142] DUBOIS, J. *et al., op cit.,* p. 366.

[143] *Ibid,* p.396.

4- 5- Les manifestations de l'interférence linguistique

Le contact de langues, tel qu'il se réalise à travers les romans de Tahar Ben Jelloun provoquent, - comme nous l'avons constaté -, des interférences linguistiques qui se manifestent à trois niveaux différents : lexical, sémantique et phrastique. Des emprunts en passant par les calques et arrivant aux alternances codiques, les frontières de chacun de ces phénomènes sont, certes, déterminés, mais leur réalisation tend à marquer une certaine interdépendance entre eux. Il serait, de ce fait, loin d'imaginer l'écrivain en train de produire en se limitant à l'emploi de l'emprunt sans celui du calque ou de l'alternance codique et *vice versa* pour décrire plus ou moins les contextes qui caractérisent les langues et les cultures locales. L'interdépendance dont nous parlons ici contribue à la compréhension et à l'interprétation de la réalité du monde auquel renvoie le texte. Même plus, l'originalité de la langue de l'écrivain provient de cette manière de faire appel à plusieurs procédés linguistiques et ce, en puisant son écriture, principalement, dans les profondeurs de sa langue maternelle et aussi des autres langues constituant le paysage linguistique local pour rendre compte de la multitude des spécificités culturelles d'un univers socioculturel aussi riche que celui du Maroc. Ainsi, à l'image des rapports d'interdépendance caractérisant les langues qui se trouvent en contact à travers les romans de Tahar Ben Jelloun, l'interférence linguistique se manifeste sur trois niveaux différents et complémentaires dans la mesure où ils permettent de mieux refléter l'univers local de l'écrivain. Nous avons établi un classement **(Figure 10)** qui illustre les niveaux d'apparition de chaque sous-catégorie de l'interférence. Au niveau lexical, l'interférence se réalise en profilant quatre types d'emprunts : de forme, de sens, emprunt (de nécessité) et xénisme. Le niveau sémantique laisse apparaître trois types de réalisation de l'interférence à travers le procédé du calque : phraséologique, morphologique et sémantique. Au niveau phrastique, l'interférence se réalise à travers trois types d'alternance : intraphrastique, interphrastique et extraphrastique.

Figure 10 : Interférence linguistique dans le contexte littéraire

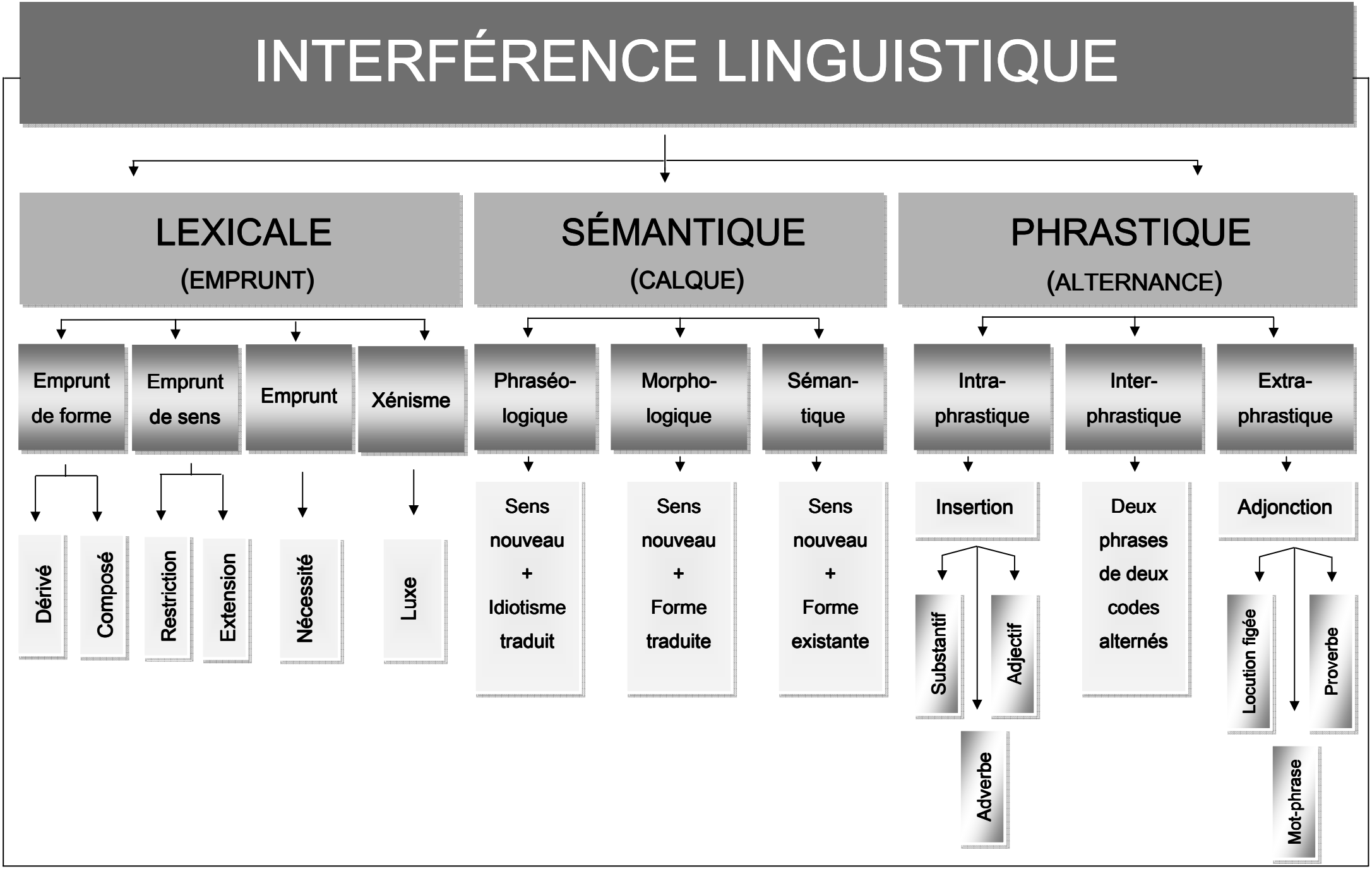

4- 6- Conclusion

Après avoir examiné les différents niveaux de réalisation de l'interférence linguistique pour relever les particularités de ses emplois dans le contexte littéraire, nous avons pu conclure que l'interférence linguistique se manifeste en touchant les trois composantes : lexicale, sémantique et phrastique.

C'est à travers ces trois niveaux de réalisation que se profilent les traits du travail que fait l'écrivain sur la langue française pour exprimer sa vision personnelle de son univers d'origine. Il « *la moule et la façonne, visant ainsi à la dompter - quitte à la torturer, pour la soumettre aux spécificités de sa culture d'origine* »[144]. Cette vision serait une invitation ouverte au lecteur natif de la langue d'accueil (ici le français) de marquer un arrêt pour approcher les contours identitaires de la langue de l'autre et par conséquent de la culture qui lui est inhérente afin de découvrir sa richesse et son authenticité. Pour le lecteur natif des langues en présence dans le paysage linguistique marocain (l'arabe, l'amazighe, l'espagnol, l'hébreu), les diverses transpositions littéraires lui permettraient de se rafraîchir la mémoire en sollicitant la mémoire collective locale dont celle des proverbes s'avère plus importante vu sa charge culturelle et identitaire.

[144] MESSAOUDI, L. (2013a), *op.cit.*, p.121.

Conclusion

Pour rendre compte des phénomènes découlant de la situation du contact de langues concernée par la présente étude, nous nous sommes appuyée sur un corpus aussi varié que complexe. Les trois inventaires qui le composent contiennent des éléments à la fois hétérogènes et complémentaires. L'analyse et l'interprétation des données contenues dans chacun de ces inventaires nous a permis de conclure que les pratiques langagières relevées se caractérisent par une dynamique qui se traduit par la pluralité des phénomènes linguistiques mis en évidence dans la situation du contact étudiée.

En fait, l'étude de l'emprunt montre que les différents types d'adaptation, auxquels les mots empruntés ont été soumis, révèlent un ensemble de procédés linguistiques qui reflètent l'une des formes de l'appropriation de la langue française. Répondant à une "nécessité" majeure ou justifiant le "luxe" d'un emploi de "doublet", l'emprunt, à travers les différents emplois étudiés, concrétise la marque de distinction que l'écrivain tend à fixer pour caractériser son écriture littéraire et traduire les spécificités culturelles de son univers local.

L'étude du calque révèle une variation considérable de ses domaines d'usage et reflète ainsi une autre forme de l'appropriation du français dans le contexte littéraire. Cette façon de s'approprier la langue permet à l'écrivain de s'offrir l'opportunité d'exprimer les différents modes de pensée propres à son contexte social d'origine. Qu'il soit phraséologique, morphologique ou sémantique, le calque incite à sonder les profondeurs de la langue qui est à l'origine de sa production pour parvenir à décoder le sens construit dans le contexte de son émergence. Les fragments qui nous en parviennent sont des indications profilant les spécificités culturelles locales en plus d'être des marques saillantes du contact de langues.

Par ailleurs, l'étude des alternances codiques qui se manifestent à travers les séquences conversationnelles contenues dans les romans de Tahar Ben Jelloun, montre que le mode de fonctionnement de cette pratique langagière est multiple. En faisant de la phrase son point majeur d'intervention, l'alternance codique touche plusieurs strates phrastiques comme le substantif, l'adjectif et l'adverbe. Au niveau extraphrastique, l'alternance codique se réalise par l'adjonction de structures langagières importées non seulement de la langue d'origine de l'écrivain, mais d'autres langues en présence dans le paysage linguistique marocain, en l'occurrence l'espagnol et l'italien.

De surcroît, en nous penchant sur l'étude des phénomènes de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique, nous avons constaté qu'ils concrétisent la réalisation de l'interférence linguistique dans le domaine du roman. Sur trois niveaux d'apparition : lexical, sémantique et phrastique, les différentes manifestations de l'interférence linguistique seraient marquées par une certaine interdépendance, celle qui permet de mieux traduire l'univers auquel renvoient les textes soumis à l'étude. Cette interdépendance permettrait de profiler les spécificités de la pluralité des pratiques langagières mises en œuvre dans le contexte littéraire et servirait à mieux révéler la dynamique langagière qui caractérise le contact de langues dans le roman.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude de dix-huit romans de Tahar Ben Jelloun nous a permis de décrire et d'analyser la situation du contact du français avec les autres langues du contexte littéraire en focalisant sur les pratiques de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique. Ces phénomènes concrétisent la réalisation des interférences linguistiques dues aux interactions linguistiques et culturelles relatives à la situation étudiée. Ainsi, nous avons été en présence d'un contexte d'étude riche et complexe qui a nécessité d'évoquer des champs disciplinaires distincts, mais dont les éléments sollicités ont été complémentaires pour l'avancement de la présente étude : des éléments historiques, littéraires et (socio)linguistiques.

La question des langues se trouvant ainsi impliquée nous a amenée à aborder la situation linguistique au Maroc pour mettre l'accent sur les nouveautés qui ont marqué le paysage linguistique marocain à partir de la première décennie du XXIème siècle. Pour ce faire, nous avons réinterrogé certains aspects qui se rapportent essentiellement, dans un ordre binaire (langues maternelles/langues prestigieuses) aux différentes langues faisant l'objet de cette thèse. Nous avons souligné que les langues maternelles (l'arabe marocain et l'amazighe) sont en train de se faire une place remarquable dans les domaines de la communication, de l'information et des nouvelles technologies et ce, suite aux mutations socioéconomiques et aux évolutions institutionnelles que le Maroc a connues récemment. L'officialisation de la langue amazighe et les débats ouverts pour la revalorisation de l'arabe marocain en considération de son rôle dans la construction de la personnalité et de l'identité marocaine sont parmi les changements qui ont marqué le paysage sociolinguistique marocain. Ceci nous incite à nous interroger sur les horizons de la montée des langues maternelles dans leurs relations transversales à l'arabe standard et au français.

Ce questionnement, parmi d'autres qui seront présentés ultérieurement, nous a convaincu que le vrai aboutissement d'un travail de recherche ne se résume pas

seulement dans ce qui a été réalisé par rapport à l'objet et aux objectifs déterminés au préalable, mais aussi en formulant les interrogations qui surgissent au fur et à mesure de l'avancement de la recherche et qui restent, toutefois, à traiter.

Par ailleurs, la problématique abordée est complexe à l'image du domaine romanesque sur lequel elle porte. Vu la diversité des textes étudiés et la pluralité de leurs thématiques, nous avons dû, d'abord, envisager de mettre en lumière quelques traits caractérisant l'œuvre et la langue de Tahar Ben Jelloun dans le champ du roman marocain d'expression française. La finalité en était de comprendre le rapport de l'écrivain aux langues de son univers social et les réalités qu'il tend à restituer à travers les éléments de fiction dont il dispose.

Ainsi, face à un tel contexte où plusieurs langues se croisent à des niveaux variés, nous avons inscrit cette recherche dans le cadre de la problématique du contact de langues et des dynamiques langagières qu'il génère. C'est ainsi que divers champs disciplinaires, à savoir historique, didactique, linguistique et sociolinguistique ont été sollicités ; ce qui a permis d'assigner un caractère interdisciplinaire à notre travail. Il s'agit, en fait, d'un travail qui porte sur un corpus préexistant à la recherche dont la constitution s'est réalisée par le dépouillement des phénomènes découlant de la situation du contact de langues en question. Ces phénomènes, nous les avons, par la suite, soumis à diverses opérations pour les trier, les sérier et les ordonner.

En nous appuyant sur un corpus écrit, dont les éléments visiblement hétéroclites ont été classifiés et répartis dans trois inventaires distincts, nous avons pu décrire, d'un point de vue linguistique, les différents emplois de l'emprunt, du calque et de l'alternance codique dans le contexte littéraire étudié tout en dégageant les principales caractéristiques de ces phénomènes en tant que pratiques langagières pouvant caractériser le domaine de l'écriture littéraire.

Nous avons identifié les différents types d'emprunts qui caractérisent le contexte littéraire étudié, tout en relevant les modes d'adaptation auxquels ils ont été soumis dans la langue preneuse. Il en ressort que l'adaptation graphique

présente une particularité qui nécessite d'être soulignée dans la mesure où la quasi-totalité des emprunts relevés sont dotés d'une stabilité graphique, contrairement aux constats des études qui ont porté sur les emprunts répertoriés dans des usages ordinaires (français du Sénégal) ou encore ceux relevés dans la presse (algérienne). Il s'avère que le critère de la stabilité graphique est d'une utilité considérable car il peut revêtir une certaine utilité quant au degré d'intégration de l'emprunt.

En tant que source d'enrichissement lexical, les emplois de l'emprunt sont venus répondre à des besoins de "nécessité" pour décrire le contexte social local de l'écrivain et rendre compte des spécificités culturelles de son univers référentiel qu'il fait ressortir à travers son travail de création littéraire. Outre l'emploi de "nécessité", la langue française se nourrit, aussi, d'emprunts dont elle n'a pas vraiment besoin, lorsqu'il ne s'agit pas de combler une lacune lexicale, mais de répondre à une "raison de cœur". Ne serait-il pas un vrai exemple de dépassement des frontières - virtuelles entre les langues - qui incitent à instaurer un climat d'échange pacifique et d'intercompréhension constructive entre les peuples et les civilisations ?

Du reste, les emprunts répertoriés pourraient nous servir, dans une phase ultérieure (post-doctorale), à entamer un projet de travail lexicographique et élaborer un inventaire voire un dictionnaire - réalisable à long terme - des particularités lexicales locales de la littérature marocaine d'expression française.

L'étude du phénomène du calque nous a permis, en outre, de mettre en lumière une autre modalité langagière littéraire que l'écrivain met en pratique en puisant dans la culture orale populaire de son pays d'origine. En examinant son mode de fonctionnement, nous avons été mis en présence de structures langagières riches et multiples qui laissent apparaître les marques d'une dynamique de la langue française dans le contexte littéraire. Cette dynamique est révélatrice d'une manière de vivre, de penser et d'agir. C'est ainsi que peut s'affirmer l'appropriation de cette langue par un écrivain non natif dont le souci est d'agir à travers la création littéraire pour traduire son monde en marquant l'appartenance à son univers social d'origine et en véhiculant ses valeurs authentiques.

Par ailleurs, la typologie que nous avons proposée à partir des différentes pratiques du calque pourrait servir de modèle d'emploi de ce procédé dans le contexte littéraire. D'où l'intérêt d'approfondir davantage son étude et d'explorer une piste de recherche future pouvant s'inscrire dans une optique parémiologique. Nous faisons allusion, en particulier, à la possibilité de projeter un travail qui consiste à chercher l'équivalent des proverbes et des locutions figées marocains à travers d'autres corpus littéraires. Bien plus, ne serait-il pas encore plus intéressant de pousser un peu loin l'ouverture de cette piste de recherche en envisageant l'élaboration d'une base de données, dont l'organisation des rubriques pourrait se faire selon un ordre thématique en prenant pour point de départ le partage des valeurs universelles ?

De surcroît, en nous situant dans le contexte littéraire, nous avons constaté que l'alternance codique n'y est pas exclue. L'écrivain, au nom de ses personnages, produit des séquences conversationnelles où il met en exergue une pratique langagière qui relève, habituellement, des interactions verbales dans des situations formelles ou informelles. Dans le roman, l'alternance codique, bien qu'elle soit perçue comme non vraie, reflète la nature des relations que les langues peuvent entretenir les unes avec les autres au niveau interpersonnel, dans l'univers sociolinguistique d'origine de l'écrivain. Elle manifeste, par ailleurs, un autre mode d'appropriation de la langue française qui ne saurait rendre compte de l'usage des langues qu'en s'adaptant au contexte où elle est utilisée.

En nous inspirant de diverses approches qui nous ont apparu les plus adaptées à la situation étudiée, nous avons pu identifier et classer les types d'alternance codique qui se manifestent à travers les romans soumis à l'analyse. Nous avons retenu une caractéristique principale de l'alternance intraphrastique, qui se résume dans sa fluidité et se réalise par l'insertion d'un substantif, d'un adjectif ou d'un adverbe. Comme autre modalité de réalisation de l'alternance, nous notons également l'adjonction d'un proverbe ou d'une locution figée. L'écrivain tient à parsemer sa production littéraire de ces différents types d'alternance codique en révélant les motivations des passages dynamiques d'une langue à une autre.

Nous croyons, ainsi, avoir apporté un éclairage sur le mode de fonctionnement de cette pratique langagière dans le contexte littéraire, plus particulièrement dans le roman.

En étudiant la question du contact de langues à travers des romans de Tahar Ben Jelloun, nous avons constaté que les langues qui s'y croisent, provoquent des situations d'interférence linguistique. D'un point de vue constructif, les langues, se trouvant ainsi en interaction, s'influencent mutuellement et interférent à trois niveaux : lexical, sémantique et phrastique. Ces niveaux, bien qu'ils soient distincts, contribuent à construire l'image du monde de référence de l'écrivain, une image qu'il veut partager avec ses lecteurs en créant des liens de connivence avec eux : une complicité avec le lecteur marocain francophone et une invitation au voyage pour le lecteur francophone natif. Ceci nous amène à nous interroger sur les figures du discours à finalité phatique des différentes manifestations de l'interférence linguistique dans le contexte littéraire.

Comme prolongement souhaitable à cette thèse, une recherche portant sur les œuvres d'autres écrivains marocains - voire maghrébins - d'expression française serait intéressante à mener pour rendre compte de différentes réalisations des pratiques langagières littéraires.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1- Bibliographie des œuvres littéraires

1- Tahar BEN JELLOUN*, Harrouda*, (1973), Paris : Denoël.

2- Tahar BEN JELLOUN*, La Réclusion solitaire*, (1976), Paris : Denoël.

3- Tahar BEN JELLOUN*, La plus haute des solitudes*, (1977), Paris : Le Seuil.

4- Tahar BEN JELLOUN*, Moha le fou, Moha le sage*, (1978), Paris : Le Seuil.

5- Tahar BEN JELLOUN*, La prière de l'absent*, (1981), Paris : Le Seuil.

6- Tahar BEN JELLOUN*, L'Écrivain public*, (1983), Paris : Le Seuil.

7- Tahar BEN JELLOUN*, L'Enfant de sable*, (1985), Paris : Le Seuil.

8- Tahar BEN JELLOUN*, La Nuit sacrée*, (1987), Paris : Le Seuil.

9- Tahar BEN JELLOUN*, Jour de silence à Tanger*, (1990), Paris : Le Seuil.

10- Tahar BEN JELLOUN*, Les yeux baissés*, (1991), Paris : Le Seuil.

11- Tahar BEN JELLOUN*, La Soudure fraternelle*, (1994), Paris : Le Seuil.

12- Tahar BEN JELLOUN*, L'Homme rompu*, (1994), Paris : Le Seuil.

13- Tahar BEN JELLOUN*, Les Raisins de la galère*, (1996), Fayard : Libre.

14- Tahar BEN JELLOUN*, La nuit de l'erreur*, (1997), Paris : Le Seuil.

15- Tahar BEN JELLOUN*, Cette aveuglante absence de lumière*, (2001), Paris : Le Seuil.

16- Tahar BEN JELLOUN*, Partir*, (2006), Gallimard.

17- Tahar BEN JELLOUN*, Sur ma mère*, (2008), Gallimard.

18- Tahar BEN JELLOUN*, Au Pays*, (2009), Gallimard.

2- Bibliographie scientifique

ALBIN, Michel (1997), *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris : Encyclopaedia universalis.

ALBIN, Michel (1997), *Dictionnaire de l'Islam* : *Religion et civilisation*, Paris : Encyclopaedia universalis.

AMADOU, Dialo, (1999), « Le contact wolof / français au Sénégal », in *Visages du français, variétés de l'espace francophone* (éd.), AUPELF- UREF, John Libbey Eurotext. Paris. - pp.59-68.

BAIDA, Abdellah, (1994), *L'éclatement du récit dans l'écriture de Tahar Ben Jelloun : le cas de Harrouda et de Moha le fou, Moha le sage,* Marrakech : Mémoire universitaire - CEA.

BAIDA, Abdellah, (2006), «Langues et cultures dans les textes francophones», in *Francophonie, enseignement et culture*, Abdellah BAIDA (éd.), Actes de l'Université d'été de l'Association Marocaine des Enseignants de Français, Rabat : Publications de l'AMEF, pp.11-18.

BAIDA, Abdellah, (2007), *Langue française et contacts langagiers*, BAIDA, A. (cord.), Rabat : publications de l'association marocaine des enseignants du Français, (éd.) Bouregreg.

BARILLOT, Naïma, (2001), « Code-switching arabe marocain/français : remarques Générales et aspect prosodique», in *Comment les langues se Mélangent : Codeswitching en francophonie*, Paris : L'Harmattan, pp.119-134.

BARILLOT, Naïma, (2002), « Code-switching arabe marocain / français : stratégie langagière ou simple parler bilingue », *Actas / proceeding I Isimposiointernacional* bilingüismo, Université de Paris 7 (Denis Diderot).

BELHAJ, Samia, (2003), *Le français en usage au Maroc. Faits et réalités*, mémoire de DESA, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V, Rabat.

BELHAJ, Samia et al. (2014), *Guide des termes techniques des habous et des affaires islamiques*, Rabat : Publications du ministère des habous et des affaires islamiques

BEN ABDALLAH, Alaeddine (2009), *Énoncé de l'errance et errance de l'énonciation dans les romans De Tahar Ben Jelloun, Abdelkébir Khatibi, Ahmadou Kourouma et Pius Ngandu Nkashama*, thèse de Doctorat en études littéraires, Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec, Canada.

BENIAMINO, Michel, (1999), *La francophonie littéraire*, *Essai pour une théorie*, Paris Montréal (Québec) : l'Harmattan.

BENITEZ FERNANDEZ, Montserrat (2006), « Approcher la politique linguistique au Maroc depuis l'indépendance », in *Estudios de dialectogia norteafrica y andalusí*, EDNA, 10/ 2006, pp.109-120.

BEN JELLOUN, Tahar, (2007), « on ne parle pas le francophone », in *Le Monde diplomatique*, mai 2007, http://www.mondediplomatique.fr/2007/05/BEN_JELLOUN/14715

BENNIS, Saïd, (2005), *Contact de langues et de populations au Maroc : entre idéal linguistique et idéal identitaire*. *Cas de la plaine du Tadla*, Thèse de doctorat d'Etat, Université Mohammed V- Agdal, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

BENZAKOUR, Fouzia, (1999), « Le français au Maroc. Faits d'appropriation : la néologie lexicale », in *Langues et Littératures*, Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines – Université Mohammed V, vol. 17 (1999), pp. 115-128.

BENZAKOUR, F.et al., (2000a), *Le français au Maroc*. *Lexique et contact des langues*, Bruxelles : Duculot.

BENZAKOUR, Fouzia, (2000b), « Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation » in *Contacts de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques*, Actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec. Canada, pp. 313-323.

BENZAKOUR, Fouzia, (2001a), « Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation. L'exemple de l'écart lexical » in *Par monts et par vaux*, *itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Paris : Louvain, pp. 31-42.

BENZAKOUR, Fouzia, (2001b), « Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire : l'examen de l'écart lexical » in *Français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Tome II, Belgique : *Louvain*-LA-Neuve, pp. 75-87

BENZAKOUR, Fouzia, (2002), « Le français en situation plurilingue : une langue d'accueil. Des mots migrants qui se souviennent aux calques amnésiques » in *Bilinguisme traduction et francophonie*, Kaslik-Liban, pp. 197-211.

BENEVENISTE, Émile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, tome 1.

BITSA, Anastasie, (2003), *Subversion par la parole, la quête et l'énonciation : l'accueil critique du personnage féminin dans l'œuvre romanesque de Tahar Ben Jelloun en France et au Maroc de 1981 à 1996*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III, France.

BIVILLE, Frédérique, (1995), *Les emprunts du latin au grec, approche phonétique*, Louvain-Paris : Peeters.

BLANCHET, Philippe, (1998), *Introduction à la complexité de l'enseignement du français langue étrangère*, Louvain : Peeters.

BLANCHET, Philippe et TALEB-IBRAHIMI Khaoula 2008 [2009], *Plurilinguismes et expressions francophones au Maghreb*, Cahiers de Linguistique, numéro 34 /1 (dir.), (éd.), EME Editions.

BOON, Charles, (1996), *Bibliographie de la critique sur les littératures maghrébines* (dir.), Paris : L'Harmattan.

BOUDREAU, Annette, et al. (2009), *Introduction. Les langues à l'épreuve des minorités*, Langage et société 2009/3, n° 129, pp.5-11.

BOUKOUS, Ahmed (1977), *Langage et cultures populaires au Maroc*, Casablanca : Dâr El Kitâb.

BOUKOUS, Ahmed, (1985), « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique » in *Du Bilinguisme*, Paris : Denoël, pp. 39-54.

BOUKOUS, Ahmed, (1995), *Société, langues et cultures au Maroc*. *Enjeux symboliques,* Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

BOUKOUS, Ahmed, (1996), « La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique », in *Le français dans l'espace francophone*, de Robillard, D. de, Beninamino, M. (éd.), Tome II, Paris : Champion, pp. 691-703.

BOUKOUS, Ahmed, (1999), « La langue et la culture amazighes entre la plénitude du fait et la vacuité du droit » in *Prologues* : revue maghrébine du livre, n°17, pp.22-29, Casablanca : Najah El Jadida.

BOUKOUS, Ahmed, (1999), *Dominance et différence essai sur les enjeux symboliques*, (éd.), le Fennec-Maroc.

BOUKOUS, Ahmed, (2012), *Revitalisation de la langue amazighe*. *Défis, enjeux et stratégies*, Rabat : IRCAM, Série : Études n°12.

BOUKOUS, Ahmed, (2013), « Revitalisation de la langue l'amazighe. Enjeux et stratégies »*,* in *Langage et société. Dynamique langagière au Maroc*, n°143, 2013/1, pp.9-26.

BOURKHIS, Ridha, (1995), *Tahar Ben Jelloun : La poussière d'or et la face masquée : Approche linguistique*, Paris: L'Harmattan.

CAUBET, Dominique, (2001), « Comment appréhender le code-switching », in *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie,* Paris, L'Harmattan, pp. 21-32.

CAUBET, Dominique, (2002), « Métissages linguistiques Ici (En France) et là-bas (Au Maghreb) », in *Pratiques langagières urbaines Enjeux identitaires, enjeux cognitifs,* Ville-Ecole-Intégration Enjeux, n°130, septembre 2002.

COHEN, David, « chamito-sémitique (langues) » in *Encyclopædia Universalis*, 2008, vol. 5, pp. 495-496).

CROUZIERES-INGENTHRON, Armelle (2001), *Le double pluriel dans les romans de Rachid Boudjedra*, préf. Rachid Boudjedra, Paris : L'Harmattan.

DEBYSER, Francis, (1970), *La linguistique contrastive et les interférences*, in revue : *Langue française*, n°8, décembre 1970, pp.31- 61.

DE PERETTI, André, (2007), *Deux tiers de siècles de relations franco-marocaines de 1880 à 1946,* Rabat : le Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération.

DE RUITER, Jan Jaap, (2006), *Les jeunes Marocains et leurs langues*, Paris : L'Harmattan.

DEROY, Louis, (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris : Les Belles Lettres.

DIKI-KIDRI, M. et al., (1981), *Guide de la néologie*, Paris : Conseil international de la langue française.

DOUIDER, Samira, (2007), *Le roman maghrébin et subsaharien de langue française*. *Études comparées*, Paris : L'Harmattan.

DUBOIS, Jean. et al., (1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse.

DUBOIS, Jean. et al., (2012), *Le Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.

DUBOIS, Jean. et al., (2013), *Dictionnaire étymologique,* Paris : Larousse.

DUPRÉ, Paul, (1972), L'Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, Paris : De Trévise, 3 tomes.

EL GHERBI, Mostapha, (1993), *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc*, Meknès : imprimerie la voix de Meknès.

EL HARRAS, Mokhtar (2002), *Les méthodes qualitatives en sciences sociales*, (cord.), Rabat : Publications de la Faculté des Lettres – Rabat.

El HIMER, Mohammed, (2001), « Alternance des codes dans le discours des locuteurs slaouis », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, Agence universitaire de la francophonie, Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, pp. 253-260.

FAROUK, May, (2008), *Tahar Ben Jelloun : étude des enjeux réflexifs dans l'œuvre,* Paris : L'Harmattan.

FISHMAN, Joshua Aaron, (1965), « Who speaks what language to whom and when? », in *La Linguistique*, N°2, pp. 67-88.

FONTANIER, Pierre, (1977), *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.

GAGEATU-IONICESCU, Alina, (2009), *Lectures de sables. Les récits de Tahar Ben Jelloun*, Thèse de doctorat (Littérature française), Université Européenne de Bretagne, Université Rennes 2 - Université De Craiova.

GARDNER-CHLOROS Pénélope, (1983), « Code switching : approches principales et perspectives », in *La Linguistique*, vol.19-2, Presses universitaires de France, pp.21-53.

GAUVIN, Lise, (1997), *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, (Entretiens) Paris : Karthala, 2ème (éd.) (2006).

GAUVIN, Lise, (2004), *La fabrique de la langue*, Paris : Seuil.

GAUVIN, L. et al., (1975), *La néologie française aujourd'hui*, Paris : Conseil international de la langue française.

GOUMEZIANE, Smaïl, (2006), *Ibn Khaldoun. Un génie maghrébin 1332-1406,* Casablanca : Eddif.

GRANDGUILLAUME, Gilbert, (1983), *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris : Maisonneuve et Larose.

GRANDGUILLAUME, Gilbert (1991), « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », in *International Journal of the Sociology of Language*, 87, 1991, pp. 45-54.

GREVISSE, Maurice et GOOSSE André (2011), *Le bon usage. Grammaire, langue française*, Paris : De Boeck, 15ème édition.

GRICHE, Khadidja (2007), *Le sacré dans La Nuit sacrée de Tahar Ben Jelloun*, Mémoire de Magistère, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Al-Hadj Lakhdar- Batna, Algérie.

GREENE, Brian, (2012), *La réalité cachée : Les univers parallèles et les lois du cosmos*, Paris : Robert Laffont, Traduction : Céline LAROCHE.

GUILBERT, Louis, (1975), *La créativité lexicale*, Paris : Larousse.

GUMPERZ, John, (1972 a), « Social Meaning in Linguistic Structures : Code Switching in Northern Norway » (with Jan-Petter Blom), in : *Directions in Sociolinguistics*., J. J. Gumperz and D. Hymes, (éd.), New York Holt, Rinehart, and Winston.

GUMPERZ, John, (1972 b), «The Communicative Competence of Bilinguals », in *Language in Society*, vol. 1, pp. 143-154.

GUMPERZ, John, (1989a), *Engager la conversation. Introduction à la sociologie Interactionnelle*, Paris : Minuit.

GUMPERZ, John, (1989 b), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HAMERS, Josiane F. et BLANC Michel, (1983), *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga.

HAMERS, Josiane F., (1997), «Interférence», in Moreau, M-L. (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, pp. 178-179.

HAMERS, Josiane, F., (1997), « Emprunt », in Moreau, M-L., (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, pp. 136-139.

HUMBLEY, John, (1974), « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *in Cahiers de lexicologie,* Paris, Didier/Larousse, vol. 2, nº 25, p. 65.

IBN EL FAROUK, Abdelhamid, (2002), « Questions de sociolinguistique marocaine », in *L'avenir des langues au Maroc*, IBN EL FAROUK, A., (cord.), Mohammedia : Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, série colloques n°14, pp.11-26.

IBN MANDHOUR, Abu-Fadl Jamal ad-Din Muhammad (2009), *Lisanu al -arab*, 15 tomes, Beyrout : Dar Al Kotub Al-IImiya, 2ème (éd.), Beyrouth-Liban.

Initiation à la langue amazighe, (2004), Manuel, N°1, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, centre de l'aménagement linguistique (CAL), Rabat, El Maârif Al Jadida.

IRAQUI-SINACEUR, Zakia, (1993-1996), *Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, (dir.), 8 volumes, Rabat : Al Manahil, Ministère des affaires culturelles, coll. C.N.R.S. Paris.

IRAQUI-SINACEUR, Zakia, (2004), « Histoire et emprunt linguistique » in *Trames de langues : usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* / Institut de recherche sur le Maghreb contemporain sous la direction de Jocelyne Dakhlia, Paris : Maisonneuve et Larose, 2004. - pp. 509-524.

JAKOBSON, Roman, (1963), *Essais de linguistique générale*. 1- les fondations du langage, tome 1, (éd.), Minuit.

JAY, Salim, (2005), *Dictionnaire des écrivains marocains*, Paris : Méditerranée-Eddif.

KABLY, Mohammed, (2011), *Histoire du Maroc : réactualisation et synthèse*, (dir.), Rabat : Publication de l'Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc.

KAMAL-TRENSE, Nadia, (2000), *Tahar Ben Jelloun, l'écrivain des villes*. Paris : L'Harmattan.

KARA ATTIKA, Yassmine, (2004), « L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne : pratiques, représentations, gestions*, (éd.), Henri Boyer, Paris : L'Harmattan, 2004, pp. 31-38.

KHATIBI, Abdelkébir, (1968), *Le roman maghrébin*, essai, Paris : Maspèro, (réed.) Rabat : SMER, (1979).

KHATIBI, Abdelkébir, (1983), *Maghreb pluriel*, Paris : Denoël.

KHATIBI, Abdelkébir, (1985), « Incipits », in *Du bilinguisme*, Paris : Denoël, pp. 171- 195.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1977), *La Connotation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

LABOV, William, (1976), *Sociolinguistique,* Paris : Minuit.

LATIN, Daniel et POIRIER, Claude, (2000), *Contacts de langues et identités culturelles : Perspectives lexicographiques*, AUF. Agence universitaire de la Francophonie. Montréal. Canada, PUL. Presses de l'Université Laval. Québec. Canada.

LEGLISE, Isabelle, (2013), *Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes,* PARIS : INALCO Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

LÉVY, Simon, (1996), « Repères pour une histoire linguistique du Maroc », in *estudios de dialectologia norteafrica y andalusí,* EDNA, n°1996, pp.127-138.

LÉVY, Simon, (2013), « Les parlers arabes des Juifs du Maroc », in *Langage et société. Dynamique langagière au Maroc*, n°143, 2013/1, pp.41-51.

MABROUR, Abdelouahed, (2007), « L'alternance codique arabe/français : emplois et fonctions », in *Constellations francophones*, Publifarum, n° 7, pubblicato il 20/12/2007, consultato il 10/02/2014, url : http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=67 .

MACKEY, William Francis (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris : Klincksieck.

MANESSY, Gabriel et WALD Paul, (1979), *Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, Paris : L'Harmattan.

MANSOURI, Abelmoumneim, (1996), « Code-switching et représentation des langues en contact au Maroc », in *Plurilinguisme et identités au Maghreb* : [actes des journées scientifiques tenues à Mont-Saint Aignan les 2 et 3 mai 1996] / [organisées par UPERSA] Rouen : Université de Rouen, 1997, pp. 81-92.

MASSON, Michel, (1986), *Langue et idéologie : les mots étrangers en hébreu moderne*, Paris : CNRS.

MALINOWSKI, Bronislaw (1944), *une théorie scientifique de la culture et autres essais,* traduction française, 1968. Paris : François Maspero, 1968, 182 pages. Col. : Les textes à l'appui : http://classiques.uqac.ca/classiques/malinowsli/theorie_culture/theorie_culture.html.

MESSAOUDI, Leila, (2002), « La variation langagière au Maroc, éléments pour un aménagement linguistique rationnel », in *L'avenir des langues au Maroc*, IBN EL FAROUK, A., (cord.), Mohammedia : Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, série colloques n°14, pp.29-45.

MESSAOUDI, Leila, (2003), *Études sociolinguistiques*, Rabat : Okad.

MESSAOUDI, Leila, (2003), « Parler urbain, parler citadin : quelles différences?» in *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, BULOT, TH., et MESSAOUDI, L., (dirs), Cortil-Wodon, Bruxelles, Editions modulaires européennes.

MESSAOUDI, Leila, (2008), « Emprunt, calques et alternances. Le cas du contact linguistique entre l'arabe dialectal et le français au Maroc», in *Plurilinguisme et expressions francophones au Maghreb*, BLANCHET, PH. et TALEB-IBRAHIMI, KH., (dir.), Cahiers de Linguistique : revue de sociolinguistique et de sociologie du français. numéro 34/1, 2008 [2009], pp.45-55.

MESSAOUDI, Leila, (2010), « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », in *Pratiques innovantes du plurilinguisme émergence et prise en compte en situations francophones,* BLANCHET, PH. et MARTINEZ, P., (dir.), Paris, Éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 51-63.

MESSAOUDI, Leila, (2013a), « Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité », in *Le(s) français dans la mondialisation*, CASTELLOTI, V., (dir.), Bruxelles, EME Éditions, pp. 111- 123.

MESSAOUDI, Leila, (2013b), « Contexte sociolinguistique du Maroc » in *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologie,* BLANCHET, Philippe et MESSAOUDI, Leila. (dir.), Col. Proximités - Sciences du Langage.

MESSAOUDI, Leila, (2013c), « Présentation » in *Langage et société,* n°143, 2013/1, pp.5-8.

MESSAOUDI, Leila, (2014), « Aspects de la sociolinguistique urbaine au Maghreb. De quelques questionnements », in *Langue et territoire. Études en sociolinguistique urbaine*, Boissonneault, Julie et Ali Reguigui (dir.), Sudbury : Université Laurentienne, Série monographique en sciences humaines, vol. 15, 2014, p.4-22.

M'HENNI, Mansour, (1993), Tahar Ben Jelloun : stratégies d'écriture, Paris : L'Harmattan.

MGHARI, Mohamed et FASSI FIHRI, Mohamed (2010), *Cartographie des flux migratoires des Marocains en Italie Projet « Migration, Retours : Ressources pour le développement »,* Genève : Organisation Internationale pour les Migrations.

MORIN, Edgar, (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Seuil, 1ère (éd.) 1990.

MOUJAHID, El Houssein, (2004), « Regards croisés de l'historien et du linguiste sur l'interaction des langues en usage au Maroc », in *Trames de langues: usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* / Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, sous la direction de Jocelyne Dakhlia, Paris : Maisonneuve et Larose.

MOREAU, Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*, (éd.), Mardaga.

MYERS-SCOTTON, Carol, (1993), *Social Motivations for Codeswitching*, Oxford : Clarendon.

MYERS-SCOTTON, Carol, (1993[1997]), *Duelling Languages : Grammatical Structure* in *Codeswitching,* Oxford : Clarendon Press.

MOUNIN, Georges, (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Presses universitaires de France, 4˚ éd. Quadrige : 2004, janvier, 4e tirage : 2012, juin.

MOUZOUNI, Lahsen (1987), *Le Roman marocain de langue française*, Paris : Publisud.

MDARHRI ALAOUI, Abdallah, (2006), *Aspects du roman marocain (1950-2003), Approche historique, thématique et esthétique*, Rabat : Zaouia.

PASCAL, Alain Ifri, (1996), *Céline et Proust : correspondances proustiennes dans l'œuvre de L.-F. Céline*, Summa Publications.

PATRASCU, Marcela, BRUSCQ, Julie, CANIVENC, Suzy et LE GAL, Damien, (2011), *Corpus et méthodes : Épistémologies critiques et appropriations multidisciplinaires,* (dir.), Paris : L'Harmattan, coll., Espaces discursifs.

POIRIER, Claude, (1980), « Le lexique québécois : Son évolution, ses composantes », in *Cultures populaires et littératures au Québec*, René Bouchard (dir), Coll. Standard french and italian studies, n°19. Saratoga : Anma Libri, pp. 43-80.

POIRIER, Claude, (2001), « Le français de référence et la lexicographie différentielle », in *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, (dir.) M. Francard, G. Geron et R. Wilmet, vol.1, in *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1-4, p.139-155.

POPLACK, Shana, (1980), « Sometimes i'll strat a sentence in Spanish y termino en espagñol : Toward of typology of code switching », in *Linguistics*, n°18, pp.581-618.

POPLACK, Shana, (1981), « Syntactic structure and social function of code-switching », in *Latino Language and Communicative Behavior*, vol.6, pp. 169-184.

POPLACK, Shana, (1988), « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société*, n°43, pp.23-46.

QUEFFÉLEC, Ambroise, (1998), « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans les français d'Afrique », in *Francophonies*, *Hommages offerts à S. Lafage, Le Français en Afrique*, 12, pp. 245-256.

QUEFFÉLEC, Ambroise, (2000), « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable? » in *Contacts de langues et identités culturelles : Perspectives lexicographique,* Latin, D. et Poirier, C., Laval : Presses de l'Université Laval-Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 283-300.

QUITOUT, Michel, (2007), *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours : l'amazighe, l'arabe et le français au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Lybie*, Paris : L'Harmattan.

RAQBI, Ahmed, (2011), *Voix et voies du Maroc dans l'œuvre de Tahar Benjelloun : Le réel et l'imaginaire marocains,* (éd.), Éditions universitaires européennes.

REDOUANE, Najib, (2009), *Vitalité littéraire au Maroc*, Paris : L'Harmattan.

REY, Alfred, (1993), « Décrire les variétés du français : prolégomènes », in *Inventaires des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologies*. Ed. AUPELEF-UREF. Paris (1993): John Libbey Eurotext, pp.5-12.

REY, Alfred, (2000), « Domination culturelle et traitement lexicographique de l'emprunt », in *Contacts de langues et identités culturelles*, *perspectives lexicographiques,* Actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, pp. 221-235.

SAIGH-BOUSTA, Rachida (1999), *Lectures des récits de Tahar Ben Jelloun, écriture, mémoire et imaginaire*, Casablanca : Afrique Orient.

SALAH-EDDINE, Redouane (2000), « Les emprunts dans la presse marocaine d'expression française », in *Contacts de langues et identités culturelles*, *perspectives lexicographiques,* Actes des quatrièmes journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », LATIN, D. et POIRIER, Cl., Québec : Presses de l'Université Laval, Québec, Canada, pp. 301-312.

SANKOFF, David et POPLACK, Shana, (1981), « A formal grammar for code-switching », in *Papers in Linguistics*, vol. 14, pp. 3- 46.

SCHÖPFEL, Mariannick, (2000), *Les écrivains francophones du Maghreb*, Paris : Ellipses.

SCURTU, Gabriela (2011), « Autour de la notion de « néologisme », in *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*, Gabriela Scurtu, Daniela Dincă (ed.). – Craiova : Universitaria, 2011, pp.17-18.

SEFRIOUI, Kenza (2013), *La revue Souffles1966 - 1973. Espoirs de* révolution *culturelle au Maroc, Casablanca : Éditions du Sirocco.*

SIMONIN, Jacky, et WHARTON, Sylvie (2013), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, (dir.), Lyon : École normale supérieure de Lyon, coll. « Langages », 2013.

TABOURET-KELLER, Andrée (2001), « Traduction de la préface d'André Martinet à languages in contact, *in La linguistique* 1/2001, vol. 37, pp. 29-32, URL: www.cairn.info/revue-la-linguistique-2001-1-page-29.htm.

THIBAULT, André, (2004), « Évolution sémantique et emprunts : les gallicismesde l'espagnol », in *Franz Lebsanft/Martin Gle gen* (éds.), Historische Semantik in den romanischen Sprachen. Tübingen : Niemeyer, pp. 103-119.

VERDELHAN-BOURGADE, Michèle, (2007), « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralités des approches » in *Plurilinguisme et enseignement,* n°28/2007, pp. 5-16.

WALTER, Henriette, (1997), *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris : Robert Laffont.

WALTER, Henriette, (1998), *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris : Jean-Claude Lattès.

WALTER, Henriette, (2005), « L'intégration des mots venus d'ailleurs », *Alsic* [En ligne], Vol. 8, n° 1 | 2005, document alsic_v08_03-rec3, mis en ligne le 15 novembre 2005, Consulté le 26 février 2014. URL : http://alsic.revues.org/324 ; DOI : 10.4000 / alsic.324.

WALTER, Henriette, et FEUILLARD Colette (2006), *Pour une linguistique des langues*, PUF: Quadrige.

YERMECHE, Ouerdia, (2000), « L'emprunt lexical comme procédé stylistique dans la poésie de Si Mohand Ou M'hand », in *Insaniyat* : revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, vol.4, n.12 (2000), p. 101-107.

YOUSSI, Abderrahim, (1989), « Changements socioculturels et dynamique linguistique », in *Langage et société au Maghreb, Bilan et perspectives*, MEKOUAR et al. (dir.), Casablanca : Najah El Jadida, pp. 101-118.

YOUSSI, Abderrahim, (1991), « Langues et parlers : un trilinguisme complexe », in *Languages and dialects* : *Complex trilinguisme*, LACOSTE, C., LACOSTE, Y. (éd.), *L'État du Maghreb*, Paris : La Découverte, pp. 272-277.

YOUSSI, Abderrahim, (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca : Wallada.

YOUSSI, Abderrahim, (2013), « Impératifs linguistiques, inerties socioculturelles », in *Langage et société*, n°143, 2013/1, pp.27-40.

ZAFRANI, Haïm, (1967), « Les langues juives du Maroc », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 4, n°4, 1967, pp. 175-188.

ZAFRANI, Haïm, (1998), *Deux mille ans de vie juive au Maroc* : *Histoire et culture, religion et magie,* Paris : Maisonneuve & Larose.

ZAIDANE, Karima, (1980), *Emprunt et mélange produits d'une situation de contact de langues au Maroc*, Thèse de doctorat de troisième siècle, Université de Paris III.

ZIAMARI, Karima, (2008), *Le code switching au Maroc : l'arabe marocain au contact du français*, Paris : L'Harmattan, Col. Espaces discursifs.

ZIAMARI, Karima, (2009), « Le contact entre l'arabe marocain et le français au Maroc : spécificités linguistiques et sociolinguistiques », in *Synergies Tunisie* n° 1- 2009, pp. 173-186.

ZONGO, Bernard, (1995), « Propositions pour une description des structures syntaxiques de l'alternance des langues : L'exemple Mooré-Français », in *Bofcan*, n° 10, pp.129-142.

ZONGO, Bernard, (2004), *Le parler ordinaire et multilingue à Paris. Ville et alternance codique*, Paris: L'Harmattan

SITOGRAPHIE GÉNÉRALE

http://alsic.revues.org/324 (26 février 2014, à 12h00)
(La revue *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, *Alsic*)

www.limag.com (06 septembre 2014, à 18h00)
(Littératures **Mag**hrébines (**LIMAG**)**)**

http://catalogue-editions.ens-lyon.fr/fr/livre/?GCOI=29021100573150 (26 avril 2014, à 22h00)
(ENS ÉDITIONS : *Sociolinguistique du contact Dictionnaire des termes et concepts*)

http://said.hajji.name/fr/book-anneau2.html
(La revue *Daâwat Alhaq* , N° 232 du 23 novembre 1983
Chapitre 33. L'anneau manquant de l'histoire du mouvement national)

http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/Bo/bulletin/Fr/1930/BO_918_Fr.pdf (11 janvier 2014, à 10h00)
(Le bulletin officiel de l'Empire chérifien – Protectorat de la République française au Maroc)

http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=ircam&rd=18 (14 mars 2012, à 23h00)
(Dahir chérifien n°1-01-299 portant création de l'Institut Royal de la culture amazighe)

http://afrikarabia.com/wordpress/rwanda-racisme-et-genocide-lideologie-hamitique/
(11 décembre 2013, à 20h00)
Rwanda : Racisme et génocide, l'idéologie hamitique

http://clicnet.swarthmore.edu/souffles/sommaire.html (21 mars 2014, à 12h30)
http://clicnet.swarthmore.edu/souffles/s1/1.html (21 mars 2014, à 12h30)
http://bnm.bnrm.ma:86/pdf.aspx?IDc=462 (12 mars 2014, à 15h00)
(Souffles, Revue culturelle arabe du Maghreb)

http://atilf.atilf.fr (16 février 2014, à 20h00).
(Trésor de la langue française informatisé)

http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=ircam&rd=18 (01 mai 2012, à 23h00)
(L'Institut Royal de la Culture Amazighe)

http://www.bladi.net/IMG/pdf/Constitution-maroc-2011.pdf (02 mai 2012, à 01h00, 14 mars 2014, à 20h00)
(La Constitution marocaine, 2011)
http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_ensembles, (12 décembre 2013, à 22h00)
(Théorie des ensembles)

http://www.lagardere.com/fichiers/fckeditor/File/Presse/Communique_presse/Livres/PL2013_dossier-de-presse.pdf (30 janvier 2014, à 00h00)
(Dossier de presse : Petit Larousse illustré 2013)

http://www.leparisien.fr/societe/oscariser-lol-gloups-les-nouveaux-mots-du-dictionnaire-21-06-2012-2058983.php (30 janvier 2014, à 00h00)
(Le parisien)

http://atilf.atilf.fr/ (18 janvier 2014, à 12h00, 16 février 2014, à 20h00)
(Le Trésor de la Langue Française informatisé)

http://www.hcp.ma/Projections-de-la-population-totale-par-groupe-d-age-et-sexe-en-milliers-et-au-milieu-de-l-annee-1960-2050_a676.html (18 novembre 2013, à 11h00)
(Le Haut-Commissariat au Plan)

http://www.monde-diplomatique.fr/2007/05/BEN_JELLOUN/14715 (02 avril 2014, à 22h53)
(Le Monde diplomatique)

http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inchallah/42233?q=inchallah#42141 (13 décembre 2013 à 22h00)
(Le Larousse informatisé)

http://atilf.atilf.fr/academie9.htm (15 décembre 2013 à 00h00)
(Le Dictionnaire de l'Académie française)

http://www.taharbenjelloun.org/index.php?id=32&tx_ttnews%5Btt_news%5D=105&cHash=95484d151ebe0683c7db33050432d837 (12 mars 2014, à 17h 40)
(Le site officiel de Tahar Ben Jelloun)

http://www.france5.fr/et-vous/userdata/mag_fiche/1/1453/1453_pdf_Le-Mag-0810.pdf (12 mai 2014 à 18h00)
(La revue LE MAG)

www.cairn.info/revue-la-linguistique-2001-1-page-29.htm (30 mai 2014, à 18H00)
(CAIRN. INFO. Chercher, repérer, avancer)

LES ANNEXES

Annexe 1

L'inventaire des emprunts

ABID [abid] [ᵋabid] (de l'arabe standard) n.m.pl. Esclaves. Serviteurs. *J'ai des cousins noirs, je me souviens qu'ils ne mangeaient pas avec nous, on a pris l'habitude d'appeler les Noirs* ***Abid*** *(esclaves).* (La nuit de l'erreur, 1997, 46*). Chez nous au Maroc, les Noirs, on les appelle les* ***abid****, « les esclaves », et on ne se mélange pas* ! (Au pays, 2009, 31).

ACHOURA [aʃūra] (de l'arabe standard) n.f. Le 10ème jour du mois de Moharram, premier mois du calendrier lunaire musulman. Le Prophète Mohammad a recommandé à ces compagnons de jeûner cette journée, après qu'il ait découvert que les juifs le faisaient, car c'était le jour où Allah * a sauvé Moise du Pharaon. Les Chiites commémorent par la même occasion, la mort de Hussaïn, le petit-fils du prophète Mohammed et fils de Ali bnou Abi Talib, assassiné à Karbala en Irak le même jour de *Moharam*. *Marrakech appartenait aux enfants, du moins depuis ce matin et pour quelques jours. La ville célébraient pour eux la* ***'achoura*** : *le dixième jour du premier mois de l'Hégire.* (La prière de l'absent, 1981, 141).

ADOULES [adūl] (de l'arabe) n.m.pl. Auxiliaire de la justice islamique nommé auprès du juge chargé des affaires notariales. Il remplit le rôle de greffe et de notariat et est chargé de consigner les déclarations et les jugements. *Tu vas voir deux* ***adouls****, des hommes de religion et de loi, tu prononces la chahada*: j'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah**. (Partir, 2006, 119). *A présent, dit le plus vieux des* ***adouls****, ces enfants sont mariés selon le rite de notre religion, le sadaq* a été remis à la famille de la fiancée, le mariage sera consommé quand les deux familles auront trouvé une date et surtout que la famille de la fille aura son trousseau et sa maison prêts*. (Sur ma mère, 2008, 31).

AÏCHA KANDICHA [ayʃa kandiʃa] (de l'arabe marocain) n.f. Dans le conte populaire marocain, c'est une sorte de fée ogresse qui habitait à côté de la mer et sortait la nuit pour couper la route aux hommes, les séduit par sa beauté et les rend fous d'elle jusqu'à la mort. Certains chercheurs rapportent qu'il s'agit non pas d'une fée mais plutôt d'une femme marocaine d'une beauté angélique qui tuait, la nuit, les occupants portugais. Son attribut « kandisha » est une déviation du mot portugais ou espagnol « *la contessa* ». *Tout le monde l'appelait* ***Aîcha Kandisha****. C'était l'ogresse traditionnelle invoquée pour faire peur aux enfants. Elle ne détestait pas faire peur aux adultes.* (La prière de l'absent, 1981, 36). *Rassurez-vous, je ne suis pas la fameuse* ***Aïcha Kandicha,*** *qui traversa toutes les enfances de Fès et de Tanger*. *Je ne suis que son ombre, son visage humain, avec un visage clair et sans rides, éternel dans sa jeunesse, immortel dans sa beauté apparente*. (La nuit de l'erreur, 1997, 93).

AÏD [ʕid] [ayid] (de l'arabe standard) n.m. Fête religieuse musulmane. *La nuit était calme et belle. C'était la veille de l'**Aïd**. Le ciel était particulièrement étoilé. La terre recouvrant la tome était encore fraîche*. (La nuit sacrée, 1987, 56). *Puis celui, plus simple, qui livra à domicile deux superbes moutons la veille de l'**Aïd**. (L'homme rompu, 1994, 28). Elle ne supportait pas la vue du sang de tous ces moutons que le Maître égorgeait le matin de l'**Aïd**.* (La nuit de l'erreur, 1997, 63). *N'oublie pas d'acheter le mouton de l'**Aïd**. Elle confond l'Aïd-el-séghir*, la fête qui marque la fin du ramadan* avec l'Aïd-el-kébir*, la fête du sacrifice* du mouton qui a lieu soixante-dix jours après.* (Sur ma mère, 2008, 111). V. **AÏD-EL-KÉBIR**, **AÏD - EL- SEGHIR, FÊTE DU MOUTON, FÊTE DU SACRIFICE.**

AÏD-EL-KÉBIR [ayid el kebir], **AÏD-KABIR** [ayid kabir], **AÏD KÉBIR** [ayid kebir] (de l'arabe marocain) n.m. Fête musulmane célébrée le dixième jour du mois de doulhijja pour commémorer le sacrifice d'Ibrahim. *Ce n'était ni l'Aïd-Saghir** ni *l'**Aïd-kabir** ! Ce n'était pas non plus la fête de l'Indépendance, on venait juste de ranger les arcs de triomphe!* (Harrouda, 1973, 90). *Les notables se contentaient de fermer leurs magasins et donnaient aux fidaï* la peau du mouton de l'**Aïd-el-kébir**. Parfois leur sacrifice touchait leur fortune.* (Harrouda, 1973, 83). *Il y a aussi les cadeaux en nature, les sacs de blé, des caisses de fruits, le mouton de **l'Aïd el kébir,** la fête du sacrifie*.* (L'homme rompu, 1994, 14). *Il ne restait plus que trois jours avant l'**Aïd Kébir**, la fête du sacrifice du mouton.* (La nuit de l'erreur, 1997, 59). *Cela se résumait en général aux fêtes religieuses, le ramadan*, la rupture du jeûne, **l'Aïd-el-kébir**, même s'il devenait toujours plus difficile d'égorger les moutons dans la baignoire ou dans l'arrière-maison*. (Partir, 2006, 91). *Elle m'a juste demandé quand je viendrai la voir. Elle a évoqué la fête de l'**Aïd-el-kébir**, la fête du sacrifice du mouton qui a eu il ya plus d'un mois.* (Sur ma mère, 2008, 166). *Les deux autres garçons avaient d'eux-mêmes abandonné le lycée et travaillaient en province. Mohamed l'apprit le jour de la fête du mouton*, **l'Aïd-el-kébir***. (Au pays, 2009, 127). V. **FÊTE DU SACRIFICE**, **FÊTE DU MOUTON.**

AÏD-EL-SÉGHIR [ayid el seġir] **Aïd-Saghir** [ayid saġir] (de l'arabe marocain) n.m. Fête de rupture du jeûne du mois de ramadan, célébrée le premier jour du mois de chawal. *Ce n'était ni l'**Aïd-Saghir** ni l'Aïd-kabir** ! *Ce n'était pas non plus la fête de l'Indépendance, on venait juste de ranger les arcs de triomphe* ! (Harrouda, 1973, 90). *N'oublie pas d'acheter le mouton de l'Aïd*. Elle confond **l'Aïd-el-séghir**, la fête qui marque la fin du ramadan* avec l'Aïd-el-kébir*, la fête du sacrifice* du mouton qui a lieu soixante-dix jours après.* (Sur ma mère, 2008, 111).

AÏSSAOUAS, ISSAOUA [ɛisawa] [isawa] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Adeptes de la confrérie mystico-religieuse fondée à Meknès à la fin du XVème siècle par Mohammed Ben Aïssa al Mukhtari nommé "cheikh lkamil" (le maître parfait). Ils sont célèbres pour leur musique spirituelle et leurs chants collectifs d'hymnes religieux. *Pourquoi ne mangez vous pas du foin comme nos ancêtres* ***aïssaouas*** *? Eux n'avaient jamais peur ; ils savaient se fendre le crâne avec une hache et boire le sang de leur cervelle*. (La réclusion solitaire, 1976, 31).

Al Fajr [al-faʒr] (de l'arabe standard) n.m. Aube. Première prière du jour. *À peine avait-elle réussi à se rendormir que l'aube pointait déjà à l'horizon et le fqih* Salah montait au minaret et entonna l'appel à la première prière du jour,* ***al fajr***. (La prière de l'absent, 1981, 77).

ALEM [alɛm] [ˁalɛm] (de l'arabe standard) n.m. Savant en matière du droit musulman. Théologien de l'islam. *J'entendais psalmodier quelques phrases où* ***Allah*** *était loué.* (Harrouda, 1973, 76). *Il voulait devenir cheikh* et* ***'alem****, il voulait être un savant passionné par l'obscur, par l'incompréhensible*. (La prière de l'absent, 1981, 80). *Qu'****Allah*** *vous protège du mauvais œil. Ici tout va bien. (Les yeux baissés, 1991, 28) Tu as la confiance de l'****alem****, il ne faut pas le décevoir. Vous serez une dizaine à partir au Caire, là-bas les frères s'occuperont de vous*. (Partir, 2006, 97). *Il lui avait fait rejoindre un groupuscule dont il était le chef et qui se retrouvait tous les soirs pour lire le Coran* et écouter un Egyptien qui se disait «* ***alem*** *», c'est-à-dire savant en religion*. (Sur ma mère, 2008, 93). *Non seulement il en était sincèrement persuadé, mais un* ***alem****, un savant, imam* de la mosquée des Yvelines, le lui avait fermement confirmé : Allah* a crée l'Univers, Il a envoyé ses messagers pour parler aux hommes et aux femmes.* (Au pays, 2009, 17-18).

ALLAH [allah] (de l'arabe standard) n.m. Nom de Dieu en islam. *Tout se passerait dans l'obscurité. J'entendais psalmodier quelques phrases où* ***Allah*** *était loué.* (Harrouda, 1973, 76). *Qu'****Allah*** *éloigne de nous Satan et nous rapproche de sa miséricorde! Priez avec moi; qu'Allah nous protège.* (Moha le fou, moha le sage, 1978, 92). *«* ***Allah****, la patrie, le Roi » ils répétèrent ce slogan comme une litanie qui rachèterait leur trahison*. (Cette aveuglante absence de lumière, 2001,19). *Tu vas voir deux adouls*, des hommes de religion et de loi, tu prononces la chahada*: j'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'****Allah***. (Partir, 2006, 119). *Elle n'a pas cessé de nous raconter l'histoire du moineau qui est venu la nuit à la fenêtre et s'est mis à invoquer les différents noms d'****Allah***. (Sur ma mère, 2008, 86).

ALIF [alif] (de l'arabe standard) n.m. Première lettre de l'alphabet arabe. *Je te fais réciter la première des vingt-huit prières qu'il avait inscrites et classées dans un livre. Cette prière est construite sur la première lettre de l'alphabet,* ***alif****, et doit être à la première heure d'un dimanche. Elle met celui qui la prononce en état de grâce et lui apporte la paix, la sérénité et renforce son humilité.* (La prière de l'absent, 1981, 76).

AMLOU [amlu] (de l'amazighe) n.m. Sorte de pate faite à la base d'amandes grillées à sec, moulues et mélangées avec du miel et de l'huile d'argan, particularité culinaire de la région d'Essaouira et du grand atlas. *Sa cousine lui apportait un plateau, thé à la menthe très sucré, crêpes, huile et miel et de temps en temps un peu d'****amlou****.* (Au pays, 2009, 22). V. **ARGAN, ARGANIER.**

AROUBIA [arūbiya] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Campagnard. Se dit aussi d'une personne dont la manière de s'habiller et/ ou de se comporter est vulgaire ou inappropriée. *Tout était réglé au sein de cette ville qui donnait des leçons de savoir-vivre et de civilité au reste du pays, avec une pointe de mépris à peine dissimulé pour les habitants des plaines et des montagnes; Les* ***aroubia*** *et jbala* ne pouvaient pas s'introduire même riches dans ces familles à l'aristocratie nostalgique du quatorzième siècle andalou.* (La prière de l'absent, 1981, 84).

ARGAN, ARGANE [argan] (de l'amazighe) n.m. Fruit oléagineux de l'arganier*. *J'ai du miel au fond des yeux. J'ai de l'huile d'****argan*** *dans mes phrases.* (La réclusion solitaire, 1976, 71). *Certains fumaient des cigarettes «Troupe » offertes par des soldats qui s'arrêtaient souvent là pour acheter de l'huile d'argan*.* (La prière de l'absent, 1981, 197). *Ta mère me préparait de la viande en conserve, du miel, de l'huile d'****argane****, une couverture de laine, des chaussures épaisses.* (Les yeux baissés, 1991, 93). *Il avait aussi le gout du miel pur et de l'huile d'****argan****.* (Au pays, 2009, 22).

ARGANIER [arganye] (de l'amazighe) n.m. (dérivé de argan+suff*ixe-ier).* Arbre à feuilles épineuses, de la famille des Sapotacées particulier à la région du sud-ouest du Maroc, portant de petits fruits jaunes oléagineux. *C'est le lieu du silence, du vent et de l'****arganier****. Un lieu où le corps devient léger comme le duvet et se laisse emporter par le vent froid de l'Atlantique.* (La prière de l'absent, 1981, 134). *Je pensais que tu allais me montrer un* ***arganier****, même si je sais que cet arbre ne pousse que dans mon village…*(Les yeux baissés, 1991, 90).

BABOUCHES [babūʃ] (de l'arabe (origine pers.)) n.f.pl. Soulier traditionnel en cuir découvert de l'arrière que portent les femmes et les hommes. *Il vendait des* ***babouches*** *fabriquées par ses neveux. Le reste du temps, il le passait à la mosquée.* (Harrouda, 1973, 67). *Et toi, si tu n'arrêtes pas à temps, le gros féodal te montera comme une monture, comme une bête. Il te donnera ses* ***babouches*** *à lécher…* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 30). *Les voisins nous disent : « bonnes vacances et à la rentrée, comme d'habitude on fera suivre le courrier, n'oubliez pas de nous ramener des* ***babouches*** *et un tajine** ». (Les yeux baissés, 1991, 167). *Je retirai mes* ***babouches****. Mes pieds fragiles se posaient sur les cailloux tranchants*. (La Nuit sacrée, 1987, 46). *Le vendredi, il quitte le bureau à 11heures pour aller à la mosquée; Ce jour là, il vient tout habillé de blanc; djellaba*, chemise, seroual*, **babouches**, tous blancs*. (L'Homme rompu, 1994, 15). *Je savais que j'avais un oncle à Tanger, un homme bon, assez philosophe, qui venait nous voir tous les deux ans pour aller prier à Moulay Driss et acheter ses djellabas en soie et ses* ***babouches*** *faites sur mesures.* (La nuit de l'erreur, 1997, 22)*. Il portait une belle gandoura* faite sur mesure, des* ***babouches****, il s'approcha de Lalla Zohra et lui offrit un magnifique bouquet de fleurs.* (Partir, 2006, 78). *Deux adouls* en djellaba* blanche, portant un tarbouche* rouge, symbole de nationalistes, des* ***babouches*** *jaunes et fines, sont entrés suivis par les hommes de la famille de ma mère*. (Sur ma mère, 2008, 28). *A cet instant précis apparut une silhouette noire, quelqu'un couvert de la tête aux pieds d'un tissu noir, des mains dans des gants noirs, des* ***babouches*** *noires. Une masse en mouvement, une femme peut-être ou bien un voleur dissimulé dans cet accoutrement.* (Au pays, 2009, 157).

BAKCHICH [bakʃiʃ] (de l'arabe marocain (origine pers.)) n.m. Pourboire donné à un salarié d'un office en contre valeur d'un service. *L'allié principal des islamistes c'est la corruption qu'ils prétendent combattre, c'est grâce au* ***bakchich*** *qu'ils arrivent à tromper la vigilance de la police des frontières.* (Partir, 2006, 30).

BAPTÊME n.m. Cérémonie célébrée à la naissance d'un nouveau-né. *Les enfants se relèvent un peu foudroyés mais heureux de ce nouveau* ***baptême****. Ils s'en vont en chantant.* (Harrouda, 1973, 15). *Elle lavait le linge des grandes familles, cuisinait à l'occasion de mariage ou de* ***baptême***. (La nuit sacrée, 1987, 71) Il avait un grand cahier où il notait tout : les naissances, les **baptêmes**, les circoncisions, les mariages, les décès et surtout le prix des choses. (Sur ma mère, 2008, 81).

BARAKA [baRaka] (de l'arabe) n.f. Bénédiction de Dieu, d'un Saint ou d'un Chérif. *Pour y faire carrière, il faut savoir manier les mensonges et les illusions. Ce n'était ni mon style,*

ni ma ***baraka***. (Les raisins de la galère, 1996, 61). *Quand il revient en vacances, il m'apporte des cadeaux et m'aide à arranger la maison. Il est solide et très affectueux. C'est un ange, une* ***baraka*** *de Dieu*. (Au Pays, 2009, 100).

BAZAR [bazāR] (de l'arabe marocain) n.m. Grand magasin où l'on vend ou échange toutes sortes de produits artisanaux. *L'homme de la tête minuscule me demandait de mettre le feu à la* ***Qissaria****, le bazar* de la médina* de Fès…Ils voulaient me transmettre des volontés de destruction et d'anéantissement*. (La nuit de l'erreur, 1997, 32).

BÉDOUIN n.m. Arabe du désert. Nomade. *Il était une fois un peuple de* ***Bédouins****, caravaniers et* poètes, *un peuple rude et fier qui se nourrissait de lait de chamelle et de dattes.* (La nuit sacrée, 1987, 17). *Les familles marocaines ont été hospitalières, cela est aussi valable pour les autres maghrébins, pour les arabes du désert, les* ***bédouins***. (La nuit de l'erreur, 1997, 46).

BELDI [beldi] (de l'arabe marocain) adj. Caractérise tout ce qui est produit localement d'une manière naturelle et traditionnelle. Produit du terroir. *C'est la dernière fois que je recevrai ma famille, alors autant que ça soit avec faste et élégance; surtout pas de mesquinerie, de petites économies misérables; achetez des poulets " beldi ", des poulets de ferme, pas ceux bourrés de médicaments pour les faire grossir.* (Sur ma mère, 2008, 84).

BENDIR [bɛndir] (de l'arabe marocain) n.m. Tambour fait à peau de chevreau ou de mouton finement tannée, utilisé par les groupes de musique traditionnelles. *Deux jeunes gens - probablement des étudiants - se mirent à chanter en jouant du* ***bendir****. Le vent rapportait les paroles de leurs chansons dites sur un rythme ancien.* (La prière de l'absent, 1981, 108).

BERRAH [berrāħ] (de l'arabe marocain) n.m. Homme dont le métier consiste à annoncer publiquement des nouvelles (bonnes ou mauvaises) tout en se déplaçant dans les places et les marchés. *Nos parents avaient alerté tous les habitants du quartier, qui participèrent aux recherches. Un homme (****berrah****), haut-parleur ambulant, avait été engagé par les familles. Il circulait dans la ville, faisant appel à la population.* (Harrouda, 1973, 20).

BLED [blɛd] (de l'arabe) n.m. Village, par ext. pays natal. *Il est interdit d'égorger un mouton dans le bâtiment attendez d'être dans votre* ***bled*** pour faire couler le sang des agneaux. (La réclusion solitaire, 1976, 19). *Mais comment était-il arrivé jusqu'au* ***bled*** *? Personne au village ne l'avait invité. (Les yeux baissés, 1991, 35). Là-bas, vous aurez le médecin et les*

médicaments gratuits, c'est pas comme au ***bled*** *où il n'y a même pas un infirmier qui passerait de temps en temps*. (Au pays, 2009, 107).

BLEDARD [bledaR] (dér. de bled+suff.-ard) n.m. *Tu penses que je serai plus heureuse avec un mec du bled*, un de ces* ***bledars*** *pouilleux qui va m'enfermer pendant qu'il ira se saouler avec ses copains ?* (Au pays, 2009, 125).

BORÂK [borāk] (de l'arabe standard) n.m. Monture ailée sur laquelle le Prophète Mohammed a été amené en compagnie de l'ange Gabriel de la Mecque à Jérusalem (i*sra'*) et puis de Jérusalem aux cieux (*mi'raj*). *Tourner avec la foule pour s'oublier dans les bras de Gabriel, l'ange, ou partir comme le prophète sur le* ***Borâk****, le cheval ailé qui a monté au ciel.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 52).

BORJ [bɔrʒ] (de l'arabe) n.m. Lieu fortifié et isolé destiné généralement à défendre la médina*. *Dix heures trente d'un printemps traversé par l'épidémie, le manque et la famine. Fès a fermé ses portes et compte ses morts, victimes du typhus. Dans une ruelle basse et étroite appelée sans ironie «* ***Borj Dhab*** *», la porte d'une maison aux murs fissurés est entrouverte.* (La prière de l'absent, 1981, 23).

BRAGDIA [bragdiya] (de l'espagnol) n.f. Femme dont le métier consiste à faire l'aller-retour entre les deux côtés de la frontière Ceuta-Tétouan pour passer des marchandises en contrebande. Contrebandière*. Comme nombre de femmes de sa région et de sa génération, elle faisait de la contrebande. Elle était* ***bragdia*** *comme d'autres étaient couturières. Les gens du Sud disent «contrabondo», ceux du Nord « bragued* ».* (Partir, 2006, 63).

BRAGUED, BRAGDIYAS pl. de **BRAGDIA**. *On arrêta les gros et les petits, les suspects et les malins, les fous et les curieux, les roublards et les minables, […] les guides et les chauffeurs de taxis collectifs, les* ***bragdiyas*** *et les passeurs, les douaniers et les chansonniers…* (La nuit de l'erreur, 1997, 310)*.*

BURNOUS (de l'arabe marocain) n.m. Cape traditionnelle longue avec une capuche, tissée souvent en laine. *Elle y attendait l'homme ou la femme qui viendrait, voilé, et la couvrirait d'un* ***burnous*** *de laine avant de l'embrasser sur sa bouche, avant de poser sa main chaude sur son ventre nu.* (L'écrivain public, 1983, 18). *Je me levai et déposait sur ses épaules le* ***burnous*** *brodé de fils d'or*. (La nuit sacrée, 1987, 46)*. Emmitouflé dans un* ***burnous*** *et une couverture en laine, il pense, somnole, écoute la pluie et ne sait plus quoi faire dans ce lit*

que son corps finit par creuser jusqu'à en faire une trappe qui s'ouvrira un jour ou l'autre sur de la terre noire et humide. (Jour de silence à Tanger, 1990, 12).

CADI [kadi] (de l'arabe standard) n.m. Juge musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. *Abd El Krim est un homme, un guerrier, un militant…citoyen d'Ajdir, instituteur à Melilia,* ***cadi*** *puis émir.* (Harrouda, 1973, 129). *Je ne bois pas et ne fume pas. Je suis orphelin. Ma famille est ici. Je suis heureux, chère mademoiselle, de te rencontrer devant le* ***cadi****. J'attends une réponse favorable de votre très haute bienveillante*. (L'écrivain public, 1983, 97).

CAFTAN [kaftâ] (de l'arabe) n.m. Sorte de robe d'apparat traditionnelle longue et ample, ornée de fils d'or ou de soie. *Le manuscrit volé. Le* ***caftan*** *d'une jeune mariée taché de sang. Le voile du corps esclave. L'amour voilé de deux jeunes filles.* (Harrouda, 1973, 138). *Une femme au* ***caftan*** *ouvert traverse lentement une des surfaces*. (L'écrivain public, 1983, 195). *Il était question de Jabador*, da* ***caftan*** *de lumière, de ceinture en or, de colliers de perles et d'épis de maïs.* (La nuit de l'erreur, 1997, 32). *Un jour il réussit même à fourguer un* ***caftan*** *de sa femme en le faisant passer pour une pièce unique du dix-neuvième siècle. Il arrivait toujours à trouver des pigeons pour ses magouilles.* (Au pays, 2009, 104).

CAÏD [kayid] (de l'arabe) n.m. Fonctionnaire du Ministère de l'intérieur à la tête d'une circonscription territoriale et administrative. *Je devais cesser d'exister… m'éteindre petit à petit. Pendant ce temps-là, des* ***caïds****, des féodaux- mes compagnons de lutte- quittaient le Rif, prenaient gout au commerce et aux affaires.* (Harrouda, 1973, 130). *À l'époque, le partage de l'eau se faisait chez le* ***caïd****. Mais Abbas, c'était notre* ***caïd,*** *un petit homme sec et roublard, travaillait pour les colons.* (Les yeux baissés, 1991,174). *Je croisai les bras et fixai les yeux du* ***Caïd*** *qui me parlait*. (Cette aveuglante absence de lumière, 2001, 233). *Le* ***caïd*** *se prenait très au sérieux, se faisait servir à boire et à manger, puis demandait aux hommes de passer devant lui. Il imitait en tout ce que faisaient les Français à l'époque coloniale.* (Au pays, 2009, 24).

CARABINEROS [karabineros] (de l'espagnol) n.m.sg. Gendarmes. *À Arbaoua, nous fûmes fouillés un par un. Les* ***carabineros*** *prirent un bracelet à ma mère et cinquante dollars que mon père avait dissimulés dans la doublure de sa veste. Lorsque le train redémarra, mon père poussa un soupir et dit : « Heureusement qu'ils n'ont pas vu le sac noir ; c'est là où j'ai caché toutes mes économies* !» (La nuit de l'erreur, 1997, 23)

CASBAH [kasba] (de l'arabe) n.f. Vieille forteresse. Citadelle fortifiée. *Une fois, c'était avant l'indépendance, je hurlais dans le marché contre la présence des Français chez nous.* (Moha le fou moha le sage, 1978, 134). *Non, ce n'était pas dans le marché central, c'était dans la* ***casbah*** *(je confonds tout !). J'ai eu une apparition hier en fin de journée au coin de la rue qui monte vers la* ***casbah****. Une vieille femme, mendiante ou folle, vint vers moi, le visage tourmenté, un œil couvert d'une croûte jaunie, une main tendue en ma direction, l'autre cachée dernière le dos.* (L'écrivain public, 1983, 78). *On scrutait les murs de la* ***casbah****, les ruelles d'Amrah et de Siaghine, on dévisageait les femmes de Fahs* . (La nuit de l'erreur, 1997, 99). *Il entendit le bruit des enfants qui torturaient un chat malade, sentit les odeurs nauséabondes des égouts de la* ***casbah,*** *vit des images de la télévision marocaine où des jeunes en costume cravate chantaient langoureusement.* (Partir, 2006, 88).

CHAHADA [ʃahada] (de l'arabe classique) n.f. Profession de foi musulmane constituant le premier des cinq piliers de l'islam et consistant à proclamer la croyance en l'unicité de Dieu et au message délivré par le prophète Mohammed. *Tu vas voir deux adouls*, des hommes de religion et de loi, tu prononces la* ***chahada*** *: j'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah**. (Partir, 2006, 119). *On n'a jamais vu un chrétien se convertir sincèrement à l'islam pour se marier avec une musulmane. Ils font semblant, changent leur nom, disent la* ***chahada*** *puis n'en pensent pas moins. Non c'est l'homme qui décide, pas la femme*. (Au pays, 2009, 127).

CHAOUCH [ʃāwəʃ] (de l'arabe marocain) Appariteur des services publics. *Au bureau, le* ***chaouch*** *lui dit à peine bonjour. Ici, la chaleur du salut est fonction non pas du grade mais de ce que le poste rapporte en plus*. (L'homme rompu, 1994,10).

CHARIA, CHARI'A [ʃariᵋa] (de l'arabe standard) n.f. Ensemble de prescriptions et de réglementations de la religion musulmane. Loi islamique. *On aurait consulté un spécialiste de la* ***chari'a****, et peut-être qu'il aurait autorisé ce mariage malgré le (peu de) lait partagé.* (L'homme rompu, 1994, 37). *C'est moi qui lui ai demandé de trouver une autre épouse, c'est notre religion qui l'exige, c'est la* ***charia***, *je lui ai dit, mon cher, mon sidi Abdelkrim, tu ne peux pas rester sans femme dans ton lit.* (Sur ma mère, 2008, 70).

CHECHIA [ʃeʃiya] (de l'arabe marocain) Couvre-chef masculin. *L'homme était devenu fou. Sa fureur le fit entrer en transe. Il se débarrassa de sa* ***chéchia****, la déchirant avec les mains et les dents*. (Les yeux baissés, 1991, 101).

CHEIKH [ʃex] (de l'arabe) n.m. 1- Titre de respect donné à un savant en théologie musulmane et à toute personne respectable. *Je donne l'alerte une fois par mois quand le* ***cheikh*** *préside la prière à la grande mosquée. On ne veut pas m'entendre.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 24). *Il voulait devenir* ***cheikh*** *et alem*, il voulait être un savant passionné par l'obscur, par l'incompréhensible*. (La prière de l'absent, 1981, 80). 2- Charlatan*. Tu aurais du m'en parler, je connais de très nombreux* ***cheikhs*** *qui ont des dons Extraordinaires. Ils guérissent toutes les formes de folie et de sorcelleries.* (La prière de l'absent, 1981, 161). *De ma fenêtre j'aperçus le* ***cheikh*** *qui transportait du bois pendant que la terre, nettoyaient le village ou préparaient le dîner*. (La nuit sacrée, 1987, 44).

CHEIKHATS, CHIKHAT V. **CHIKHA** [ʃexat] [ʃixat] (de l'arabe marocain) n.f.pl. 1- Danseuses et chanteuses professionnelles accompagnées d'un orchestre. 2- Prostituées*. Ma sœur cadette a organisé une fête pour les vingt ans de sa fille. Il y avait des* ***chikhat,*** *des musiciens et beaucoup d'amis.* (Cette aveuglante absence de lumière, 2001, 288). *Pour la fête du mariage, le meilleur chanteur de la région s'était déplacé avec ses* ***cheikhats*** *et ses musiciens. Ils avaient chanté et dansé jusqu'à l'aube*. (Au pays, 2009, 23).

CHÉRIF [ʃeRif] (de l'arabe *chrif* ou *charif*) n.m. Descendant du prophète. *C'était un* ***chérif,*** *descendant du prophète, et compagnon de mon père, ton grand-père. C'était un homme de vertu et de piété.* (Harrouda, 1973, 67). *Ma-al Aynayn était un* ***chérif****, un descendant de la noble famille du prophète Mohammed. Préféré de son père, il prit très vite son indépendance et, à l'âge de vingt-huit ans, il décida d'aller en pèlerinage à la Mecque*. (La prière de l'absent, 1981, 96). *Tu es la fille d'un* ***chérif****, un descendant de la lignée du Prophète. Moi-même mes parents m'ont donné à ton père à seize ans*. (Sur ma mère, 2008, 16).

CHÉRIFA [ʃeRifa] (de l'arabe) n.f. féminin du chérif**. Pour que le mauvais œil s'annule définitivement, il est nécessaire de rémunérer la « **chérifa**» avec un sou ou une pincée de sel.* (Jour de silence à Tanger, 1990,113). *C'est très bien Lafrance, moi je dis Lalla França, je sais ce n'est pas une princesse, ni une* ***chérifa,*** *mais elle nous donne du travail et nous sommes contents; vous aurez froid mais, dans le bled*, il fait aussi froid l'hiver.* (Au pays, 2009, 106).

CHIBA [ʃiba] (de l'arabe marocain) n.f. Plante de l'absinthe que l'on utilise au Maroc pour aromatiser le thé à la menthe pendant l'hiver. *Un routier de la Chaouia qui mangea une tête de mouton cuite à la vapeur, but une théière entière de thé à la menthe et à la* ***chiba***. (La nuit sacrée, 1987, 12).

CHIKHA f. sg. de **CHEIKHATES, CHIKHAT.** *Ainsi, Harrouda était Shahrazade distribuant des produits aphrodisiaques aux spectateurs,* ***chikha*** *faisant parler son ventre femme-serpent bravant tous les symboles, reine trafiquée sous l'effet du haschish*.* (Harrouda, 1973, 170). *Deux de ses filles étaient employées chez une* ***chikha*** *qui avait une petite fabrique de tapis à Aïn Leuh. […] Elle l'offrait aux officiers et féodaux qui faisaient une halte à Aïn Leuh. En un an Yamna rapporta à la* ***chikha*** *une petite fortune qui lui permet d'agrandir son atelier* de tapis. (La prière de l'absent, 1981, 61-62). *Sa femme se farde toujours exagérément. Elle a tout d'une* ***chikha*** *danseuse et chanteuse pour amuser les hommes.* (Les yeux baissés, 1991, 256).

CHKAF [ʃqəf] (de l'arabe marocain) n.m. Petite cuve en terre cuite qu'on met au bout d'une pipe (originaire du Marc), confectionnée en bois, très fine et longue, qui sert à consumer le kif**. La boutique c'est aussi le capital : la matière à transformer, les objets fabriqués, la natte, un ou deux tabourets […] le couteau courbe, deux ou trois sebsi* (pipes), une dizaine de têtes de sebsi* (****chkaf****)*. (Harrouda, 1973, 163).

CHORFAS [ʃorfa] pl. de **CHÉRIF**. *J'offrais souvent un banquet de couscous aux tolbas*; je priais pour la santé des* ***chorfas*** *; j'ai même offert ma fille à un chérif*, mon meilleur ami* (Harrouda, 1973, 99). *Il y a trois siècles les* ***chorfas*** *du sud, les Filaliens, ont dû monter vers le Nord pour renverser la dynastie saâdienne*, traître, à la nation et à l'Islam car elle pactisait avec l'ennemi portugais*. (La prière de l'absent, 1981, 191). *Ton père est d'accord d'autant plus qu'il connaît bien la famille du jeune homme dont j'ai vu la mère, c'est une famille des* ***Chorfas****, des gens de la haute noblesse*. (Sur ma mère, 2008, 16).

CHOUIA [ʃwiyya] (de l'arabe marocain) n.m. Petite quantité. *Un corps d'athlète sculpté dans le bronze, avec en supplément un* ***chouia*** *de féminité.* (Partir, 2006, 112).

CHRIF V. **CHERIF** *Tiens prends ce rassoul*, il vient de chez* ***Chrif*** *Wazzani, il sent bon et puis il fait du bien à la peau. J'entendais cette discussion sans me douter que c'était une demande en mariage. (*Sur ma mère, 2008, 15).

CIRCONCISEUR n.m. Homme dont le métier consiste à pratiquer la circoncision des enfants. *Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, coiffeur et* ***circonciseur****, maître de l'école coranique* de ce misérable douar*, l'école c'est bien sûr la cour de la mosquée; je suis aussi le notaire*, celui*

qui préside la prière du vendredi, qui écrit l'acte de mariage et du divorce, qui soigne ceux qui souffrent de l'asthme et de l'excès de foin dans la tête. (La prière de l'absent, 1981, 73).

COIFFEUR Homme dont le métier consiste à pratiquer la circoncision et aussi la coiffure pour hommes. *C'est fini, une fille que j'ai gâtée, à qui je ne refusais rien, m'amène à la maison un chrétien qui ne va jamais chez le* ***coiffeur*** *et réclame ma bénédiction. C'est impossible, c'est hors de question*. (Au pays, 2009, 126).

CORAN [koRã] (de l'arabe classique) n.m. Livre Saint des musulmans révélé au Prophète Mohammed par l'archange. *La peur s'empara de la famille. Superstitieux, le maitre libéra Dada et fit venir les tolbas* pour lire le* ***Coran*** *et chasser le mal des lieux.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 64). *Un fqih* allait lire le* ***Coran****. Silence et recueillement. Les femmes pleuraient sans faire du bruit. Les hommes veillaient sur l'ordre*. (L'Ecrivain public, 1983, 36). *On a fait venir Hammad, le cousin aveugle connu pour bien réciter le* ***Coran****.* (Sur ma mère, 2008, 18). *Le* ***Coran*** *c'est la clé de l'Univers. Ce n'est pas par hasard que de plus en plus de peuples embrassent l'islam, nous sommes de plus en plus nombreux et c'est ça ce qui fait peur à l'Amérique et à ses amis, tu comprends, nous avons un trésor, et ça les dérange, ils veulent voir les musulmans empêtrés dans la misère ou bien avec une bombe autour de la taille, pour eux c'est ça l'islam, la misère ou la bombe!* (Au pays, 2009, 18).

CORANIQUE [koRanik] (du coran+suff.*ique*) adj. Relatif au Coran. *Mon premier mari, c'était un peu mon père. C'était un homme sorti droit de l'invocation* ***coranique***. (Harrouda, 1973, 67). *Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, coiffeur et circonciseur*, maître de* ***l'école coranique*** *de ce misérable douar*, l'école c'est bien sûr la cour de la mosquée.* (La prière de l'absent, 1981, 73). J'avais une planche coranique, volée bien sur, sur laquelle j'écrivais des lettres qui n'étaient ni berbères, ni arabes, ni étrangères. (Les yeux baissés, 1991, 31).

CONTRABONDO [kontrabondo] (de l'espagnol) n.f. ou m. Métier qui consiste en la pratique de la contrebande. *Marchandise importée par contrebande. Comme nombre de femmes de sa région et de sa génération, elle faisait de la contrebande. Elle était bragdia* comme d'autres étaient couturières. Les gens du Sud disent «****contrabondo****», ceux du Nord « bragued* ».* (Partir, 2006, 63).

CORNE DE GAZELLE n.f. Gâteau à base de pate d'amande en forme de petit croissant. *Je voulais manger une* ***corne de gazelle****, mais le sac était juste au dessus de moi et je*

n'avais aucun moyen de l'atteindre. (L'Écrivain public, 1983, 84). *Le Maroc débarquait en Espagne avec des tajines* de poulet aux olives et citron confit, des pastillas de caille, des* ***cornes de gazelle****, des gâteaux au miel pour le ramadan*, […] et un dossier à remplir sur lequel était écrit en gros LALLA Z0HRA.* (Partir, 2006, 172).

COUFFIN n.m. Panier à anses utilisé comme berceau. *Sur un plateau, un citron vert coupé en deux. Elle met une toute petite goutte de citron dans chaque œil du bébé. « Il sera lucide et clairvoyant », dit-elle entre ses lèvres. Elle quitte la chambre, emporte son* ***couffin*** *et va dormir dans une pièce sur la terrasse, loin du bruit.* (La prière de l'absent, 1981, 27). *Au milieu, j'aperçus trois vagabonds avec un* ***couffin*** *où un enfant dormait*. (Les yeux baissés, 1991, 228).

DADA [dada] n.f. Esclave noire ramenée d'un pays d'Afrique pour être employée comme nourrice ou domestique. ***Dada*** *resta enfermée dans la chambre. Officiellement, elle était l'esclave de peine et de plaisir. Elle avait droit à une nuit de légale par semaine*. *En fait, le patriarche ne respectait pas ses propres lois*. (Moha le fou, Moha le sage 1978, 61).

DAHIR [dahiR] n.m. Décret Royal. *Durant ces enterrements detournés, certains rappelèrent le fameux slogan des manifestations contre le* ***dahir*** *berbère de 1930*. (La prière de l'absent, 1981, 31).

DAKHCHOUCHA [daxʃuʃa] (de l'arabe marocain) n.f. Alcôve nuptiale*. Ton homme entrera dans cette* ***dakhchoucha****, tu te lèveras, tu t'avanceras vers lui, les yeux baissées la main droite; tu ne la garde pas, tu la lâches et tu retournes t'asseoir sur le lit.* (Sur ma mère, 2008, 49).

DEMOKRATIA [demokratya] (de l'arabe) n.f. Démocratie. *Tu comprends, nous autres qui vivons dans la campagne, quand on arrive en ville on se sent étrangers, mais avec la* ***démokratia*** *on sera mieux considérés*. (Au pays, 2009, 49).

DERB [dɛrb] (de l'arabe marocain) n.m. Ruelle*.* Quartier populaire*. Yamna est morte, écrasée par un dromadaire au* ***derb*** *des sept tournants; Yamna est morte. Et moi, je ne suis que son image…Je suis chargée par le destin de recueillir cette petite étoile du matin et de la mener à la source des vertus sublimes.* (La prière de l'absent, 1981, 54).

DIWANE [diwan] (de l'arabe standard) n.m. Bureau administratif ou conseil du Souverain. *Tout ce que je sais, c'est que c'est un jeune homme de qualité, issu d'une excellente famille aux origines bien connues et qui travaille avec son père au* ***Diwane***. (Sur ma mère, 2008, 17).

DJABADORS V. **JABADOR** *Miguel était habillé en vizir des Mille et Une Nuits tandis que la plupart de ses amis portaient des* ***djabadors*** *et des sarouals* turcs. Toutes les tonalités du rose étaient ainsi déclinées.* (Partir, 2006, 111).

DJELLABA [ʒəllaba] (de l'arabe marocain) n.f. Robe longue traditionnelle avec un capuchon, portée par les hommes et les femmes ; celle des femmes est différente de par la coupe, le type du tissu, et/ou les motifs de broderie, etc. *Tenez ma* ***djellaba****, faites-en un rêve d'argent, vendable à l'infini, rentable pour toujours. La djellaba du fou est bourrée d'imprévus.* (Harrouda, 1978, 20). *Un vieux montagnard en* ***djellaba*** *de laine blanche s'approcha de Yamna, et comme s'il la connaissait lui dit : - Bienvenue! Soyez tous les bienvenus. Tant de lumière émanant de ce visage, ce ne peut être que celui de bien*. (La prière de l'absent, 1981, 73). *Je cherche une tête qui irait ramasser le corps dans la rivière, les têtes sont bien visibles, avec un bâton, je tâte ce que cachent les* ***djellabas****, je donne des petits coups, je tombe sur des tibias durs, je cherche le vide, peut-être le que cette tête avec ses yeux ternes est surmontée sur un pieu et que sous la* ***djellaba*** *il n'y a rien*. (L'Écrivain public, 1983, 45). *Habillée d'une* ***djellaba****, un foulard sur la tête, je me dirigeai cette nuit vers le cimetière*. (La nuit sacrée, 1987, 56). *J'essaie de raconter des histoires […] afin de m'acheter une belle* ***djellaba****.* (Cette aveuglante absence de lumière, 2001, 185). *Le vendredi, il quitte le bureau à 11heures pour aller à la mosquée; Ce jour là, il vient tout habillé de blanc;* ***djellaba****, chemise, seroual*, babouches*, tous blancs*. (L'Homme rompu, 1994, 15*). Miguel s'habilla en blanc et enfila une* ***djellaba****.* (Partir, 2006, 145). *Deux adouls* en* ***djellaba*** *blanche, portant un tarbouche* rouge, symbole de nationalistes, des babouches* jaunes et fines, sont entrés suivis par les hommes de la famille de ma mère*. (Sur ma mère, 2008, 28). *Ce lieu était d'une tristesse pesante. Que des hommes, dont certains jouaient aux dominos, la télévision marocaine allumée en permanence, on y parlait du prix des terrains à Agadir et à Marrakech, on regardait les séances au Parlement et on se moquait de ces hommes en* ***djellaba*** *blanche.* (Au pays, 2009, 35).

DJIHAD [ʒihad] (de l'arabe) n.m. Effort vers un but déterminé. Effort sur soi-même pour atteindre le perfectionnement moral ou religieux. *Lui dire, par exemple, que ce sont des imbéciles comme lui qui font l'éloge du* ***djihad,*** *parlant de paradis et de martyrs, ce sont des*

arriérés comme lui qui envoient à la mort des jeunes qui ne savent où s'accrocher. (Au pays, 2009, 18).

DJINNS [dʒin] **Djnouns** [dʒnun] (de l'arabe marocain) n.m. pl. Dans le Coran, Être créé de feu, entre l'homme et l'ange, qui peut apparaître sous différentes formes, pouvant avoir des pouvoirs bienfaisants ou malfaisants. *Moi le fou, moi le pauvre*, *je suis nu devant les hommes et devant l'époque, face à la mer, face au feu qui vous menace, moi le sage, l'homme perdu, l'homme possédé par les* ***djinns****.* (Harrouda, 1978, 32). *Ils les (gnaouas*) dansent en répudiant les âmes attachées à ce monde et à ses apparences. Je voudrais les voir entrer en transe […] possédés par les* ***djnouns*** *rappelés de plus lointain des abîmes*. (La prière de l'absent, 1981, 203). *Ici, il n'en est pas question. Ce n'est pas confortable, et puis les deux* ***djnouns*** *risquent de réapparaître la nuit et te faire la peau. Une si jolie peau ne dort pas n'importe où.* (La nuit sacrée, 1987, 64). *Un lecteur se leva et partit en courant, persuadé que les* ***djinns*** *étaient là. Un grand plat de couscous était servi dans le patio. Les hommes mangèrent en silence et assez vite.* (Au pays, 2009, 164).

DOUAR [duwaR] (de l'arabe marocain) n.m. Ensemble d'habitations rurales ou à la périphérie d'une ville*. Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, […] maître de l'école coranique* de ce misérable* ***douar****.* (La prière de l'absent, 1981, 73).

ÉCOLE CORANIQUE loc.nom. Ecole traditionnelle musulmane où l'on apprend le Coran* aux enfants. *Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, […] maître de l'****école coranique*** *de ce misérable douar*.* (La prière de l'absent, 1981, 73). *De cette époque, encore aujourd'hui, il parle avec rage. Après l'****école coranique,*** *il dut tout quitter pour gagner sa vie.* (L'écrivain public, 1983, 55). *Là c'est la boutique du laitier. A présent, c'est devenu une* ***école coranique****, c'est ici que le Consul donne ses cours.* (La nuit sacrée, 1987, 67). *C'était cela, mon jardin secret, mon* ***école coranique****, ma maison illuminée. J'y entassais un tas d'objets qui, entrés là, perdaient leur fonction pour devenir les personnages d'un songe dont j'organisais la vie dans le moindre détail.* (Les yeux baissés, 1991, 31). *Il aurait pu écrire son nom en arabe. Il avait appris l'alphabet quand il était à l'****école coranique****.* (Au pays, 2009, 50). V. **MSID**.

ÉMIR [emiR] (de l'arabe) n.m. 1- Chef militaire. 2- Chef d'une tribu. *Comment parler d'Abd El Krim quand on n'est pas historien? Suspendre la parole. Consentir l'écoute. L'arbre ou la pierre. Abd El Krim n'est pas un saint qui se relèvera intact de sa tombe. Abd El Krim est un*

homme, un guerrier, un militant…citoyen d'Ajdir, instituteur à Melilla, cadi puis* ***émir****.* (Harrouda, 1973, p. 128). *Un élève de la zaouia* de Ma-al-Aynayn,* ***émir*** *de l'Adrar, le chef Ould Aïda, à la tête des hommes bleus fit subir un premier revers à la pénétration coloniale.* (La prière de l'absent, 1981,140).

FALSO [falso] (de l'espagnol) n.m. Raté. *Je ne sais même plus exactement ce que je suis dans toute cette histoire. Un* ***falso****, un faux sur toute la ligne, je passe mon temps à faire semblant, à fuir, il n'y a qu'avec Siham que je me sens à l'aise, mais elle est très peu disponible et n'habite pas Barcelone*. (Partir, 2006, 135).

FATIHA [fatiħa] (de l'arabe standard) n.f. Première sourate* du Coran**. Au septième jour de la naissance, le grand-père égorge le mouton, à l'aube, après la première prière. Il prononce la* ***Fatiha****, lève ses mains au ciel et prie Dieu pour que ce garçon soit homme de bien, droit et vertueux, discipliné et sage, porteur de bonheur et de bien-être, riche et savant, juste et bon musulman.* (La prière de l'absent, 1981, 28). *J'eus la présence d'esprit d'entamer la lecture de la* ***Fatiha.*** (Cette aveuglante absence de lumière, 2001, 25). *Les adouls* lurent ensuite la* ***Fatiha*** *la première sourate* du Coran* et prièrent pour que sa vie soit sainte et bonne jusqu'au jour du Jugement dernier.* (Partir, 2006, 129). *Les hommes se mettent debout, le plus ancien d'entre eux se place entre les deux chefs de famille et entame la «* ***Fatiha*** *»; les mains jointes vers Dieu, ils prient.* (Sur ma mère, 2008, 30).

FASSI [fasi] (de l'arabe marocain) n. et adj. 1- Personne originaire de la ville de Fès. *2-* Parler de la ville de Fès*. Il a même réussi à la peupler de* ***Fassis*** *qui préfèrent la voiture au mulet. Les premières familles qui émigrent dans la ville nouvelle furent celles qui aiment les chrétiens, porteurs de modernité et de nouvelles différences.* (Harrouda, 1973, 83). *Les soldats marocains que la France a requis ne sont pas des* ***Fassis****, des citadins.…*. (La prière de l'absent, 1981, 24). *Bachar, qui, comme son nom l'indique, […] croit savoir ce qui se cache derrière les apparences que présente chacun. C'est un* ***fassi****. Cela se voit tout de suite sur son visage et se confirme lorsqu'il parle.* (La nuit de l'erreur, 1997, 116). *On dirait qu'ils vivent avec nous et sont au courant de nos difficultés; l'homme n'est pas de Fès, il a un accent de paysan ; le* ***fassi*** *est plus élégant, de toute façon, on ne vend pas*! (Sur ma mère, 2008, 13).

FASSIA f. de **FASSI** *L'homme marqua une pause, fit semblant de réfléchir, puis dit : La seule* ***Fassia*** *de la ville est Chérifa* ! Elle vient de Tanger, d'ailleurs.* (La nuit de l'erreur, 1997, 255).

FENJEL [fənʒəl] (de l'arabe marocain) n.m. Plante médicinale. *Le bébé se porte bien. La mère affronte tant bien que mal les douleurs d'après l'accouchement. A présent, Lalla Rachida qui avait préparé du* ***fenjel,*** *une plante très verte séchée, moulue et raffine, la mélange avec de l'huile et du citron et l'étale sur le ventre endolori qu'elle ceint d'un pansement. L'effet est immédiat. Les douleurs s'arrêtent.* (La prière de l'absent, 1981, 27).

FÊTE DU MOULOUD loc.nom. Fête musulmane célébrant la nativité du Prophète Mohammed. *La libération des enfants et des oiseaux était due à une amnistie générale. C'était à l'occasion de la* ***fête du mouloud****. Les oiseaux se mirent à chanter*. (Harrouda, 1973*,* 109). *Son humour nous manquait. Il revint un jour, sobre, en djellaba blanche, un chapelet de prière a la main. C'était la* ***fête du Mouloud****. Il célébra avec nous le jour sacré de la naissance du Prophète Mohammed.* (La prière de l'absent, 1983, 56).

FÊTE DU MOUTON loc.nom. V. **AÏD-EL-KÉBIR** *Les deux autres garçons avaient d'eux-mêmes abandonné le lycée et travaillaient en province. Mohamed l'apprit le jour de la* ***fête du mouton****,* ***l'Aïd-el-kébir***: (Au pays, 2009, 127). V. **Fête du sacrifice**, **fête du mouton.**

FÊTE DU SACRIFICE V. **AÏD-EL-KÉBIR** *N'oublie pas d'acheter le mouton de l'Aïd*. Elle confond l'Aïd-el-séghir*, la fête qui marque la fin du* ***ramadan*** *avec l'Aïd-el-kébir*,* ***la fête du sacrifice*** *du mouton qui a lieu soixante-dix jours après.* (Sur ma mère, 2008, 111). V. **FÊTE DU MOUTON.**

FIDAÏ [fida'i] (de l'arabe marocain) n.m. Résistant menant une action au nom du patriotisme. *Les notables se contentaient de fermer leurs magasins et donnaient aux Ton grand-père donne de l'argent aux* ***fidaï*** *la peau du mouton de l'Aïd-el-kabir*.* (Harrouda, 1973, 83). *Ton grand-père donne de l'argent aux* ***fidaï****. Ton oncle le plus jeune, il n'avait pas vingt ans, avait disparu. Mais comme il était indiscipliné et ne bénéficiait pas de la bénédiction du père, on faisait croire qu'il était de venu un bandit.* (La prière de l'absent, 1981, 44).

FÈZ [fɛz] (de l'arabe marocain) n.m. Calotte rouge ornée d'une mèche noire. *Fès 1944 L'année du typhus et des Français. Les nationalistes portaient le tarbouche* rouge. Ce qu'on a appelé plus tard le* ***fèz****, il venait de Turquie. Ils s'habillaient aussi de djellaba* watania*, djellaba* en laine tissée à la main par les paysannes d'Azrou.* (La prière de l'absent, 1981, 39).

FQIH, **FQUIH** [fqih] (de l'arabe standard) n.m. 1- Homme dotée d'une certaine baraka * qui saurait guérir des troubles physiques et psychiques. *Je ne savais où aller avec mon obsession. L'image du mort me poursuit partout. Je partis avec ma mère implorer l'aide et la bénédiction de Moulay* Idriss. […] Je renforçai cette démarche par l'acquisition de quelques écritures chez un* ***fqih****.* (Harrouda, 1973, 74). 2- Savant et spécialiste en charia**. Dis à tes compagnons que je suis le* ***fqih*** *Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, coiffeur et circonciseur*, maître de l'école coranique* de ce misérable douar*, l'école c'est bien sûr la cour de la mosquée; je suis aussi le notaire*, celui qui préside du vendredi, qui écrit l'acte de mariage et du divorce, qui soigne ceux qui souffrent de l'asthme et de l'excès de foin dans la tête.* (La prière de l'absent, 1981, 73). *Un* ***fqih*** *allait lire le Coran*. Silence et recueillement. Les femmes pleuraient sans faire du bruit. Les hommes veillaient sur l'ordre.* (L'écrivain public, 1983, 36). *Ils furent hébergés dans la grande mosquée du habous*, Un* ***fquih*** *jeune et dynamique les reçut*. (La prière de l'absent, 1981, 201). *J'entendis la litanie des enfants de l'école coranique*, et j'apercevais, par moments, la tête du* ***fqih*** *qui faisait semblant de suivre la sourate*. En fait, il dormait*. (Cette aveuglante absence de lumière, 1991,105).*C'est important, l'apparence. Chez nous l'habit fait le* ***fqih*** *! Enfin, pas toujours. Ici, on n'aime ni le naturel ni la simplicité*. Il faut aller dans les campagnes pour rencontrer des gens encore attachés aux choses simples de la vie. (L'Homme rompu, 1994, 136). V. **BARAKA**. **CHARIA**.

FOUTA [fuṭa] (de l'arabe marocain) n.f. Grande serviette de bain*. Amber la prend dans ses bras et l'installe dans la pièce du hammam* ou la vapeur est supportable, le temps de l'entourer dans une grande* ***fouta****, la serviette de bain achetée pour cette occasion, et la sort dans la salle de repos, lui donne à boire un verre de lait, puis sa cousine lui fait sentir un parfum fort.* (Sur ma mère, 2008, 39).

FRANÇAOUIS [fransawi] (de l'arabe marocain) n.m.sg. ou pl. Personne de nationalité française. Un Français. *Ça, on le laisse aux jeunes, nous, nous serons jamais* ***françaouis*** *cent pour cent, il faut être honnête, c'est pas notre truc, nous sommes marocains, algériens, tunisiens, libyens, nous n'allons pas faire semblant juste pour les papiers*. (Au pays, 2009, 56).

GANDOURA [gandura] (de l'arabe marocain) n.f. Longue tunique traditionnelle sans manches portée sous le burnous. *Mon corps avait besoin de l'eau. Je me précipitai, retirai ma* ***gandoura*** *et plongeai dans le lac*. (La Nuit sacrée, 1987, 46). *Il portait une belle* ***gandoura*** *faite sur mesure, des babouches*, il s'approcha de Lalla Zohra et lui offrit un magnifique*

bouquet de fleurs. (Partir, 2006, 65). *Tu te rends compte, ils sont prêts à gober n'importe quoi, moi, j'appelle le Hadj* centenaire, je l'habille avec une belle* ***gandoura*** *en soie blanche, je teins sa longue barbe avec du henné*, je lui donne un chapelet et le présente comme le maître de la patience et du silence, ça marchera, ils viendront par centaines juste pour sentir son parfum et prendre exemple sur sa sérénité*. (Au pays, 2009, 103)

GAZELLE [gazɛl] (de l'arabe) n.f. Se dit de toute jeune fille belle et gracieuse. *Dans cinq ans, je me marierai avec une* ***gazelle*** *et nous irons vivre près de la source*. (Moha le fou, Moha le sage, 1978,78). *La nuit de noces, c'est le corps qui est à l'épreuve, un conseil pour notre jolie* ***gazelle*** *qui sera offerte demain à son homme : glisse entre ses mains comme un poisson, ne te donne pas d'emblée, il faut qu'il te cherche un peu, laisse-le te mériter.* (Sur ma mère, 2008, 38).

GHAÏTAS [ġayṭa] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Hautbois utilisé au Maroc par les troupes de musique populaire. *Après le bain, on m'habilla en blanc et des femmes m'accompagnèrent jusqu'à ma chambre. Là, trois musiciens, deux* ***ghaïtas*** *et un tambour m'attendaient.* (La nuit de l'erreur, 1997, p. 60).

GHOULA [ġula] (de l'arabe marocain) n.f. Ogresse. *Elle se faisait appeler* ***Ghoula,*** *Mina-laChauve, l'ŒIL-de-l'Eclair, Bent- Mqabar, Fiancée-de-la –Mer, Hamqat-Njum, Gazelle-des-Ténèbres…Mais tout le monde l'appelait Aïcha Kandisha**. (La prière de l'absent, 1981, 36).

GNAOUA [gnawa] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Danseurs et chanteurs mystiques descendants d'anciens esclaves noirs issus de populations d'Afrique noire. *Le vin, le kif*, les danseurs et musiciens noirs,* ***gnaoua****, devaient venir de Marrakech.* (La prière de l'absent, 1981, 201).

GOURNA [gurna] (de l'arabe marocain) n.f. Abattoir. *Il se rappelait ce qu'un architecte égyptien qui avait essayé de construire avec le peuple de* ***Gourna****, disait: « Ici, le ciel et la terre sont confondus dans une étreinte. Et dans chaque maison de ce vieux quartier les quatre murs fermant la cour sont des colonnes, elles soutiennent le toit: le ciel »* (La prière de l'absent, 1981, 35).

GOUMIER [gumye] n.m. (dérivé de goum (arabe marocain) +suff.-ier). Soldat d'un goum, troupe recrutée par la France parmi la population autochtone à l'époque du protectorat.

Une section de ***goumier*** *dirigée par le petit chef tendit une embuscade aux manifestants à l'intersection de plusieurs rues de la médina*.* (La prière de l'absent, 1981, 31).

GRAISSEUR n.m. Assistant de chauffeur d'autocar. *Le Car arriva en bien mauvais état avec une heure de retard. Quand il s'arrêta, le* ***Graisseur*** *jeta par la porte plusieurs poules et coqs morts à cause de la chaleur.* (Cette aveuglante absence de lumière, 1991, 292).

GUARDIA [gardiya] (de l'espagnol) n.f. Garde*. Siham la plus mûre, avoua qu'elle aussi* ***avait brûlé****, les agents de la Guardia Civil les attendaient à l'aube sur la plage, ils étaient camouflés comme en temps de guerre.* (Partir, 2006, 36).

GUEMBRI [gəmbri] (de l'arabe marocain) n.m. Instrument de musique traditionnel, à plusieurs cordes pincées, utilisé principalement par les troupes des gnaoua**. Il y aurait un fauteuil dans ce jardin ou un aveugle chanterait jusqu'au l'aube, des chants sur lesquels les femmes partiraient une à une comme elles étaient venues, lui s'en irait sur les dernières notes du* ***guembri****, il descendrait non pas le ravin mais sur le dos de la chamelle, elle le ramènerait au matin, dans la splendeur de l'herbe mouillé et avant même le soleil, il retrouverait la couverture grise, rugueuse, froissée par tant de voyage*. (L'écrivain public, 1983, 99).

HABOUS [ħabus] (de l'arabe standard) n.m. Bien foncier ou immobilier affecté pour servir une cause religieuse ou humanitaire. *Ils furent hébergés dans la grande mosquée du* ***habous****, Un fquih* jeune et dynamique les reçut*. (La prière de l'absent, 1981, 201).

HASCHISCH [ħaʃiʃ] (de l'arabe) n.m. Substance euphorisante, extraite du chanvre indien. *Ainsi, Harrouda était Shahrazade distribuant des produits aphrodisiaques aux spectateurs, chikha* faisant parler son ventre femme-serpent bravant tous les symboles, reine trafiquée sous l'effet du* ***haschish****.* (Harrouda, 1973, 170). *Il avait une recette particulière : le* ***hascisch*** *était mélangé à une pâte d'amande et de noix, le tout pétri avec du miel, de la cannelle, des graines de sésame, de l'huile d'argan et une pincée de terre trempée dans du cyanure*. (La prière de l'absent, 1981, 201). *Azel ne comprenait pas pourquoi Miguel cherchait tant à l'exhiber et à l'humilier. Il se dit un instant qu'il avait peut-être trop bu ou fumé du* ***haschisch***. (Partir, 2006, 113).

HADITH [ħadit̲] (de l'arabe standard) n.m. Recueil qui comprend l'ensemble des actes et paroles du Prophète Mohammed. *Blessés dans le corps, nous retournâmes la parole au*

visage de celui qui possédait le Livre et le ***hadith****, celui qui présidait les cinq prières et nous gardait dans la défaillance du temps t la composition du verbe retenu à haute voix.* (Harrouda, 1973, 23). *Ces adieux mouillés de larmes, avec mon père qui passait sa main sur mon dos en lisant une sourate* du Coran*. Pour que Dieu me préserve et me ramène à eux en sécurité, l'autre main fourrant dans une de mes poches une feuille où est calligraphié un* ***hadith*** *du prophète*. (L'écrivain public, 1983, 83).

HADJ, HAJ [ħaʒ] (de l'arabe) n et adj. Tout musulman ayant accompli le pèlerinage à la Mecque et porte en conséquent le titre de ***Hadj****. Il avait un chapelet qu'il avait ramené de La Mecque. Il a été trois fois* ***Haj*** *(toujours en bons termes avec les commandements divins). Il passait la journée à égrener son chapelet.* (Harrouda, 1973, 67). *Je croyais que le* ***hadj*** *allait m'emmener avec lui à la Mecque. Il m'a acheté à l'aller. Je suis restée des mois à attendre, là sur cette pierre, la pierre du temps, la pierre de la démence.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 56). *J'ai envoyé l'argent. J'ai donné à* ***El Hadj*** *un cadeau pour chacun* (Les yeux baissés, 1991, p.28). *Celui qui sirote une limonade parce que Monsieur est un bon musulman, il ne boit pas d'alcool, il part souvent à la Mecque, oui, il est* ***haj*** *et moi je suis cosmonaute, je suis dans les fusées, je m'évade dans l'espace, j'ai plus envie de vivre sur cette terre, dans ce pays, tout est faux, tout le monde s'arrange, et moi je refuse de m'arranger, j'ai fait des études de droit dans un Etat qui ignore le droit tout en faisant respecter les lois.* (Partir, 2006, 18). *Comme il le lui avait demandé, elle leur avait envoyé son C.V. et une lettre de motivation bien rédigée.* ***El Haj*** *insista pour qu'elle n'oublie pas sa photo d'identité. Cela lui fit croire d'abord à un piège, mais elle reçut rapidement une lettre de la dame malade lui expliquant les raisons d'une telle demande.* (Partir, 2006, 79). *Mon frère me dit, les larmes aux yeux : « J'ai pris rendez-vous avec* ***Hadj,*** *notre cousin, lui sait ce qu'il faut faire pour préparer la tombe et les funérailles; son état est son espoir »*. (Sur ma mère, 2008, 40).*Tu te rends compte, ils sont prêts à gober n'importe quoi, moi, j'appelle le* ***Hadj*** *centenaire, je l'habille avec une belle gandoura* en soie blanche, je teins sa longue barbe avec du henné*, je lui donne un chapelet et le présente comme le maître de la patience et du silence, ça marchera, ils viendront par centaines juste pour sentir son parfum et prendre exemple sur sa sérénité*. (Au pays, 2009, 103). *Quand au Livre, enveloppé dans un morceau du linceul paternel, il le glissait chaque jour dans un plastique portant la marque d'un supermarché. Chaque fois qu'il l'ouvrait, et qu'il le portait à ses lèvres, il n'était plus seul. Pas besoin des services d'****El Hadj****, le sorcier de la porte de la Chapelle, non, il refusait de le rencontrer, et s'il portait sur lui ses écritures c'était pour ne pas faire de la peine à sa femme.* (Au pays, 2009, 48).

HAJJA [ħaʒʒa] f. de **HAJ.** *Entre gens de bien, on peut se rendre service, n'est-ce pas Lalla* **Hajja** ?* (Sur ma mère, 2008, 15).

HAÏK [ħayək] (de l'arabe marocain) n.m. Grande étoffe dans laquelle les femmes musulmanes traditionnelles se drapaient pour sortir. *Elle met un haïk noir et ne parle à personne. Discrètement, elle traverse la ville en longeant l'oued** Boukhrareb. (Harrouda, 1973, 15). *Jamal était l'élément féminin dans cette université où les seules jeunes filles qui étudiaient, venait tout enveloppées dans leur* **haïk**, *comme des momies qui auraient effacé leur corps*. (La prière de l'absent, 1981, 84). *Elle aimait se déguiser et me surprendre au moment de la sieste. Un jour elle arriva enveloppée dans un immense* **haïk** *blanc, voilée, les yeux maquillés à outrance. Elle me demanda de l'aider à retirer son* **haïk**. (L'écrivain public, 1983, 116). *Elle se pencha en riant, prit un bout de son* **haïk** *qu'elle accrocha à la taille puis demanda au jeune homme de tenir l'autre bout.* (La nuit sacrée, 1987, 15).

HAJAMAS [ħaʒama] (de l'arabe marocain) n.m.pl. de ***hajjam***. 1- Coiffeur-Barbier. 2- Serveur. *Elle entend les échos de la musique andalouse de cet après-midi, l'orchestre de maître El Bhiri ; elle revoit les* **hajamas**, *des coiffeurs qui font en même temps serveurs ; elle entend des bruits de toute sorte ; elle avance ne sachant pas précisément ce qui l'attend*. (Sur ma mère, 2008, 51).

HALQA [ħalqa] (de l'arabe marocain) n.f. Cercle de foule formé auteur d'un conteur ou d'un chanteur donnant un spectacle sur une place publique. *Harrouda sortit de la bouche du récitant de la* **halqa** *(le mystique) : sirène-pin-up, voilée de l'arc-en-ciel; sa chevelure, enduite d'huile d'argan, brillait au soleil*. Son premier rire laissa tomber des pièces d'or. (Harrouda, 1973, 171).

HAMMAM [ħamam] (de l'arabe marocain) n.m. Bain de vapeur traditionnel, public ou privé. Bain maure. *Nous n'avons jamais eu d'histoire avec des gens de l'au-delà, peut- être parce que nous sommes tout près des Européens, ce sont des choses qui arrivent à Fass surtout dans les salles obscures des* **hammams**. (Harrouda, 1973, 151). *Elle n'avait rien à dire. Elle agissait. Elle connut au* **hammam** *une vieille négresse qui lave les mortes. Elle lui procura un morceau de langue de la vipère verte, une mouche d'Inde et la tête d'une araignée noire.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 63). *C'était une petite ville. En en franchissant le seuil, j'eus le cœur serré. C'était mauvais signe. Je commençai par chercher un* **hammam**, *aussi bien pour me laver que pour y dormir*. (La nuit sacrée, 1987, 63). *Hadj* Brahim fut enfermé au* **hammam** *par mesure d'hygiène et n'avait le droit de manger que des caramels ayant*

perdu leur goût. (Les yeux baissés, 1991, 86) Au septième jour, sans rien raconter à ma mère, je partis au *hammam*, où je passai tout l'après-midi. Je frottai ma peau jusqu'à l'écorcher. (La nuit de l'erreur, 1997, 69). *Allez préparons le sac pour le* ***hammam****, n'oublie pas les oranges et les œufs durs, n'oublie pas le rassoul* parfumé et le* henné* *de Moulay Idriss, vite, les filles, vite, le jour va partir*… (Sur ma mère, 2008, 36).

HARIRA [ħarira] (de l'arabe marocain) n.f. Soupe traditionnelle à base de concentré de tomates et de coriandre avec des légumes secs : lentilles et pois chiche ou riz, et de petits morceaux de viande ou de volaille. *Des femmes enveloppées dans leur haïk*, attendaient le lever du jour. Sindibad commanda deux bols de* ***harira*** *chaude et un demi-kilo de crêpes au beurre et au miel. Des paysannes faisaient cuire les crêpes dans un coin du hangar.* (La prière de l'absent, 1981, 117). *Sentant une odeur de soupe; je lui demande un bol de* ***harira****. Elle est ravie que j'apprécie sa cuisine.* (L'homme rompu, 1994, p147).

HBOURA [hbura] (de l'arabe marocain) n.m. Vieille fille qui ne sert plus à rien. *Mais ici, tout est tellement difficile. Si je ne rentre pas dans le rang, je resterai vieille fille et je serai considérée comme une* ***hboura****, une chose périmée*. (Partir, 2006, 69).

HCHOUMA [ħʃuma] (de l'arabe marocain) n.f. Acte honteux. *Je sais, ce n'est pas facile, la pudeur, la* ***hchouma*** *je connais, mais il faut que je t'examine, je ne peux pas le faire de loin, fais moi confiance, ça dure trente secondes et puis c'est fini, ça ne fait même pas mal*. (Au pays, 2009, 91).

HENNÉ [ħene] (de l'arabe marocain) n.m. Teinte naturelle à base d'une plante de la famille des Lythracées, utilisée pour colorer les cheveux et orner les mains et les pieds des femmes. *Tu tournes ton visage et rajoutes du* ***henné*** *à l'aile bleue de ton silence.* (Harrouda, 1973, 75). *C'était un bel homme, un sage, aux yeux noirs entourés de khôl*. Sa barbe passée au* ***henné*** *lui donnait l'air d'un marabout*. (La nuit de l'erreur, 1997, 18). *Accueillie à l'aéroport par Miguel caché derrière un immense bouquet de roses, elle avait les mains et les pieds décorés par le* ***henné****.* (Partir, 2006, 172). *Allez préparons le sac pour le hammam*, n'oublie pas les oranges et les œufs durs, n'oublie pas le rassoul* parfumé et le* ***henné***** de Moulay Idriss, vite, les filles, vite, le jour va partir*… (Sur ma mère, 2008, 36). *Tu te rends compte, ils sont prêts à gober n'importe quoi, moi, j'appelle le Hadj* centenaire, je l'habille avec une belle gandoura* en soie blanche, je teins sa longue barbe avec du* ***henné****, je lui donne un chapelet et le présente comme le maître de la patience et du silence, ça marchera,*

ils viendront par centaines juste pour sentir son parfum et prendre exemple sur sa sérénité. (Au Pays, 2009, 103).

HERZ [ħərz] (de l'arabe marocain) n.m. Amulette. *Il m'a donné un liquide que j'ai acheté dans une épicerie, j'ai oublié le nom ; un **herz** en tissu, écrit mouillé par cette eau ; je devais aller au bain et bander le sexe avec le **herz**. Aucun résultat.*

IMAM [imam] (de l'arabe standard) n.m. Celui qui dirige la prière dans une mosquée et prononce le prêche du vendredi. Par extension, savant en théologie musulmane. *Tout le monde lui disait que le maître n'était pas encore mort. Ce n'était pas la peine de saigner et d'appeler le malheur. La femme blanche fit venir ses parents que l'**imam** de la grande mosquée.* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 73). *Un homme malin. Il doit savoir séduire les femmes. Je pense qu'il est l'époux de la belle Rouquiya. Je décide qu'il l'est. Il le mérite. Ils parlent religion et de la dernière prière de vendredi ou l'**imam** a fait un discours courageux. Ils ne parlent plus. Ils mangent.* (L'Ecrivain public, 1983, 28). *Sa femme trouva une réponse qui le choqua: c'est à cause de la religion, à cause de l'islam! Il s'emporta et réagit comme s'il était un **imam**, lui qui n'observait aucun rituel musulman*. (Au Pays, 2009, 124).

ISSAOUA V. **AÏSAOUA** *Pourquoi vous ne mangez pas du foin comme nos ancêtres **issaoua** ? Eux n'avaient jamais peur. Ils savaient se fondre le crâne avec une hache et boire le sans de leur cervelle. Ils savaient rire et tourner en dérision la mort*. (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 31).

JABADOR [ʒabadɔr] (de l'arabe marocain) n.m. Ensemble traditionnel, composé d'une tunique et d'un pantalon, porté par les hommes sous la djellaba*. *Il était question de **Jabador**, de **caftan*** de lumière, de ceinture en or, de colliers de perles et d'épis de maïs.* (La nuit de l'erreur, 1997, 32). *Pendant qu'il retire sa djellaba*, son **jabador** et son séroual*, tu attends qu'il te donne l'ordre de te déshabiller, dans un coin de la pièce peu illuminé tu retires tes bijoux puis ton caftan*, tu gardes ton tchamir* blanc et tu gardes aussi ton séroual*, c'est à ton homme de le retirer*. (Sur ma mère, 2008, 49).

JBALA, JBALAS [ʒbala] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Personnes originaires de la région montagnarde du nord du Maroc. Habitant des montagnes. *C'est à Tanger que les **jbalas** (les montagnards) trafiquaient et nous faisaient parvenir des vivres*. (Harrouda, 1973, 133). *Les*

aroubia et* **jbala** *ne pouvaient pas s'introduire même riches dans ces familles à l'aristocratie nostalgique du quatorzième siècle andalou.* (La prière de l'absent, 1981, 84).

JELLABA V. **DJELLABA.** *Venez sous ma* ***jellaba*** *: vous y découvrirez le jardin des mille et un délices vous. Vous y trouverez merveilles et un peu plus.* (Harrouda, 1973, 22).

JNOUN V. **DJINNS** *Tout le monde dans la maison s'était mis à le chercher. Ne l'ayant pas trouvé, il accusa les* ***jnouns*** *du puits de l'avoir dérobé et de l'avoir donné à la souillure* du diable. Cette histoire du chapelet le rendit malade. (Harrouda, 1973, 68).

JOUTYA, **JOUTEYA** [ʒuteja] (de l'arabe marocain) n.f. Espace publique utilisé pour la vente d'objets d'occasion ou d'antiquité. *Vous êtes accusé d'avoir dérobé du matériel de bureau et de l'avoir vendu à la* ***Jouteya****, l'ancien marché aux puces.* (L'Homme rompu, 1994, 17). *Et pour ça ils ont besoin de recréer la* ***joutya****, le souk* de leur ville, se retrouver entre eux, même s'ils ne se supportent pas, et au moins se croire au village, se sentir à l'abri.* (Partir, 2006, 89).

KAABA [kaʿba] (de l'arabe standard) n.f. Édifice religieux de forme cubique bâti à la Mecque avant l'islam, vers lequel se tournent les musulmans pour accomplir leurs prières quotidiennes et autour de laquelle les musulmans font des circumambulations lors du haj* ou de la Omra*. *La photographie de la* ***kaaba*** *tirée à des millions d'exemplaires.* (Harrouda, 1973, 143). *Sur le mur, une image pâle de la* ***kaâba****, un chapelet suspendu à un clou.* (Les yeux baissés, 1991, 26) *Une multitude de gens en blanc tournaient autour de la* ***Kaaba*** *sur fond d'un ciel plein d'oiseaux et d'anges.* (Au pays, 2009, 9).

KANOUN [kanun] (de l'arabe marocain) n.m. Fourneau bas en terre ou en métal, utilisé pour le chauffage ou la cuisson des aliments. *J'aimais cependant les fins de matinées, car c'était le moment où les vapeurs et odeurs qui se dégageaient des marmites étaient bonnes à humer. J'aimais regarder les braises du* ***kanoun*** *s'impatienter.* (L'écrivain public, 1983, 16). Introduire pendant son sommeil un **kanoun** de charbon. Elle mourrait asphyxiée. (Les yeux baissés, 1991, 37). *Elle demande à Keltoum d'allumer le* ***kanoun*** *pour griller la viande. Elle a dit aussi qu'elle a préparé un tajine* de poulet aux olives et aux citrons confits*. (Sur ma mère, 2008, 220).

KASBAH V. **CASBAH**. *Du haut de la kasbah –notre tour des miracles- une cigogne s'envole et saigne le ciel.* (Harrouda, 1973, 118). *Dix-huit bâtiments composaient la* ***kasbah*** *entourée d'une enceinte fortifiée*. (La prière de l'absent, 1981, 139).

KHÔL, KOHOL [kħol] (de l'arabe marocain) n.m. Fard de couleur sombre utilisé par les femmes pour orner les yeux et marquer le regard. *Tout se passait en fait dans son regard que le* ***kohol****, déposé autour des yeux en grande quantité, rendait sévère et troublant*. (La prière de l'absent, 1981, 63). *On coupa les cheveux d'Ahmed, on lui maquilla les yeux avec du* ***khôl.*** (L'enfant de sable, 1985, 31). *Je me mis du rouge sur les lèvres et du* ***khôl*** *autour des yeux. Je me regardais dans une petite glace. Mon visage reprenait lentement vie.* (La Nuit sacrée, 1987). *Toute l'ambigüité de leur rencontre, toute la violence de leur passion étaient inscrites dans ce regard nostalgique d'un ciel lointain. Quand il mettait du* ***kohol*** *autour des yeux, il donnait une légère expression de cruauté à ce regard*. (La prière de l'absent, 1981, 83). *C'était un bel homme, un sage, aux yeux noirs entourés de* ***khôl****. Sa barbe passée au henné* lui donnait l'air d'un marabout**. (La nuit de l'erreur, 1997, 18).

KHAMMAS [xamas] (de l'arabe marocain) n.m. Métayer qui obtient le cinquième des revenus du domaine qu'il cultive. *J'arrivais souvent tôt le matin dans ces villages que Dieu avait abandonnés depuis longtemps. Vides. Nus. Des dortoirs pour les* ***khammas****, les ouvriers qui trimaient chez les colons. Des villages où on avait appris à attendre, où la lumière, même quand elle est belle, ne cachait point la misère et la faim.* (La prière de l'absent, 1981, 40).

KHAMSA [xamsa] (de l'arabe marocain) n.f. Pendentif en or ou argent sous forme d'une main représentée ouverte, désignant le chiffre cinq, porté pour se protéger contre le mauvais œil. *La main* ***khamsa*** *tatouée pour tous les talismans.* (Harrouda, 1973, 143)*. Elle me donna une* ***khamsa****, une petite main en or que j'accrochai autour de mon cou. Je savais que ce bijou m'aiderait.* (La nuit de l'erreur, 1997, 33).

KHLIE [xliᶜ] (de l'arabe marocain) n.m. Viande bien marinée et séchée au soleil, puis cuite et conservée dans son gras. *Si je te demande de me préparer un petit tajine de* ***khlie****, tu vas me refuser cette envie?* Ah le docteur dit que c'est pas bon pour mon régime. (Sur ma mère, 2008, 208).

KIF [kif] (de l'arabe marocain) n.m. Drogue hallucinogène à base d'un mélange de Tabac et du *haschich**. *Ces poètes ont habité notre mensonge aux abords de la durée. Ils cherchent, à travers la fumée du* ***kif****, à lire d'autres textes, à voir d'autres images.*

(Harrouda, 1973, 121). L'oncle Brahim est le seul à Marrakech qui sache préparer le **kif**. Tous les autres ne sont que des amateurs. Le **kif** c'est sa passion, sa vie, dit Abdel Hadi en tirant Sindibad par le bras. (La prière de l'absent, 1981, 148). *Je vis une pipe dépasser d'une des poches. Ils ne disaient rien. Très vite, ils fermèrent les yeux et s'endormirent.* (L'Ecrivain public, 1983, 48). *Pendant que nous échangions ces pensées, le consul hachait méthodiquement quelques feuilles sèches de **kif** sur une planche conçue à cet effet.* (La nuit sacrée, 1987, 84). *Deux voyageurs maigres et pales prirent sa place. Ils devaient être des fumeurs de **kif**. Les longues pipes de **kif** circulent d'une table à l'autre, les verres de thé à la menthe* refroidissent, cernés par des abeilles qui finissent par y tomber dans l'indifférence des consommateurs perdus depuis dans les limbes du haschisch* et d'une rêverie de pacotille.* (Partir, 2006, 11).

KIFFÉ (dérivé de kif+suff.-é) adj. Désigne la personne qui a fumé le kif* et le plaisir associé à cette action. *Non, nous étions tellement **kiffés** que nous inventions des images et des personnages. Toutia n'a jamais existé*. (Partir, 2006, 62).

KISSARIA [kisariya] (de l'arabe marocain) n.f. Marché des artisans et commerçants, situé généralement en médina*. Par ext. Galerie. *La ville c'était pour moi quelques lieux : le bain, le four, Moulay Idriss, la **Kissaria** et puis les maisons de mes frères et sœurs.* (Harrouda, 1973, 77). *Puis ils se sont tournés vers le père du marié, il a hésité puis a dit mon fils, que Dieu en fasse un homme, un vrai, est né le jour où la **kissaria** était en grève, les chrétiens s'installaient et on ne voulait pas d'eux, alors ça nous fait 1916*. (Sur ma mère, 2008, 29).

LASSOURTIS [lasurte] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Inspecteur de police. *Ainsi, l'année du typhus, les quelques bourgeois et artisans nationalistes se mêlaient aux enterrements, participaient dans les mosquées à la prière de l'absent et traversaient la ville sous le regard embarrassé et soupçonneux des « **lassourtis** » (on désignait ainsi les policiers en civil, des Arabes qui collaboraient avec les services de renseignements généreux français)*. (La prière de l'absent, 1981, 29).

LALLA [lalla] (de l'arabe marocain) n.f. Appellation pour désigner une femme respectueuse. *À présent, **Lalla** Rachida qui avait préparé du fenjel*, une plante très verte séchée, moulue et raffine, la mélange avec de l'huile et du citron et l'étale sur le ventre endolori qu'elle ceint d'un pansement. L'effet est immédiat.* (La prière de l'absent, 1981, 27). *Miguel était heureux, ne tarissait pas d'éloges sur la subtilité de la cuisine de **Lalla** Zohra qu'il appelait «Hadja*»; elle rectifiait chaque fois: «Non, non, pas encore, l'année prochaine incha'Allah»* (Partir,

2006, 67). *Sidi* Abdessalam Al Idrissi a pris en mariage pour son fils Mohammed, que Dieu le protège et le maintienne* dans le droit chemin, la demoiselle ***Lalla*** *Fatma, fille de Moulay Ahmed […] pour une dote bénie formant un total de vingt mille Rials*.* (Sur ma mère, 2008, 30).

LATIF [latif] (de l'arabe standard) n.m. L'un des noms d'*Allah**. *Des invocations dites pour solliciter la Miséricorde d'Allah* surtout lors des catastrophes de pluies diluviennes et autres. Il criait fort pour couvrir les* ***Latif*** *dits en chœur par une foule imposante et disciplinée. Le mot indépendance doit disparaître des cœurs et des bouches.* (La prière de l'absent, 1981, 43).

LAVEUR n.m. Métier qui consiste à laver et purifier le corps du mort. *J'étais donc là, presque suspendu, quand je vis une main jaunie apparaître entre les battants de la porte. La main d'un* ***laveur,*** *jaunie par le safran qu'elle étalait sur le mort.* (L'écrivain public, 1983, 36). *C'était honteux et en même temps cocasse d'entendre sur les psalmodies coraniques les tractations entre les trois* ***laveurs*** *et mon oncle*. (La nuit sacrée, 1987, 35). *Petit, Azel avait une peur terrible de la mort et de tout ce qui y avait trait. Il repérait de loin les l****aveurs*** *de morts pour ne pas leur serrer la main, ni manger dans le même plats qu'eux.* (Partir, 2006, 32).

LÍOS [lyos] (de l'espagnol) n.m.pl. Problèmes. *Mais quels* ***líos*** *pouvais-je poser à ces gens du fond du puits? Je ne réfléchissais même pas. Il n'y avait pas d'hésitation à avoir. Il fallait voler la chaine en or de ma mère et la jeter dans le puits*. (La nuit de l'erreur, 1997, 27).

MAAJOUNE, MA'JOUNE [maᵋʒūn] (de l'arabe marocain) n.m. Pâte hallucinogène préparée à base de fruits secs (amandes, cacao, pistaches ou autres) grillés, moulus et mélangés avec une dose de grain de kif*. *Burroughs opérait une classification du hachish*: « le* ***maajoun*** *: sorte de cannabis séché et réduit en une fine poudre verdâtre qui a la consistance du sucre et que l'on mélange à une sorte de confiserie au gout de mauvais pudding sableux.»* (Harrouda, 1973, 147)**.** *Je n'ai rien. J'ai juste un macaron de* ***ma'joun*** *que m'a donné oncle Brahim*. (La prière de l'absent, 1981,198).

MAHIA [maħyia] (de l'hébreu) n.f. Eau-de-vie à base de figues ou de raisins secs. *Un soir, avant de dormir, après avoir bu un peu de* ***mahia****, une eau-de-vie à base de figues que préparait le vieux rabbin de Meknès, Friha eut envie de lire le visage de Yamna*. (La prière de l'absent, 1981, 65).

MAKHZEN [maxzen] (de l'arabe) n.m. Ensemble d'institutions représentant l'État du Maroc. *Mais nous, nous avons le **Makhzen**, c'est le caïd*, le pacha*, le gouverneur, représentants du pouvoir central qui nous commandent*. (Au pays, 2009, 70).

MALA'IKA [mala'ika] n.m.pl. de **MALAK**. Ange. *Tu trembles de peur ! Hein ! Ce sont les **mala'ika**, les anges de l'au-delà, ceux qui accompagnent les morts jusqu'à leur ultime demeure. Ce sont les ombres du silence, ce sont les gestes de l'aube.* (La prière de l'absent, 1981, 51).

MALAK [malak] (de l'arabe standard) n. m. Ange. *Sa mère Fattouma l'appelait tantôt **Malak**, tantôt Baraka*, Ange et Don de Dieu. Elle disait autour d'elle : c'est un enfant pas comme les autres*. (Au pays, 2009, 98).

MANDOUBIA [mandubiya] (de l'arabe standard) n.f. Délégation. *A la **Mandoubia**, les adouls* les attendaient. Ils étaient au courant de l'affaire et étaient priés de ne poser de questions. Ils seraient très bien payés.*

MANSOURIA [mansuriya] (de l'arabe marocain) n.f. Robe longue et ample en tissu fin, porté par-dessus le *caftan**. *Elle réclame ses beaux caftans, ses **mansourias** et ses foulards. Je ne vais pas les emporter dans la tombe, je préfère les mettre maintenant que jamais.* (Sur ma mère, 2008, 109).

MARABOUT n.m. Saint ou chérif détenant la baraka * de Dieu. *C'était un bel homme, un sage, aux yeux noirs entourés de khôl*. Sa barbe passée au henné* lui donnait l'air d'un **marabout**.* (La nuit de l'erreur, 1997, 18).

MARRAKCHI [marrakʃi] (de l'arabe marocain) adj. Personne originaire de la ville de Marrakech. *Si je rencontrerai ce **Marrakchi** trapu, hilare, si j'avais la possibilité de l'écraser avec ma vieille voiture, le ferais-je?* (Au pays, 2009, 86).

MEDINA [medina] (de l'arabe marocainl) n.f. Par opposition à la ville nouvelle, vieille ville entourée de murailles aux portes monumentales. *Des familles se considéraient comme une arrière-racine dans l'espoir de voir la rue passer à côté. Mais la rue a déraciné toute la **médina**.* (Harrouda, 1973, 62). *Une section de goumier* dirigée par le petit chef tendit une embuscade aux manifestants, à l'intersection de plusieurs rues de la **médina**, sur le petit pont du R'cif.* (La prière de l'absent, 1981, 31). *Ce serait cela le Territoire de Secret dans un*

bout de la nuit profonde comme une rue ouverte dans une ***médina*** *sombre, une traversée entourée de mystère et de lumière ayant la saveur de l'enfance et de l'été frais, le moment de l'amour, l'étreinte de l'oubli.* (L'Écrivain public, 1983, 99). *Notre enfance à Fès a été marquée par cette famille, la première à avoir acheté une automobile, à avoir une maison où nous étions invités au printemps, à avoir le téléphone et surtout la première famille fassie* à quitter la* ***médina***. (Sur ma mère, 2008, 44).

MELLAH [mellaħ] (de l'hébreu) n.m. Quartier juif dans les médinas* des villes marocaines traditionnelles. *Après un long moment de silence, Moha sentit le besoin d'aller retrouver son vieil ami Moché, le fou des juifs. Le* ***mellah*** *n'existait plus depuis des années. Moha ne savait où trouver son ami. Il eut un moment d'angoisse : et si Moché avait été emmené en Israël?* (Moha le fou, Moha le sage, 1978, 112). *C'est Yamna, ancienne présidente des mendiants de la zone Nord, ancienne prostituée au* ***mellah*** *de Fès, vagabonde du silence éternel, disparue de la circulation depuis longtemps…*(La prière de l'absent, 1981, 53). *Tiens il faut que j'accompagne ma mère pour voir Moshé qui prépare la broderie de mon trousseau, c'est le meilleur de tout le* ***mellah****, il a des doigts en or, il est si bon qu'on dirait un musulman*. (Sur ma mère, 2008, 60).

MÈRE *Toute femme âgée à qui doit le respect. Un café à la cannelle, bien chaud, et une galette de maïs,* ***mère*** *Fadila, comme d'habitude*… (La nuit sacrée, 1987, 12).

MIHRAB [miħrāb] (de l'arabe standard) n.m. Dans une mosquée, niche creusée dans le mur indiquant la direction de La Mecque, où se place l'imam* pour diriger les prières collectives. *Le cheikh* le regarda longuement puis dit : « Il y a dans cette ville une mosquée avec un* ***mihrab*** *tourné vers la Mecque. Il y a aussi un quartier général pour préparer cette résistance ».* (La prière de l'absent, 1981, 119).

MINBAR [minbar] (de l'arabe classique) n.m. Chaire en bois d'une mosquée d'où l'imam* (precheur) prononce le prêche du vendredi et des deux fêtes musulmanes. *On a même installé un frigidaire à la place du* ***minbar****; on peut y trouver tout ce que nous défend le Seigneur. (Harrouda, 1973, 54). Après s'être déchaussés, ils se dirigèrent vers le* ***minbar*** *où ils avaient laissé Yamna et l'enfant. Ils n'y trouvèrent personne. La mosquée était presque vide.* (La prière de l'absent, 1981, 119).

MOKKADEM [mokadem] (de l'arabe marocain) n.m. Représentant du l'autorité dans un quartier ou dans un douar*. *Je vois Boby chercher un puits et le* ***mokkadem****, gardien de*

l'ordre, l'empêcher de tuer tous ces poux qui envahissent sa tête. (La prière de l'absent, 1981, 60). *Nabile est unique. Après l'école coranique* où il n'as rien appris, j'ai accepté de le donner à mon frère, il l'a mis sur son état civil comme si c'était son propre fils, le* ***mokaddem****, le chef administratif du village, lui a arrangé ça, et il l'a emmené en France, il va dans une école où une classe est réservée à des enfants comme lui*. (Au pays, 2009, 99).

MOKHAZNI [moxazni] (de l'arabe marocain) n.m. Auxiliaire des forces de l'ordre placée sous l'autorité d'un caïd*ou d'un gouverneur. *Un chien aveugle rase le mur, un enfant vend des cigarettes au détail, un* ***mokhazni*** *joue avec un vieux fusil, un incendie s'est déclaré à la Qissaria*, les murs se rapprochent, le ciel se baisse, la terre tremble, les hommes courent, le visage de Fès est plein de trous.* (L'écrivain public, 1983, 43).

MOULAY [mulay] (de l'arabe marocain) n.m. Appellatif honorifique. *L'image du mort me poursuit partout. Je partis avec ma mère implorer l'aide et la bénédiction de* ***Moulay*** *Idriss. Je lui avouai que je ne dormais plus et que je sentais la folie s'emparer de moi. (Harrouda, 1973, 74). Elle n'avait pas de nom. Les autres l'appelaient « la femme de* ***Moulay*** *». Elle non plus n'avait pas d'âge.* (La nuit de l'erreur, 1997, 56). *Ils ont dit la fille de* ***Moulay*** *Ahmed est née l'année où il a neigé à Fès, puis ils se sont mis à commencer cet événement exceptionnel, la neige, on ne l'avait jamais vue, toute blanche, étrange.* (Sur ma mère, 2008, 29).

MOUSSEM [mūsem] (de l'arabe marocain) n.m. Fête annuelle qui réunit des gens venus de différentes régions pour célébrer et honorer un saint. *Le lendemain, je dis à mes parents que je devais partir au* ***moussem*** *de Moulay* Abdessalam pour me reposer. Ma mère essuya une larme, me prépara un panier de provisions et glissa de l'argent dans la poche de ma veste.* (La nuit de l'erreur, 1997, 56).

M'SID [msid] (de l'arabe marocain) n.m. École coranique*. Tu préfères que ce soit ton grand frère, lui connaît mieux que toi le Coran*…Pourtant tu es allé au* ***M'sid****, l'école coranique de Bouajarra à Fès, tu as oublié, non on ne peut pas oublier le* ***M'sid*** *et puis Fqih* Meftah, celui qui n'avait qu'un œil et qui voyait tout.* (Sur ma mère, 2008, 132).

MUCIQA [mūsiqa] (de l'arabe) n.f. Musique. *Il fallait rompre avec ce monde et renaitre dans des sentiments de paix. Je comptais beaucoup sur cette expérience chez les gens de* ***Muciqa*** *pour m'en sortir.* (La nuit de l'erreur, 1997, 58).

MUEZZIN n.m. Préposé religieux attaché à une mosquée et dont le métier consiste à faire appel à la prière cinq fois par jour*. Les étoiles s'éloignent. C'est le vent du matin. Le* ***muezzin*** *se réveille. Les murs sont épais et moi très légère.* (Moha le fou, moha le sage, 1978, 59). *Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée,* ***muezzin*** *et écrivain public, […] maître de l'****école coranique*** *de ce misérable douar*.* (La prière de l'absent, 1981, 73).

NEGAFATS [negafat] (de l'arabe marocain) n.f.pl. Femmes dont le métier consiste à habiller la mariée de tenues traditionnelles, la parer de bijoux et veiller au bon déroulement de la cérémonie du mariage. *Elle attendait parée de ses bijoux, entourée des* ***néggafats,*** *des femmes de compagnie assurant le protocole de la cérémonie. La fête se déroulait dans les deux maisons.* (Sur ma mère, 2008, 48).

NOTAIRE *Dis à tes compagnons que je suis le fqih* Salah, responsable de la petite mosquée, muezzin* et écrivain public, coiffeur et circonciseur*, maître de l'école coranique* de ce misérable douar*, l'école c'est bien sûr la cour de la mosquée ; je suis aussi le* ***notaire****, celui qui préside la prière du vendredi, qui écrit l'acte de mariage et du divorce, qui soigne ceux qui souffrent de l'asthme et de l'excès de foin dans la tête.* (La prière de l'absent, 1981, 73).

OMRA [omRa] (de l'arabe standard) n.f. Petit pèlerinage. *Moi, si j'y retourne, ce sera en dehors de la période officielle, je me contenterai de la* ***Omra****, le petit pèlerinage.* (Au pays, 2009, 13).

OUED [wɛd] (de l'arabe) 1- Rivière, 2- Cours d'eau (La prière de l'absent, 1981, 97). *Elle met un haïk* noir et ne parle à personne. Discrètement, elle traverse la ville en longeant l'****oued*** Boukhrareb. (Harrouda, 1973, 15).

PACHA [paʃa] (de l'arabe, anciennement du turc) n.m. Haut représentant du sultan dans une ville. *Le* ***pacha*** *avait un harem, il se considérait comme un grand seigneur*. (La prière de l'absent, 1981, 171). *Mais nous, nous avons le Makhzen*, c'est le caïd*, le* ***pacha****, le gouverneur, représentants du pouvoir central qui nous commandent*.(Au pays, 2009, 70).

QISSARIA V. **KISSARIA** *Quelques jours plus tard, le magasin, le magasin du vieux fut brulé en même temps que toutes les autres boutiques de la* ***Qissaria****. Provocation policière ou première action nationaliste*? (La prière de l'absent, 1981, 32). *Un chien aveugle rase le*

mur, un enfant vend des cigarettes au détail, un mokhazni joue avec un vieux fusil, un incendie s'est déclaré à la* ***Qissaria****, les murs se rapprochent, le ciel se baisse, la terre tremble, les hommes courent, le visage de Fès est plein de trous*. (L'écrivain public, 1983, 43). *L'homme de la tête minuscule me demandait de mettre le feu à la* ***Qissaria****, le bazar* de la médina* de Fès… Ils voulaient me transmettre des volontés de destruction et d'anéantissement*. (La nuit de l'erreur, 1997, 32).

RAMADAN [Ramadã] (de l'arabe) n.m. Neuvième mois lunaire du calendrier musulman (l'Hégire), mois de jeûne des Musulmans. *N'oublie pas d'acheter le mouton de l'Aïd*. Elle confond l'Aïd-el-séghir*, la fête qui marque la fin du* ***ramadan*** *avec l'Aïd-el-kébir*, la fête du sacrifice* du mouton qui a lieu soixante-dix jours après.* (Sur ma mère, 2008, 111). *Cela se résumait en général aux fêtes religieuses, le* ***ramadan****, la rupture du jeûne, l'Aïd-el-kébir*, même s'il devenait toujours plus difficile d'égorger les moutons dans la baignoire ou dans l'arrière-maison*. (Partir, 2006, 91). *Pour la mort seul Dieu décide, ça j'en suis sûr, c'est écrit, je crois même que tout se décide pour nous la vingt-septième nuit du* ***Ramadan****, une nuit sacrée, meilleure que mille mois.* (Au pays, 80).

RASSOUL [ġasūl] (de l'arabe marocain) n.m. Argile naturelle utilisée par les femmes marocaines depuis des siècles pour nettoyer et soigner délicatement leur peau et leurs cheveux. *Allez préparons le sac pour le hammam*, n'oublie pas les oranges et les œufs durs, n'oublie pas le* ***rassoul*** *parfumé et le henné* de Moulay* Idriss, vite, les filles, vite, le jour va partir*. (Sur ma mère, 2008, 36).

RÉAL, RIAL [Riyal] (de l'arabe marocain) n.m. Pièce de monnaie valant cinq centimes, un vingtième de dirham marocain. *Au moment de régler l'addition, tu lui glisses mille* ***réals****, cinq mille francs anciens.* (La Réclusion solitaire, 1976, 106). *Peut-être que la femme. Des pièces de monnaie […] un* ***rial*** *troué*. (La nuit sacrée, 1987, 15). *Je lui pris la main droite et la baisa respectueusement, comme je faisais avec mon père. Ensuite je pris l'autre main et la mordis de toutes mes forces. Il poussa un petit cri, puis me donna un* ***rial*** *en or. « ceci est un louis », me dit-il. Je le pris comme gage de notre pacte.* (La nuit de l'erreur, 1997, 31). *Sidi* Abdessalam Al Idrissi a pris en mariage pour son fils Mohammed, que Dieu le protège et le maintienne* dans le droit chemin, la demoiselle *Lalla** Fatma, fille de Moulay * Ahmed […] pour une dote bénie formant un total de vingt mille **Rials**. (Sur ma mère, 2008, 30). *Moulay* Ahmed accepte de donner en mariage veuve Lalla* Fatma à Sidi Abdelkrim, déjà marié et ayant quatre enfants, le sadaq* de cinq mille* ***rials*** *a été remis au père de la mariée* (Au pays, 2009, 69).

RIFAIN (de rif+suff.*ain*) n.m. Relatif au Rif, région du nord au Maroc. *Il disait : « J'aime les **Rifains** comme ils sont, mais je ne veux pas qu'ils grandissent…» C'est pour cela que la France a dû déplacer le maréchal Pétain en personne secondé par le général Naulin pour tenter de mater la révolution **rifaine**…* (Harrouda, 1973, 131). *Al Afia ne savait lire que les chiffres. Pour le reste, il avait des secrétaires compétentes et très fidèles avec lesquelles il parlait **rifain** et quelques mots d'espagnol.* (Partir, 2006, 16).

RYAD [Riyad] (de l'arabe standard) n.m. Grande maison d'inspiration andalouse avec un jardin intérieur et une fontaine. *Tu sais, le genre de mec qui avait réussi à vendre la mosquée du quartier à une touriste américaine, il lui avait fait croire que c'était un **ryad,** le lui faisait visiter entre les prières, elle avait gobé la chose et lui avait donné une belle avance en dollars.* (Au pays, 2009, 103).

SAADIEN [saᶜdjã] (de l'arabe) adj. (dérivé du nom propre arabe [ssaâdi] + suff. ien) Dynastie chérifienne qui a régné sur le Maroc de 1549 à 1654. *Il y a trois siècles les chorfas* du sud, les Filaliens, ont dû monter vers le Nord pour renverser la dynastie **saadienne**, traître, à la nation et à l'Islam car elle pactisait avec l'ennemi portugais.* (La prière de l'absent, 1981, 191).

SADAQ [sadaq] (de l'arabe standard) n.m. Tout bien (argent, bijoux, etc.) donné par le mari à sa future femme impliquant de sa part le ferme désir de conclure l'acte de mariage. Dot. *À présent, dit le plus vieux des adouls*, ces enfants sont mariés selon le rite de notre religion, le **sadaq** a été remis à la famille de la fiancée, le mariage sera consommé quand les deux familles auront trouvé une date et surtout que la famille de la fille aura son trousseau et sa maison prêts*. (Sur ma mère, 2008, 31).

SAROUAL V. **SÉROUAL** *J'ai retiré mon **saroual** puis ma culotte pour faire plaisir au vent, pour me faire plaisir et sentir la main légère et froide de cette brise matinale.* (La nuit sacrée, 1987, 45).

SATIAME [satyam] (de l'arabe) n.f. Autocar privé de la société CTM. *Après la prière de l'aube, ils quittèrent le village à pied et montèrent dans une camionnette en bien mauvais état qui les emmenèrent à Marrakech où ils prirent la **Satiame**, un autocar de la société CTM.* (Au pays, 2009, 106).

SBOHI [sboħi] (de l'arabe marocain) n.m. Cérémonie célébrée le lendemain de la nuit de noce impliquant la consommation du mariage. *Le lendemain, c'est le jour du **sbohi**. Tout s'est bien passé. C'est ce qu'on dit. Le mari a envoyé à sa belle-famille des plateaux pleins de fruits secs : signe de satisfaction.* (Sur ma mère, 2008, 52).

SEBSI [səbsi] (de l'arabe marocain) n.m. Pipe (originaire du Maroc) confectionnée en bois, très fine et longue, qui sert à consumer le kif*. *La boutique c'est aussi le capital : la matière à transformer, les objets fabriqués, la natte, un ou deux tabourets […] le couteau courbe, deux ou trois **sebs**i (pipes), une dizaine de têtes de **sebsi**.* V. **CHKAF**. (Harrouda, 1973, 163).

SÉROUAL, **SAROUAL** [serwal] [sarwal] (de l'arabe marocain) n.m. Pantalon large et bouffant, resserré aux genoux porté sous la djellaba* ou le caftan*. *La première chose que je faisais quand nous partions, c'était d'introduire ma main dans son **séroual** et la poser sur son pubis. Elle me laissait faire mais ne m'approuvait pas forcément*. (L'Ecrivain public, 1983, 20). *Je portais sous la robe un **saroual**.* (Les yeux baissés, 1991, 248). *Je l'imaginais les jambes en l'air, son **séroual** tombé la bloquant dans ses mouvements*. (Les yeux baissés, 1991, 38). *Le vendredi, il quitte le bureau à 11heures pour aller à la mosquée; Ce jour là, il vient tout habillé de blanc; djellaba*, chemise, **seroual**, babouches*, tous blancs*. (L'Homme rompu, 1994, 15*). Pendant qu'il retire sa djellaba, son jabador* et son **séroual**, tu attends qu'il te donne l'ordre de te déshabiller, dans un coin de la pièce peu illuminé tu retires tes bijoux puis ton caftan*, tu gardes aussi ton **séroual**, c'est à ton homme de le retirer*. (Sur ma mère, 2008, 50).

SIDI [sidi] (de l'arabe marocain) n.m. Mon maître. *Oui, c'est bien **Sidi** Kaouki, mais c'est plein de puces! Les paysans n'aiment pas se laver. Moi, je préfère l'hôtel.* (La prière de l'absent, 1981,135). *Justement, **Sidi** Larbi, est le type même d'individu que Mourad exècre. C'est un avocat véreux qui s'est enrichi avec les indemnités de décès après des accidents de la route.* (L'homme rompu, 1994, 19). *Ton oncle **Sidi** Abdesslam en a tellement dit du bien à ton père qu'on ne va pas mettre en doute ses paroles.* (Sur ma mère, 2008, 17).

SKHINA [ʃxina] (de l'hébreu) n.f. Plat marocain d'origine juive, fait à base de viande, de pois chiches, d'œufs, de pommes de terres douces et de riz. *Le vendredi, il emportait chez lui un plat de couscous ou un tajine* et le samedi il nous envoyait avec sa bonne, une vieille musulmane, une marmite de **skhina***. (L'écrivain public, 1983, 54).

SOFA [sofa] (de l'arabe marocain) n.m. Laine. *Je sens que je suis conquis par la souplesse. Je la compare à un* ***sofa*** *moelleux où le corps s'enfonce doucement. Je me laisse aller, la tête en arrière, je ne vois plus le monde tel qu'il est, je ne sens plus mes muscles, je suis ailleurs, sur un voilier en Méditerranée*. (L'homme rompu, 1994, 65).

SOUFI [sūfi] (de l'arabe classique) n.m. Adepte du soufisme. *Il voulait être un savant passionné par un obscur, par l'incompréhensible. Il admirait un grand* ***soufi****, le cheikh* Ma-al -Aynayn*. (La prière de l'absent, 1981, 80). *Les mystiques musulmans, les* ***soufis****, ne disaient pas autre chose à propos de l'amour de Dieu. Ma mère n'était pas mystique mais elle célébrait les choses simples, les valeurs essentielles.* (Sur ma mère, 2008, 42).

SOUK [sūk] (de l'arabe) n.m. Marché public. *Hé! Mouchacho ! Peux-tu me montrer la médina*, les* ***souks*** *et les mosquées*. (La prière de l'absent, 1981, 88).

SPANIOULIS [spanyuli] (de l'espagnol) adj. Personne d'origine espagnole. *Je les connais les* ***Spanioulis****, ils n'ont pas avalé les siècles d'or et d'argent des Arabes en Andalousie, ils se disent, c'est pas possible, judios, Iyahoud, tous dehors, sinon on les brûle, je veux pas dire aujourd'hui qu'on revient, mais ils n'aiment pas nous revoir roder autour de leurs frontières.* (Partir, 2006, 157).

SŒUR Toute jeune femme à qui on doit le respect. *À la sortie d'un petit village, un homme me suivit. Ma* ***sœur****, mais où va ma* ***sœur*** *toute seule ? […] Tu te rends compte ma* ***sœur*** *où tu t'engages ?* Ma **sœur** s'engage dans un bois touffu, où les sangliers attendent la nuit pour dévorer leur proie. (La nuit sacrée, 1987, 60).

SŒUR MUSULMANE Femme appartenant au groupe de " *al- Ikhwan al-muslimin* ", littéralement les Frères Musulmans, fondé en Egypte en 1928 par Hassan Al Banna ; les objectifs de ce groupe étant la renaissance islamique et la lutte contre l'influence occidentale. *Toutes laides, elles dégageaient le malaise. Je compris à qui j'avais affaire : une secte de* ***sœurs musulmanes****, fanatiques et brutales.* (La nuit sacrée, 1987, 157). *Il se dit* : *« Vingt ans après, elle me donne toujours des frisons. Quelle femme ! Elle serait devenue* ***sœur musulmane*** *et n'aurait plus d'amants. Il m'a semblé reconnaître les yeux de Zina derrière le voile de Fantômas. C'est probablement l'émotion qui me joue des tours ».* (La nuit de l'erreur, 1997, 147).

SOURATE [surat] (de l'arabe standard) n.f. Chapitre du Coran* ; le Coran* étant composé de 114 sourates. *Il récitait les cent quatorze **sourates** du Coran* sans trébucher une seule fois et pour prouver sa parfaite maitrise, il les récitait aussi en remontant de la dernière **sourate** à la Fatiha*, la **sourate** de l'ouverture*. (La prière de l'absent, 1981, 79). *Ces adieux mouillés de larmes, avec mon père qui passait sa main sur mon dos en lisant une **sourate** du Coran*. Pour que Dieu me préserve et me ramène à eux en sécurité.* (L'écrivain public, 1983, 83). *Après un silence Il cita le verset 2 de la **sourate** « Les impies ».* (La nuit sacrée, 1987, 79). *Les adouls* lurent ensuite la Fatiha* la première **sourate** du Coran* et prièrent pour que sa vie soit sainte et bonne jusqu'au jour du Jugement dernier.* (Partir, 2006, 129). *Je récitais machinalement des **sourates** entières* mais je n'en saisissais pas tous les sens. (Au pays, 2009, 53).

SULTAN [syltã] (de l'arabe) n.m. Souverain. *On dit qu'il est né l'année de la sécheresse, ce devrait êtreà l'époque où les Français venaient d'entrer au Maroc. Ou bien on dit lui est né la même année que le fils du **Sultan**, tu t'en souviens? C'était le printemps*… (Sur ma mère, 2008, 29). **Aussi la prière de l'absent P167**

TACHLHIT [taʃlħit] (de l'amazighe) n.m. Variété de l'amazighe parlée dans le haut Atlas et la région du sud-ouest. *Ce n'était ni de l'arabe ni du **tachlhit**.* (La prière de l'absent, 1981, 203).

TADELAKT [tadəllakt] (de l'arabe marocain) n.m. Enduit traditionnel de chaux à l'eau, utilisé dans la décoration des murs en intérieur (salle de bain, salon, etc.) ou en extérieur (façade, etc.). *Les murs étaient en **tadelakt**, une matière qui protège de l'humidité et les fait briller. Certains murs étaient peints à la chaux*. (Au pays, 2009, 152).

TAJINE [ṭaʒin] (de l'arabe marocain) n.m. Plat typiquement marocain, à base de viande et de légumes, dressé dans un plat de cuisson en terre cuite muni d'un couvercle conique. *Le vendredi, il emportait chez lui un plat de couscous* ou un **tajine** et le samedi il nous envoyait avec sa bonne, une vieille musulmane, une marmite de skhina**. (L'écrivain public, 1983, 54). *Les voisins nous disent : « bonnes vacances et à la rentrée, comme d'habitude, on fera suivre le courrier, n'oubliez pas de nous ramener des babouches* et un **tajine**.* (Les yeux baissés, 1991, 167). *Le Maroc débarquait en Espagne avec des **tajines** de poulet aux olives et citron confit, des pastillas de caille, des cornes de gazelle*, des gâteaux au miel pour le ramadan*, […] et un dossier à remplir sur lequel était écrit en gros LALLA Z0HRA.* (Partir, 2006, 172).

TAQBIB [taqbib] (de l'arabe marocain) n.m. Dernière étape du lavage de la mariée au hammam* qui consiste à verser sur sa tête l'eau de sept seaux qui la met sous la protection des Anges. *Arrive le moment du **taqbib** : les tayabates* ont rempli d'eau tantôt tiède sept seaux ; elles puisent dedans pour verser cette eau sur la tête de la future mariée.* (Sur ma mère, 2008, 39).

TARBOUCHE [ṭarbuʃ] (de l'arabe marocain) n.m. Calotte cylindrique et rigide en feutre rouge, portée par les hommes. *Les nationalistes portaient le **tarbouche** rouge. Ce qu'on a appelé le fèz*, il venait de Turquie. Ils s'habillaient aussi de djellaba* watania**. (La prière de l'absent, 1981, 39). *Tiens, je l'ai vu hier, il est passé me voir, il portait une djellaba blanche, un **tarbouche** rouge vif, et sentait le parfum du paradis*. (Sur ma mère, 2008, 113).

TBAK [ṭbak] (de l'arabe marocain) n.m. Grande boîte ronde avec couvercle, richement décorée pour emporter les cadeaux des cérémonies de mariage. *Vers une heure de l'après-midi, les deux plats furent mis dans un **tbak** et envoyés à la belle-famille. Le tout accompagné d'un grand plateau de dattes grasses dites « dattes ignorées » et d'une corbeille de fruits de saison.* (Sur ma mère, 2008, 53).

TCHAMIRE [tʃamir] (de l'arabe marocain) n.m. Robe traditionnelle intérieure large et longue. *Ma mère est assise sur le bord du lit. Son pied gauche est plus enflé que le pied droit. L*e pansement doit le serrer un peu. *Elle porte un **tchamire** rose sorte de robe intérieure. Sa tête est comme d'habitude couverte d'un foulard blanc. Depuis qu'elle a eu des cheveux blancs, elle couvre la tête*. (Sur ma mère, 2008, 45).

TAYABATES [ṭayabat] (de l'arabe marocain) n.f.pl. de **tayaba**. Masseuse et laveuse dans un hammam. *Le hammam* a été réservé pour cette occasion ; Zoubida, l'Assise, reçoit ce cortège en poussant des youyous*; Amber en appelle au Prophète et à ses compagnons ; les **tayabates**, masseuses et laveuses sont là, on laisse les habits à l'entrée à côté des valises contenant des vêtements neufs.* (Sur ma mère, 2008, 37).

TOLBAS [ṭolba] (de l'arabe marocain) n.m.pl. (sg. taleb) Hommes qui apprennent le Coran* par cœur et dont le métier consiste à réciter et psalmodier le Coran* lors des occasions de décès, de mariage ou de naissance. Lecteurs du Coran. *La peur s'empara de la famille. J'offrais souvent un banquet de couscous aux **tolbas** ; je priais pour la santé des chorfas* ; j'ai même offert ma fille à un chérif*, mon meilleur ami.* (Harrouda, 1973, 99). *Superstitieux, le maitre libéra Dada* et fit venir les **tolbas** pour lire le Coran* et chasser le mal des lieux.*

(Moha le fou, Moha le sage, 1978, 64). *Elle pleura longtemps et demanda à mon père d'organiser une soirée avec les* ***tolbas****, les lecteurs du Coran*, pour faire partir les mauvais esprits de la maison*. (La nuit de l'erreur, 1997, 39). *L'efficacité d'Azel surprit tout le monde. Les « tolbas », les lecteurs du Coran*, réunis dans le petit salon, lisaient en silence le Livre et psalmodiaient ensemble quelques prières*. (Partir, 2006, 28). *Alors c'est que mon jour est arrivé, il faut préparer le salon et inviter les* ***tolbas*** *pour lire le Coran sur mon corps, je vais m'en aller dans la journée, il faut te tenir prêt, je veux une belle soirée avec les meilleurs* ***tolbas*** *de la ville.* (Sur ma mère, 2008, 136).

ULAMA V. **ALEM** n.m.pl. *Pluriel d'****alem****.* Savant en théologie musulmane. *Savant Arrivé à la Mecque, il fit son devoir en bon musulman […] mais très vite se mit à la recherche des hommes de sciences, des* ***ulama*** *avec qui il voulait discuter et échanger des théories et réflexions*. (La prière de l'absent, 1981, 97).

UMMA [umma] (de l'arabe standard) n.f. Communauté des musulmans. *Non, mes frères, nous sommes des musulmans, responsables et solidaires, nous appartenons à la même maison, la même nation, la* ***Umma*** *Islamiya! Nous sommes nés musulmans et musulmans nous retournerons au créateur.* (Partir, 2006, 95).

WATANI [waṭani] (de l'arabe) n.m. Personne qui défend avec ferveur la nation à qui il appartient. *Mes frères étaient des* ***watani.*** *Ils fermaient souvent leur magasin pour protester contre les Français. Mais moi je ne pouvais pas me révolter.* (Harrouda, 1973, 73).

WATANIA [wataniya] (de l'arabe marocain) adj. f. de **WATANI**. Relatif au nationalisme. *Les nationalistes portaient le tarbouche* rouge. Ce qu'on a appelé le fèz*, il venait de Turquie. Ils s'habillaient aussi de djellaba** ***watania*** (La prière de l'absent, 1981, 39).

YEMMA [yemma] (de l'arabe marocain) n.f. Mère. *Mais* ***yemma****, je ne suis pas ton petit frère, j suis ton fils, ton dernier enfant, j'ai cinquante-six ans et je suis vivant*. (Sur ma mère, 2008, 120).

YOUYOU, YOU-YOU [yuyu] (de l'arabe marocain) n.m.pl. Longs cris de joie poussés par les femmes pour manifester des émotions collectives lors des festivités (mariage, circoncision, baptême, etc.). *Les femmes l'accueillirent par des* ***you-you*** *stridents, entrecoupés par des éloges et des prières du genre : Que Dieu le garde… Le soleil est arrivé…C'est le fin des ténèbres… Dieu est grand… Dieu est avec toi…* (L'Enfant de sable,

1985, 26). Azel partit retrouver sa mère qui l'attendait comme s'il revenait de la Mecque. *Dès qu'elle le vit elle poussa des* ***youyous****, Kenza essaya de la faire taire. C'était le retour du fils prodigue.* (Partir, 2006, 117). *Le hammam* a été réservé pour cette occasion ; Zoubida, l'Assise, reçoit ce cortège en poussant des* ***youyous****; Amber en appelle au Prophète et à ses compagnons ; les tayabates*, masseuses et laveuses sont là, on laisse les habits à l'entrée à cote des valises contenant des vêtements neufs*. (Sur ma mère, 2008, 37).*Quand sa femme vit les dimensions de la maison, elle poussa un* ***youyou*** *retentissant puis lui demanda ce qu'il comptait en faire pensant qu'il pourrait la transformer en un parc d'attractions pour les enfants quand ils viendraient en vacances*. (Au pays, 2009, 147).

ZAKATE [zakat] (de l'arabe standard) n.m. Aumône légale ou redevance sociale en vue de la purification. C'est une somme d'argent prélevée sur des biens particuliers dont on est propriétaire à part entière, ayant atteint le nisāb (la quotité minimale imposable) après l'écoulement du *hawl* (une année lunaire) sauf pour certains produits agricoles, les métaux et les minerais. Quatrième pilier de l'islam. *Le zakat était pour lui sacré. Mais, quand un mendiant venait lui réclamer le Zakat et qu'i était en bonne santé, il refusait de le lui donner.* (L'homme rompu, 1994, 50). *Elle ne disait pas qu'elle mendiait mais qu'elle faisait la récolte et permettait aux musulmans de faire leur devoir envers les pauvres en donnant le* ***zakat****, l'impôt qu'Allah réclame des riches*. (La nuit de l'erreur, 1997, 17). *Je les vois partout ces voleurs déguisés en hommes de bonne famille, ils sont légion, et rien ne leur arrive, pas même une petite migraine, une petite indisposition, ils dorment bien, font du sport et donnent le* ***zakate****, le dix pour cent que l'islam réserve aux nécessiteux*. (Au Pays, 2009, 84). L'homme rompu p 50

ZAMEL [zamel] (de l'arabe marocain) Homosexuel. Passif (celui qui subit l'acte sexuel). *Chez nous, le* ***zamel*** *c'est l'autre, le touriste européen, c'est jamais le Marocain, tout se passe dans le silence, mais c'est faux, nous sommes comme les autres pays, sauf qu'on ne parle pas de ces choses-là, chez nous on ne va pas à la télé pour avouer qu'on aime des hommes.* (Partir, 2006,166).

ZAOUIA [zawiya] (de l'arabe) n.f. Édifice religieux musulman soumis à l'autorité d'une confrérie, comportant une mosquée, des salles réservées à l'étude et à la méditation ainsi qu'une auberge pour y recevoir les indigents. *La mort ne viendra pas vous délivrer…vous pouvez occuper les* ***zaouïas*** *et prier jusqu'à ce que le soleil consente à se coucher.* (Harrouda, 1973, 98). *Il s'installa loin de sa famille à Saquiat el Hamra, et fit bâtir une maison*

de pierre : « Dar el hamra » qui devint une ***zaouia****. Son pouvoir s'étendit et se renforça*. (La prière de l'absent, 1981, 120).

ZELLIGE [zelliʒ] (de l'arabe) n.m. Carreau de faïence émaillé servant à la décoration dans l'artisanat marocain. *Je créais à longueur de journées des signes mouvants et flous, je les assemblais dans un désordre extravagant et les déposais ensuite sur une mosaïque des* ***zelliges*** *incrustés dans les murs.* (L'écrivain public, 1983, p. 14). *Le sol est recouvert d'un ciment de la meilleure qualité, mais qui attendait toujours les* ***zelliges*** *commandés à Fès, enfin c'est ce que prétendait la maçon.* (Au pays, 2009, 152).

Annexe 2

L'inventaire des calques

1- Le calque phraséologique

1- 1- Les expressions calquées sur des proverbes de l'arabe marocain

1. ***Quand un garçon naît, il apporte avec lui la khaîma*** (La plus haute des solitudes, 1977, p.60)

   - منين كاتيزاد لولد كايجيب معاه الخيمة

   [mnin kay-tzad lweld kay-ʒib mᵋah l-xayma]

   « La naissance d'un garçon est source de richesse parce qu'elle assure le lignage de la famille »

2. ***Que comprend l'âne au gingembre ?*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.23)

   - أش فهم الحمار ف سكنجبير؟

   [aʃ fhhəm l-ħmar f skinʒbīr]

   « Tu comprends rien au raffinement de ce qui est du bon goût ».

3. ***Qui t'a précédé d'une nuit a appris une ruse de plus que toi*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.101)

   - اللي سبقك بليلة سبقك بحيلة

   [lli səbqək b-lila səbqək b-ħila]

   « Une personne plus âgée que toi est donc plus rusée »

   « Une personne plus âgée que toi va te devancer en matière de ruse »

4. ***On ne sort pas du bain tel qu'on y est entré*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.139)

   - دخول الحمام ماشي بحال خروجو

   [dxul l-ħmmam maʃi bħal xrūʒ-u]

   « Sortir d'une affaire n'est pas aussi simple que d'y entrer »

5. ***Une seule main ne peut applaudir*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.140)

   - يد وحدة ما كاتصفقش

   [yed weħda ma-katsffəq-ʃ]

   « Que faire seul contre tous »,

   « Seul, on ne parvient à rien ».

6. ***Comprends-moi et ne me donne rien*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

- فهمني وما تعطينيش

[fhəmni w ma-təᶜṭinī-ʃ]

« Me comprendre vaut mieux que de me donner une chose matérielle »

7. ***Le surplus ne peut venir que de la tête du fou*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

- الزيادة من راس لحمق

[zyada mən ras l-ħmeq]

« Seul le fou excède la raison »

8. ***Il a suffit d'un grain de raisin dans sa bouche pour qu'il se saoule*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

- خاسو غير زبيبة فحلقو باش يدوخ

[xasu ġir zbiba f ħelqo baʃ ydūx]

« Il se saoule de si peu de chose »

9. ***Deviens fou, tu peux gagner*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

- هبل تربح

[hbəl tərbəħ]

« Tu peux tout gagner en feignant d'être fou »

10. ***Tu ne m'as donné ni le fil ni l'aiguille*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.153)

- ما عطيتيني لا خيط لا مخيط

[ma-ᶜṭetini xiṭ mən mxyəṭ]

« Tu es ambigu »

11. ***Aucun chat ne quitte une maison où on fête un mariage*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.154)

- تا قط ما كيهرب من دار لفرح

[ta qeṭ ma-kayehrəb mən dar l-fərħ]

« Personne ne peut se priver des moments de fête et de joie »

12. ***L'homme est fils de ses habitudes*** (La prière de l'absent, 1981, p.75)

- الراجل ولد القاعدة

[r-raʒəl wəld l-qaᶜida] [r-raʒəl ᶜla maᶜəwwdtīh]

« L'habitude est une seconde nature pour l'homme »

13. ***Cherche le voisin avant la maison et le compagnon avant le chemin*** (La prière de l'absent, 1981, p.101)

- قلب على الجار قبل الدار والشريك قبل الطريق

[qəlləb ʿla ʒʒār qbəl ddār w ʃrik qbəl ṭriq]

« Il faut se renseigner sur les voisins de palier avant de s'installer dans une maison et sur le partenaire avant de décider la nature du partenariat »

14. ***Toi, tu égorges ; moi, j'enterre*** (L'écrivain public, 1983, p.31)

- نتا تدبح وانا نسلخ

[nta tdbəħ wana ndfən]

[nta tdbeħ wana nsləx]

« Moi, père, je te confie l'éducation de mon enfant, toi maître d'école »

« Moi, père, je te donne plein pouvoir pour éduquer mon enfant »

15. ***Je tisse les rues, je noue les routes*** (L'écrivain public, 1983, p.88)

- كانخيط الزناقي وكانلاقي الدروبا

[kan-xeyṭ znaqi w kan-laqi drūba]

« J'erre dans les rues (je vagabonde) »

16. ***La vie et la mort sont entre les mains de Dieu*** (L'écrivain public, 1983, p.71)

- لموت ولحيا بيد الله

[lħayat w lmūt f yədd llāh]

[lmūt w lħya w b yədd llāh]

« Seul le bon Dieu décide de la vie ou de la mort de l'être humain»

17. ***On ne refuse jamais la nourriture d'Allah*** (L'écrivain public, 1983, p.47)

- ما كانردوشي نعمة الله

[maka-nrəḍ-uʃi nʿma d-llah]

« Quand on se tend un morceau de pain, on ne dit pas non »

18. **L'entrée dans le hammam n'est pas comme sa sortie** (La nuit sacrée, 1987, p.52)

- دخول الحمام ماشي بحال خروجو

[dxul l-ħmmam maʃi bħal xrūʒ-u]

« Sortir d'une affaire n'est pas aussi simple que d'y entrer »

19. ***Aucun chat ne fuit une maison où il y a mariage*** (La nuit sacrée, 1987, p.71)

- تا قط ما كيهرب من دار لفرح

[ta qəṭ makayhrəb mən dar lᵋərs]

« Personne ne peut se priver des moments de fête et de joie »

20. ***Il ne me manque que la vue de votre visage*** (La nuit sacrée, 1987, p.153)

- لا ينقصنا إلا النظر في وجهكم

[lā yanqosona illa nnadaro fi waʒhikom]

« Vous me manquez »

21. ***Le minaret est tombé, on a pendu le coiffeur*** (L'homme rompu, 1994, p.13)

- طاحت الصمعة علقوا الحجام

[ṭaħət ṣəmᵋa ᵋəllqu l-ħəʒʒam]

« Par absurdité, on s'accroche aux futilités au lieu d'attaquer le vrai problème »,

« Parfois, on prend des décisions absurdes ».

22. ***La main que tu ne peux mordre, embrasse-la*** (L'homme rompu, 1994, p.13)

- ليد للي ما تقدرش تعضها بوسها

[l-yyəd lli ma-tqəd-ʃ tᵋəḍh-a būs-ha]

« Baisse-toi devant qui est plus fort que toi »

23. ***Quand il y a de l'eau pour les ablutions ce n'est pas la peine d'utiliser la pierre*** (L'homme rompu, 1994, p.162)

- منين كايحضر لما كيبطل تيمم

[mnin kayħḍər l-ma kaybṭəl t-tayammum]

« Un fait fondamental devance un fait secondaire »

24. ***Je construis puis je démolis*** (L'homme rompu, 1994, p.43)

- كنبني وكانهدم « Je suis indécis »

[ka-nəbni w kan-hddəm]

« Dans mon imaginaire, je planifie pour une affaire puis je l'annule ».

25. ***Toute brebis est accrochée par sa propre patte*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.30)

- كل شاة كاتعلق من كراعها

[kol ʃāt kat-ᵋlləq mən kraᵋ-ha]

« Toute personne est responsable de ses actes »

26. ***Les arabes se sont mis d'accord pour ne jamais se mettre d'accord***

(Partir, 2006, p. 66)

- اتفق العرب ألا يتفقوا

[ttafaqa l-ᶜarabo alla yatafiq-ū]

« Les arabes ne se mettent jamais d'accord »

27. ***La dent rit et le cœur massacre*** (Partir, 2006, p. 119)

- سن كيدحك لسن و لقلب فيه خديعة

[s-sən kaydħək l- ssən w l-qəlb fih xdiᶜa]

[wjəh l-wjəh rəħma w l-qəlb kif l-fəħma]

« On fait semblant d'être de bon cœur alors qu'on est rancunier et méchant »

28. ***Ce qui doit arriver arrive*** (Partir, 2006, p.16)

- للي بغا يوقع يوقع

[lli bġa yəwqeᶜ yəwqeᶜ]

« Ce qui est fait est fait »

« Que sera, sera ! »

29. ***L'argent donne du sucre aux choses amères*** (Partir, 2006, p.71)

- لفلوس كاتحلي لمسوس

[l-flūs katħəll-i l-məssūs]

- للي ما عندو فلوس كلامو مسوس

[lli ma ᶜnd-u flūs klam-u məssūs]

« L'argent rend sucrée une chose amère »

30. ***Ceci est un grand jour*** (Sur ma mère, 2008, p.22)

- نهار كبير هدا

[nhār kbīr hada]

« C'est un jour de bonheur ! »

31. ***D'un côté, ils soignent ; de l'autre côté, ils attaquent*** (Sur ma mère, 2008, p.105).

- كايكوي وكايداوي

[ka-ykwi w ka-ydawi]

« Ils me causent des peines et puis essayent de tout arranger »

32. ***L'argent est la poussière de la vie*** (Sur ma mère, 2008, p.108).

- لفلوس تراب الدنيا

[l-flūs trab d-dənya]

« L'argent est un bien terrestre »

33. ***Nous n'avons pas le choix, nous n'avons que l'embarras*** (Au pays, 2009, p.36)

- للي ما تخيرو حيرو

[lli ma txəyr-u ħəyr-u]

« Nous n'avons pas le choix »

1- 2- Les expressions calquées sur des structures figées (à verbe) de l'arabe

1. ***Être rappelé par le Seigneur*** (Harrouda, 1973, p.29)

[tfəkkr-u llah]

« Décédé »

Contexte :

« La mort du vieil homme fut annoncée officiellement à la fin de la prière du vendredi : un homme vertueux a été ***rappelé par le Seigneur*** dans des conditions mystérieuses. C'était un homme tout près de la vérité ».

2. ***Verser le cœur*** (Harrouda, 1973, p.49)

[xwi l-qəlb]

« Raconter les ennuis et les soucis de sa vie à quelqu'un»

Contexte :

« Parler à Moulay Idriss. Se confier. ***Verser le cœur*** qui déborde dans les mains ouvertes du saint. Il ne restait jamais silencieux ».

3. ***Crever l'œil*** (Harrouda, 1973, p.131)

[tərtəq l-ʕin]

« Vaincre, battre »

Contexte :

« J'avais tout fait pour avoir des avions ; je voulais survoler la terre, donner à mes hommes un nouvel élément de fierté « ***crever l'œil*** » des Espagnols, comme on dit ! ».

4. ***Revenir à Dieu*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.73)

   [rʒəᵋ l-llah]

   « Reprendre la voie de piété »

Contexte :

« ***Reviens à Dieu***. Tu es égaré. Car Dieu le Miséricordieux pardonne aux croyants. Prie avec moi. Vendredi, nous ferons une prière pour toi. Envoie des plats de couscous à la sortie de la mosquée. Sois généreux avec les pauvres et prépare-toi pour un autre pèlerinage à la Mecque ».

5. ***Entrer et sortir dans les paroles*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.118)

   [kaydxəl w yxrəʒ f l-hədra]

   « Se contredire »

   « Divaguer »

Contexte :

« Donc tante Hnina, elle ne me reconnaît pas toujours. Elle ***entre et sort dans les paroles***. Elle mélange tout ».

6. ***Il ne me reste pas autant que le passé*** (Moha le fou, Moha le sage, 1978, p.150)

   [ma bqa qəd ma fāt]

   « Il ne reste que peu de temps à vivre »

Contexte :

« Écoute, monsieur le docteur ; il ***ne me reste pas autant que le passé*** et ne me dis pas que c'est ça la science ».

7. ***La fièvre est montée à la tête*** (La prière de l'absent, 1981, p.56)

   [ṭəlᵋt-li sxana l-rras]

   « Je suis fiévreux (se), je dis (fais) n'importe quoi »

Contexte :

« ***La fièvre est montée à ta tête***. Mais tu veux nous faire croire que tu es née de rien comme une plante sauvage, comme ça, magiquement. Ce n'est pas logique tout ça ! ».

8. ***C'est ma tante*** (L'écrivain public, 1983, p.20)

[hadi xalti]

« Ce sont mes règles »

("tante" est le mot secret pour désigner pudiquement les menstruations)

Contexte :

« Elle riait et pour me rassurer me dit : « ***C'est ma tante*** […] elle est arrivée hier […] je ne l'attendais pas si tôt […]. Dans trois jours elle sera partie et tu pourras mettre ta main et même ta tête sans être souillé ! ».

9. ***Manger le visage*** (L'écrivain public, 1983, p.29)

[yākəl l-wʒəh]

« Dominer les traits du visage »

Contexte :

« La fragilité, c'était d'abord mon corps qui, ne pouvant pas se nourrir, tendait à devenir une petite chose, une transparence. Seuls les yeux grandissaient. Ils ***mangeaient tout le visage*** ».

10. ***Avoir des fourmis aux pieds*** (L'écrivain public, 1983, p.82)

[rəʒl-i kay-nəmll-u ˁliyya]

[rəʒl-i nəˁs-u ˁliyya]

« Je ressens des picotements dans mes pieds »

Contexte :

« A présent j'**avais** des crampes aux jambes et ***des fourmis aux pieds***. J'essayai de bouger, j'étais coincé entre mon voisin de gauche et celui de droite ».

11. ***Dieu est grand*** (L'enfant de sable, 1985, p.26)

[llah kbir]

« Dieu nous accorde de la grâce »

Contexte :

« Les femmes l'accueillirent par des you-you stridents, entrecoupés par des éloges et des prières du genre : Que Dieu le garde… Le soleil est arrivé…C'est le fin des ténèbres… ***Dieu est grand***… Dieu est avec toi…».

12. ***Dieu est avec toi*** (L'enfant de sable, 1985, p.26)

[llah mᵋak]

« Dieu t'apporte aide et soutien »

Contexte :

« Les femmes l'accueillirent par des you-you stridents, entrecoupés par des éloges et des prières du genre : Que Dieu le garde… Le soleil est arrivé…C'est la fin des ténèbres… Dieu est grand… ***Dieu est avec toi***…».

13. ***Boire une théière de thé*** (La nuit sacrée, 1987, p.12)

[ʃrəb ʃi brrad d-atay]

« Boire du thé»

Contexte :

« Je pris mon petit déjeuner à côté d'un routier de la Chaouia qui […] ***but une théière*** entière ***de thé*** à la menthe et à la chiba ».

14. ***Avaler une tête de mouton*** (La nuit sacrée, 1987, p.13)

[ṣrəṭ ras l-ħəwli]

« Manger insatiablement la viande de tête du mouton »

Contexte :

« Un grossier personnage! Il se croit tout permis. […] Il salit la table et crache par terre. […] À l'aller comme au retour, il s'arrêta pour ***avaler sa tête de mouton*** ».

15. ***Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux*** (La nuit sacrée, 1987, p.61)

[bismi llah-i rraħman-i rraħim]

« Que Dieu nous apporte de l'aide et de la clémence »

Contexte :

« Il n'était plus question de fauve déchirant le corps d'une jeune fille, mais de Dieu et de son prophète. Il répétait cette incantation : ***Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux,*** que le salut et la bénédiction de Dieu soient sur le dernier des prophètes, notre maître Mohammed, sur sa famille et ses compagnons ».

16. ***Si Dieu le veut*** (Les yeux baissés, 1991, p.292)

[ila bġa llah]

« Si le bon Dieu le veut »

Contexte :

« Nous avons vécu simplement, je veux dire pauvrement, et il est tout à fait indiqué que nous quittons ce monde aussi modestement.

- Cette nuit est la nôtre !
- ***Si Dieu le veut*** !
- Oui bien sûr. Nous creusons nous aussi ».

17. ***Se Mordre dans son cœur*** (L'homme rompu, 1994, p.43)

[yᶜəD ᶜla qəlb-u]

« Se durcir le cœur »

Contexte :

« Peut être que si je ne franchissais la barre, peut être si je me rangeais du côté des salauds, je ne connaîtrais plus de scrupules et je dormirais comme un loir. Je devrais essayer. Eux font ça naturellement. Moi, j'ai besoin de me forcer, de ***me mordre dans mon cœur*** pour y arriver ».

18. ***Dieu est clément*** (L'homme rompu, 1994, p.189)

[llah rħim]

« Dieu pardonne »

Contexte :

« Lorsque mon père se rendit au commissariat pour déposer plainte, il fut retenu dans ces locaux pendant des heures. Les gens qui passaient et le voyaient assis sur un banc dans le couloir s'apitoyaient sur son sort et lui

disaient : « ***Dieu est clément !*** » Lorsqu'il fut enfin reçu par l'agent chargé de recueillir sa plainte, on lui posa des questions sur sa vie, sur son commerce, sur ses enfants, sur tout ce qui le concernait sauf le vol ».

19. ***Partir chez Dieu*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.19)

[mʃa ᶜənd llah]

« Être décédé »

Contexte :

« A ce moment précis, la sage-femme s'est précipitée vers lui et a dit : "Il est ***parti chez Dieu***". Il n'y eut pas de fête le septième jour. Les gens ne savaient pas s'il fallait féliciter ta mère pour la naissance de sa fille ou lui présenter leurs condoléances pour la mort de son père ».

20. ***Attester qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah*** (Partir, 2006, 145)

[aʃhado alla ilaha illa llah wa ana moħamadan rasul llah]

« Dieu est unique, Mohammed est son messager »

Contexte :

« Tu vas voir deux adouls*, des hommes de religion et de loi, tu prononces la chahada : ***j'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est l'envoyé d'Allah*** ».

21. ***Le sucre est monté chez moi*** (Sur ma mère, 2008, p.21)

[ṭləᶜ-li skkār]

« J'ai une hyperglycémie »

« Je suis très énervé(e) »

Contexte :

« ***Le sucre est monté chez moi*** après que Keltoum m'a contrariée, enfin, je pose le téléphone et compte sur toi pour faire la commission ».

22. ***Dieu donne vie à celui qui vous voit*** (Sur ma mère, 2008, p.22)

[llah y-ṭəwwl ᶜmər lli yʃufək]

« Que Dieu rende votre vie plus longue »

Contexte :

« Vous avez illuminé notre maison, vous l'avez remplie de votre bonté, ***Dieu donne vie à celui qui vous voit***, veuillez être indulgents avec nous, acceptez-nous tels que nous sommes, nous n'avons pas bien préparé votre venue, soyez patients, c'est un grand jour, très grand jour…».

23. ***Le jour va partir*** (Sur ma mère, 2008, p.36)

[nhar safi mʃa]

« La journée est terminée »

Contexte :

« Préparons le sac pour le hammam, n'oublie pas les oranges et les œufs durs, n'oublie pas le rassoul parfumé et le henné de Moulay Idriss, vite, les filles, ***le jour va partir***…».

24. ***Ce qui a été écrit se réalisera*** (Sur ma mère, 2008, p.38)

[lli məktab ġa yəwqəᵋ]

« Il ne faut pas s'inquiéter pour l'avenir car c'est Dieu qui en décide »

Contexte :

« Je suis l'aînée et ma sœur cadette s'est mariée avant moi, c'est le monde à l'envers, pourtant je suis jolie, moins jolie que toi, mais j'attends, ***ce qui a été écrit pour moi se réalisera***… je ne serai pas une marchandise périmée ».

25. ***Mourir pour quelqu'un*** (Sur ma mère, 2008, p.42)

[Kay ymūt ᵋlīh]

« Aimer à quelqu'un à la folie, à en mourir »

Contexte :

« J'ai dit dans une émission de radio que ma mère musulmane était « une mère juive » et j'ai ajouté, «juive mais pas abusive». Elle nous disait : « je ***meurs pour vous*** ; j'ai un foie qui ne connaît pas de répit, il me relance tout le temps ; mon cœur tremble et mon foie m'étrangle quand je suis inquiète pour vous ».

26. *Avoir un foie qui ne connaît pas de répit* (Sur ma mère, 2008, p.42)

[kəbda ma ka-tərtaħ-ʃ]

« Se faire beaucoup de soucis pour ses enfants »

Contexte :

« J'ai un *foie qui ne connaît pas de répit*, il me relance tout le temps; mon cœur tremble et mon foie m'étrangle quand je suis inquiète pour vous ; je suis comme ça ; il n'y a rien à faire, c'est plus fort que moi ».

27. *Brûler la poitrine* (Sur ma mère, 2008, p.43)

[ka-tħrəq ṣdər]

« Brûler le cœur »

Contexte :

« Vous saurez ce que c'est l'inquiétude qui *brûle la poitrine*. Je pense tout le temps à vous ; j'ai peur des regards des gens ; le mauvais œil existe, il est d'une efficacité redoutable ».

28. *Donner du rouge sur les joues* (Sur ma mère, 2008, p.50)

[ħmmər l-wʒəh]

« Donner la fierté »

Contexte :

« Tu nous prouves à nous toutes et tous que tu es vierge, […] une fille qui porte l'honneur de cette famille et lui *donne du rouge sur les joues*, voilà ma fille, la première fois est pénible ».

29. *Faire rougir quelqu'un* (Sur ma mère, 2008, p.84)

[ħʃʃəm b ʃi waħəd]

« Humilier quelqu'un »,

« Déprécier quelqu'un aux yeux des autres »,

Contexte :

« J'adore recevoir et bien recevoir. Je sais que tu feras les choses en grand ; je n'ai pas de souci de ce coté-là, mais je vous le dis et le répète : *ne me faites pas rougir au fond de la tombe !* ».

30. ***Être entre les mains de Dieu*** (Sur ma mère, 2008)

1- [f yəd llah]

« Seul Dieu saura ce qui nous attend, du mal ou du bien »

Contexte :

« Ô mon ***Dieu*** ! Pardonne-moi, je délire, tout ***est entre tes mains***, la vie, la mort, la joie, les larmes, tout, nous ne sommes rien sur cette terre ». (p.87)

2- [f ħma llah]

« Dieu assure protection »

Contexte :

« Je sens que tu en as besoin, je vois des ombres tourner autour de toi, mais ne crains rien, ***tu es entre les mains de Dieu***, sous le regard de Dieu ». (p.130)

31. ***Ne plus avoir la tête*** (Sur ma mère, 2008, p.88)

[mabqa-lu rās]

« Se sentir étourdi » ; « divaguer »

« Avoir une tête de linotte »

Contexte :

« Elle ne me croit qu'à moitié : "C'est ça, dis que je suis devenue folle, que ***je n'ai plus ma tête***, que ta mère fabule, dit n'importe quoi, oui, fais moi signe si tu es d'accord, peut-être que tu as raison, je délire…" ».

32. ***Dire tout ce qu'on a sur le cœur*** (Sur ma mère, 2008, p.216)

[yqul kol ma ᵋənd-u f l-qəlb-u]

« Dire la vérité en toute sincérité sans fard ni artifice »

Contexte :

« Je ne le vois pas, mais je sens sa présence, alors je lui parle, je lui ***dis tout ce que j'ai sur le cœur***. Je ne laisse rien de côté, je vide mon sac, il m'écoute et ne dit rien, les morts ne parlent pas, n'est-ce pas ? ».

33. ***Rappelé (e) à Dieu*** (Sur ma mère, 2008, p.94)

[tfəkr-u llah]

« Décédé »

Contexte :

« Une de ses cousines est morte après la prière du soir. Le matin elle ne s'est pas réveillée. Ma mère dit que c'est une femme bonne et vertueuse. ***Dieu l'a rappelée à lui*** dans le silence de la nuit, sans la faire souffrir ».

34. ***Avoir des yeux qui font des trous dans ce qu'on regarde*** (Sur ma mère, 2008, p.112)

[ʿənd-u ʿinin kaytəqbu]

« Avoir le mauvais œil »

Contexte :

« Tu es grand et responsable mais tu sais, j'ai peur parfois des gens qui te veulent du mal, ***ils ont des yeux qui font des trous dans ce qu'ils regardent***, ils sont mauvais et tu devrais te méfier de certains qui se disent des amis, c'est par des gens proches que le mal arrive ».

35. ***Être dans les yeux de quelqu'un*** (Sur ma mère, 2008, p.130)

[tdirou f ʿinik]

« Être aimé et protégé »

Contexte :

« ***Tu es*** entre les mains de Dieu, sous le regard de Dieu, ***dans mes yeux***, dans mon foie, dans mon cœur, tu es dans mes pensées les plus fortes, celles qui vont de mon cœur à Dieu le très Haut ».

36. ***Être dans le cœur de quelqu'un*** (Sur ma mère, 2008, p.130)

[tdirou f qəlbək]

« Être adoré »

Contexte :

« ***Tu es*** entre les mains de Dieu, sous le regard de Dieu, dans mes yeux, dans mon foie, ***dans mon cœur***, tu es dans mes pensées les plus fortes, celles qui vont de mon cœur à Dieu le très Haut ».

37. ***Finir avec quelqu'un*** (Sur ma mère, 2008, p.169)

[tsali mʿa ʃi waħəd]

« Détruire une personne »

Contexte :

« Ma mère est prise de panique. C'est ça, vous vous êtes mises d'accord pour en ***finir avec moi***, vous faites tout pour faire monter le sucre dans le sang, vous partez faire les jeunes filles dans une mosquée, me laisser seule pour mourir vite, sans la présence de mes enfants ».

38. ***Vider le sac*** (Sur ma mère, 2008, p.216)

[xwi l-mzewda]

« Tout dire, tout raconter »

Contexte :

« Je ne le vois pas, mais je sens sa présence, alors je lui parle, je lui dis tout ce que j'ai sur le cœur. Je ne laisse rien de côté, je ***vide mon sac***, il m'écoute et ne dit rien, les morts ne parlent pas, n'est-ce pas ? ».

39. ***Laver le péché*** (Au pays, 2009, p.10).

[ġsəl d-dnub]

« Se repentir »

Contexte :

« Ces scènes étaient inévitables en ces lieux investis en quelques jours par plus de deux millions de croyants venus ***laver*** *leurs* ***péchés*** avant de repartir chez eux satisfaits et remplis des vertus émanant de leur foi ».

40. ***Faire entrer au paradis*** (Au pays, 2009, p.37).

[ydxxəl l-ʒʒənna]

« Promettre le paradis »

Contexte :

« Allah dit beaucoup de choses, il dit même que ce sont nos mères qui nous ***font entrer au paradis***…! ».

41. ***Lever le bras sur quelqu'un*** (Au pays, 2009, p.42)

[həz l-yddin ˁla ʃi ħəd]

« Frapper quelqu'un »

Contexte :

« ***Je n'ai jamais levé le bras sur mes enfants***. J'essayais toujours de me calmer, en même temps je les ai trop gâtés, surtout la petite dernière ».

42. **Remettre sur le droit chemin** (Au pays, 2009, p.42)

[rʒəᵋ l-ṭriq]

« Orienter vers la bonne voie »

Contexte :

« Elle m'a dit : j'aime pas l'école, je me casse et puis j'ai envie de bosser. Je compris que toute tentative de la ***remettre sur le droit chemin*** serait inutile ».

43. ***Savoir ce qu'on donnerait pour avoir quelque chose*** (Au pays, 2009, p.43)

[kun yəᵋrəf ʃnu nəᵋṭi]

« Se donner à fond »

Contexte :

« J'ai souffert de ne pas avoir été à l'école, d'être privé de tant de choses à cause de l'analphabétisme, ***si tu savais ce que je donnerais aujourd'hui pour avoir des connaissances***, du savoir, des diplômes, de l'instruction, je me sens comme un âne, un brave animal, faisant tous les jours la même route ».

44. ***Être écrit*** (Au pays, 2009, p.80)

[məktub]

« Dieu détermine le cours de la vie d'une personne de sa naissance jusqu'à son décès »

Contexte :

« Pour la mort seul Dieu décide, ça j'en suis sûr, ***c'est écrit***, je crois même que tout se décide pour nous la vingt-septième nuit du Ramadan, une nuit sacrée, meilleure que mille mois ».

45. ***Laisser quelqu'un entre les mains de Dieu*** (Au pays, 2009, p.86)

[xəllih f yəd llah]

« C'est à Dieu de sanctionner tout un chacun sur ses faits ».

Contexte :

« Si je rencontrais ce Marrakchi trapu, hilare, si j'avais la possibilité de l'écraser avec une vieille voiture, le ferais-je? J'avoue que l'idée de le voir souffrir me tente, mais je perds la raison, les salauds, il vaut mieux les ***laisser entre les mains de Dieu*** ».

46. ***Avoir beaucoup de temps devant soi*** (Au pays, 2009, p.101)

[baqi lwət qdaməu]

« Avoir suffisamment de temps »

Contexte :

« Je les connais bien, je les ai fréquentés en Europe, je leur dirai : venez chez nous, ***vous aurez beaucoup de temps devant vous***, il y'a rien à faire, vous vous reposerez, vous ne regarderez plus la montre et, à la fin de la journée, vous vous demanderez où est passé le temps ».

47. ***Ne pas avoir la tête à demander quoi que ce soit*** (Au pays, 2009, p.115)

[ma ᶜənduʃ rrās lli yṭləb ʃi ħaʒa]

« Je ne peux point demander quoi que ce soit »

Contexte :

« A quoi ressemblera une nouvelle vie ? Sera-t-elle en couleurs, sera-t-elle gaie ? Ou bien sera-t-elle terne et sans joie ? Je n'ai rien demandé. ***Je n'ai pas une tête à demander quoi que ce soit***, à la rigueur je pourrais faire un effort pour demander mon chemin ».

48. ***Rayer un enfant du livret de la famille*** (Au pays, 2009, p.126)

[drəb ᶜla wəldu mən l-ħala lmadaniya]

« Renier son fils »

Contexte :

« Je ne veux plus la voir, elle n'est pas ma fille, je vais ***la rayer du livret de la famille***, c'est fini, une fille que j'ai gâtée, à qui je ne refusais rien, m'amène à la maison un chrétien ».

49. **Être tombés du camion** (Au pays, 2009,146)

[ṭayħin mən l kamiyyu]

« Arrivés par hasard », « Arrivés par accident »

Contexte :

« Chacun sa chance, chacun son destin. Mais on ne réfléchit pas à ça, on vit, on agit puis on se rend compte qu'il y a quelques dégâts. ***Tombés du camion*** ! C'était l'expression favorite de leur mère. Elle l'avait apprise par cœur sans en connaître le sens exact ».

50. ***Avoir le cœur grand*** (Au pays, 2009, p.151)

[ᵋəndu qəlb kbir]

« Avoir bon cœur »

Contexte :

« J'ai envie de leur faire plaisir, de montrer que, même pauvres, ***nous avons le cœur grand*** et la chambre doit être aussi grande que mon cœur, tu comprends ».

51. ***Conter quelque chose à son fossoyeur*** (Au pays, 2009, p.179)

[ᵋawdha l-ħffar qəbru]

« Ne pas conter une histoire ou un incident à personne du fait qu'elle provoque une sensation d'effroi et de répulsion »

Contexte :

« Il appela sa femme qui accourut, l'aida à se relever et l'accompagna chez le coiffeur du village, puis le confia à un de ses frères pour qu'il l'emmène au hammam ; il se lava de cette nuit horrible, une de ces nuits à ***conter à son fossoyeur***: Ils étaient seuls dans la pénombre, ne se parlaient pas; il frottait sa peau pour se débarrasser de cet épisode qui avait un gout de cendre ».

2- Le calque morphologique

Les expressions calquées sur des locutions figées (sans verbe) de l'arabe

1. ***Ceinture en or*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p.33)
   [mḍḍəma d dhəb]
   « Bande en or incrustée de perles que la femme sert autour de sa taille sur un caftan* comme ornement »

2. ***Peau de chèvre*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p.45)
   [ʃəkwa]
   « Outre dont l'usage est d'extraire le petit lait du beurre pur »

3. ***Beurre pur*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p.77)
   [zəbda bəldiyya]
   « Beurre d'origine animale dérivée du lait de vache »

4. ***Âne de la nuit*** (Moha le fou, moha le sage, 1978, p.185), (Au pays, 2009, p.181)
   [ħmar l-lil]
   « Somnambulisme »

5. ***Enfant endormi*** (La prière de l'absent, 1981, p.126)
   [r-rāgəd]
   « Enfant endormi dans le ventre de sa mère (croyance en la possibilité d'endormir un fœtus dans le ventre de sa mère pour prolonger la grossesse bien au-delà de neuf mois) »

6. ***Prière de l'absent*** (La prière de l'absent, 1981, p.29)
   [ṣalat lġā'ib]
   « Prière sur le mort dont le corps est absent »

7. ***Fils de famille*** (La prière de l'absent, 1981, p.32)
   [wəld ᵋa'ila]
   « Un homme issu d'une bonne famille / bien éduqué »

8. ***Frères de la miséricorde*** (La prière de l'absent, 1981, p.143)

[xut r-rəħma]

« Fraternité non génétique »

9. ***Lumière de mes yeux*** (L'écrivain public, 1983, p.15)

[nur ˁyūni]

« Bien aimé(e) »

10. ***Petit foie*** (L'écrivain public, 1983, p.15)

[kbida]

« Chéri(e) »

11. ***Tapis de prière*** (Au pays, 2009, p.45) (L'écrivain public, 1983, p.27)

[zərbiyya d ṣla]

« Petit tapis servant exclusivement à la prière »

12. ***Prière de vendredi*** (L'écrivain public, 1983, p.28)

[ṣalat al ʒomoˁa]

« Prière à caractère collectif, pratiquée chaque vendredi à la mosquée entre midi et 13h »

13. ***Nourriture d'Allah*** (L'écrivain public, 1983, p.47)

[nəˁma d-llah]

« Dons de Dieu »

14. ***Amis du bien*** (L'enfant de sable, 1985, 15), (La nuit sacrée, 1987, p.5), (La nuit de l'erreur, 1994, p.95)

[ṣħab l-xir]

« Bienfaiteurs »

15. ***Mes amis et complices*** (L'enfant de sable, 1985, p.18)

[ṣħabi w ħbabi]

« Amis intimes à qui on fait confiance »

16. ***Homme de bien*** (L'enfant de sable, 1985, p.22)

[raʒəl d l-xir]

« Un grand homme »

17. ***Nuit sacrée*** (La nuit sacrée, 1987)

[layla moqaddasa]

« Nuit du 26ème jour du mois du ramadan »

18. ***Thé à la menthe*** (La nuit sacrée, 1987, p.12)

[atāy b n-nəˁnāˁ]

« Thé à la marocaine »

19. ***Tête de mouton*** (La nuit sacrée, 1987, p.13)

[rās l-ħawli]

« La chaire de la tête du mouton »

20. ***Frères de la miséricorde*** (La nuit sacrée, 1987, p.13)

[xut r-rəħma]

« Fraternité non génétique »

21. ***Amis de la bonté*** (La nuit sacrée, 1987, p.171)

[ṣħab l-xir]

« Les bons amis »

22. ***L'huile d'argan*** (Les yeux baissés, 1991, p.93)

[zit argān]

« Huile extraite du fruit oléagineux de l'arganier »

23. ***Viande en conserve*** (Les yeux baissés, 1991, p.93)

[gəddid]

« Viande séchée au soleil, puis cuite et conservée dans son gras»

24. ***Septième jour*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.19)

[nhar səbˁiyām]

[sbūˁ] [sābəˁ]

« Fête rituelle célébrée le septième jour après la naissance d'un enfant en vue de lui donner un nom »

25. ***Fois redoublé*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.62)
[kbda mᶜāwda]
« Petit(e) fils(lle) »

26. ***Gens de la bonté*** (La nuit de l'erreur, 1997, p.95)
[nas l-xir]
« Personnes bienveillantes »

27. ***Grande maison*** (Partir, 2006, p.16)
[d-dār l-kbira]
« Maison des personnes connues par leur générosité et grandeur d'âme »

28. ***Demeure du bien*** (Partir, 2006, p.16)
[dār l-xir]
« Maison des personnes connues par leurs actes de bienfaisance »

29. ***Fils du péché*** (Partir, 2006, p.16)
[wəld l-ħram]
« Enfant bâtard »

30. ***Gens du bien*** (Sur ma mère, 2008, p. 15) (Les yeux baissés, 1991, p.60)
[nas l-xir]
«Personnes reconnues par leurs actes de bienfaisance»

31. ***Dattes ignorées*** (Sur ma mère, 2008, p.53)
[tmər l-məʒhūl]
« dattes medjool, considérées comme la meilleure variété de dattes ».

32. ***Appel au Prophète*** (Sur ma mère, 2008, p.53)
[ṣla w slam ᶜla rasul llah]
« Refrain chanté invoquant le prophète Mohammed »

33. ***Prière de midi*** (Sur ma mère, 2008, p.74)

[ṣalat ḍ-ḍohr]

« Deuxième prière quotidienne pratiquée en début d'après-midi »

34. ***Gardienne du bain*** (Sur ma mère, 2008, p.91)

[ṭayyaba d l-ħammam]

« Femme qui s'occupe de garder les sacoches des femmes dans un hammam »

35. ***Prière du soir*** (Sur ma mère, 2008, p.93)

[ṣalat l-'iʃa']

« Dernière prière quotidienne pratiquée une fois la nuit tombe »

36. ***Miel pur*** (Au pays, 2009, p.47)

[ˁsəl ħor]

« Miel naturel non industriel »

37. ***Mariage de plaisir*** (Au pays, 2009, p.89)

[zawāʒ l-motˁa]

« Mariage conclu pour une durée déterminée convenue entre les époux, contre une somme d'argent »

38. ***Cinq prières*** (Au pays, 2009, p.101)

[ṣalawāt l-xams]

« Les cinq prières obligatoires que tout musulman est tenu de pratiquer quotidiennement »

39. ***Crêpe au miel*** (Au pays, 2009, p.105)

[baġrir]

« Crêpe à la marocaine, épaisse et alvéolée, servie avec du miel et du beurre fondu »

40. ***Maîtres des lieux*** (Au pays, 2009, p.159)

[mmalin l-mkan]

« Djinns »

41. ***Nuit du destin*** (Au pays, 2009, p.159)

[laylat al-qadr]

« Nuit du 26ème au 27ème jour du mois du ramadan ».

42. Prière de l'aube

[ṣalat l-faʒr]

« Première prière quotidienne pratiquée le matin à un moment donné entre l'aube et le lever du soleil ».

« Prière de l'aurore ».

3- Le calque sémantique

1. ***L'Assise***

[gəllasa]

« Femme dont le métier consiste à garder les sacoches des femmes venues se baigner dans un *hammam* »

Contextes d'emploi :

- «*L'**Assise** m'installa dans une pièce meublée décorée avec des éléments traditionnels. Elle m'ordonna d'attendre et de ne pas bouger* ». (La nuit sacrée, 1987, p.60).

- « *Le hammam a été réservé pour cette occasion ; Zoubida, l'**Assise,** reçoit ce cortège en poussant des youyous ; Amber en appelle au prophète et à ses compagnons, les tayabates, masseuses et laveuses sont là, on laisse les habits à l'entrée à cote des valises contenant des vêtements neufs* ». (Au Pays, 2008, p.37).

- « *Non, je ne garde pas de bons souvenirs de cet épisode du hammam. J'étais soulagé le jour où **l'Assise**, la gardienne du bain, m'interdit l'entrée* ». (Au pays, 2008, p.91).

2. ***Coiffeur***

[ħəʒʒām]

« Homme dont le métier consiste à pratiquer la circoncision des petits enfants »

Contexte d'emploi :

- « *C'est fini, une fille que j'ai gâtée, à qui je ne refusais rien, m'amène à la maison un chrétien qui ne va jamais chez le* ***coiffeur*** *et réclame ma bénédiction. C'est impossible, c'est hors de question* » (Au pays, 2009, p.126).

3. *Gazelle*

[ġəzāla]

« Une jeune femme d'une beauté angélique »

Contextes d'emploi :

- « *Dans cinq ans, je me marierai avec une* ***gazelle*** *et nous irons vivre près de la source* » (Moha le fou moha le sage, p.78).

- « *Que Dieu te garde cette* ***gazelle*** *à la peau si blanche et à la chevelure si longue* ! » (Sur ma mère, 2008, p. 15).

- « *La nuit de noces, c'est le corps qui est à l'épreuve, un conseil pour notre jolie* ***gazelle*** *qui sera offerte demain à son homme : glisse entre ses mains comme un poisson, ne te donne pas d'emblée, il faut qu'il te cherche un peu, laisse-le te mériter* » (Sur ma mère, 2008, p.38).

4. *Brûler*

[ħrəg]

« Passer les frontières d'une manière illégale »

Contextes d'emploi :

- «*Il était connu par son activité de passeur, celui qui remplissait des barques de clandestins décidés à* ***brûler l'océan*** » (Partir, 2006, p.16).
- « Siham avoua qu'elle aussi ***avait brûlé*** » (Partir, 2006, p.36).
- « *Comme toutes les mères, elle se doutait de quelques choses […] et avait peur qu'Azel tente une nouvelle fois de* ***brûler le détroit*** » (Partir, 2006, p.62).
- « C'était donc ça, mon fils a failli mourir ! T'as pas **brûlé la mer** ? Dis-moi ce qui s'est passé » (Partir, 2006, 65).

Annexe 3

L'inventaire des alternances codiques

La réclusion solitaire, 1976

Ex1 - Le gardien passait nous avertir : La Banque ! La banque ! Le jeune homme avait déjà commencé son discours : Sécurité… ***Allah***… Deux hectars… Populaire… Le peuple… L'argent… ***Allah***... Deux millions… Le blé… L'épicerie… La France…Cinq pour cent… Populaire…Le couteau ouvre le matelas… ***Allah***… Populaire… (p. 46).

La prière de l'absent, 1981

Ex2 - La sage-femme demande qu'on chauffe l'eau et que tout le monde quitte la pièce, à l'exception de la mère. Calme et résignée, elle attend, occupée dans ses prières psalmodiées. Commence alors la série d'invocations. Tout en caressant le ventre impatient de la jeune femme, Lalla Radhia récite ses appels :

يا رسول الله
غيث هذ النفيسة
يا الله!

Ô Envoyé de Dieu
Viens au secours de cette femme enceinte
Ô mon Dieu (p. 25)

Ex3 - L'assistante et la mère répètent après elle. La jeune femme mord dans un chiffon pour ne pas hurler de douleur.

ملايكة بالحبايب
رووني وجه الغايب

Amis les anges
Montrez-nous le visage de l'absent !

شدة بين الشدة
ولا شدة إلا بالله
يا من ضاق عليه الحال
يعيط يا رسول الله

Un moment difficile dans un moment difficile
Mais il n'y a pas de difficulté quand
on est avec Dieu
Ô toi qui traverse un moment dur
Fais appel à l'Envoyé de Dieu

سيدي بالعباس
يا مخلص النفاس
غيت بنت الناس
يا ولي الله

Sidi ben El Abbass
Ô toi qui intercèdes pour les enceintes
Viens au secours de cette fille de famille
Ô toi Saint d'Allah. (p. 26)

Ex4 - Entre deux prières funèbres se glissaient deux ou trois slogans pour la revendication de l'Indépendance du Maroc :

لا إله إلا الله
لا حول ولا قوة
إلا بالله

Il n'y a de divinité qu'Allah
Il n'y a de puissance et de force que
dans la foi de Dieu

المغرب لنا
ولا لغيرنا!
لا للاستعمار!
الاستقلال حالا!

Le Maroc est à nous, pas à d'autres
que nous…
Non au colonialisme
L'Indépendance maintenant…

لا إله إلا الله
محمد رسول الله

Il n'y a de divinité qu'Allah
Et Mohammed est l'Envoyé d'Allah

إنا لله
وإنا إليه راجعون

Nous appartenons à Dieu
Et c'est à Dieu que nous retournerons

مغرب حر ومستقل

Maroc libre, indépendant et souverain ! (p. 30)

Ex5 -Durant ces enterrements détournés, certains rappelèrent le fameux slogan des manifestations contre le dahir berbère de 1930[1] :

اللهم يا لطيف، نسألك اللطف
فيما جرت به المقادير
ولا تفرق بيننا وبين
إخواننا البرابر!

Ô mon Dieu le Bon !
Nous implorons Ta Bonté
Pour ce qui est arrivé à la fatalité
Et que rien ne vienne nous séparer
de nos frères les Berbères ! (p.31)

Ex6 - Le général Nugus ne supportait pas de voir les Fassis rassemblés dans les mosquées où ils ne se contentaient pas de prier. [...] De la mosquée parvenaient les litanies obsédantes du *latif* répétées à l'infini jusqu'à la transe : « ***Ya Latif ! Ya Latif !*** » C'était l'appel des musulmans à la bonté d'Allah, invoquant son secours. Enervé, le général, gardé par ses hommes, proféra des menaces haineuses devant la grande porte de la mosquée [...] La litanie du ***Ya Latif*** ! parvenait au

[1] Le dahir berbère de 1930 est un décret émanant de l'administration française et prévoyant une juridiction différente pour les Marocains d'ethnie berbère. La lutte contre ce décret réunit tous les Marocains, arabes et berbères. De là on peut dater la naissance du mouvement nationaliste pour l'Indépendance du Maroc. (Cité dans la prière de l'absent, 1981, p.31).

général de plus en plus amplifiée. Il perdit son sang froid et cria : « Votre ***Latif***, je crache dessus! Je l'écrase sous ma botte !». (pp.42-43).

Ex7 - Tu as manqué de respect hier à la tombe…Tu as oublié l'« obligation de réserve ». Tu as oublié les lois de l'hospitalité…Pourquoi tu as craché sur la tombe ? (Boby)

- Je ne l'ai pas fait exprès. Quoi ? Tu crois toi que ce sont les maîtres des lieux qui font ce remue-ménage ? (Sindibad)
- Dis, Sindibad, c'est qui les maitres des lieux ? (Boby)
- Tu trembles de peur ! Hein! Ce sont les ***mala'ika***, les anges de l'au-delà, ceux qui accompagnent les morts jusqu'à leur ultime demeure. Ce sont les ombres du silence, ce sont les gestes de l'aube… (Sindibad)
- C'est foutu pour moi! Je ne serai jamais un chien. Oh! Quelle histoire ! - Je t'avais dit que ce mariage n'était pas porteur de bonheur (Boby) (p.51).

Ex8 - Il contestait sans arrêt l'enseignement de ses professeurs, semant le doute et la volonté critique autour de lui. Son insolence dérangeait, et son refus d'entériner toutes les certitudes posait un sérieux problème à ses professeurs. Il faisait l'éloge de l'obscur et citait souvent le Maître des Véridiques, Abû Bakr As-Sidiq :

العجز عن الإدراك، إدراك

L'impuissance à percevoir, c'est [déjà] une perception (p. 81)

Ex9 - Mon fils, tous ces livres devraient t'apporter la lumière, et soulager tes souffrances. Tu ne manges plus. Tu ne nous parles plus. Dis-moi franchement, est-ce à cause de l'amour, à cause d'une femme? Veux-tu que j'aille la demander en mariage, pourvu qu'elle ne soit pas de ces familles trop riches pour nous! (Mère d'Ahmad Souleiman).

- Non, ***Yemma*** ! (Ahmad Souleiman)
- Alors, dis-moi, parle-moi. (Mère d'Ahmad Souleiman)
- Peux- tu, que Dieu te garde, faire emporter cette lettre à Jamal ? (Ahmad Souleiman) (p. 87).

Ex10 - Le vent rapportait les paroles de leurs chansons dites sur un rythme ancien:

ما هموني غير الرجال الا ضاعو
الحيوط الا رابو كلها يبني دارو
ما هموني غير الصبيان مرضو وجاعو

Il ne m'importe que les hommes s'ils se perdent
Les murs démolis peuvent être reconstruits
Ne m'inquiètent que les gamins malades et affamés… (p.108)

Ex11 - L'homme était menaçant. Argane jouait de l'autre côté. On entendait ses cris d'enfants. Sindibad s'apprêtait à dire quelque chose quand Yamna s'adressa à l'homme d'autorité.

- Comment s'appelle-t-elle ? (Yamna)
- Zineb ***bent Taleb Ma'achou***. Ses parents l'avaient donné à ***El Hadj***… (L'homme d'autorité).
- Mais ***Taleb Ma'achou*** ce n'est pas un nom de famille…Ça veut dire « mendiant »… (Yamna)
- Et alors ! C'est parce qu'on n'a pas de nom qu'on est mendiant, ou qu' on le devient… (L'homme d'autorité) (p.215).

L'écrivain public, 1983

Ex12 - Je vous ai déjà parlé du vieux qui bat la jeune Aïcha. Il vient d'arriver. Il est maigre et sec. Il enlève ses babouches, dit « ***Bismi Allah*** » et entre dans le salon. Il est seul pour le moment. (p. 26).

Ex13 - Leïla Mourad au cinéma 'Achabine, Farid Atrache en smoking dans Matkoulchi l'hadd, la semaine prochaine, ***Dhohour al Islam*** est annoncé pour le mois d'octobre. Sur les terrasses on scrute la pleine lune pour y voir le visage du roi Mohamed ***al khamis***, écho d'une bombe qui a explosé au marché central de Casablanca, touristes effrayés serrant leur sac à main sur le ventre, radio Le Caire est brouillée… (p. 42).

Ex14 - De nouveau ma fiancée apparut, vêtue d'une robe en soie transparente. Ses yeux noirs, très noirs et très vifs me fixaient. J'étais assis sur une tombe dallée de marbre, la tête reposée sur la stèle, les jambes légèrement écartées. Lentement, elle se glissa entre mes jambes et se mit à lire la stèle : « ***Hadj Abdeslam Echerif***, né à Tanger en l'an 1301 de l'Hégire et mort le 2 ***Cha'abane*** de l'an 1373. Que Dieu le tienne dans sa miséricorde et le destine à l'éternel du paradis…» (p. 84).

La nuit sacrée, 1987

Ex15 - Ses pieds n'étaient pas grands. Ils devaient chausser du trente-neuf. Je les massais lentement. Manifestement il était content. Il souriait et répétait dans une exclamation de plaisir : « ***Allah ! Allah !*** » (p. 82).

L'homme rompu, 1994

Ex16 - Le bus freine brusquement. Une partie des voyageurs s'est couchée sur ceux de devant. Certains sont collés au pare-brise. Ils insultent le malheureux chauffeur, qui se dit maudit de travailler dans cette compagnie.

- Un homme lui répond : « au moins tu travailles! Remercie Dieu au moins »
- « Dieu n'a rien à faire là-dedans!» crie un vieil homme sec, l'œil brillant.
- Un barbu hurle : « ***Allah Akbar ! Allah Akbar*** ! Vous irez en enfer ! ». (p. 57)

La nuit de l'erreur, 1997

Ex17 - Y a-t-il quelqu'un ?

L'écho répercuta plusieurs fois sa question et nous crûmes tous entendre une voix de femme répondre :

- *Si, la gente de la casa*.

C'était ainsi qu'on appelait les djinns, « les gens de la maison », ceux qui occupaient les espaces abandonnés en se livrant à des acrobaties qui rendent fous les gens superstitieux. (p. 26)

Ex18 - Je pris une corde, l'attachait à un seau et le jetai dans le puits. Il y eut un long moment de silence avant que le seau ne touche la surface de l'eau. Là j'entendis cette phrase :

- ¡Hija de puta ! Tus manos están malditas. Si tu quiers nuestra agua, tienes que hacer algo por nosotros : i traenos la cadena de oro de tu madre y nada de líos !.[2]

Ce dernier mot fut répété plusieurs fois. Je comprenais vaguement ce qu'il voulait dire, mais je ne le connaissais pas. ***Líos****, un mot tangérois pour dire* « problèmes» (p. 27)

Ex19 - Il ne faut pas qu'elle sache ce qui s'est passé. Méfie-toi, les djinns sont terribles. Ils sont les pétales d'une rose vénéneuse. Ils sont les apprentis de Satan. Répète après moi :

أعوذ بالله من الشيطان الرجيم
فالله خير حفظا
وهو أرحم الراحمين

Je répétais après lui, plus pour lui faire plaisir que pour éloigner de moi la tentation d'être en contact avec les djinns de la maison. (p. 30)

Ex20 - J'arrive essoufflée au magasin. Le rideau était baissé. Sur une pancarte, on pouvait lire : « Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons.» Quelqu'un s'arrêta et me dit :

- Le ***hadj*** a été rappelé à Dieu. Qu'il soit couvert de Sa miséricorde et Dieu fasse que nous le rejoignons musulmans!

- Comment c'est arrivé? Demandai-je.

Le voisin me reconnut et vint vers moi.

- Mais que fais-tu ici ?

- J'accompagne mon père venu voir sa sœur malade.

- Comment! ***Hadja*** Fatema est malade ?

---

[2] (Traduction : "Fille de pute ! Tes mains sont maudites, si tu veux avoir notre eau, tu n'as qu'à faire une chose : ramener la chaine en or de ta mère sans faire des problèmes").

- Je crois.
- Ce n'est pas possible. Nous étions chez elle hier.

C'est arrivé la nuit. Elle vomit du liquide verdâtre…Ainsi, le hadj est mort… (p. 35)

Ex21 - Cette amitié allait me manquer. Je l'embrassai dans le cou et lui dit : « *¡ Adiós, caballero !*[3] » Il sourit et se tourna pour ne pas me voir partir. (p. 53)

Ex22 - Lorsque ses compagnons arrivèrent, ils éclatèrent de rire et crurent à une blague. Carlos, sérieux, fit arrêter les rires : « Mes amis, vous avez en face de vous le futur ambassadeur de Sa Majesté à Madrid. A partir de *hoy o de mañana, mi deber de marroquí será el defender el honor de mi país. Se acabó la época de la humilición*[4]*.* C'est fini l'arrogance des Espagnols. Enfin le grand jour est arrivé. Je vous avais prévenus : quand je veux quelque chose, je l'obtiens, même si je dois attendre vingt ans. (p. 212)

Partir, 2006

Ex23 - C'est là que le gouverneur entra dans la morgue, énervé et assez affecté. Il hurlait : Plus jamais ça ! Venez là, vous, et filmez ces cadavres ! Il faut que ça passe au journal du soir. Et tant que ça coupe l'appétit aux gens ! y en a assez ! *Basta* ! Y en a marre ! Il faut que ça s'arrête. Le Maroc perd sa sève, sa jeunesse ! (p.32).

Ex24 - Avant le cimetière, le cortège s'arrêta à la mosquée du quartier; un homme à la voix forte dit : « *Janâzatou Rajoul* », « funérailles d'un homme ». On récita la prière devant le corps bien serré dans son linceul blanc, orné d'une broderie vert et noir. (p.33).

---

[3] (Traduction : "Adieu gentleman")

[4] (Traduction : "À partir d'aujourd'hui ou demain, mon devoir de Marocain est de défendre l'honneur de mon pays. Les jours de l'humiliation sont révolus").

Ex25 - Moi aussi, j'en ai marre. Mais surtout lâche-moi avec tes histoires de caisses. Tu sais comment m'appelle ma femme ? «***Sandouk el khaoui*** » (caisse vide) ! Tout ça parce que je gagne pas assez pour lui offrir tout ce qu'elle veut. (p.40).

Ex26 - C'est à ce moment-là que les deux hommes décidèrent de passer à l'action :

- T'es mignon, tu sais, dis-nous, ***zamel***, c'est lui qui te baise ou c'est toi qui le baises ? J'ai toujours voulu savoir qui est passif et qui est actif dans ces couples de tordus. En tout cas, nous, on ne donne pas notre cul, nous on pointe et tu vas voir ce qu'on fait à des types de ton espèce… (p.69).

Ex27 - Miguel était heureux, ne tarissait pas d'éloges sur la subtilité de la cuisine de Lalla Zohra qu'il appelait «*Hadja* » ; elle rectifiait chaque fois : « Non, non, pas encore, l'année prochaine ***incha'Allah*** » (p.80).

Ex28 - Lalla Zohra s'étonna :

- Mais pourquoi donc ont-ils besoin de mon nom de famille, c'est toi qui émigres, pas moi, du moins pour le moment ?
- C'est l'administration ; il faut répondre à toutes ces questions même quand elles sont idiotes. Alors comment t'appelles-tu ?
- Lalla Zohra Touzani.

La date de naissance : présumée née en 1936…Azel se rappela son grand-père, qui lui racontait souvent l'histoire de la guerre civile en Espagne. Il avait fait partie des soldats rifains enrôlés de force par Franco.

Ocupación actual [5] : Azel ne savait quoi répondre. Chômeur ? Étudiant ? Touriste ? Néant... ***Nombre Dirección y número de teléfono de la empresa para la que trabaja***[6]***.*** Il ne travaillait pas... ***Finalidad del viaje***[7] : visite à un ami

---

[5] (Traduction : "Votre activité")

[6] (Traduction : "Adresse et numéro de téléphone de l'entreprise où vous travailler")

[7] (Traduction : "Objet du voyage")

espagnol...*Fecha de llegada* [8] et *Fecha de salida* [9] *:* à vrai dire, il n'en savait rien. (p.85)

Ex29 - Que veux-tu faire plus tard ? (Azel)

- Partir. (Malika)
- Partir ? Mais ce n'est pas un métier !
- Une fois partie, j'aurai un métier.
- Partir où ?
- Partir n'importe où, en face, par exemple.
- En Espagne ?
- Oui, en Espagne, ***França***, j'y habite déjà en rêve.
- Et tu t'y sens bien ?
- Cela dépend des nuits. (p. 119-120).

Ex30 - Au Maroc, il faut faire comme tout l monde […] parler de la télé, arrêter de boire de l'alcool trois jours avant et après le ramadan, […] dire oui quand on pense non ? et ne pas oublier de ponctuer ses phrases par un « y a pas de problème », ***makayen mouchkil***, et puis rentrer le soir après avoir bu quelques bières avec les copains. (p.127).

Ex31 - Je connais le Maroc aussi bien que toi et je sais qu'il vaut toujours mieux être discret. Juste un petit conseil, au passage: ne te fie jamais aux apparences ! (Miguel)

- Oui, je sais l'habit ne fait pas le moine, ***senna katdhak we el kalb kay thanne***…(Azel)
- Traduit !
- La dent rit et le cœur massacre ! Je viens juste de l'inventer, j'aime de temps en temps citer des dictons et des proverbes. Quand je n'en trouve pas, eh bien, je les crée moi-même. (p. 145).

[8] (Traduction : "Date d'arrivée")

[9] (Traduction : "Date de départ")

Ex32 - J'espère seulement que les choses ne se compliqueront pas, que les *adouls* seront cool, que je ne trébucherai pas en prononçant la *chahada*, depuis hier je m'entraîne : « ***Ach hadou anna la ilaha illa Llah, Mohamed rasoulu Llah*** », ***Ach hadou***…c'est simple, il suffit de prononcer cette phrase et on devient musulman, mais il faut que le cœur en soit convaincu. (p.154).

Ex33 - Pourquoi me parles-tu de ça ?

- Juste pour te rappeler qu'on a eu des expériences avec des garçons ; alors ce que je voudrais savoir, comment ça se passe avec ton Espagnol ? Qui est passif ? Qui est actif ?

- Je suis un homme, pas un ***zamel*** !

- J'en étais sûr ! Tu sais, le petit Sami, il s'est marié et a deux enfants, comme quoi, rien n'est certain ni définitif ! (p.166).

Ex34 - Va voir les Marocains qui traficotent comme des nuls, un jour ils se feront choper, ils diront que les Espagnols sont racistes, qu'ils n'aiment pas ***los Moros***, c'est ça, quand on n'a pas d'argument il reste toujours le racisme, oui, nous sommes des ***Moros*** et nous ne sommes pas aimables, on a perdu notre dignité, ah ! si tu voyais, ma sœur, ce qui se passe dans les bas-fonds de cette ville, dans l'arrière-pays de ce pays, tu n'en croirais pas tes yeux! Si tu voyais comment on traite ***las espaldas mojadas*** [10], c'est comme ça qu'on nous appelle, nous qui avons réussi à passer entre les mailles du filet, ils ont raison, ça se voit qu'on a les épaules mouillés […] l'eau de la mer ne s'en va pas, elle ne sèche pas, elle reste sur nos habits, sur notre peau; des ***espaldas mojadas***, voilà ce que nous sommes, avant, bien avant… (p.186).

Ex35 - Ils se disent, c'est pas possible, des Moros ont occupé le sud de notre pays, ***los Moros*** [11] et ***los judios*** [12]***, lyahoud***, tout dehors, sinon on les brûle, je veux pas dire qu'aujourd'hui on revient, mais ils n'aiment pas nous revoir roder autour

[10] (Traduction : "les dos mouillés")

[11] (Traduction : "Les Maures, les arabes")

[12] (Traduction : " Les Juifs")

d'eux, dès qu'ils voient un *moros* [13], ils se méfient, ils voient *una mala pata*, *una cosa negra* [14], ils sont superstitieux. (p.192).

Ex36 - Ce qu'elle prend ce sont des antibiotiques importés de France, ils sont très chers et donc très recherchés par les gens de l'hôpital. Ne t'en fais pas, je veille, la petite, si Dieu le veut, **incha'Allah**, sera guérie et sortira comme une fleur, car les antibiotiques, c'est fort et très cher. (p.222).

Ex37 - Eh bien, la semaine dernière, ***walou* !** tu sais ce que ça veut dire, ***walou*** ? Rien de rien, j'étais incapable d'être un homme, excuse-moi ce que ça sorte, la honte, l'immense honte, la ***hchouma*** ! Elle a été gentille, elle n'a pas fait de commentaire. (p. 233).

Au pays, 2009

Ex38 - C'est vrai, Marcel me dit : tu peux voter contre la grève, c'est ton droit, tu es libre, ici on est en démocratie…Ce mot, il l'avait entendu pour la première fois dans un café de Marrakech, un jour où il attendait l'autocar qui devait l'emmener jusqu'a Tanger. Quelqu'un criait à la radio : *démokratia*… *démokratia al hakikia…*Dans l'autocar un homme s'était assis à côté de lui et se mit à lui expliquer de quoi il s'agissait : tu comprends, nous autres qui vivons dans la campagne, quand on arrive en ville on se sent étrangers, mais avec la *démokratia* on sera mieux considérés. (p.49).

Ex39(i) - Il est dit chez nous que le bon croyant, l'homme fidèle à Dieu, est souvent exposé à la souffrance et même à l'injustice : *Al mouminou moussab*. Je ne comprends pas pourquoi un bon musulman, intègre, droit, ne déviant jamais du chemin de Dieu souffrirait plus que les voyous. Et Dieu sait qu'ils sont nombreux et partout. (p.84).

---

[13] (Traduction : "Un maure")

[14] (Traduction : "Un mauvais pied, une chose noire")

Ex39(ii) - Ils réussissent, gagnent de l'argent sans travailler, remplissent leur ventre des biens des autres, sont en bonne santé, mangent plus que les autres, disent : ***Al Hamdou Lillah ! A Chokro Lillah*** ! puis rotent en étant très satisfaits d'eux-mêmes. (p.84).

Ex40 - Attente, attente, patience, patience ! C'est ce qu'on lui disait à la Mecque ***Assbar ya haj*** ! patience ***Haj*** (p.143).

Ex41 - Il prononça plusieurs fois la chahada : ***la illaha illa lah mouhamad rassoulou llah***…Il vit le fantôme s'éloigner suivi par un nuage de poussière. (p.158).

Annexe 4

Le canevas de description des interactants

1- Le jeune homme

Extrait n°: Ex1

Source : La réclusion solitaire (1976)

Page(s) n°: 46

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction :

Type de formation : -

Profession : banquier

Langue maternelle :

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Les immigrés

Contexte de l'interaction :

L'entrée de la cité

Autres caractéristiques du personnage :

2- Lalla Radhia

Extrait n°: Ex2

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 25

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : troisième âge (séniore)

Niveau d'instruction : Aucun

Type de formation : -

Profession : sage-femme traditionnelle

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- L'assistante ; - la mère de la jeune fille enceinte ; - la jeune fille enceinte.

Contexte de l'interaction :

Fès 1944, en printemps, un jeudi matin à 10h30 dans une maison à "*Borj Dhab*" (une petite ruelle de la médina de Fès)

Autres caractéristiques du personnage :

Femme pieuse, Lalla Radhia est une sage-femme traditionnelle, qui se rend chez les familles de la médina de Fès pour assister aux accouchements. Elle s'occupe des futures mamans en maniant moult pratiques pour les amener à la délivrance.

3- L'assistante de Lalla Radhia

Extrait n°: Ex3

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 26

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : Aucun

Type de formation : -

Profession : aide sage-femme traditionnelle

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- Lalla Radhia ; - la mère de la jeune fille enceinte ; - la jeune fille enceinte.

Contexte de l'interaction :

Fès 1944, en printemps, un jeudi matin à 10h30 dans une maison à "*Borj Dhab*" (une petite ruelle de la médina de Fès)

Autres caractéristiques du personnage :

4- La mère de la future maman

Extrait n°: Ex3

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 26

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : troisième âge (séniore)

Niveau d'instruction : Aucun

Type de formation : -

Profession : femme au foyer

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- Lalla Radhia ; - l'assistante ; - la jeune fille enceinte.

Contexte de l'interaction :

Fès 1944, en printemps, un jeudi matin à 10h30

Autres caractéristiques du personnage :

Maman de la jeune femme enceinte, femme au foyer. Elle s'occupe de sa fille et la soutient pour affronter les douleurs de l'accouchement.

5- Les Citadins Fassis

Extrait(s) n°: Ex4, Ex5

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 30, 31

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeunes et adultes

Niveau d'instruction : divers

Type de formation :

Profession : artisans, commerçants, étudiants

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Contexte de l'interaction :

Fès1944, l'année du typhus qui a décimé des familles entières

Autres caractéristiques du(es) personnage(s) :

Des citadins Fassis, bourgeois et artisans nationalistes assistaient aux enterrements des victimes de l'épidémie du typhus. Entre deux prières funèbres, ils glissaient des slogans pour revendiquer l'indépendance du Maroc et rappeler leur refus du dahir berbère de 1930.

6- Les Fassis

Extrait n°: Ex6

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 42, 43

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeunes et adultes

Niveau d'instruction : divers

Type de formation :

Profession : artisans, commerçants, étudiants

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Le général Nugus

Contexte de l'interaction :

Fès octobre 1937, le mausolée Moulay-Idriss

Autres caractéristiques du(es) personnage(s) :

Les Fassis, toute catégorie confondue, riches et pauvres, commerçants et artisans, se rassemblaient dans le mausolée Moulay-Idriss pour faire la prière et discuter des sujets du patriotisme et de la libération du Maroc.

7- Le Général Nugus

Extrait n°: Ex6

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 42, 43

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : française

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation :

Profession : Général (militaire)

Langue maternelle : français

Langues utilisées en alternance codique : arabe

Interlocuteurs potentiels :

Les manifestants fassis

Contexte de l'interaction :

Fès octobre 1937, le mausolée Moulay-Idriss

Autres caractéristiques du personnage :

Le Général Nugus, autoritaire et arrogant, ne prête pas oreille aux manifestations des Marocains dénonçant l'oppression du système français et revendiquant l'Indépendance du Maroc.

8- Sindibad

Extrait n°: Ex7, Ex8, Ex9

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 5, 81, 87

Autre désignation du personnage : Ahmad Souleiman

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : *fiqh* et littérature

Profession : vagabond (mendicité et lecture du Coran)

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain, arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

- Sa mère ; - Boby.

Contexte de l'interaction :

Ex7 : Fès, le cimetière de Bab Ftouh

Ex8 et **Ex9** : maison d'Ahmad Souleiman

Autres caractéristiques du personnage :

Sindibad est un mythomane qui prétend avoir fait beaucoup de voyages en donnant l'impression d'être un chef. Son vrai nom est Ahmad Suleiman. Il est le fils d'un grand artisan de Fès, connu par ses gravures artistiques sur le bois et sur le plâtre. Il était un étudiant brillant à la Qaraouiyine et apprenait par cœur le Coran. Érudit et très intelligent, il contestait constamment ses professeurs et dérangeait ses camarades qui ne partageaient pas sa passion du doute et de la contestation.

9- Boby

Extrait n°: Ex7

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 51

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : bas

Type de formation : -

Profession : vagabond (mendicité)

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- Sindibad ; - Yamna

Contexte de l'interaction :

Fès, le cimetière de Bab Ftouh

Autres caractéristiques du personnage :

Compagnon de Sindibad, mendiant vagabond vivant, lui aussi, dans le cimetière. Ne sachant plus d'où il vient, il voudrait être un chien c'est pourquoi il se fait appeler Boby.

10- Les deux passagers de l'autocar

Extrait n°: Ex10

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 108

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculins

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeunes

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : étudiants

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Les passagers de l'autocar

Contexte de l'interaction :

L'autocar qui redémarre de khémisset vers le sud

Autres caractéristiques du personnage :

11- L'homme d'autorité

Extrait n°: Ex11

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 215

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : agent d'autorité (FIR : Forces d'intervention rapide)

Langue maternelle :

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Yamna

Contexte de l'interaction :

En route vers le sud, non loin de Tiznit

Autres caractéristiques du personnage :

L'homme d'autorité est chargé de chercher une jeune fille de seize ans qui s'appelle Argane. Cette jeune fille est portée disparue de la famille chez qui elle travaillait comme une domestique.

12- Yamna

Extrait n°: Ex11

Source : La prière de l'absent (1981)

Page(s) n°: 215

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : bas

Type de formation : -

Profession : mendiante (ancienne prostituée)

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

L'agent d'autorité

Contexte de l'interaction :

En route vers le sud, non loin de Tiznit

Autres caractéristiques du personnage :

Ancienne présidente des mendiants de la zone Nord, ancienne prostituée au Mellah de Fès, une vagabonde qui s'est désignée pour conduire le petit enfant abandonné à la source des vertus sublimes (la tombe du cheikh Ma- Al-Ainayn à Smara) en compagnie de Sindibad et Boby.

13- Le mari d'Aïcha

Extrait n°: Ex12

Source : L'écrivain public (1983)

Page(s) n°: 26

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : troisième âge

Niveau d'instruction : bas

Type de formation : -

Profession : laveur de morts

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Les invités au dîner

Contexte de l'interaction :

Invitation à un déjeuner chez le père de l'écrivain public (narrateur)

Autres caractéristiques du personnage :

Vieil homme très maigre. Sa femme Aïcha est une jeune femme brune qui aurait pu avoir l'âge de sa fille.

14- L'écrivain public (narrateur)

Extrait n°: Ex13

Source : L'écrivain public (1983)

Page(s) n°: 42

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocain

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : écrivain public

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Contexte de l'interaction :

Ville de Fès

Autres caractéristiques du personnage :

Le narrateur décrit la médina de Fès, ses rues et ses murailles, ses femmes et ses enfants et ses endroits de loisir comme le cinéma ….

15- La fiancée de l'écrivain public

Extrait n°: Ex14

Source : L'écrivain public (1983)

Page(s) n°: 84

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : étudiante

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

L'écrivain public

Contexte de l'interaction :

Dans le train, pour rejoindre un camp disciplinaire des étudiants contestataires, l'écrivain public se souvient de sa rencontre avec sa fiancée au cimetière.

Autres caractéristiques du personnage :

Jeune fille d'une famille modeste et conservatrice. Ayant du caractère, elle bravait l'autorité de son père, un prolétaire qui travaillait au port, pour sortir et aller voir son fiancé.

16- Le Consul

Extrait n°: Ex15

Source : La nuit sacrée (1987)

Page(s) n°: 82

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : instituteur

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Zahra

Contexte de l'interaction :

La maison du Consul

Autres caractéristiques du personnage :

Le frère de la gardienne du hammam chez qui Zahra a trouvé asile après avoir quitté le domicile familial une fois son père est décédé. C'est un jeune aveugle ayant perdu la vue à l'âge de 4 ans à cause d'une fièvre qui aurait dû l'emporter. Désirant pour lui une vie meilleure, sa sœur l'élevait comme si c'était son fils; elle subvenait à ses besoins et le voulait ministre ou ambassadeur. Il devient instituteur et fait apprendre le Coran aux petits enfants du quartier.

17- Le barbu de l'autobus

Extrait n°: Ex16

Source : L'homme rompu (1994)

Page(s) n°: 57

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : -

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Les passagers

Contexte de l'interaction :

Dans le bus menant Mourad vers son bureau

Autres caractéristiques du personnage :

18- Une voix de femme

Extrait(s) n°: Ex17 et Ex18

Source : La nuit de l'erreur (1997)

Page(s) n°: 26 et 27

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : -

Tranche d'âge : -

Niveau d'instruction : -

Type de formation : -

Profession : -

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : espagnol

Interlocuteurs potentiels :

- Zina ; - l'oncle de Zina.

Contexte de l'interaction :

À Tanger, dans une maison sans portes ni fenêtres à laquelle l'accès se fait par un magasin

Autres caractéristiques du personnage :

Une voix émanant du fond du puits. (Les *djinns* qui habitent les puits)

19- L'oncle de Zina

Extrait(s) n°: Ex19

Source : La nuit de l'erreur (1997)

Page(s) n°: 30

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : bijoutier

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Zina

Contexte de l'interaction :

À Tanger, dans le magasin des bijoux en or

Autres caractéristiques du personnage :

Un dandy qui avait fait fortune pendant la guerre en fabriquant des uniformes pour l'armée de Franco.

20- Zina

Extrait n°: Ex20

Source : La nuit de l'erreur (1997)

Page(s) n°: 35

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adolescente

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : sans

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain, espagnol

Interlocuteurs potentiels :

- L'oncle ; - José Luis de Léon (le vice-consul) ; - un voisin du quartier

Contexte de l'interaction :

Fès, en mois de juillet, dans la médina, quartier *El Attarine*

Autres caractéristiques du personnage :

Une jeune fille frappée par un malheureux destin. Sa naissance coïncide avec le décès de son grand-père.

21- José Luis de Léon

Extrait n°: Ex21

Source : La nuit de l'erreur (1997)

Page(s) n°: 53

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : espagnole

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : vice-consul

Langue maternelle : espagnol

Langues utilisées en alternance codique : espagnol

Interlocuteurs potentiels :

Zina

Contexte de l'interaction :

Maison du vice-consul

Autres caractéristiques du personnage :

Vice-consul de Tanger, un gentleman, fin et très élégant. Ami de Zina.

22- Carlos

Extrait n°: Ex22

Source : La nuit de l'erreur (1997)

Page(s) n°: 212

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : homme d'affaires

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : espagnol

Interlocuteurs potentiels :

Zina, l'oncle de Zina

Contexte de l'interaction :

Dans un Café à Tanger

Autres caractéristiques du personnage :

Un homme qui a tout en double : épouses, maisons, bureaux…Donnant l'air d'être léger et drôle, il défend son rêve de devenir ambassadeur. Il fréquente Haj Omar pour l'aider à réaliser son rêve.

23- Le Gouverneur de Tanger

Extrait n°: Ex23

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 32

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : -

Profession : Gouverneur

Langue maternelle :

Langues utilisées en alternance codique : italien

Interlocuteurs potentiels :

Les familles qui se sont rendus à la morgue pour récupérer les cadavres de leurs proches repêchés à la mer.

Contexte de l'interaction :

Le gouverneur de la ville de Tanger s'est rendu à la morgue pour voir les cadavres des Marocains dont la tentative de traverser clandestinement le détroit de Gibraltar se termine tragiquement.

Autres caractéristiques du personnage :

24- Le Lecteur du Coran

Extrait n°: Ex24

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 32

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : préposé religieux

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Les assistants aux funérailles

Contexte de l'interaction :

La mosquée du quartier

Autres caractéristiques du personnage :

L'un des lecteurs du Coran qui ont assisté aux funérailles de Noureddine, le cousin d'Azel qui a trouvé la mort en traversant clandestinement le détroit.

25- Le policier du port

Extrait n°: Ex25

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 47

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : policier

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Azel

Contexte de l'interaction :

Le port de Tanger

Autres caractéristiques du personnage :

26- Un Policier au commissariat

Extrait n°: Ex26

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 69

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : agent de police (flic)

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Azel

Contexte de l'interaction :

Au Commissariat de Tanger lors d'un interrogatoire avec Azel

Autres caractéristiques du personnage :

27- Lalla Zohra

Extrait n°: Ex27

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 80

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : séniore

Niveau d'instruction : aucun

Type de formation : -

Profession : femme au foyer (ancienne contrebandière)

Langue maternelle : arabe marocain (jebli)

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- Miguel ; - Azel ; - kenza.

Contexte de l'interaction :

La maison d'Azel, lors d'un déjeuner préparé par Lalla Zohra à l'occasion du retour de son fils en compagnie de son ami espagnol Miguel.

Autres caractéristiques du personnage :

Lalla Zohra était encore jeune quand elle a perdu son mari, suite un accident de la route. Veuve, avec peu de ressources, elle faisait la contrebande pour subvenir aux besoins de ses enfants : Azel et Kenza.

28- Azel

Extrait n°: Ex28 et Ex31 et Ex33 et Ex37

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 85 et 145 et 166 et 233

Autre désignation du personnage : Azelarabe

Sexe : masculin

Nationalité : marocain

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : élevé

Type de formation : droit

Profession: diplômé sans emploi

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain, espagnol.

Interlocuteurs potentiels :

- Lalla Zohra ; - Miguel ; - Kenza ; - Malika.

Contexte de l'interaction :

La maison d'Azel

Autres caractéristiques du personnage :

Jeune diplômé, sans emploi, il rêve de partir en Espagne pour construire sa vie. Il se laisse séduire par un homosexuel espagnol (Miguel) qui l'emmène à Barcelone et l'oblige à vivre avec lui.

29- Malika

Extrait n°: Ex29

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 119-120

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adolescente

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : élève

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Azel

Contexte de l'interaction :

La maison d'Azel

Autres caractéristiques du personnage :

La voisine d'Azel, une adolescente qui a dû se battre pour aller à l'école à l'encontre de son père qui ne voyait aucun intérêt à l'enseignement des filles. À l'âge de quatorze ans, elle a été retirée à contre-gré du collège pour rejoindre les filles de son quartier à l'usine des crevettes.

30- Miguel Romeo Lopez

Extrait n°: Ex32
Source : Partir (2006)
Page(s) n°: 154

Autre désignation du personnage :
Sexe : masculin
Nationalité : espagnole
Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : élevé
Type de formation : -
Profession : artiste

Langue maternelle : espagnol

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

- Azel ; - Lalla Zohra.

Contexte de l'interaction :

La maison de Miguel

Autres caractéristiques du personnage :

Un artiste espagnol qui aime beaucoup le Maroc. Il y passe l'été dans sa belle maison à la vieille montagne, qui regarde sur la médina de Tanger et sur une partie de la mer. Un homme élégant qui s'intéresse aux mondanités.

31- El Caudillo

Extrait n°: Ex30

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 127

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : bas

Type de formation : -

Profession : patron du café Casbah

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Azel

Contexte de l'interaction :

Une charmante maison d'El Caudillo à Assilah

Autres caractéristiques du personnage :

Le patron du café Casbah, un ancien berger, originaire de Nador ; il n'était pas rentré au Maroc depuis qu'il s'était marié à une espagnole.

32- L'infirmier de l'hôpital kortobi

Extrait n°: Ex36

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 222

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : espagnol

Tranche d'âge : adulte

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : infirmier

Langue maternelle : -

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

- Azel ; - Lalla Zohra

Contexte de l'interaction :

L'hôpital Kortobi à Tanger

Autres caractéristiques du personnage :

33- Abbas

Extrait n°: Ex34 et Ex35

Source : Partir (2006)

Page(s) n°: 186 et 192

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : jeune

Niveau d'instruction : moyen

Type de formation : -

Profession : bricoleur

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : espagnol

Interlocuteurs potentiels :

Azel

Contexte de l'interaction :

Autres caractéristiques du personnage :

Petit de taille aux yeux vifs et à la peau mate. Il est parti, très jeune, en Espagne et garde de mauvais souvenirs de sa traversée sans papiers. Il prétend connaître les Espagnols et leur histoire avec la pauvreté et la misère.

34- Mohammed

Extrait n°: Ex38, Ex39(i), Ex 39(ii) et Ex41

Source : Au pays (2009)

Page(s) n°: 84 et 158

Autre désignation du personnage :

Sexe : masculin

Nationalité : marocain

Tranche d'âge : senior

Niveau d'instruction : aucun

Type de formation : -

Profession : ouvrier (retraité) dans la maison d'auto Renault en France

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe standard

Interlocuteurs potentiels :

Sa femme

Contexte de l'interaction :

Autres caractéristiques du personnage :

Un immigré marocain installé à Paris en tant qu'ouvrier à l'usine Renault. Arrivé à la retraite, il voulait redonner du sens à sa vie et décide de rentrer au Maroc, à son village natal pour y construire une grande maison où toute sa famille pourrait vivre heureuse. Mais, le rêve d'un tel père ne répond pas aux aspirations des enfants… Quelle chimère !

35- La femme de Mohammed

Extrait n°: Ex40

Source : Au pays (2009)

Page(s) n°: 143

Autre désignation du personnage :

Sexe : féminin

Nationalité : marocaine

Tranche d'âge : séniore

Niveau d'instruction : aucun

Type de formation : -

Profession : femme au foyer

Langue maternelle : arabe marocain

Langues utilisées en alternance codique : arabe marocain

Interlocuteurs potentiels :

Mohammed

Contexte de l'interaction :

La maison de Mohammed qu'il a construite au bled

Autres caractéristiques du personnage :

Soumise et résignée, la femme de Mohammed suit son époux dans ses décisions des plus banales aux plus irrationnelles. Elle incarne l'image de la femme qui obéit, par obligation, un mari autoritaire et dominateur.

Annexe 5

Le témoignage de Tahar Ben Jelloun

Entretien réalisé par Samia Belhaj (SB)
avec Tahar Ben Jelloun (TBJ)
au Salon international de l'édition
et du livre à Casablanca (Février 2014)
Les réponses reçues par mail
(Juin 2014)

SB : Dans vos romans, vous employez, régulièrement, des mots de l'arabe et occasionnellement d'autres de l'amazighe, de l'espagnol ou de l'hébreu, comment vous expliquez cet emploi ?

TBJ : Quand j'écris, il arrive parfois qu'un mot ou une expression en arabe surgissent ; je les garde sans vouloir faire un effet. Cela fait partie de ma double culture. C'est normal qu'elle se manifeste par des incursions linguistiques. Les mots en amazigh et hébreu sont très rares. En espagnol, c'est plus fréquent.

SB : Comment vous justifiez l'emploi d'un mot de l'arabe dont l'équivalent est disponible au français?

TBJ : Oui même si l'équivalent d'un mot arabe en français existe, il arrive que je privilégie le mot arabe. Encore une fois, c'est naturel. Ce n'est pas recherché. Parfois les deux mots coexistent.

SB : Des structures importées de l'arabe comme les proverbes, par exemple, apparaissent dans vos romans sans annotation éclairant leur sens dans la langue d'origine, quelle est l'intention derrière ce type d'emploi ?

Les proverbes font partie du patrimoine culturel du Maroc. J'aime les utiliser pour illustrer un fait ou un événement. Parfois je les traduits de manière littérale ce qui donne des expressions étranges et qui restent inexpliquées comme par exemple « Que comprend l'âne au gingembre ? ». Je laisse au lecteur (non marocain) la liberté de l'interpréter.

SB : **Face à ces emplois, peut-on évoquer des enjeux identitaires ?**

TBJ : Ce n'est pas un enjeu identitaire. Je n'ai aucun problème d'identité ; ce que j'écris porte en lui sa propre identité même si celle-ci est double, enrichie et ouverte.

SB : S'agit-il d'une intention de marquer un effet de style ou d'une recherche esthétique ?

TBJ : Je ne recherche aucun effet de style ou d'esthétique. Quand j'écris je ne pense pas à ce genre de chose. Je fais attention au style, je me relis plusieurs fois, mais dans le but de faire des éclats. Au fond je suis un écrivain qui a travaillé toute sa vie pour atteindre la simplicité. Au début l'écriture était une souffrance, compliquée. Après c'est devenu plus aisée, simple comme l'eau de source, du moins je l'espère.

Le Message électronique de l'écrivain

Fwd: Les questions d'entretien avec l'écrivain Tahar Ben J

Gallerytindouf
Ajouter aux contacts

10/06/2014

Documents
À : samia belhaj

Affichage dynamique Outlook.com

1 pièce jointe (27,3 Ko)

Samia.doc
Consulter en ligne
Télécharger en tant que zip

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Tahar Ben Jelloun <tbj1987@gmail.com>
Date: 10 juin 2014 11:04:47 UTC+00:00
Destinataire: Galerie Tindouf - Marrakech <gallerytindouf@gmail.com>
Objet: Rép : Les questions d'entrentien avec l'écrivain Tahar Ben J

Chère Hadia,
je t'envoie les réponses aux questions de ton amie Samia.
amicalement
tahar

Le 31 mai 2014 01:00, Tahar Ben Jelloun <tbj1987@gmail.com> a écrit :
Bonsoir Hadia,

je prends l’avion ce soir et je serai à Paris demain samedi en fin de journée.
je répondrai à ton amie dans la semaine.
Est ce que Boubker est à Tanger ?
j’irai à tanger vendredi prochain pour une semaine ; j’espère vous voir.
je t’embrasse chère Hadia.
tahar

Le 31 mai 2014 00:31, Galerie Tindouf - Marrakech <gallerytindouf@gmail.com> a écrit :

Cher Tahar,

J'espère que tu vas bien et que tu est bien rentrer du Peru. Ça devais être intéressant...

J'ai un petit service a te demander. J'ai rencontrer une jeune femme passionnée par ton travail est qui est venu en courant de Rabat pour voir ton expo. Elle est entrain de boucler sa thèse sur ton travail comme écrivain... vous vous êtes rencontrer il y'a quelque temp a l'occasion d'un salon du livre. Bref, elle ma supplier de te demander de lui répondre a ces questions...elle serais très reconnaissante :))

Merci de me les envoyer quand tu auras un moment.

Je t'embrasse, et espère te voir très bientôt,

Hadia

---------- Forwarded message ----------
From: **samia belhaj** <samiabel5@hotmail.com>
Date: 2014-05-26 16:30 GMT+00:00
Subject: Les questions d'entrentien avec l'écrivain Tahar Ben J
To: gallerytindouf@gmail.com

Chère Hadia
Comme convenu, je t'envoie les questions de l'entretien avec l'écrivain Tahar Ben Jelloun.
Merci pour le soutien,
Cordialement,
Samia Belhaj
Envoyé de mon iPad
Samia Belhaj

--
Galerie Tindouf
22 Boulevard Mohammed VI - Marrakech
Tel/Fax: +212 524 43 09 08
Mobile: + 212 661 10 74 66
Email : gallerytindouf@gmail.com
Open everyday from 9.30 - 13.00 and 15.30 - 20.00 except SundaysCher

L’e-mail par capture d’écran

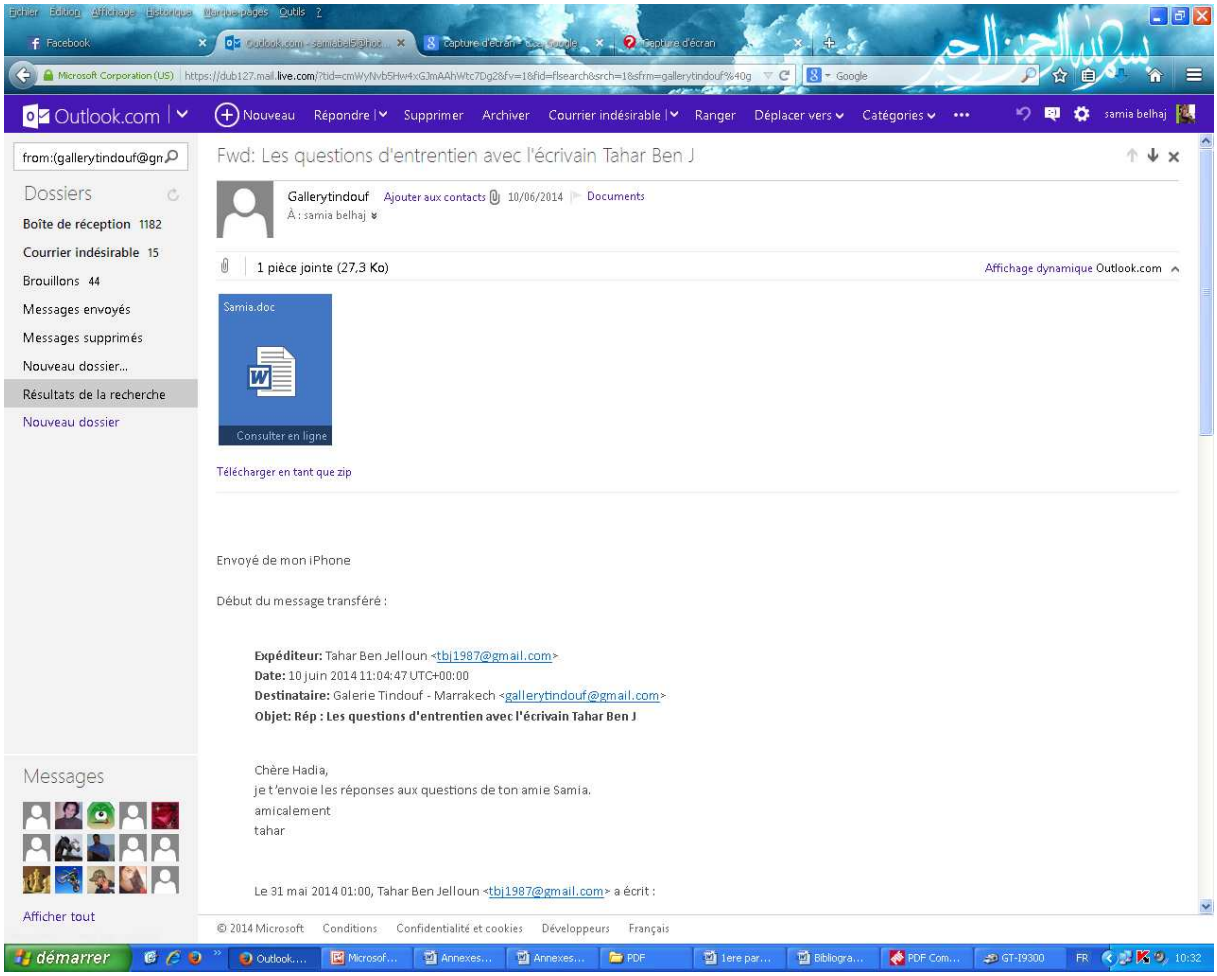

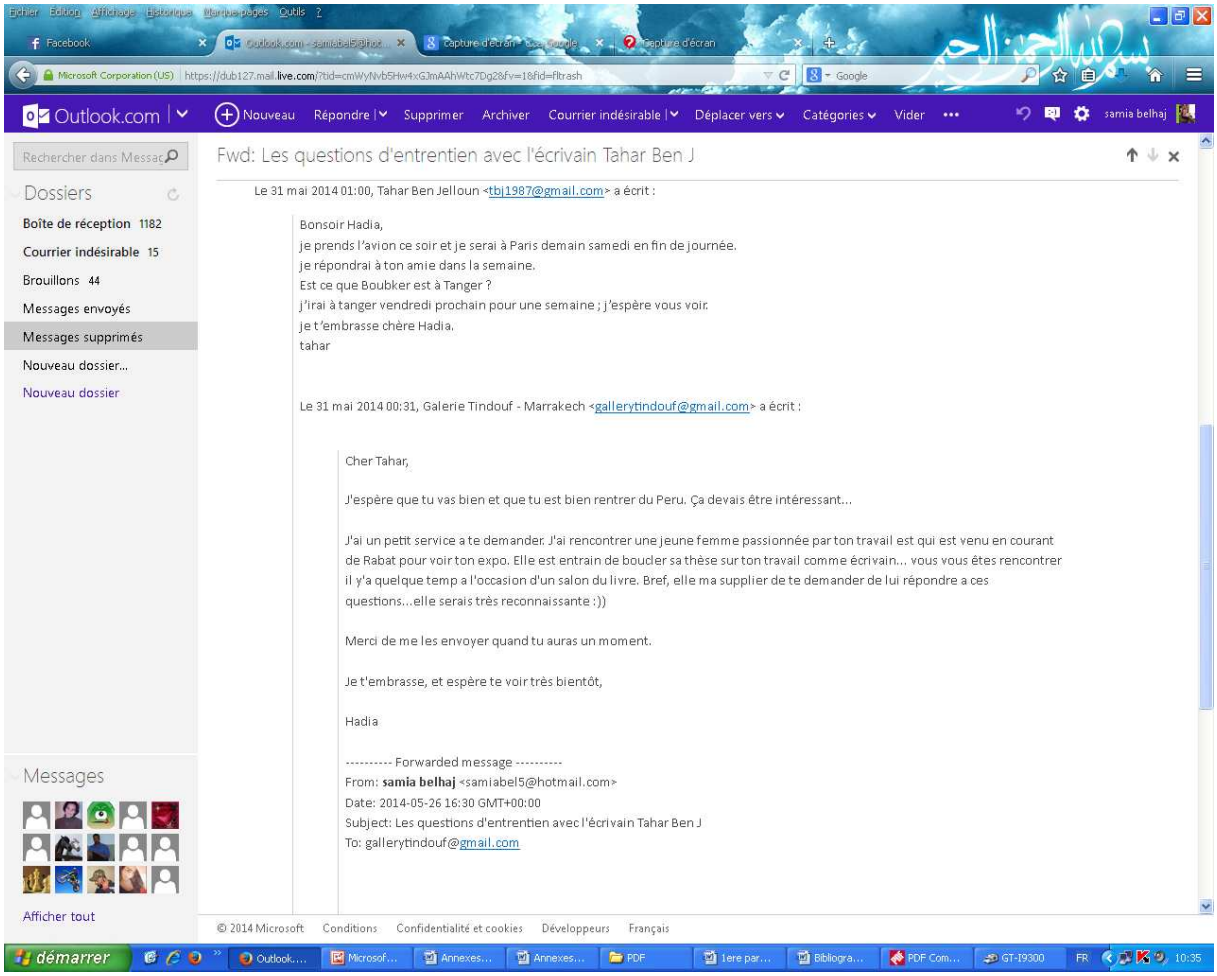
Outlook.com
Nouveau
Répondre
Supprimer
Archiver
Courrier indésirable
Déplacer vers
Catégories
Vider
samia belhaj
Dossiers
Boîte de réception 1182
Courrier indésirable 15
Brouillons 44
Messages envoyés
Messages supprimés
Nouveau dossier...
Nouveau dossier
Messages
Afficher tout
Fwd: Les questions d'entrentien avec l'écrivain Tahar Ben J
Le 31 mai 2014 01:00, Tahar Ben Jelloun <tbj1987@gmail.com> a écrit :
Bonsoir Hadia,
je prends l'avion ce soir et je serai à Paris demain samedi en fin de journée.
je répondrai à ton amie dans la semaine.
Est ce que Boubker est à Tanger ?
j'irai à tanger vendredi prochain pour une semaine ; j'espère vous voir.
je t'embrasse chère Hadia.
tahar
Le 31 mai 2014 00:31, Galerie Tindouf - Marrakech <gallerytindouf@gmail.com> a écrit :
Cher Tahar,
J'espère que tu vas bien et que tu est bien rentrer du Peru. Ça devais être intéressant...
J'ai un petit service a te demander. J'ai rencontrer une jeune femme passionnée par ton travail est qui est venu en courant de Rabat pour voir ton expo. Elle est entrain de boucler sa thèse sur ton travail comme écrivain... vous vous êtes rencontrer il y'a quelque temp a l'occasion d'un salon du livre. Bref, elle ma supplier de te demander de lui répondre a ces questions...elle serais très reconnaissante :))
Merci de me les envoyer quand tu auras un moment.
Je t'embrasse, et espère te voir très bientôt,
Hadia
---------- Forwarded message ----------
From: samia belhaj <samiabel5@hotmail.com>
Date: 2014-05-26 16:30 GMT+00:00
Subject: Les questions d'entrentien avec l'écrivain Tahar Ben J
To: gallerytindouf@gmail.com
© 2014 Microsoft
Conditions
Confidentialité et cookies
Développeurs
Français
démarrer
10:35

INDEX DES AUTEURS

A

ALBIN, Michel 23, 40, 52

B

BAIDA, Abdellah 16, 30, 62
BALLY, Charles 115, 149
BEN ABDALLAH, Alaeddine 31
BENNIS, Saïd 32
BENVENISTE, Émile 12
BENZAKOUR, Fouzia 17, 22, 49, 156, 158, 175, 186, 205
BOUKOUS, Ahmed 17, 22, 49, 50, 54, 56, 57, 59, 61, 63,67, 68, 71, 72, 73
Ben Jelloun, Tahar 17, 19, 20, 23, 24, 29, 30, 31, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 48, 77, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 100, 124, 126, 138, 149, 177, 178, 179, 180, 192, 198, 207, 208, 210, 214, 230, 242, 243, 247, 248, 249, 250, 253, 254, 257, 259, 260, 264, 266, 267
BITSA, Anastasie 30
BLANC, Michel 105
BLANCHET, Philipe 38, 62, 63, 106
BONJEAN, François 76
BORDEAUX, Henri 76
BOURKHIS, Ridha 16, 31, 86, 207
BOUTET, Josiane 141
BRUIDANT, claude 109

C

CARAYOL & CHAUDENSON 277
CAUBET, Dominique 17, 231
CHADELAT, Jean-Marc 114
CHATT, Abdelkader 75
CHRAÏBI, Driss 15, 78, 79
COHEN, David 50

D

DEBYSER, Francis 103, 104
DEROY, Louis 17, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 129, 144, 149, 150, 152, 154, 155, 157, 163, 170, 174
DE RUITER, de Jan Jaap 17, 57, 70
DIKI-KIDRI et al. 168
DOUIDER, Samira 17, 74
DUBOIS et al. 104, 110, 164, 188, 169, 192, 239, 246, 259
DUMONT, Pierre 156

E

EL GHERBI, Mostapha 22, 59, 72, 73
EL BIAD, Mohammed 68, 69

F

FAROUK, May 31
FERAOUN, Mouloud 75
FERGUSON, Charles 123

G

GAGEATU-IONICESCU, Alina 31
GAUTHIER, Théophile 84
CENÊT, Jean 86
GIBRANE, Khalil 84
GRANDGUILLAUME, Gilbert 71
GREENE, Brian 251, 250
GREVISSE, Maurice 202
GRICHE, Khadidja 30
GUILBERT, Louis 17, 24, 102, 111, 113, 114, 115
GUMPERZ, John 4, 17, 24, 102, 117, 118, 119, 120, 123, 238, 243, 244, 246

H

HAMERS, Josiane 17, 102, 105, 107, 110, 254
HYMES, Dell 67
HUMBLEY, Jonh 113
HUGO, Victor 84

I

IBN EL FAROUK, Abdelhamid 36, 73
IBN KHALDOUND 47
IBN MANDHOUR, Abu-Fadl Jamal ad-Din Muhammad 199

J

JAY, Salim 17, 75, 85

K

KABLY, Mohammed 13, 48, 53
KHATIBI, Abdelkébir 14, 15, 17, 74, 76, 77, 80
KAMAL-TRENSE, Nadia 30

L

LAÂBI, Abdellatif 80
LABOV, Williame 109, 119
LAFAGE, Susanne 155
LATIN, Daniel 156, 164, 175
LE BIDOIS 109
LECLERC, Jacques 51
LE GLAY, Maurice 76

LEGLISE, Isabelle 141
LÉVY, Simone 49, 65
LOTI, Pierre 76

M

MACKEY, Francis William 17, 102, 105, 117, 205
MARÇAIS, Georges 52
MAUCLAIR, Camille 76
MDARHRI ALAOUI, Abdellah 15, 17, 74, 78
MEMMI, Albert 75
MESSAOUDI, Leila 17, 22, 29, 32, 43, 49, 54, 61, 62, 63, 179, 180, 185, 191, 228, 262
M'HENNI, Mansour 30
MYERS-SCOTTON, Carolle 17, 24, 102, 117, 119, 120, 123, 225, 228
MONTEIL, Vincent 60
MOREAU, Marie Louise 107, 110, 118, 122, 236, 254
MORIN, Edgar 13
MORSLY, Dalila 155
MOUNIN, Georges 104, 110, 206, 257

O

ODINOT, Paul 76

P

PATRASCU, Marcela 39
POIRIER, Claude 109, 128, 155, 162, 173
POPLACK, Shanna 4, 17, 102, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 127
PROUST, Marcel 35, 40

Q

QUEFFÉLEC, Ambroise 17, 28, 156, 158, 162
QUITOUT, Michel 47, 48

R

Raqbi, Ahmed 30
REY, Alfred 164

S

SAIGH-BOUSTA, Rachida 30
SALAH-EDDINE, Redouane 109
SEFRIOUI, Ahmed 75, 76, 78, 79, 80
SIMONIN, Jacky et al. 37
Straus, Madame 35

T

TAIA, Abdellah 126
TERRASSE, Henri 52

V

VERDELHAN-BOURGADE, Michèle 66

W

WALTER, Henriette 26, 33, 112, 146, 249
WEINREICH, Uriel 17, 24, 102, 103

Y

YOUSSI, Abderrahim 17, 22, 27, 49, 54, 60, 86, 231, 234

Z

ZAFRANI, Haïm 49, 52, 65
ZIAMARI, Karima 32, 124, 231
ZONGO, Bernard 117, 119

INDEX DES NOTIONS

A

Acte 162, 173
- culturel 163
- de parole 121, 122
Adaptation 5, 19, 33, 130, 143, 144, 151, 152, 155, 156, 157, 163, 163, 180, 256, 263, 267
- phonétique 5, 152, 155, 256
- phonologique 5, 155
- graphique 5, 155, 256
- morphologique 5, 157, 160, 256
- syntaxique 5, 161
- sémantique 5, 162, 163
Adstrat 107, 108
Affixe 167
Afro-asiatique 50
Amazighe 2, 5, 13, 26, 30, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 56, 57, 58, 66, 67, 69, 70, 71, 73, 100, 144, 146, 147, 160, 165, 169, 178, 259, 262, 266
Alaouites 47
Almohades 47, 53
Almoravides 47
Alphabétisation 26
Apprentissage 103, 104, 105, 106, 241, 253
Appropriation 5, 6, 27, 35, 39, 128, 141, 144, 178, 179, 180, 181, 186, 195, 207, 247, 263
- linguistique 27, 144
Approche 4, 15, 16, 31, 66, 78, 117, 119, 122, 225, 243, 253, 269
Alternance 4, 118, 120, 121, 123, 136, 209, 210, 211, 216, 224, 225, 228, 230, 235, 236, 238, 242, 244, 245, 246, 247, 251
- codique 1, 4, 6, 7, 8, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 30, 32, 34, 37, 41, 102, 107, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 126, 127, 129, 131, 136, 137, 141, 142, 144, 151,208, 209, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 224, 225, 226, 227, 229, 230,240, 243, 247, 249, 253, 254, 259, 260, 266, 264, 267, 269
- conversationnelle 122
- intraphrastique 7, 120, 121, 124, 225, 227, 228, 229, 230, 247, 259
- interphrastique 7, 120, 121, 228, 236
- extraphrastique 7, 120, 121, 228, 236, 238, 239, 240, 242, 247, 259, 264

- situationnelle 122
Arabisation 60, 72, 73, 82
Attitude 2, 42, 68, 69, 70, 72

B

Bilingue 7, 35, 53, 73, 82, 104, 106, 107, 118, 120, 122, 123, 146, 162, 200, 207, 213, 241, 243
Bilinguisme 67, 104, 117, 205

C

Cadrage théorique 1, 25, 36, 37, 45, 79
Calque 3, 4, 6, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 30, 32, 34, 37, 42, 102, 104, 105, 107, 109, 110, 115, 124, 126, 127, 129, 131, 132, 134, 135, 137, 141, 142, 144, 150, 178, 180, 181, 182, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 195, 196, 197, 198, 205, 206, 207,238, 249, 253, 254, 257, 258, 260, 263, 264, 266, 267, 268, 269
- morphologique 3, 6, 115, 116, 132, 191, 196, 197
- phraséologique 6, 116, 132, 191
- sémantique 3, 6, 115, 116, 182, 191, 197, 199, 204
Canevas 136, 137, 217
- de description 4, 8, 19, 136, 137, 209, 212, 217, 218
Catégorie 20, 105, 113, 126, 127, 128, 142, 150, 151, 163, 167, 168, 186, 191, 202, 222, 223, 228, 236, 249, 255, 258, 260
- d'âge 222, 223
- grammaticale 5, 6, 132, 133, 149, 168
- lexicale / linguistique 132, 133, 84, 196, 230,
- socioculturel(le) 214, 242
- syntaxique 235
Chamito-sémitique 50
Champ 30, 36, 49, 62, 70, 86, 138, 250
- linguistique 109
- sémantique 24, 33, 93, 116, 144, 147, 148, 149, 173, 258
- disciplinaire 36, 37
Civilisation 13, 27, 40, 50, 52, 57, 109, 115, 141

Classement 4, 41, 68, 91, 126, 127, 128, 131, 132, 134, 137, 145, 187, 260
- thématique 149, 193
Classification 24, 54, 67, 149, 227
Code 107, 117, 118, 122, 123, 124, 136, 137, 179, 228, 229, 254
Code linguistique 118, 211, 226
Code-switching 117, 119, 121, 124, 209, 225, 231
Coexistence 14, 47
Communauté 52, 53, 55, 66, 74, 109, 117, 170, 175, 210, 255
Communauté linguistique 64, 103, 109, 110, 117, 123
Communication(nel) 26, 36, 53, 58, 61, 62, 68, 70, 71, 72, 108, 118, 117, 119, 192
Compétence 68, 77, 106, 119, 207, 213, 242
- bilingue 7, 35, 200, 233, 261
- communicative 68
- (bi)linguistique 106, 119
Comportement (langagier) 30, 32, 104, 243, 251
- syntaxique 162
Composé 5, 115, 170, 256, 261
Composition 128, 161, 168, 169, 170, 192, 230, 251
Complexité (morphologique) 13, 36, 37, 39, 87, 106, 256
Connotation 19, 31, 174, 175, 177, 178, 206
Connotatif(ve) 16, 31, 115, 162, 175, 237
Constituant 13, 55, 120, 121, 124, 130, 225, 229, 231, 234, 236, 239, 259
Constitution (du corpus) 4, 18, 24, 39, 41, 45, 58, 59, 124, 126, 127, 130, 137
Contact 13, 14, 15, 16, 17, 18, 26, 28, 30, 32, 33, 37, 38, 43, 45, 64, 67, 100, 103, 116, 117, 118, 126, 141, 197, 206, 209, 249,256, 260, 263, 266
- de langues 3, 5, 8, 14, 15, 16, 18, 22, 23, 24, 28, 29, 30, 31, 32, 37, 42, 50, 91, 93, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 109, 117, 124, 131, 138, 139, 140, 141, 242, 253, 255, 260, 263, 267, 267, 269
Contexte 2, 22, 27, 28, 30, 31, 34, 36, 37, 42, 45, 46, 48, 62, 67, 70, 71, 79, 100, 102, 105, 106, 113, 123, 128, 131, 133, 135, 136, 137, 138, 142, 149, 163, 172, 174, 184, 196, 198, 200, 201, 207, 210, 225, 230, 240, 243, 249, 250, 253, 266, 268, 269
- linguistique 13, 23, 103, 123
- littéraire 5, 6, 24, 30, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 41, 45, 102, 106, 107,

110, 115, 126, 137, 138, 142, 149, 180, 184, 191, 196, 206, 217, 225, 228, 230, 247, 256, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269
Contrainte de l'équivalence 121, 225, 227, 229
Contrainte syntaxique 120, 121, 225
Conversation 28, 32, 105, 117, 119, 123, 136, 230, 250, 255, 256 122, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 134, 136, 137, 209, 231, 236, 237
Corpus 138, 139, 141, 142, 147, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 159, 161, 162, 163, 171, 173, 175, 182, 185, 191, 201, 209, 210, 211, 214, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 234, 239, 255, 259, 263
Créativité 71, 83, 143, 144, 147, 180
- lexicale 111, 169
- néologique 168
Critère 24, 37, 49, 76, 110, 118, 127, 129, 130, 137, 151, 152, 163, 221
- phonétique 4, 129
- graphique 4, 130, 162
- morphosyntaxique 4, 130
- d'identification 4, 127, 128, 129
Culture 12, 13, 14, 15, 16, 26, 28, 30, 36, 39, 40, 47, 56, 57, 58, 59, 61, 65, 66, 74, 77, 79, 83, 86, 100, 130, 141, 142, 146, 149, 172, 174, 177, 178, 179, 191, 195, 204, 206, 207, 230, 238, 244, 253, 257, 258, 260, 262

D

Dahir 47, 49, 69
Dépouillement 4
Dénomination 49, 179
Dénotatif 114, 175, 237
Dérivation 150, 168, 169, 170
Dérivé 169, 170, 171, 256, 261
Diachronique 3, 102
Dialecte 53, 55, 62, 68, 111
Dialectal 51, 62, 70, 71, 172, 185, 198, 199, 200, 203
Dialectologie 49, 54

Dichotomie 5, 75, 114, 120, 123, 156, 163, 225
Didactique 38, 105, 124, 250, 253
Diglossie 123
Diversité 13, 14, 28, 29, 36, 37, 40, 41, 49, 66, 80, 85, 117, 120, 164, 247
- langagière 32, 117
- linguistique 15, 47, 66, 100
Domaine d'investigation 22, 23, 24, 45, 46, 48, 100, 105, 138
- d'usage 19, 23, 67, 68, 72, 141, 145, 190, 215, 216, 263
- littéraire 15, 16, 17, 23, 28, 31, 104, 134, 137, 138, 174, 186, 206, 263
Doublet 17, 175, 177, 263
Dynamique 14, 17, 30, 61, 81, 114, 128, 195, 209, 210, 263
- langagière 15, 17, 74, 264
Dynamisme 35

E

Écart 28, 127, 128, 153, 156
Élitaire 63, 64, 180
Emprunt 1, 3, 5, 6, 8, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 27,30, 32, 33, 34, 37, 41, 42, 102, 104, 105, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 118, 120, 124, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134,137, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 169, 170, 174, 178, 179, 180, 226, 227, 240, 249, 253, 254, 255, 256, 260, 263, 263, 264, 266, 267, 268
- direct 111, 167
- de nécessité 3, 111, 114
- de luxe 3, 6, 114, 115,174, 175, 176, 177
- externe 111
- indirect 111
- interne 111
- morpgologique 5, 168
- naturalisé 3, 112, 163, 165, 167
- proprement dit 163, 167, 168
Expression idiomatique 79,121, 122
Extension (de sens) 5, 33, 129, 162, 171, 173, 174,

Extraphrastique 7, 120, 121, 242, 247, 259, 264

F

Fonction 7, 20, 30, 34, 57, 59, 61, 63, 67, 68, 70, 72, 118, 122, 124, 136, 142, 144, 147, 148, 209, 210, 246
- conversationnelle 123, 243
Fonctionnel(le) 4, 117, 118, 126, 243
Fonctionnement 14, 17, 18, 24, 28, 30, 32, 33, 35, 137, 141, 180, 186, 264
Français de référence (**Fr.Réf**.) 128, 146, 149, 150, 173, 186, 199, 212

G

Genèse 1, 2, 17, 18, 28, 48, 50, 77
Graphique 4, 5, 153, 154, 155, 156, 157, 163, 164, 167, 168, 180, 240, 256

H

Hamitique 50
Hétérogène 141, 263
Hétérogénéité 30, 126
Histoire 13, 18, 22, 23, 26, 30, 45, 47, 48, 49, 50, 52, 64, 66, 74, 75, 78, 79, 80, 86, 88, 164, 192, 259,
Hypéronyme 171, 173
Hyponyme 171, 173

I

Identité 16, 27, 58, 72, 74, 77, 78, 80, 86, 88, 106, 109, 156, 164, 175, 179
Idiolecte 111
Idrissides 47, 48, 53
Information 27, 43, 58, 60, 64, 71, 108, 136, 175, 217, 221, 265

Institutionnalisation 58, 62
Intégration (de l'emprunt) 26, 58, 88, 110, 112, 144, 149, 151, 152, 153, 155, 156, 158, 161,162, 163, 169, 256
Interactant 142, 209, 212, 214, 215, 217, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 236, 237, 245, 247
Interaction 13, 15, 16, 19, 22, 23, 26, 31, 71, 100, 107, 122, 123, 137, 141, 144, 182, 209, 224, 230, 242, 249, 253
- linguistique 22, 24, 26, 61, 103
- verbale 16, 30, 32
Interférence 16, 17, 19, 20, 24, 30, 32, 34, 35, 37, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 110, 124, 141, 144, 205, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 262, 264
- constructive 251, 251, 253
- culturelle 6, 19, 142, 186, 205, 206, 257
- destructive 251, 252, 253
- lexicale 253, 255, 256
- linguistique 102, 103, 106, 107, 142, 267, 268, 269, 273, 274, 275, 276, 255, 256, 259, 260
- phrastique 256, 257, 258, 260
- sémantique 256, 257, 258, 260
Interphrastique 7, 120, 121, 226
Interview semi-directive 42, 43, 44
Intraphrastique 7, 120, 124, 127, 225, 227, 228, 229, 230, 236, 242, 247, 259, 261, 269
Inventaire 8, 24, 39, 126, 127, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 141, 142, 152, 158, 161, 187, 201, 207, 212, 238, 256, 257, 258, 263

K

Koinè 61

L

Langage 12, 13, 16, 29, 31, 37, 40, 60, 61, 65, 104, 108, 111, 120, 121, 124, 135, 141, 225, 229
Langagier(ère)(s) 15, 16, 17, 20, 31, 32, 38, 39, 40, 41, 50, 73, 104, 117, 119, 120, 122, 124, 126, 128, 134, 135, 138, 141, 151, 182, 187,

192, 195, 206, 217, 227, 239, 242, 243, 253, 263, 264
Langue 2, 5, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 26, 29, 33, 35, 36, 41, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 57, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 70, 74, 103, 103, 105, 109, 120, 121, 123, 128, 135, 141, 146, 150, 155, 156, 157, 158, 164, 167, 168, 171,175, 177, 178, 179, 199, 202, 205, 209, 224, 225, 241, 249, 254
- d'accueil 144, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156
- étrangère 2, 14, 26, 106; 196
- emprunteuse 150, 153, 154, 155, 156, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 197
- enchâssée 230, 231, 232, 233
- maternelle 2, 69, 71, 146, 223, 254
- matrice 230, 231, 232, 233, 234
- officielle 26, 55, 58, 61, 63, 71, 74, 77
- preneuse 151, 152, 196
- d'origine 158, 159, 162, 168, 179, 197, 215, 239, 240, 242, 258 153, 158
Lexème 152, 155, 159, 170
Lexie 151, 154, 168
Lexique / Lexical(e) 26, 27, 33, 109, 111, 144, 152, 168, 169, 174, 175, 206, 240, 255, 256, 257, 260, 262, 264
Lexicographique / Lexicographique 28, 109, 128
Lexicologique / Lexicologique 113, 174
Linguistique 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 27, 29, 31, 34, 38, 47, 51, 54, 59, 60, 61, 63, 66, 67, 103, 104, 109, 113, 120, 121, 123, 128, 135, 144, 135, 157, 160, 166, 210, 237, 225,
Littérature 13, 14, 18, 38, 39, 40, 45, 47, 48, 49, 52, 61, 63, 64, 69, 73, 74, 75, 123, 144, 148
- française
- marocaine d'expression française 2, 15, 23, 24, 27, 29, 39, 48, 74, 75, 155, 239
- maghrébine d'expression française 15, 75, 76, 80, 86, 155
Locuteur(trice) 66, 68, 69, 71, 72, 73, 105, 106, 110, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 169, 177, 178, 185, 261, 262, 263
Locution figée 6, 34, 135, 136, 185, 189, 207, 256, 266

M

Maghreb 13, 28, 38, 47, 48, 50, 54, 58, 68, 71, 74, 75, 77, 157
Matrix Frame Language 120, 123, 124

Métissage 16, 19, 22, 26, 32, 77, 195, 207, 230
Méthodologie / Méthodologique 1, 18, 31, 36, 38, 45
Mérinides 47, 53
Monolinguisme 67
Morphologique 33, 61, 104, 112, 115, 116, 130, 132, 133, 134, 157, 159, 160, 167, 168, 191, 196, 197, 226, 233, 256, 258, 260, 263
Morphosyntaxique 103, 130
Mot-phrase 7, 239, 240, 247, 259
Mouvance 2, 12, 15, 18
Multilingue 2, 49, 66, 117, 144
Multilinguisme 23, 66, 141

N

Néologie / Néologique 5, 168, 256
Néologisme 116, 150, 168, 177
Néologie de forme 150

O

Orient 13, 87
Occident 13
Occurrence 151, 185, 199, 255, 259, 264
Œuvre romanesque 3, 17, 29
Œuvre littéraire 154

P

Parémiologie / Parémiologique 192, 269
Participant 70, 122, 142, 141, 221, 222
Particularisme 28, 128
Particularité 30, 32, 34, 35, 45, 58, 79, 128, 129, 133, 134, 138, 173, 180, 191, 197, 209, 230

Particularité langagière 149

- lexicale 39, 264
14, 15, 61, 82
Paysage linguistique 17, 18, 23, 26, 36, 47, 49, 59, 62, 66, 68, 100, 138, 178, 247, 254, 256, 260, 262, 264
- multilingue 2, 49, 66, 144

Pérégrinisme 3, 113, 114
Phonème 50, 152, 153
Phonétique 4, 5, 19, 33, 104, 105, 112, 129, 133, 135
Phonologique 4, 5, 33, 61, 129, 150, 152, 153, 226, 256
Phrase 79, 118, 119, 120, 121, 225, 228, 235, 236, 237, 238, 239, 244, 245, 246, 259, 264
- enchâssée 120
- matrice 120
Phraséologique 6, 116, 134, 140, 150, 191, 258, 260, 261, 263
Phrastique 116, 121, 232, 233, 235, 255, 256, 259, 260, 261, 262, 264
Physique 7, 20, 69, 103, 142, 217, 221, 249, 250, 251, 253
Pluralité 13, 14, 15, 16, 38, 41, 49, 58, 66, 134, 138
Plurilingue 14, 16, 20
Plurilinguisme 38, 40, 41, 58, 62, 63, 66, 67, 185
Pratique langagière 15, 16, 17, 20, 28, 33, 38, 41, 50, 117, 120, 122, 124, 126, 138, 141
- langagière littéraire 17, 23, 126, 264

Profil sociolinguistique 7, 19, 20, 34, 136, 142, 209, 217, 247
Proverbe 6, 7, 19, 34, 44, 121, 134, 135, 197, 192, 195, 206, 238, 247, 257, 258, 259, 262, 263, 269
Psycholinguistique 4, 22, 38, 107, 117, 119, 124
Psychologie / Psychologique 29, 37, 86

Q

Quadrilinguisme 67
Questionnaire 70

R

Référentiel 14, 36, 72, 79, 106, 129, 131
Renvoi 132, 133
-morphologique 132
- sémantique 132
Représentation 2, 22, 66, 68, 69, 71, 73, 76, 87, 122
Restriction 5, 33, 129, 160, 169
- de sens / sémantique 169, 170, 171, 278
Roman 6, 8, 14, 15, 16, 17, 20, 23, 24, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 54, 63, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 100, 102, 108, 124, 126, 127, 130, 138, 141, 151, 160, 162, 168, 171, 172, 177, 180, 185, 186, 192, 207, 208, 210, 214, 221, 222, 243, 247, 248, 249, 250, 254, 255, 256, 259, 260, 264, 266
Roman marocain d'expression française 17, 18, 30, 33, 74, 77, 78, 138
Romanesque 19, 23, 24, 29, 78, 80, 81, 85, 87, 90, 138, 146, 158, 162, 192, 210, 214, 250, 256, 257, 267, 269, 270

S

Saâdiens 47
Sémantique 3, 5, 7, 24, 28, 33, 93, 112, 115, 116, 122, 128, 129, 132, 133, 144, 147, 148, 162, 163, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 190, 191, 197, 199, 202, 204, 205, 255, 256, 257, 258, 260, 262, 263, 264, 270
Séquence conversationnelle 20, 209, 216, 225, 246, 247, 264
Situation 2, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 36, 37, 38, 45, 48, 49, 56, 61, 63, 66, 67, 68, 71, 73, 80, 100, 102, 103, 104, 107, 117, 118, 122, 124, 126, 136, 138, 141, 209
Situationnel(le) 122
Social(aux) 14, 16, 23, 29, 39, 40, 42, 67, 123
Sociolete
Société 50, 60, 65, 68, 120
Sociolinguistique 22, 27, 32, 34, 36, 37, 38, 45, 49, 54, 62, 63, 68, 70, 73, 103, 107, 109, 117, 118, 119, 122, 129, 128, 136, 138, 217, 238, 250

Statut(s) 3, 26, 30, 33, 57, 58, 59, 62, 65, 66, 69, 71, 112, 122
Statut de fait 56, 60, 62, 63
Structural(e) 4, 115, 117, 119
Structure (linguistique / langagière) 12, 104, 106, 120, 134, 135, 182, 184, 185, 191, 192, 195, 206, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 249, 255, 257, 288, 264
Syntagmatique 116
Syntaxique 4, 5, 31, 33, 60, 104, 108, 120, 121, 122, 124, 159, 160, 165, 245, 247, 248, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 261
Substrat 107, 108
Suffixation 128, 167
Suffixe 149, 167
Superstrat 107, 108
Switching (code -) 117, 119, 121, 124, 230, 245, 251

T

Tachelhit 51
Tamazight 51
Tarifit 51
Technolecte 27, 111
Terrain 32, 38
Tifinagh 50, 57, 58
Traduction 23, 41, 76, 103, 115, 116, 128, 135, 136, 137, 150, 186, 187, 192, 198, 210, 258
Transcription 1, 4, 19, 41, 128, 129, 130, 133, 135, 137, 151, 153, 154, 258
Transfert 36, 103, 106, 111, 130
Translitération 151, 152, 153
Trilinguisme 67, 68
Type 3, 4, 17, 18, 30, 33, 34, 35, 39, 41, 42, 105, 107, 111, 112, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 126, 131, 134, 135, 136, 137, 142, 149, 151, 153, 161, 163, 167, 170, 171, 174, 177, 187, 191, 196, 198, 207, 210, 211, 226, 226, 228, 232, 236, 238, 242, 247, 249, 250, 255, 256, 257, 258, 259, 263
Typologie 4, 5, 6, 7, 17, 19, 30, 120, 122, 142, 144, 149, 185, 191, 226, 227, 243, 248, 250, 269

U

Usage 5, 6, 7, 14, 18, 19, 23, 27, 28, 30, 39, 52, 59, 61, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 79, 100, 103, 106, 112, 113, 114, 129, 131, 133, 145, 147, 148, 149, 157, 162, 163, 171, 174, 177, 178, 179, 185, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 207, 210, 214, 216, 214, 216, 241

Utilitaire 63

V

Variation 30, 41, 52, 61, 133, 141, 159, 263

Variationniste 119, 120, 225

Variété linguistique 49, 51, 54, 59, 61, 67, 69, 176, 180, 191, 209

Vitalité 55, 63, 109

X

Xénisme 3, 5, 113, 114, 163, 167, 168, 205, 260

W

Wattaside 47

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1- Liste des tableaux

- Tableaux de la première partie

Tableau 1 : Variétés de l'arabe au Maroc…..... **54**
Tableau 2 : Thématiques récurrentes à travers les romans de Tahar Ben Jelloun **91**
Tableau 3 : Présentation de l'inventaire des emprunts …..... **133**

- Tableaux de la seconde partie

Tableau 1 : Domaines d'usages des emprunts ……. **148**
Tableau 2 : Emprunts conformes au phonétisme de l'arabe ……..... **153**
Tableau 3 : Emprunts avec une tendance à la francisation …… **154**
Tableau 4 : Emprunts à double phonétisme ……..... **154**
Tableau 5 : Emprunts à nouveaux sons……..... **155**
Tableau 6 : Genre d'origine des emprunts ……. **158**
Tableau 7 : Adaptation morphologique des emprunts ……..... **160**
Tableau 8 : Emprunts naturalisés ……..... **165**
Tableau 9 : Emprunts dérivés …….. **169**
Tableau 10 : Emprunts composés …….. **170**
Tableau 11 : Emprunts de "luxe" ……..... **176**
Tableau 12 : Calques sur l'arabe marocain …… **188**
Tableau 13 : Calques sur l'arabe classique ……... **189**
Tableau 14 : Calques sur l'arabe moderne …… **189**
Tableau 15 : Domaines d'usage des calques ……..... **190**
Tableau 16 : Calques morphologiques …….. **197**
Tableau 17 : Domaines d'usage des alternances codiques …… **216**
Tableau 18 : Profil sociolinguistique des interactants ……. **219**
Tableau 19 : Répartition des interactants par sexe ……..... **221**
Tableau 20 : Répartition des interactants par tranche d'âge …….. **221**
Tableau 21 : Répartition des interactants par niveau d'instruction …… **222**
Tableau 22 : Répartition des interactants par tranche d'âge et niveau d'instruction… **223**
Tableau 23 : Choix de langue d'alternance en fonction du niveau d'instruction …..... **224**

2- Liste des figures

- Figures de la première partie

Figure 1 : Répartition du corpus **131**
Figure 2 : Présentation de l'inventaire des calques **134**

- Figures de la seconde partie

Figure 1 : " ***Assise*** " en arabe marocain et standard **202**
Figure 2 : " ***Assise*** " en arabe standard **203**
Figure 3 : " ***Assise*** " en arabe marocain **203**
Figure 4 : " ***Gazelle*** " en arabe standard **204**
Figure 5 : " ***Gazelle*** " en arabe standard **206**
Figure 6 : Canevas de description des interactants **216**
Figure 7 : Mouvement des vagues circulaires **251**
Figure 8 : Interférences constructives..... **252**
Figure 9 : Interférences destructives **252**
Figure 10 : Interférence linguistique dans le contexte littéraire **261**

3- Liste des graphiques

Graphique 1 : Origine linguistique des emprunts **145**
Graphique 2 : Répartition des emprunts à l'arabe **145**
Graphique 3 : Répartition des catégories grammaticales des emprunts **149**
Graphique 4 : Répartition des emprunts à l'arabe **164**

TABLES DES MATIÈRES

- DÉDICACE
- REMERCIEMENT
- SOMMAIRE
- ABRÉVIATIONS
- SIGNES

INTRODUCTION GÉNÉRALE 11

PREMIÈRE PARTIE
Cadre général et notions théoriques 21

Introduction …… 22

CHAPITRE 1 : Problématique générale : choix du sujet, questionnements et cadrage théorique ……. 25

1- 0- Introduction…… 26
1- 1- Genèse du travail …… 28
1- 2- Objet et objectifs de la recherche …… 29
1- 3- Intérêt de la recherche …… 30
1- 4- Questions de recherche …… 32
1- 4- 1- Questions sur l'emprunt …… 33
1- 4- 2- Questions sur le calque …… 34
1- 4- 3- Questions sur l'alternance codique……..... 34
1- 4- 4- Questions sur l'interférence …… 35
1- 5- Hypothèses de travail…… 35
1- 6- Cadrage théorique et méthodologie …… 36
1- 6- 1- Le cadrage théorique …… 37
1- 6- 2- La méthodologie …… 38
1- 6- 3- L'interview semi-directive avec l'écrivain……..... 42
1- 7- Conclusion …… 45

CHAPITRE 2 : Contexte et domaine d'investigation 46

2- 0- Introduction 47
2- 1- Les langues en présence au Maroc..... 48
2- 1- 1- Un aperçu historique 49
2- 1- 1- 1- L'amazighe 50
2- 1- 1- 2- L'hébreu 51
2- 1- 1- 3- L'arabe 53
2- 1- 1- 4- L'espagnol..... 54
2- 1- 1- 5- Le français 55
2- 1- 2- La situation linguistique actuelle 56
2- 1- 2- 1- L'arabe 57
2- 1- 2- 1- 1- L'arabe standard 57
2- 1- 2- 1- 2- L'arabe marocain 59
2- 1- 2- 2- L'amazighe 60
2- 1- 2- 3- Le français 62
2- 1- 2- 4- L'espagnol 63
2- 1- 2- 5- L'anglais et les autres langues étrangères 64
2- 1- 2- 6- L'hébreu 65
2- 2- Le Maroc : un paysage multilingue, effets et représentations 66
2- 2- 1- Quel plurilinguisme dans un espace multilingue ? 66
2- 2- 2- Des attitudes et des représentations 68
2- 2- 2- 1- Les langues maternelles 68
2- 2- 2- 2- Les langues prestigieuses 71
2- 3- La littérature marocaine d'expression française..... 74
2- 3- 1- Le roman marocain d'expression française : genèse..... 76
2- 3- 2- Des mouvances du roman marocain d'expression française..... 78
2- 3- 2- 1- La première phase : les précurseurs 78
2- 3- 2- 2- La seconde phase : production littéraire après l'Indépendance 79
2- 3- 2- 3- La troisième phase : continuité et renouveau 81
2- 4- Tahar Ben Jelloun : l'homme et l'œuvre..... 82
2- 4- 1- La biographie en bref aperçu..... 82
- De la plume au pinceau..... 84

2- 4- 2- Quelques traits définitoires de l'œuvre…….... **85**
2- 4- 2- 1- La langue de Tahar Ben Jelloun……. **86**
2- 4- 2- 2- Une lecture thématique de l'œuvre romanesque……. **87**
2- 5- Conclusion …… **100**

CHAPITRE 3 : Notions théoriques et contact de langues…….. 101

3- 0- Introduction …….. **102**
3- 1- L'interférence linguistique …….. **102**
3- 1- 1- L'interférence : perspective diachronique …….. **102**
3- 1- 1- 1- L'interférence des années 1950 et 1960 ……. **103**
3- 1- 1- 2- L'interférence des années 1970 …….. **104**
3- 1- 1- 3- L'interférence des années 1980 …….. **105**
3- 1- 1- 4- L'interférence des années 1990 …….. **106**
3- 1- 2- Les types de l'interférence …… **107**
3- 1- 2- 1- Le substrat……... **108**
3- 1- 2- 2- Le superstrat …….. **108**
3- 1- 2- 3- L'adstrat …….. **108**
3- 2- L'emprunt linguistique : généralités …… **109**
3- 2- 1- Les types de l'emprunt linguistique …… **111**
3- 2- 1- 1- L'emprunt interne …… **111**
3- 2- 1- 2- L'emprunt externe …….. **111**
3- 2- 2- Des statuts de l'emprunt ……... **112**
3- 2- 2- 1- Le naturalisé …… **112**
3- 2- 2- 2- Le xénisme …….. **113**
3- 2- 2- 3- Le pérégrinisme ……..... **113**
3- 2- 3- Les motivations de l'emprunt ……... **114**
3- 2- 3- 1- L'emprunt de "nécessité" ..…… **114**
3- 2- 3- 2- L'emprunt de "luxe" …… **115**
3- 3- Le calque linguistique : généralités …… **115**
3- 3- 1- Le calque morphologique …… **116**
3- 3- 2- Le calque sémantique …….. **116**

3- 4 - L'alternance codique : généralités 117
3- 4- 1- Des approches de l'alternance codique 118
3- 4- 1- 1 - L'approche fonctionnelle 118
3- 4- 1- 2 - L'approche linguistique (structurale) 119
3- 4- 1- 3 - L'approche psycholinguistique 119
3- 4- 2- Des types de l'alternance codique 120
3- 4- 2- 1- La typologie de Poplack 120
3- 4- 2- 2- La typologie de Gumperz 122
3- 4- 2- 3- Le "*Matrix Language Frame*" de Myers-Scotton 123
3- 5- Conclusion 124

CHAPITRE 4 : Présentation du corpus 125

4- 0- Introduction 126
4- 1- La constitution du corpus et la sélection des données 126
4- 1- 1- Le dépouillement 127
4- 1- 2- Les critères d'identification pour la sélection des données 128
4- 1- 2- 1- Le critère phonétique / phonologique 129
4- 1- 2- 2- Le critère graphique 130
4- 1- 2- 3- Le critère morphosyntaxique 130
4- 2- La description du corpus 130
4- 2- 1- L'inventaire des emprunts 131
4- 2- 1- 1- Le classement 132
4- 2- 1- 2- La présentation 132
4- 2- 2- L'inventaire des calques 134
4- 2- 2- 1- Le classement des structures calquées 134
4- 2- 2- 2- La transcription et la traduction des structures calquées 135
4- 2- 3- L'inventaire des alternances codiques 136
4- 2- 3- 1- La traduction des éléments en alternance 136
4- 2- 3- 4- Le canevas de description des interactants 136
4- 3- Conclusion 137

Conclusion 138

SECONDE PARTIE

Effets du contact de langues : analyse et interprétation 140

Introduction …… 141

CHAPITRE 1 : L'adaptation de l'emprunt : nécessité et/ou créativité pour quelle appropriation ? …… 143

1- 0- Introduction ……... **144**
1- 1- Les origines linguistiques et les domaines d'usage..…….. **145**
1- 1- 1- Les origines linguistiques …….. **145**
1- 1- 1- 1- L'emprunt à l'arabe marocain ……. **146**
1- 1- 1- 2- L'emprunt à l'arabe standard…….. **146**
1- 1- 1- 3- L'emprunt à l'amazighe ……... **147**
1- 1- 1- 4- L'emprunt à l'espagnol …… **147**
1- 1- 1- 5- L'emprunt à l'hébreu …… **147**
1- 1- 2- Les domaines d'usage ……... **147**
1- 2- Une typologie de l'emprunt dans le contexte littéraire ……... **149**
1- 2- 1- Les catégories grammaticales …….. **149**
1- 2- 2- Quel emprunt en quête d'intégration ? …… **151**
1- 2- 2- 1- L'adaptation phonétique et phonologique……. **152**
1- 2- 2- 2- L'adaptation graphique en voie de stabilité ……. **155**
1- 2- 2- 3- L'adaptation morphologique, quelles accommodations ? **157**
1- 2- 2- 4- L'adaptation syntaxique …….. **161**
1- 2- 2- 5- L'adaptation sémantique ……... **162**
1- 2- 3- Emprunt *vs* xénisme : quelle dichotomie ! ……. **163**
1- 2- 4- L'emprunt morphologique et la créativité néologique ……... **168**
1- 2- 4- 1- Les dérivés …….. **169**
1- 2- 4- 2- Les composés ……. **170**
1- 2- 5- Des particularités sémantiques de l'emprunt ……. **170**
1- 2- 5- 1- De la restriction de sens …… **171**

1- 2- 5- 2- De l'extension de sens …….. **173**
1- 2- 6- L'emprunt de "luxe" : des connotations aux "raisons de cœur" ……. **174**
1- 3- L'emprunt et les faits d'appropriation …… **178**
1- 4- Conclusion …… **180**

CHAPITRE 2 : Le calque et les faits d'appropriation culturelle…..... 181

2- 0- Introduction ……... **182**
2- 1- Le calque : nature d'un emploi et origine linguistique d'un fait d'appropriation ……... **186**
2- 1- 1- Les catégories grammaticales …….. **186**
2- 1- 2- Les origines linguistiques …….. **187**
2- 1- 2- 1- Le calque sur l'arabe marocain …… **188**
2- 1- 2- 2- Le calque sur l'arabe standard ……. **189**
2- 1- 3- Les domaines d'usage ……... **190**
2- 2- Quelle typologie du calque dans le contexte littéraire ?……..... **191**
2- 2- 1- Le calque phraséologique ……. **191**
2- 2- 1- 1- Les expressions calquées sur des proverbes de l'arabe …… **192**
2- 2- 1- 2- Les expressions calquées sur des locutions figées de l'arabe… **195**
2- 2- 2- Le calque morphologique ……. **196**
2- 2- 3- Le calque sémantique …….. **197**
2- 3- Le calque et l'interférence culturelle ……. **205**
2- 4- Conclusion …… **206**

CHAPITRE 3 : Quelle alternance codique dans les romans de Tahar Ben Jelloun ? …… 208

3- 0- Introduction ……... **209**
3- 1- Les origines linguistiques et les domaines d'usage …….. **210**
3- 1- 1- Les origines linguistiques …….. **210**
3- 1- 1- 1- L'alternance codique français/arabe …… **211**
3- 1- 1- 2- L'alternance codique français/espagnol …….. **214**

3- 1- 2- Les domaines d'usage..…….. 215
3- 2- Le profil sociolinguistique des interactants …….. 217
3- 3- L'alternance codique : insertion ou adjonction ? …… 225
3- 3- 1- L'alternance intraphrastique …….. 228
3- 3- 1- 1- L'insertion du substantif ……... 231
3- 3- 1- 2- L'insertion de l'adjectif …….. 233
3- 3- 1- 3- L'insertion de l'adverbe ……... 234
3- 3- 2- L'alternance interphrastique …….. 235
3- 3- 3- L'alternance extraphrastique …….. 236
3- 3- 3- 1- L'adjonction d'une expression figée …… 237
3- 3- 3- 2- L'adjonction d'un proverbe …… 238
3- 3- 3- 3- L'adjonction d'un mot-phrase ……... 239
3- 3- 4- L'alternance codique et la compétence bilingue ……..... 242
3- 4- Des fonctions conversationnelles de l'alternance codique…….. 243
3- 4- 1- La citation …… 244
3- 4- 2- La réitération …… 245
3- 4- 3- L'interjection …… 246
3- 5- Conclusion ……... 247

CHAPITRE 4 : L'interférence linguistique dans les romans de Tahar Ben Jelloun, quelle(s) typologie(s) ? …… 248

4- 0- Introduction ……... 249
4- 1- L'interférence : de la physique à la linguistique …….. 250
4- 2- L'interférence lexicale …… 255
4- 3- L'interférence sémantique …….. 257
4- 4- L'interférence phrastique ……..... 259
4- 5- Les manifestations de l'interférence linguistique …… 260
4- 6- Conclusion …… 262

Conclusion ……..... 263

CONCLUSION GÉNÉRALE 265
BIBLOGRAPHIE GÉNÉRALE 271
1- Bibliographie des œuvres littéraires 272
2- Bibliographie scientifique..... 273
SITOGRAPHIE GÉNÉRALE 292
TABLE DES ANNEXES 295
Annexe 1 : **L'inventaire des emprunts** 296
Annexe 2 : L'inventaire des calques 338
Annexe 3 : L'inventaire des alternances codiques 365
Annexe 4 : **Le canevas de description des interactants** 379
Annexe 5: **Le témoignage de Tahar Ben Jelloun** 415
INDEX DES AUTEURS 422
INDEX DES NOTIONS 428
TABLE DES ILLUSTRATIONS..... 442
1- Liste des tableaux 443
2- Liste des figures 444
3- Liste des graphiques 444
TABLE MATIÈRES..... 445